MARS 1975
N° 252
Rédacteur en chef : Claude Julien

Prix : 5 F
Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,25 $ c. — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 35 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 650 lires — Tunisie : 500 mil.
Abonnements : voir tarif page 2.

Publication mensuelle (vingt-deuxième année) éditée par Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IX• — Directeur : Jacques Fauvet

Lire pages 7 à 15 :

La démocratie trahie par...

... Les carences de la politique de santé

Tromperies

Par CLAUDE JULIEN

RAREMENT Washington avait aussi ouvertement manifesté son inquiétude. Voilà pourtant plusieurs années que l'encerclement de Phnom-Penh se resserre et que, sur la carte, s'étend la vaste tache des territoires contrôlés par les forces révolutionnaires. C'est presque un appel de détresse que l'exécutif lance au Congrès dans le vain espoir que des crédits supplémentaires renverseront la tendance. Trop longtemps bernés, représentants et sénateurs ne paraissent pas disposés à se laisser convaincre.

Ont-ils d'ailleurs été délibérément trompés ? Naguère, le principal adjoint de M. Robert McNamara à la tête du Pentagone revendiquait publiquement, pour le gouvernement, « le droit, si nécessaire, de mentir pour se sauver ». **Mais si, dans une démocratie, le mensonge est toujours, à terme, de mauvaise politique, il ne peut s'expliquer, à l'extrême rigueur, que lorsqu'il porte sur un point précis, parfaitement délimité. Lyndon Johnson a menti sur l'incident du golfe du Tonkin, M. Richard Nixon sur les bombardements clandestins du Cambodge, l'ancien directeur de la C.I.A. sur le putsch chilien. Des coups dont on ne se relève pas...**

Mais, dans le cas de la situation globale au Cambodge, le Congrès des Etats-Unis ne saurait prétendre que la Maison Blanche l'empêche de connaître la vérité. Les informations surabondent pour apprécier exactement les données politiques et militaires du problème, en prévoir l'issue. Les forces révolutionnaires ne sont pas pressées, et aucune puissance occidentale ayant participé à une guerre asiatique ne peut l'ignorer. Le temps joue en leur faveur, au Cambodge comme au Vietnam du Sud. A chaque saison sèche, une longue patience grignote quelques lambeaux d'un pouvoir soutenu à coups de dollars. Si le Congrès ne se montre pas encore plus ferme, pendant combien de temps se poursuivra ce jeu cruel, stupide, inutile ?

IL semble que le gouvernement de Washington cherche moins à tromper les parlementaires qu'il ne se trompe lui-même. Le fait, pour tragique qu'il soit, n'est pas nouveau. « Il ne fait pas de doute que la menace communiste en Indochine a été stoppée » **: ce joli morceau de bravoure est du général Lawton Collins, et il date de 1951.** « Toutes les mesures quantitatives dont nous disposons montrent que nous sommes en train de gagner la guerre » **: c'est signé Robert McNamara, en 1962.** « La victoire est très proche » **: ainsi parle M. Walt Rostow en 1967.** « L'ennemi a été battu sur toute la ligne » **: c'est le général Westmoreland qui l'affirme en 1968. Et, fidèle à la tradition, en janvier dernier, le président Ford se dit persuadé qu'avec les** « dollars nécessaires » **le régime de Saigon sera sauvé** « avant deux ou trois ans ».

Lorsque, en matière d'auto-intoxication, l'obstination atteint un tel degré, il serait rassurant pour l'esprit d'y trouver une explication satisfaisante. Loin du Vietnam, loin du Cambodge, le monde entier, sur lequel pèse la volonté de Washington, en serait moins inquiet. Quel autre pays sera demain victime des mêmes erreurs de jugement commises par des hommes qui ont pour eux l'intelligence, la culture, l'argent et la puissance des armes ?

A travers plusieurs présidents, la Maison Blanche s'est dite très soucieuse de sauvegarder sa crédibilité. Le seul moyen qu'elle ait d'atteindre cet objectif consisterait à se montrer moins lyrique lorsqu'elle annonce « le dernier quart d'heure ». **Sur ce thème, après tout, M. Robert Lacoste avait su se montrer plus discret. Et pourtant...**

AU Cambodge, en tout cas, les forces révolutionnaires se contentent d'affirmer qu'elles sont prêtes à poursuivre une guerre de longue durée, même si certains de leurs amis leur annoncent une victoire prochaine. Car elles ne peuvent pas, elles, s'illusionner sur les difficultés d'une lutte encore plus inégale que celle dont leurs voisins du Vietnam du Nord ont fini par sortir victorieux. Elles savent, en outre, que la prolongation du conflit leur permet de former plus solidement leurs cadres, de mieux organiser leur zone, de renforcer leur pouvoir populaire.

Si la partie, et nul n'en est certain, est proche de son dénouement, elle s'est jouée, en fait, lorsqu'un pouvoir légal, et de surcroît neutraliste, a été renversé par une équipe aussitôt soutenue, payée, équipée par Washington. On invoquait alors un prétendu réalisme qui hâterait la victoire dans l'ensemble de l'ancienne Indochine. Depuis, le pouvoir du président Thieu s'est rétréci, la droite laotienne est en perte de vitesse, et Phnom-Penh lance des S.O.S. Au moment du coup d'Etat, M. Kissinger n'était pas encore secrétaire d'Etat, mais déjà tout-puissant. Il faudra un jour raconter comment l'ancien professeur de Harvard a contribué à communiser le Cambodge.

WASHINGTON ET L'AMÉRIQUE LATINE

La junte chilienne sous pression

Par JAMES F. PETRAS *

LA politique américaine à l'égard de la junte chilienne commence à montrer des signes de changement. Peu après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, auquel Washington a largement contribué, les Etats-Unis ont pris une série de mesures économiques qui témoignaient de leur soutien total à la junte : importants crédits attribués par les agences gouvernementales, série de prêts débloqués dans les banques internationales, feu vert donné aux banques privées qui étaient prêtes à consentir des avances et des crédits au régime chilien.

M. Henry Kissinger en tête, Washington a résisté à toute pression visant à punir ou, à tout le moins, à dénoncer la junte pour son recours généralisé à la terreur et à la torture. Les mesures répressives étaient jugées nécessaires à la stabilisation de la société ; les mesures socio-économiques qui réduisaient fortement le niveau de vie des ouvriers et des paysans tout en favorisant les possédants étaient qualifiées d'indispensables à la reconstruction de l'économie ; les licenciements massifs et le chômage croissant étaient présentés comme des manifestations inévitables de la réorganisation d'une efficace économie de marché. En dehors des membres de la junte, M. Kissinger était un des rares partisans inconditionnels de la politique, de la structure et des méthodes du régime chilien...

Toutefois, en janvier dernier, un certain désenchantement commençait à se faire jour à Washington. D'abord, le Congrès coupait toute aide militaire à la junte et réduisait le montant de l'aide économique requise par le gouvernement Ford. L'ancien secrétaire d'Etat William Rogers devait admettre devant le Congrès que la junte prêtait le flanc à la critique. Un rapport de la Banque mondiale sur le Chili avait relevé de graves faiblesses d'organisation ; un second rapport, en novembre 1974, avait établi que l'économie avait périclité par rapport aux derniers jours du régime Allende. Enfin, selon des indiscrétions calculées des milieux dirigeants américains, M. Kissinger lui-même en serait venu à souhaiter que la junte réduisît sa répression et améliorât son image de marque internationale.

Cette nouvelle attitude à l'égard du Chili est de nature fonctionnelle : l'Etat-patron demande à son client de modifier son comportement dans certains domaines choisis. Il ne remet et ne remettra pas en question le régime chilien fondé sur le coup d'Etat qui a renversé le gouvernement Allende, démocratiquement élu. Le parrain ne peut répudier son rejeton illégitime. Le gouvernement américain n'a pas non plus intérêt à renverser la politique socio-économique de la junte tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Les Etats-Unis ont besoin de Pinochet comme contre-poids, dans la région andine, aux nationalistes du Pérou et d'Equateur et peut-être, demain, de Bolivie. Les stratèges américains peuvent bien modifier leur attitude et accorder désormais un soutien critique à la junte — critique envers certaines de ses méthodes et de ses déficiences organisationnelles, envers son incompétence opérationnelle et l'image si manifestement « militaire » que projette son personnel dirigeant : ces critiques ne comportent aucune remise en cause de la politique socio-économique d'ensemble ni des structures répressives du régime.

Une nouvelle « image »

UN changement d'attitude était toutefois rendu nécessaire par l'isolement politique de la junte au plan international et par la faiblesse politique de M. Kissinger aux Etats-Unis mêmes. Pour les stratèges américains, l'isolement mondial de la junte provient de son « image » négative. On peut changer l'opinion mondiale, estiment-ils, en rehaussant cette image par la critique des abus de pouvoirs les plus flagrants. Au cours de l'année écoulée, un certain nombre de juristes internationaux et de commissions régionales ont condamné les violations des droits de l'homme et le recours systématique à la torture par la junte, contribuant ainsi à l'érosion de ses sources extérieures de crédit, d'aide et de commerce. Aux Etats-Unis, l'accumulation des témoignages sur les pratiques barbares de la junte a fini par entraîner l'arrêt de l'aide militaire et la réduction de l'assistance économique. Ainsi, parmi les principaux pays non communistes, l'isolement politique de la junte est une réponse directe à ses pratiques intérieures : du fait de cet isolement, le financement de ses projets économiques est gravement compromis, tout comme la viabilité d'un régime qui dépend aussi fortement d'une assistance extérieure.

M. Kissinger, l'artisan américain du renversement d'Allende aux yeux de l'opinion internationale, est lui-même politiquement isolé dans sa défense d'une politique favorable à la junte tant à l'étranger qu'aux Etats-Unis. Incapable de convaincre le Congrès de voter le niveau de soutien financier à long terme nécessaire au sauvetage de la junte, il a vu décliner son influence sur le Congrès à la suite de révélations concernant son rôle à la tête de l'opération de la C.I.A. qui a « déstabilisé » la démocratie chilienne. Dans les conditions actuelles, ni le patron (Kissinger) ni le client (la junte) n'ont la capacité politique d'amener les gouvernements occidentaux à fournir les moyens nécessaires au succès des plans économiques de la junte. Tel est le contexte dans lequel doivent être analysées les modifications en cours de la politique américaine vis-à-vis du Chili.

Cette politique vise aujourd'hui à procéder à une critique limitée de mesures spécifiques prises à Santiago tout en essayant d'accréditer l'idée qu'un certain consensus est en train de se dessiner en faveur d'une libéralisation du régime. Cet argument sera renforcé par des pressions pour inciter la junte à mettre en avant des politiciens civils de droite (chrétiens-démocrates favorables au coup d'Etat), ce qui fournira au département d'Etat une base de propagande faisant valoir la présence de « modérés » au sein de la junte. Dans cette optique, Washington va donc conseiller à son client d'éviter de recourir à la torture dans tout cas susceptible de lui valoir une publicité néfaste. En outre, on peut s'attendre que Washington critique la façon dont sont conçus certains programmes de reconstruction et de réorganisation et qu'il encourage la junte à recruter des technocrates chrétiens-démocrates pour aider à la planification. Sur cette base, Washington fera alors circuler l'idée que la « *libéralisation* » s'étendra à mesure que « *les conditions le permettront* ».

Selon cette stratégie, la « *libéralisation* » largement divulguée par les media doit servir à étouffer les critiques qu'expriment les parlementaires, tant conservateurs que libéraux d'Amérique latine, d'Europe et des Etats-Unis. Cela fait, Washington compte arguer que cette « *libéralisation* » devrait conduire à un relâchement des cordons de la bourse aux Etats-Unis comme à l'étranger. La « *libéralisation* » est une arme destinée à renforcer la position de la junte au Chili et à faire financer son programme de développement socio-économique rétrograde, largement fondé sur une diminution des salaires et sur une augmentation des profits des grandes sociétés. En outre, M. Kissinger espère, par cette politique nouvelle, redorer son blason d'homme d'Etat en Amérique latine et rétablir son influence sur les allocations d'aide à l'étranger par le Congrès.

L'isolement international de la junte et les dissensions aux Etats-Unis ne suffisent pas à expliquer le moment choisi pour une telle stratégie : ce sont les circonstances au Chili même qui appellent la « *libéralisation* » et la rendent possible. La junte n'est pas menacée de façon imminente par la gauche : des dizaines de milliers de militants ont été tués, emprisonnés, exilés ou vivent dans la clandestinité ; les organisations de masse sont depuis longtemps démantelées ; les ajustements à la vie politique clandestine ont été douloureux, coûteux et pas toujours réussis. D'autre part, par la terreur et des purges massives, la junte et ses associés ont pris le contrôle total de la vie politique du pays : presse, syndicats, fonction publique, enseignement, etc., sont efficacement et étroitement surveillés. Les services de la police politique ont été rationalisés et leurs activités intensifiées dans l'ensemble du pays.

(Lire la suite page 4.)

* Professeur de sociologie, Université d'Etat de New-York à Binghamton.



MUTATION DE L'INDUSTRIE MONDIALE

Pays sous-développés et pays industrialisés vont, une fois de plus, confronter leurs points de vue au cours de la seconde conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) qui se tiendra à Lima du 12 au 26 mars.

Les importants changements survenus sur les marchés des matières premières, mais aussi une plus nette perception de la signification politique et humaine des nouveaux rapports de forces, préparent la voie à une vaste redistribution géographique des centres industriels à travers le monde.

Les principaux aspects de cette mutation de l'industrie mondiale sont examinés ici, dans des optiques évidemment très diverses, par des personnalités représentant pays non alignés, grandes firmes industrielles, banque et syndicalisme (voir pages 32 à 35).

Nouvelle vision du transfert des techniques

Par K. ABDALLAH-KHODJA *

LIMA sera bientôt le cadre d'une nouvelle conférence mondiale réunie dans le cadre des Nations unies pour débattre des problèmes de l'industrialisation des pays du tiers-monde.

La communauté internationale et les institutions qu'elle s'est données saisiront-elles cette nouvelle occasion pour répondre plus valablement et plus concrètement aux problèmes de développement auxquels sont confrontés nos pays et dont beaucoup sont directement issus de cet ordre économique ancien et inévitablement condamné que personne n'ose plus défendre ouvertement mais qui continue à régir les rapports économiques internationaux ?

L'avenir des pays en voie de développement, qui a trouvé d'inattendus défenseurs durant l'année 1974, va être à nouveau au centre d'un débat qui semble s'être renouvelé des enseignements de la « crise » pétrolière et enrichi des efforts organisés déployés par le tiers-monde, spécialement dans le cadre du mouvement des non-alignés, pour faire triompher la remise en cause de l'orde économique actuel.

Au cours de l'année écoulée, la démonstration a été faite à la fois que cet ordre économique, qui a tant servi les intérêts du monde industrialisé, n'était pas irréversible et que l'avenir et même le présent, des pays les plus riches du monde étaient inévitablement liés au devenir des régions insuffisamment développées.

Ainsi en est-on arrivé à parler de transferts d'industrie « vers nos pays et d'une nouvelle division internationale du travail qui élargirait et enrichirait les échanges des pays du tiers-monde et aiderait à leur développement, créant ainsi plus de solidarité et de stabilité sur notre planète.

Pour l'instant, il ne s'agit que de grands desseins évoqués çà et là, en perspectives plus qu'en actes concrets, et où les arrière-pensées ne sont pas absentes. Plus qu'une contribution organisée à l'industrialisation réelle des pays en voie de développement, c'est à la solution des problèmes propres du monde industrialisé que nous sommes, une fois de plus, conviés : déplacer certains types d'industrie légère vers la main-d'œuvre abondante et bon marché, réaliser les premiers stades de transformation des hydrocarbures et des autres ressources minières près des sources d'énergie avec l'espoir d'un prix intérieur « encourageant », éloigner les nuisances de la pollution industrielle des régions engorgées d'activités...

(Lire la suite page 35.)

(*) Secrétaire d'Etat au Plan, Alger.

Dans ce numéro

LE PORTUGAL AUX URNES

Durcissement des luttes politiques

La préparation et le déroulement des élections au Portugal suscitent un vif intérêt dans toute l'Europe occidentale. Si le difficile et périlleux passage de la dictature à la démocratie retient l'attention d'autres pays, notamment de l'Espagne, les relations tendues entre communistes, socialistes et gauchistes sont riches d'enseignements, surtout pour l'Italie et la France. Mais jusqu'à présent la position des militaires portugais, accoucheurs de la liberté, est unique en Europe. En décidant de retarder l'ouverture de la campagne électorale pour limiter les risques d'affrontements, ils ont confirmé la fragilité de la situation. Le rôle qu'ils conserveront après la consultation peut être le seul moyen de sauvegarder la démocratie, mais celle-ci n'en sera pas moins en tutelle. Ces deux termes sont contradictoires, même dans une situation exceptionnelle.

Une gauche divisée et le M.F.A. s'affrontent à propos des structures

Par MARCELO DIAZ

A L'APPROCHE des élections prévues pour le mois d'avril, la tension monte entre le parti communiste portugais, le parti socialiste de M. Mario Soares et le Mouvement des forces armées (M.F.A.). Un demi-siècle de dictature rend très difficile toute estimation de la force comparée des diverses formations de gauche. Mais leurs préoccupations et leur stratégie apparaissent de plus en plus clairement. Le P.C.P., pour sa part, aurait souhaité un ajournement du scrutin, alors que le P.S. se bat pour qu'il ait bien lieu à la date fixée. Sur ce point comme sur d'autres, le pouvoir d'arbitrage est pour l'instant aux mains du M.F.A. Mais en ira-t-il de même au lendemain de la consultation ? La réponse dépendra, dans une large mesure, de la puissance relative des grands partis, telle qu'elle sera révélée par leurs résultats électoraux. C'est pourquoi il importe, dans un premier temps, d'analyser l'attitude du P.C.P., du P.S. et les tendances qui se font jour au sein des forces armées.

Par rapport à ses partis frères d'Europe occidentale, le P.C.P. offre un caractère assez spécial. Sorti de l'ombre après quarante-huit ans de lutte clandestine, il nous rappelle les partis communistes français et italien d'après-guerre plutôt que ces mêmes partis tels qu'ils sont aujourd'hui. Il serait alors dangereux de lui prêter a priori une stratégie essentiellement électoraliste passant par une union de la gauche ou par un compromis historique. N'ayant pas vécu les trente ans d'expérience modératrice des jeux électoraux dans un régime parlementaire, le P.C.P. est, à bien des égards, le plus « dur » d'Europe occidentale. Cependant, cette dureté ne saurait être seulement le résultat d'une expérience historique particulière ; elle apparaît plutôt comme le reflet d'une situation politique dont l'évolution originale lui semble indiquer des chemins qui ne passeraient pas nécessairement par la voie électorale.

Pourtant, au lendemain du coup d'Etat du 25 avril, le P.C.P. semblait bien décidé à suivre une telle voie. A ce moment-là, il voulait surtout assumer sa place dans la vie politique institutionnelle du pays. Il se montrait soucieux d'éviter toute « provocation » qu'à ses yeux pourrait susciter un durcissement du nouveau régime, encourageant l'affirmation d'une politique autoritaire et anticommuniste.

Pendant ces premiers temps, le P.C.P. éprouvait encore une certaine méfiance à l'égard du M.F.A. en raison de son hétérogénéité et de son flou idéologique. Mais c'était surtout la présence inquiétante du général Spinola à la tête du gouvernement qui lui inspirait la plus grande prudence.

Le P.C.P. a fait de son mieux pour rassurer tout le monde : en premier lieu, le général Spinola et ses amis militaires, dont l'anticommunisme était notoire, mais aussi le patronat portugais et les investisseurs étrangers confrontés à un flot de grèves sauvages, les diplomates et la presse internationale, la classe moyenne portugaise, etc.

D'où la modération de ses propos, ses anathèmes antigauchistes, sa prise de position contre plusieurs grèves et son extrême prudence sur la question coloniale. Cette tactique a duré, grosso modo, jusqu'au 28 septembre, bien qu'elle ait encore influencé les résultats de son congrès extraordinaire, fin octobre, notamment au niveau du plan d'urgence, très modéré, qui y fut approuvé. Elle a permis au parti communiste de consolider ses positions et d'élargir son audience. Elle a aussi créé un climat favorisant son influence sur les positions du M.F.A.

En fait, l'implantation du P.C.P. dans les forces armées était assez réduite avant le 25 avril. Malgré les efforts qu'il a toujours déployés dans cette direction, les résultats obtenus n'ont jamais été très importants ; ils semblent s'être limités à la consolidation de quelques noyaux dans la marine. Dans l'armée de terre, ce travail n'aurait jamais dépassé le stade de contacts isolés. Ces activités n'ont eu aucun rapport direct avec la formation et le développement du M.F.A. jusqu'au 25 avril.

Le durcissement du parti communiste

L'influence que certaines positions et analyses du P.C.P. ont eue au sein du M.F.A. est postérieure au 25 avril. Beaucoup de militaires, sensibilisés par l'image de discipline, d'organisation et de prudence donnée par le P.C.P., ont peu à peu abandonné leurs anciens préjugés anticommunistes.

Cependant, cette tactique n'est pas allée sans de nombreux inconvénients : le P.C.P. s'est trop souvent heurté aux travailleurs en lutte. Ses prises de position lors des conflits des P.T.T., de la T.A.P., du Jornal do Comercio, *de Lisnave, etc., aussi bien que sa docile acceptation de la « loi de grève » promulguée par le général Spinola, semblent avoir créé un grand malaise dans d'importants secteurs de la classe ouvrière, aussi bien que des remous à la base du parti. Devant les accusations non seulement des gauchistes mais aussi d'un parti socialiste qui, à l'époque, semblait vouloir jouer à gauche du P.C.P., il s'est trouvé dans une position assez incommode.*

Mais sans doute ne faut-il pas voir là le motif principal du changement de tactique adopté par le P.C.P. Son « durcissement » est plutôt une conséquence du bouleversement du rapport des forces qui s'est produit le 28 septembre : l'écartement du général Spinola et de ses amis, la progressive affirmation des secteurs plus à gauche à l'intérieur du M.F.A., leur croissante disposition à mener une politique antimonopoliste radicale semblent avoir convaincu les dirigeants communistes qu'il était possible d'avancer plus vite qu'ils ne le croyaient auparavant.

D'autre part, l'éventuel attachement du P.C.P. à une voie essentiellement électoraliste aurait comporté pour lui de considérables dangers. Face à l'échéance électorale d'avril, ses chances ne semblent pas brillantes. La campagne anticommuniste systématique, menée pendant quarante-huit ans de régime fasciste, a laissé des traces profondes dans d'importants secteurs de la population, notamment dans les campagnes au nord du pays. L'implantation du P.C.P. dans ces régions se heurte à de très grandes difficultés, parmi lesquelles il faut compter l'hostilité acharnée d'une Eglise toujours très conservatrice et anticommuniste.

Dans les classes moyennes des grandes villes, la crédibilité électorale du P.C.P. n'est pas grande non plus. Les nostalgiques du fascisme (et il y en a encore pas mal) et les conservateurs en général, faute d'une droite organisée, voteront probablement Centre démocrate et social (C.D.S.) ou Parti populaire démocratique (P.P.D.). Plus à gauche, l'image rassurante d'un parti socialiste profondément attaché aux vertus de la démocratie libérale attirera les bulletins de vote plus facilement que celle du P.C.P., trop souvent assimilée, au niveau des classes moyennes, à un régime « totalitaire ».

Ayant joué un rôle important pendant les quarante-huit ans de résistance antifasciste, ayant souffert de la répression plus que n'importe quelle autre force politique portugaise, le P.C.P. semble redouter d'être réduit, après les élections au rôle de simple facteur d'équilibre d'un régime parlementaire bourgeois. Les risques d'une telle vocation sont considérables dans un pays où le développement capitaliste dispose d'une marge de manœuvre assez limitée, où la viabilité d'un régime social-démocrate est au moins discutable et où la bourgeoisie monopoliste, si elle arrive à reprendre en main les institutions fondamentales de l'Etat, serait trop tentée par une politique autoritaire et répressive.

Tout cela semble inciter le P.C.P. à pratiquer une « fuite en avant » marquée d'un anti-électoralisme fort original parmi les partis communistes d'Europe occidentale. Cependant, sa tactique actuelle ne remet nullement en cause sa stratégie traditionnelle, qui conçoit une étape « démocratique et nationale » d'une assez longue durée, précédant les transformations socialistes proprement dites. La destruction du capitalisme n'est évidemment pas à son ordre du jour, qui établit toujours une soigneuse distinction entre les petites et moyennes entreprises et la « poignée de monopoles » dont il propose la nationalisation. Quant à la dictature du prolétariat, elle a disparu des statuts du parti lors du dernier congrès. Sans remettre en cause la voie des réformes graduelles, les communistes songent à un réformisme musclé, garanti par le glaive des « centurions ».

Ce réformisme musclé s'oppose à ce que certains communistes appellent le « crétinisme parlementaire » des socialistes, pour lesquels la voie des réformes passerait d'abord par le verdict des urnes.

Le durcissement du P.C.P. s'est aussi répercuté sur ses alliances tactiques. Après avoir mené pendant des mois une violente campagne contre tous les groupes d'extrême gauche, il a fini par découvrir qu'il y avait aussi des « bons gauchistes ». Son rapprochement avec le Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.), marqué d'abord par des gestes de courtoisie vite traduits en unité d'action, a été plus récemment suivi par des accords tactiques avec le Front socialiste populaire (F.S.P.).

Bien que marquée de part et d'autre par d'abondantes arrière-pensées et soumise à de constantes frictions, cette unité d'action est révélatrice de l'état d'esprit actuel des communistes. Un rapprochement en période pré-électorale avec des forces d'extrême gauche qui défendent ouvertement l'ajournement des élections, qui entendent mener dans l'immédiat une campagne de luttes très dures sur le plan social et qui avancent des mots d'ordre de « double pouvoir » n'est sans doute pas habituel chez les partis communistes d'Europe occidentale.

Ayant gagné la bataille pour le syndicat unique, le P.C.P. a pu aussi renforcer ses liens avec le M.F.A., qui a soutenu, face à l'opposition du P.S. et du P.P.D., la même position à ce sujet. Cette victoire, bien qu'importante, n'est pas définitive, étant donné que la loi syndicale devra être revue dans moins d'un an par la future Assemblée constituante.

Faut-il ajourner les élections ?

La bataille décisive reste celle des élections. L'hypothèse d'un ajournement serait sans doute idéale pour le P.C.P. Elle n'est cependant pas très probable : bien que le M.F.A. semble partager les soucis des communistes sur ce plan, il est douteux que les militaires soient disposés à violer ce qu'ils appellent leur « engagement d'honneur avec le peuple portugais ». L'ajournement des élections semble écarté, sauf, naturellement, en cas de crise majeure.

Conscient de la volonté des militaires, le P.C.P. n'exige pas ouvertement une telle mesure. Il se borne à dénoncer des « irrégularités » et à mettre en doute la possibilité que ces élections soient « vraiment libres » en certaines régions où, selon les communistes, les structures administratives et la mentalité de l'ancien régime sont toujours présentes.

Outre ces avertissements, les communistes estiment indispensable de réaliser des réformes avant les élections. « La démocratisation politique ne pourra pas être menée à bien sans la démocratisation économique », disent-ils. Ils semblent disposés à mener avant le scrutin une offensive antimonopoliste englobant des revendications plus avancées que celles prévues par leur « plan d'urgence » d'octobre.

Bien que le P.C.P. ne réclame pas officiellement des nationalisations immédiates, il semble avoir donné le « feu vert » à la direction de plusieurs syndicats pour le faire. La nationalisation immédiate des banques, des compagnies d'assurances et de certaines industries aussi bien que l'expropriation des grands domaines fonciers sont revendiquées avec insistance par des syndicats qu'il contrôle. Des mesures politiques comme le « nettoyage » de l'administration publique et la mise au point d'une législation révolutionnaire font aussi partie de ses exigences.

Le plan économique approuvé par le M.F.A. envisage une partie de ces mesures, et il est suffisamment souple pour éventuellement les englober toutes. Le P.C.P. voudrait obtenir la concrétisation du plus grand nombre possible de réformes avant les élections, qu'il semble vouloir affronter dans un climat d'intensification de la lutte de classe et non de « paix sociale ».

Dès que la possibilité d'obtenir un ajournement des élections sera définitivement exclue, il lui restera à encourager le M.F.A. à contrôler le plus strictement possible les travaux de la future Assemblée constituante. Bien que certaines personnalités militaires comme le major Vitor Alves et le président Costa Gomes lui-même se soient déjà prononcées contre une éventuelle participation du M.F.A. à l'Assemblée constituante, une telle mesure serait moins difficile à obtenir que l'ajournement des élections. D'autre part, il semble improbable que le M.F.A. n'impose aucune modalité de contrôle sur l'Assemblée.

C'est autour de tels mécanismes de contrôle du M.F.A. sur les élus d'avril que, vraisemblablement, se dérouleront les jeux pré-électoraux. Le P.C.P. essaiera, bien entendu, de les renforcer au maximum en vue de consolider la perspective d'un maintien durable du M.F.A. au pouvoir.

La fermeté et le pari des socialistes

Les objectifs immédiats du parti socialiste semblent être, au contraire, d'assurer à tout prix la tenue des élections prévues pour avril, d'appâter une partie de l'électorat anticommuniste sans trop perdre à gauche, d'isoler le P.C.P. et de se montrer plus efficace que le P.P.D. en tant que « garant des libertés publiques ».

Le parti de M. Mario Soares paraît convaincu que les élections pour l'Assemblée constituante le consacreront comme la première force électorale du pays. Cette confiance lui a permis d'assumer les risques d'une confrontation directe avec le P.C.P. et d'aller jusqu'à l'opposition ouverte à certaines positions adoptées par le M.F.A.

Ayant entretenu pendant plusieurs mois des ambiguïtés qui l'avaient protégé à la fois sur la gauche et sur la droite du P.C.P., le parti socialiste semble avoir fait son choix, au moins pour la période pré-électorale. Sans abandonner son vocabulaire anticapitaliste et tout en réaffirmant son orientation « marxiste », le P.S. semble désormais disposé à rechercher à droite l'importante frange de l'électorat « indécis » capable de lui assurer la victoire électorale.

Mais, pour gagner des élections, il faut d'abord qu'elles aient lieu. La première bataille du P.S. tend donc à barrer la route à un éventuel projet « péruvien » et à garantir la consolidation d'un régime parlementaire.

Son dernier congrès, en décembre, a consacré définitivement cet attachement à une politique électoraliste, parlementaire et atlantiste. Ceux qui souhaitaient une « gauchisation » du P.S., sa transformation en parti socialiste « à la chilienne », ont été déçus. Certes, sur le plan des définitions idéologiques, les références au marxisme sont plus abondantes qu'auparavant. Mais ce « marxisme », soigneusement défini comme « non dogmatique », a été hâtivement rempli de toutes les valeurs de la démocratie libérale. Ainsi, les notions de « collectivisation des moyens de production », de « destruction du capitalisme », de « socialisme de base » et les visées autogestionnaires coexistent avec le suffrage universel, le parlementarisme, la séparation des pouvoirs et une notion très ample du « pluralisme idéologique ».

L'aile gauchiste du Parti socialiste populaire (P.S.P.), dirigée par M. Manuel Serra, englobant dans sa majorité des militants d'origine chrétienne groupés dans l'ancien Mouvement socialiste populaire (M.S.P.) — qui jouissait jusqu'au congrès du statut de « groupe autonome » au sein du P.S. — a été battue. Après le congrès, cette tendance s'est rapidement marginalisée et a été écartée de la plupart des postes qu'elle détenait au sein de l'appareil du parti. Au début de janvier, certains de ses militants ont abandonné le P.S. pour fonder le Front socialiste populaire (F.S.P.).

Bien que le processus de dissidence ouvert au sein du P.S. ne paraisse pas encore achevé et que de nouvelles adhésions au F.S.P. de M. Manuel Serra ne soient pas exclues, il est certain que les scissionnistes ne feront pas le plein des 37 % de délégués qui avaient soutenu leurs positions lors du congrès.

De toute façon, cette scission a soustrait au P.S. une partie de ses militants les plus actifs et, dans certaines régions, de fortes bases ouvrières. Cependant, si ces pertes ont créé quelques difficultés, elles ont aussi rendu possible une plus grande cohésion autour de la direction du parti.

N'ayant plus à craindre une aile gauche, minoritaire mais active, le P.S. a pu amorcer avec une grande vigueur une politique de confrontation directe avec le P.C.P. et de pression, parfois brutale, sur le M.F.A.

Si le motif apparent de l'offensive anticommuniste déchaînée par le P.S. a été sa farouche opposition à la loi qui consacre le principe du syndicat unique, il semble bien qu'il y ait eu des raisons plus profondes, capables d'expliquer son surprenant degré d'agressivité. Celle-ci serait difficile à comprendre s'il n'était question que de la loi syndicale qui, de toute façon, devra être révisée par la future Assemblée constituante. L'enjeu serait-il suffisamment important pour pousser le P.S. à provoquer un conflit aigu au sein du gouvernement provisoire et à s'opposer ouvertement à une décision prise à l'unanimité par le conseil supérieur du M.F.A. ? Les socialistes ne connaissaient-ils pas le rapport de forces, nettement favorable à cette loi, au sein de toutes les instances du M.F.A. ? Croyaient-ils pouvoir le modifier ? Rien n'est moins sûr.

Le véritable objectif du P.S. semble avoir été de contraindre le M.F.A. à lui donner des assurances complémentaires au sujet de la tenue des élections à l'époque prévue et de couper court au débat amorcé à propos de leur éventuel ajournement. En se montrant intraitables au sujet de la loi syndicale et disposés à aller jusqu'à l'opposition ouverte, les socialistes auraient voulu signifier qu'ils ne craignaient pas d'arriver jusqu'à la confrontation avec le M.F.A. sur des décisions compromettant leurs intérêts vitaux.

Les dirigeants du P.S. semblaient redouter que le P.C.P., après avoir imposé ses points de vue au sujet de la loi syndicale et après avoir obtenu certaines modifications du plan économique élaboré par le ministre Melo Antunes, n'arrive aussi à obtenir satisfaction à propos des élections, ou de la participation directe du M.F.A. à la future Assemblée constituante.

Le P.S. a réussi à arracher une déclaration explicite du conseil supérieur du M.F.A., assurant qu'il n'a jamais été question pour lui de modifier le calendrier électoral. Cependant, cette déclaration ne semble rassurer que partiellement les socialistes, dans la mesure où elle ne fait aucune mention des modalités de contrôle que le M.F.A. entend exercer sur l'Assemblée constituante et qui constituent, elles aussi, un motif d'inquiétude pour le P.S.



LE MONDE DIPLOMATIQUE

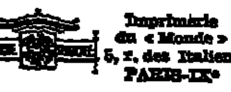
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, D.O.M., T.O.M., ex-colonies (sauf Algérie)	55
Etranger	73
PAR AVION (Abonnement et taxes)	
Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère), Algérie, Maroc et Tunisie	87
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion	96
Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna	116
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie	181
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	148
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction : 770-91-29
Tél. Publicité : LAF. 05-03
Télex : Le Monde 65.572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Une percée vers la classe moyenne

L'offensive des socialistes contre le syndicat unique a prématurément ouvert la campagne électorale en donnant le ton sur lequel le P.S. entend, vraisemblablement, la mener. Son leitmotiv serait la « défense des libertés publiques », que les socialistes estiment menacées par le P.C.P.

A partir de son meeting du 16 janvier, une espèce de « sainte alliance » anti-P.C.P. s'est esquissée. Elle comprend des secteurs de droite sympathisants du C.D.S., passe par ceux du P.P.D. et va jusqu'à certains groupuscules maoïstes comme l'Alliance ouvrière-paysanne (animée par un des deux partis communistes marxistes-léninistes), qui y sont venus au nom du combat contre l' « ennemi principal »*, le* « social-fascisme révisionniste ».

Ce meeting, convoqué pour protester contre le principe du syndicat unique, a pris naturellement comme cible centrale le P.C.P., accusé de prétendre à la suppression des libertés et d'envisager un coup d'Etat. Cependant, le M.F.A. n'a pas été épargné. Certains dirigeants socialistes, comme le ministre de la justice, M. Salgado Zenha, et le poète Manuel Alegre, ont critiqué ouvertement des cadres importants du M.F.A., comme le ministre du travail, le capitaine Costa Martins, et le capitaine Vasco Lourenço, membre de la commission coordonnatrice et du conseil supérieur du Mouvement.

Bien que battu sur la question de la loi syndicale, le P.S. semble avoir renforcé ses positions sur d'autres terrains. Il paraît avoir réussi une percée sur une frange de la classe moyenne anticommuniste, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences électorales. Il a pu apparaître aux yeux de certaines forces de centre droit, y compris au niveau patronal et militaire, comme un interlocuteur valable, voire un rempart contre le communisme. Sur le plan international, cette politique ne manquera pas de lui valoir des appuis. Les assurances données aux investisseurs étrangers, les déclarations de fidélité à l'OTAN, les garanties au sujet de sa disposition à lutter pour la consolidation d'une démocratie parlementaire au Portugal, si souvent répétées à l'étranger par M. Mario Soares, deviennent naturellement plus crédibles dans le contexte de la politique actuelle de son parti.

L'apparent rapprochement du P.S. avec certains secteurs de centre droit a naturellement déclenché une vague d'attaques provenant non seulement des communistes et d'autres forces de gauche et d'extrême gauche mais aussi de certaines personnalités du M.F.A., comme le général Othelo Saraiva de Carvalho, commandant du COPCON. L'organisateur militaire de la journée du 25 avril, dont la franchise fait la joie des journalistes, a émis, dans une interview, la conviction que le P.S. serait favorable au retour du général Spinola à la présidence de la République. Cette observation a provoqué des réactions indignées de la part des socialistes, qui ont démenti catégoriquement un quelconque rapprochement entre eux et l'ancien président.

Cependant, si on peut à la rigueur écarter l'idée d'un accord formel entre le P.S. et le général Spinola, une certaine similitude, sur le plan tactique, ne saurait être exclue. Le général, dans sa première déclaration publique depuis sa démission, une interview à l'hebdomadaire *Expresso*, a repris certaines formules et positions habituellement avancées par le P.S. D'autre part, l'attitude de M. Mario Soares au sujet d'une polémique entre le général Spinola et le général Saraiva de Carvalho est aussi assez symptomatique. Ce dernier avait accusé l'ancien président d'avoir envisagé de faire appel à des troupes américaines et sud-africaines pour combattre les maquis du FRELIMO et les obliger à accepter des conditions néocolonialistes. Ces accusations ont été confirmées par la Commission coordinatrice du M.F.A., mais vigoureusement démenties par le général Spinola. Cité par le général Saraiva de Carvalho comme témoin de ce fait, M. Mario Soares s'est refusé à tout commentaire, invoquant l' « *éthique ministérielle* » et déclarant qu'une prise de position à ce propos serait de nature à gêner l' « *effort d'unité nationale* ». Et pourtant les mêmes raisons n'ont pas prévalu quand il fut question de certaines attitudes que M. Alvaro Cunhal aurait prises à propos de la loi syndicale dans différentes réunions du conseil des ministres et qui ont été publiquement dénoncées par les ministres socialistes...

Il semble qu'au moins pendant la période pré-électorale les socialistes éviteront les conflits à droite et continueront à taper fort à gauche. Un éventuel retour à une politique d'alliance avec le P.C.P. ne serait envisagé que dans une future position de force et dans le cadre de la consolidation des institutions parlementaires que les socialistes portugais veulent voir consacrées dans le pays.

Radicalisation et élargissement du mouvement militaire

Depuis le 25 avril, en passant par la crise de juillet et par le 28 septembre, le M.F.A. a pris en main, de plus en plus, la direction du processus de démocratisation du pays. Maître incontesté du pouvoir depuis l'écartement du général Spinola, il a connu une double évolution. D'une part, il a pu radicaliser ses options politiques ; d'autre part, il s'est doté d'une nouvelle structure interne qui lui assure le contrôle effectif de la quasi-totalité des forces armées en même temps qu'elle permet à un nombre beaucoup plus important de militaires de participer à ses discussions et délibérations.

Le M.F.A. semble avoir avancé considérablement dans la recherche de son identité politique. Il est aujourd'hui plus clairement à gauche qu'auparavant, au moins en ce qui concerne ses organes dirigeants. La notion d' « apolitisme des forces armées » *est définitivement rejetée. Sans se considérer lié à aucun parti politique, le M.F.A. s'affirme comme une force révolutionnaire démocratique, antimonopoliste et socialisante.*

Au contraire des militaires péruviens, qui ont toujours défendu une « troisième voie », rejetant tant « *le capitalisme que le socialisme* » (1), au moins au niveau de ses déclarations, le M.F.A. tend à se prononcer pour une voie socialiste. Naturellement, une telle attitude ne veut rien dire par elle-même, dans un pays où, actuellement, tout le monde se dit « *à gauche* » et où le mot « *socialisme* » permet tant d'interprétations différentes, souvent contradictoires. Néanmoins, l'influence de la pensée marxiste apparaît de plus en plus répandue au sein du M.F.A. Elle transparaît dans la majorité des articles du bulletin bimensuel édité par la commission coordonnatrice, dans les discours et interviews de plusieurs de ses dirigeants et dans les campagnes de « *dynamisation culturelle* » lancées par les militaires dans le but de politiser les populations des régions rurales encore dominées par les idées de l'ancien régime.

Cette radicalisation semble être moins la conséquence de l'influence des partis de gauche et d'extrême gauche que d'une dynamique autonome stimulée par le contact quotidien avec les problèmes des masses populaires, dont bien des militaires ont appris à partager les soucis et les aspirations.

Certes, cette « gauchisation » n'atteint pas l'ensemble du mouvement. Il demeure une force unitaire, avec un degré de politisation hétérogène, divisé en tendances dont la démarcation précise est assez délicate, englobant une grande masse d'éléments hésitants toujours capables de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre à un moment donné. Cependant, la majorité de ses cadres dirigeants et de ses éléments les plus actifs sont de plus en plus sensibles à la mise en question du système capitaliste.

Sur le plan de sa structuration interne et de son rapport avec l'ensemble des forces armées, le M.F.A. a avancé considérablement depuis le 28 septembre. Le rôle de ses différentes instances et les rapports entre elles sont aujourd'hui bien définis. L'organe dirigeant suprême du M.F.A. est le conseil supérieur (C.S.M.F.A.), dit « *conseil des Vingt* ». Il est constitué par les sept membres de la commisssion coordonnatrice du programme (C.C.P.M.F.A.), par les ministres militaires du gouvernement provisoire, par les membres de la junte de salut national (le président Costa Gomes y compris) et par le commandant du COPCON.

Le conseil supérieur est de fait le centre de pouvoir le plus important du pays. Il est toujours hasardeux de spéculer sur les « *tendances politiques* » qui existent en son sein. Ses délibérations sont entourées du plus grand secret et les éventuelles divergences sont soigneusement cachées. Les rumeurs au sujet des sympathies partisanes de certains de ses membres sont toujours démenties avec fermeté. Au cours des dernières semaines, devant des options politiques immédiates, les vues du conseil supérieur et de la commission coordonnatrice ont plusieurs fois coïncidé avec celles du P.C.P. et du M.D.P., s'opposant aux positions prises publiquement par le P.S. et le P.P.D. La décision du conseil supérieur en faveur de la consécration légale du principe du syndicat unique en est un exemple.

Selon certains observateurs, les éléments considérés comme « les plus à gauche » du conseil supérieur seraient le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, le commandant du COPCON, le général Othelo Saraiva de Carvalho, l'amiral Rosa Coutinho (qui vient de reprendre sa place au sein de la junte de salut national, après avoir exercé les fonctions de haut commissaire en Angola), le ministre du travail, le capitaine Costa Martins, et les membres de la commission coordonnatrice. Selon les mêmes sources, les ministres Vitor Alves et Melo Antunes et le président Costa Gomes seraient les éléments les plus modérés.



(Dessin de PLANTU.)

(1) Voir *le Monde diplomatique*, février 1975.

La nostalgie des officiers conservateurs

Cependant, la formule qui consiste à lier les uns au P.C.P. et les autres au P.S. ou au P.P.D. paraît abusive. Les dirigeants du M.F.A. entretiennent soigneusement leur indépendance à l'égard des partis. Bien qu'il puisse exister des points concrets de convergence et des identités de vues à un moment donné, les conditionnements idéologiques, culturels et même psychologiques des militaires, aussi bien que leurs idées sur le rôle que doit jouer le M.F.A. dans la vie politique portugaise, leur interdisent une quelconque liaison avec tel ou tel parti.

La deuxième instance importante du M.F.A. est l'assemblée générale. Officiellement, ses attributions sont « consultatives » *mais, dans la pratique, l'influence de ses prises de position est considérée comme décisive et elle semble être toujours prise en compte par le conseil supérieur.*

L'assemblée générale est formée par environ deux cents délégués. Le système de désignation de ces délégués est assez complexe. Une partie d'entre eux est élue dans les assemblées de région militaire, une autre est nommée par le C.S.M.F.A., et d'autres en font partie pour des raisons hiérarchiques. Ainsi, dans le cas des cent quatorze délégués de l'armée de terre par exemple, quarante-cinq ont été élus, trente et un nommés et trente-huit choisis en fonction de leur position dans la hiérarchie militaire.

C'est de l'assemblée générale que semblent se manifester le plus intensément les différentes tendances politiques qui existent au sein du M.F.A. Un secteur assez important, qui atteindrait 40 % des délégués, serait nettement sensible à des positions anticapitalistes. A ce niveau, il n'existe pas non plus de liaisons directes avec les partis, bien que ce secteur soit perméable aux influences non seulement du P.C.P. et du M.D.P. comme aussi du M.E.S. et d'autres forces d'extrême gauche.

La majorité des délégués de l'assemblée générale appartiennent au secteur considéré comme « indécis » et leur vote semble varier selon les problèmes concrets qui leur sont soumis.

Un secteur « spinoliste », bien que déguisé, existe toujours. En certaines occasions, il arriverait à influencer une partie des « indécis ».

Les délégués de l'armée, de la marine et de l'aviation qui constituent l'assemblée générale forment séparément trois conseils d'armes. Ces conseils sont reliés à ceux des régions militaires et aux unités militaires, qui sont les « structures de base » du M.F.A.

Le pas suivant dans le processus d' « institutionnalisation » du M.F.A. serait son élargissement aux sergents, soldats et marins. Au niveau des sergents, cette mesure est déjà pratiquement acquise. Des assemblées de sergents et une commission nationale ont déjà été formées, qui devront être intégrées dans la structure du M.F.A. Quant à l'organisation des soldats et marins, le principe en est accepté mais les modalités précises sont encore en discussion. Sur ce point, la commission coordonnatrice affirme, dans son bulletin de fin janvier : « (...) *Les forces armées, soldats et marins, sergents et officiers, doivent s'intégrer de plus en plus dans le M.F.A. C'est l'unique moyen de faire des forces armées le « peuple en armes » et plus jamais un instrument au service des classes sociales dominantes.* »

Naturellement, ces conceptions ne sont pas partagées par l'ensemble du corps des officiers. La droite « spinoliste » y conserve encore des positions, aussi bien qu'au sein des forces militarisées (garde nationale et police de sécurité publique), où les « spinolistes » et même les anciens fascistes détiennent toujours certains postes.

L'action des officiers de droite demeure assez discrète et elle se manifeste plus au niveau strictement militaire, dans les casernes, qu'au sein du M.F.A., où ils sont minoritaires. Dans certaines unités, surtout à l'intérieur du pays, ces officiers essaient d'empêcher la politisation de leurs subordonnés au nom du « *professionnalisme* » et du respect de la hiérarchie militaire, faisant même des difficultés pour la diffusion du bulletin du M.F.A.

Mais la droite militaire, comme d'ailleurs la droite civile, demeure extrêmement prudente. Elle semble vouloir éviter la répétition des erreurs commises par le général Spinola et ses amis. Tout en proclamant sa fidélité au M.F.A., elle paraît s'organiser discrètement en attendant des conditions plus favorables, qu'elle espère sans doute retrouver au lendemain des élections.

Si le « *retour dans les casernes* » souhaité par la droite semble incompatible avec la « *participation du M.F.A. à la construction de l'avenir du pays* » tel qu'il est conçu par les secteurs les plus progressistes du Mouvement, l'autre voie n'est pas encore clarifiée. Certes, les modalités de contrôle du M.F.A. sur la future Assemblée constituante seront sans doute précisées, et il est probable qu'un compromis interviendra entre les partis de l'actuelle coalition gouvernementale au sujet de certaines réformes souhaitées par le M.F.A. Mais ce type de mesures ne sauraient empêcher un effacement graduel du M.F.A. au profit des nouvelles institutions parlementaires, qui devront être bâties toujours dans le cadre d'un régime capitaliste (en crise) et qui seront probablement le terrain privilégié d'intervention d'une bourgeoisie disposée à reprendre le contrôle complet de l'Etat.

Le M.F.A. ne semble pas disposé pour l'instant à opposer à ce processus une voie révolutionnaire. Même si certains de ses cadres ont déjà affirmé qu'ils étaient disposés à faire « *un autre 25 avril* », il est difficile d'imaginer qu'une telle décision soit prise à froid. Elle impliquerait, en effet, une division des forces armées, voire du Mouvement lui-même, et un affrontement non seulement avec la droite mais aussi avec le P.P.D. et le P.S. Cela n'empêcherait pas qu'elle soit prise « à chaud », comme l'ont été précédemment les options de juillet et du 28 septembre. Devant l'aggravation de la crise économique et une éventuelle radicalisation des luttes populaires, la marge politique permettant des formules d'équilibre tendrait à se rétrécir. Les options « à chaud » seraient alors à l'ordre du jour...

MARCELO DIAZ.

LA DIFFICILE CONFRONTATION ENTRE

Les infortunes du

LE « nouveau dialogue » proposé par M. Henry Kissinger à l'Amérique latine et aux Caraïbes lors de la conférence des ministres des affaires étrangères réunie à Tlatelolco en février 1974 bat de l'aile. L'Argentine, puissance invitante, vient, en effet, de « décommander » la rencontre qui devait avoir lieu au mois de mars à Buenos-Aires entre le secrétaire d'Etat américain et ses homologues des pays situés au sud du rio Grande. Quant au voyage que M. Kissinger envisage de faire à travers l'Amérique du Sud, il évoque de plus en plus le serpent de mer. Prévue d'abord pour la fin de 1974, donnée comme assurée pour mi-février de cette année par Santiago et Buenos-Aires, cette tournée est désormais repoussée à avril.

L'actuelle phase de froideur entre les Etats-Unis et l'Amérique latine n'est certes pas la première du genre. Elle est pourtant originale. Jusqu'alors, en effet, c'était Washington qui décidait, au mieux de ses intérêts, de souffler le chaud ou le froid vers le sud du continent. Cette fois, l'initiative est venue de ses partenaires. L'Amérique latine et les Caraïbes ont vivement réagi, contrairement à l'accoutumée, à une décision américaine qui lésait virtuellement les intérêts de certains de ses membres : le Trade Act, ou loi sur le commerce extérieur, signé le 5 janvier dernier par le président Gerald Ford.

Dès le lendemain de la signature, le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, envoyait à son homologue équatorien un télégramme l'alertant contre cette manifestation d'« oppression économique » et de « pression politique ». L'un et l'autre pays, membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), étaient, il est vrai, directement menacés par la disposition de cette loi déniant le bénéfice des préférences tarifaires accordées par Washington aux pays en voie de développement à ceux d'entre eux qui adhèrent à un « cartel restrictif ».

Une réaction en chaîne s'ensuivit : le Pérou, la Colombie, le Mexique, puis le Brésil, et même des pays aussi peu suspects, aujourd'hui, de vouloir peiner Washington que le Chili, l'Uruguay ou l'Argentine ont emboîté le pas. Le 23 janvier, le Trade Act était condamné par l'unanimité des vingt pays latino-américains représentés à la réunion du conseil permanent de l'O.E.A. dans la capitale des Etats-Unis. Le 27, la conférence de Buenos-Aires était « décommandée ». Et, le 15 février, le Venezuela et la Colombie proposaient la création d'un Système économique latino-américain (SELA) incluant Cuba, mais non les Etats-Unis.

ON est, certes, encore loin de la révolte contre l'Oncle Sam. Mais quelque chose vient de se manifester au sud du rio Grande, dont les résonances peuvent aller en s'amplifiant. Les germes de cet orage, à vrai dire, existaient depuis la pitoyable conférence de Quito, en novembre dernier. Convoquée pour décider la levée des sanctions votées en 1964 par l'O.E.A. contre Cuba, cette réunion s'était terminée par un échec. Bien qu'une écrasante majorité des pays qui, à des titres divers, étaient venus à Quito eussent manifesté leur souhait de voir levé l'embargo, la décision n'était pas acquise. Plus que les manœuvres en coulisses des Etats-Unis, l'extraordinaire rigidité du système interaméricain avait conduit la majorité des Etats du continent à être ainsi bafoués. Et l'inventeur du « nouveau dialogue », M. Henry Kissinger, n'avait pas daigné venir dans la capitale équatorienne !

Plus qu'une manifestation passagère de mauvaise humeur de la part des Latinos, l'annulation de la conférence de Buenos-Aires est l'indice d'un certain délabrement du système interaméricain. Les attaques les plus véhémentes contre l'O.E.A. sont venues — qui s'en étonnerait ? — de Cuba. La Havane a toujours déclaré qu'elle ne réintégrerait jamais l'Organisation, ce « ministère des colonies américain ». Mais l'actuel système est mis en question... à Washington même. L'O.E.A. a, certes, longtemps été l'instrument de la domination des Etats-Unis sur le sud du continent. Mais elle a aussi été un forum où les Latino-Américains ont appris à se connaître, dans leurs différences, certes, mais aussi dans leur unité : celle que leur assure, pour l'essentiel, leur commune exploitation par leur puissant voisin du nord. Aussi, lorsque M. Kissinger avait dénoncé la « lourdeur » de l'Organisation, contraire à la « fluidité » nécessaire aux relations entre pays, il exprimait surtout le dépit de quiconque est en passe d'être trahi par sa créature. Les Etats-Unis ne pouvant plus automatiquement faire la loi au sein de l'O.E.A., ils avaient songé à mettre sur pied un nouveau système de relations interaméricaines. C'est bien cela qui s'était appelé le « nouveau dialogue »... Il s'agissait, pour M. Kissinger, de prendre les mêmes et de recommencer, sans risque, cette fois, d'être officiellement mis en minorité.

Une réunion, hors du cadre de l'O.E.A., des ministres des affaires étrangères latino-américains, à Buenos-Aires par exemple, aurait pu être un moyen élégant de réintégrer Cuba dans le concert interaméricain. Mais la conférence de Quito avait figé les positions : le Chili et le Paraguay avaient fait savoir qu'ils ne se rendraient pas dans la capitale argentine si M. Raul Roa, représentant de La Havane, s'y trouvait. M. Kissinger, lui, n'avait pas le moindre lapin à tirer de son chapeau pour intéresser les Latino-Américains. La réunion de Buenos-Aires avait, décidément, perdu toute raison d'être.

L'échec de Buenos-Aire est celui du « nouveau dialogue », désormais tourné en dérision dans maints pays du sud du rio Grande. Le président péruvien ne vient-il pas expressément de proposer aux Latino-Américains d'engager le « nouveau dialogue » entre eux, sans Washington !

LES Etats-Unis, qui n'ont jamais fait preuve de beaucoup d'imagination dans leurs relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes, n'ont plus guère de solution de rechange. Ni la conjoncture économique ni l'état des esprits de part et d'autre du rio Grande ne leur permettent d'envisager la mise sur pied d'un nouveau « grand dessein » à la Kennedy, à destination du Sud. Washington peut-il, en Amérique

L'émeute a mis à l'épreuve le réformisme des militaires péruviens

Réprimée par l'intervention de plusieurs unités d'élite de l'armée, la grève des policiers de Lima a été l'occasion, le 5 février, de graves troubles au cours desquels les émeutiers ont incendié le club militaire et le siège du SINAMOS, service de mobilisation sociale. Mais quelques événements antérieurs doivent être gardés en mémoire. Le 18 novembre, le gouvernement péruvien décidait d'expulser les volontaires du Peace Corps. Le 2 décembre, le général Edgardo Mercado Jarrin, premier ministre, ministre de la défense et commandant en chef de l'armée, échappait de justesse à un attentat. Le 14 décembre, le gouvernement nationalisait les services internationaux de téléscripteurs et des agences télégraphiques privées, dont une filiale d'I.T.T. Le 30 décembre, vingt-cinq mille mineurs du cuivre, du plomb et de l'étain se mettaient en grève. Le 2 janvier, échec d'un attentat contre l'amiral Guillermo Faura Gaig, troisième ministre de la marine en moins d'un an. Enfin, le 29 janvier, le général Velasco, président de la République, invitait les Etats latino-américains à engager entre eux le « nouveau dialogue » *dont avait parlé M. Henry Kissinger et à limiter la concertation avec les Etats-Unis Quelques jours après l'émeute, il devait en rejeter la responsabilité sur les Etats-Unis.*

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

APRES la flambée de violence qui a secoué la capitale péruvienne au début de février, le calme est revenu à Lima et le gouvernement militaire a rapidement repris la situation en main. En dépêchant immédiatement des unités de l'armée pour briser la grève des policiers et rétablir l'ordre dans la rue, les autorités sont donc parvenues à étouffer dans l'œuf cette tentative de subversion. Il n'empêche que ces émeutes constituent l'épreuve la plus sérieuse que le régime du général Velasco Alvarado aura eu à affronter depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1968.

A leur manière, les troubles de février sont venus confirmer la sensible radicalisation de la situation observée ces derniers temps au Pérou. Si, au début, les militaires n'avaient pas rencontré de difficultés majeures dans l'application de leur programme de réformes, les résistances de l'oligarchie traditionnelle et des milieux d'affaires liés aux intérêts étrangers n'ont cessé de s'accentuer à mesure que la politique gouvernementale déployait ses effets.

En 1974, le rythme des réformes s'est encore accéléré : nationalisation de la Cerro de Pasco, la plus grande compagnie minière américaine du pays ; introduction d'un début d'autogestion ouvrière par la loi dite de propriété sociale ; « socialisation » des principaux quotidiens de Lima en vertu d'une nouvelle loi sur la presse (1). Mais ce durcissement du régime n'a pas tardé à entraîner une montée des tensions, allant jusqu'à susciter des réserves au sein même du gouvernement. Un exemple en a été fourni en mai 1974 par la démission du ministre de la marine, le contre-amiral Luis Vargas Caballero. Une certaine effervescence est ensuite devenue perceptible à Lima, comme en ont témoigné plusieurs attentats contre des personnalités officielles, notamment le général Mercado Jarrin, alors premier ministre.

Si, dans leur tentative de bouleverser les structures traditionnelles du pays, les militaires se sont heurtés à la sourde hostilité des anciennes classes dirigeantes, ils n'ont pas obtenu pour autant une véritable adhésion populaire. Malgré l'ampleur des transformations en cours, c'est encore la passivité qui l'emporte le plus souvent chez le paysan de la sierra et l'homme de la rue. Outre une méfiance quasi instinctive envers les militaires, les masses populaires hésitent à s'engager dans une révolution venant de haut en bas — en quelque sorte octroyée. Impatientes de voir s'améliorer leur sort, elles attendent des résultats concrets et immédiats, alors que les réformes entreprises ne peuvent porter leurs fruits qu'à plus ou moins longue échéance.

Un malaise diffus

AINSI, la réforme agraire lancée en 1969 est en train de bouleverser les anciennes structures de la terre et la plupart des grands domaines ont maintenant été affectés. Mais les nouveaux organismes mis en place sont encore loin d'être rodés : coopératives et sociétés agricoles d'intérêt social ne parviennent pas toujours à maintenir un rythme satisfaisant de production. Dans les campagnes, l'indécision demeure grande et, dans diverses régions, l'opposition à la réforme est assez sérieuse pour inciter les autorités à agir prudemment. Les anciens patrons n'ont pas hésité à vendre le bétail, voire les machines, pour en tirer le meilleur profit avant de devoir remettre leurs biens. Aux ultimes manœuvres des propriétaires fonciers, il faut ajouter un sérieux manque de cadres et de techniciens qualifiés pour appliquer la réforme et gérer les nouvelles entreprises.

Les responsables péruviens reconnaissent d'ailleurs que la baisse de la production dans certains secteurs agricoles peut constituer un handicap pour l'approvisionnement normal de la population. En raison de difficultés de transport, d'actes de sabotage, d'une tendance à la spéculation et à la contrebande, certaines denrées alimentaires commencent parfois à faire défaut. Cependant, malgré ses insuffisances, la redistribution des terres représente incontestablement un important pas en avant pour changer les structures anachroniques du Pérou. Pour remédier aux carences économiques actuelles, les autorités fondent de grands espoirs sur la mise en exploitation de nouvelles mines et de gisements pétroliers découverts en Amazonie.

« *Ni capitalisme, ni communisme* » — les militaires péruviens s'efforcent, depuis six ans et demi, de tracer une voie originale pour sortir leur pays du sous-développement. Mais, devant l'ampleur de la tâche à accomplir, leurs bonnes intentions ne sauraient suffire à surmonter les obstacles qui s'accumulent sur leur chemin. A cet égard, les derniers événements ont fait éclater au grand jour les ambiguïtés, sinon les contradictions, de l'expérience péruvienne. Comme on l'a vu, les adversaires du général Velasco Alvarado se sont empressé d'exploiter le malaise diffus qui règne à Lima en se servant habilement du potentiel explosif que représente la masse miséreuse des habitants des bidonvilles qui ceinturent la capitale.

Toute la lumière n'a sans doute pas encore été faite sur l'orchestration des émeutes du 5 février, qui se sont officiellement soldées par quatre-vingt-six morts et quelque 40 millions de dollars de dégâts matériels. Parmi les manifestants, on a toutefois pu noter la présence d'éléments visiblement manipulés. Dans son discours du 17 février, le président de la République, le général Velasco Alvarado, a notamment mis en cause le traditionnel adversaire des militaires, l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), et certains groupes d'intérêts étrangers. « *Il s'est agi d'un plan subversif,* a-t-il affirmé, *destiné à renverser le gouvernement des forces armées. Par la création du chaos, on cherchait à étendre la subversion. Des éléments obéissant à la direction d'un parti déjà caduc et des éléments de la soi-disant « extrême gauche » figurent parmi les exécutants de ce sinistre plan qui a engendré pillage et incendies. Mais, derrière les émeutiers, on retrouve, sans nul doute, la main des anciens groupes privilégiés et des forces, nationales et étrangères, que notre révolution a éloignées du contrôle du Pérou. Et, très probablement, on y retrouve l'inspiration et l'argent d'un organisme d'espionnage international bien connu.* »

Après la chute de l'Unité populaire au Chili et les révélations récemment faites sur les activités de la C.I.A. en Amérique latine, serait-on en train d'assister à une nouvelle tentative de « déstabilisation » de l'un des derniers gouvernements du sous-continent à tenter de se soustraire quelque peu à la tutelle des Etats-Unis ? En tout cas, s'il entend préserver ses acquis, le régime du général Velasco Alvarado devra tirer, sans plus attendre, les enseignements de l'avertissement qui lui a été donné. Aujourd'hui, plus que jamais, l'organisation des masses apparaît comme une nécessité pour sauvegarder l'originalité de la révolution péruvienne. S'il en était encore besoin, les derniers troubles ont clairement mis en évidence le vide politique qui existe dans le pays. Si les émeutiers n'ont pas été suivis par la population, aucun secteur civil ne s'est non plus spontanément manifesté en faveur du gouvernement.

Clarification idéologique

CETTE passivité des masses est venue confirmer les faiblesses du SINAMOS, lourd organisme bureaucratique mis en place précisément pour organiser le soutien populaire. Apparemment conscient de ces défaillances, le gouvernement vient de constituer une commission composée de huit généraux parmi les plus en vue du régime pour tenter de canaliser la participation populaire en un mouvement politique. Au lendemain des récents troubles déjà, la plupart des organisations de base du pays s'étaient regroupées dans un comité de coordination, « *pour défendre en permanence la révolution conduite par les forces armées* ».

Le moment semble venu pour le régime du général Velasco Alvarado de préciser ses options fondamentales, sinon de procéder à une clarification idéologique. D'ailleurs, le débat sur la finalité de l'actuelle « révolution » se poursuit quotidiennement au sein même du régime, et les tiraillements entre modérés et radicaux transparaissent régulièrement dans la presse.

Les derniers événements sont aussi intervenus à un moment où le pays venait de changer de premier ministre et où se pose déjà en filigrane le problème de la succession du général Velasco Alvarado. En principe simple formalité, le remplacement du général Mercado Jarrin par le général Morales Bermudez à la tête du gouvernement a donné lieu à certaines spéculations sur l'influence personnelle que le nouveau premier ministre pourrait exercer sur la politique gouvernementale. Dans les milieux conservateurs, par exemple, on espère que cet ancien ministre de l'économie saura jouer un rôle quelque peu modérateur. A gauche, au contraire, on estime que, pas moins que son prédécesseur, il se situera dans la ligne tracée par les forces armées. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le gouvernement demeure sous le contrôle du président de la République, dont le nouveau premier ministre a toujours été un fidèle lieutenant.

(1) Voir le reportage de Maurice Najman, *le Monde diplomatique*, février 1975.

La junte chilienne sous pression

(Suite de la première page.)

Ce réseau policier tentaculaire et l'élimination de la gauche permettent à la junte d'empêcher tout début d'agitation. La destruction physique des « *éléments subversifs* » et le contrôle organisationnel totalitaire de la société n'impliquent donc pas la nécessité de recourir à la terreur massive ou à la *torture généralisée : les militants qui* ont survécu doivent opérer dans un contexte d'intimidation générale et d'assassinats sélectifs.

Outre le contrôle politique total exercé par la junte, l'orientation du parti communiste chilien — favorable à une alliance avec le parti chrétien-démocrate et fondamentalement opposé à la lutte armée — facilite une telle « *libéralisation* ». Sa démarche de « *démocratisation graduelle* » entre directement dans le jeu de la junte qui peut lui faire confiance pour mettre toute l'énergie de ses militants à contenir la classe ouvrière dans des limites acceptables pour ses alliés politiques potentiels. Dans la mesure où la « *libéralisation* » est une réponse à l'isolement international de junte et un moyen de faciliter l'assistance étrangère, l'incorporation dans le régime des chrétiens-démocrates ne pourrait être interprétée comme une concession à la pression des masses populaires chiliennes (comme le feraient valoir les *communistes*), *non* plus qu'elle ne pourrait conduire à une dislocation majeure des plans de développement global mis au point par les conseillers économiques de la junte attachés à la « libre entreprise ». La passivité de la gauche dans le pays permet en fait à la junte de se donner des apparences « libérales » et peut-être de favoriser ainsi un financement international qui, à son tour, pourrait contribuer à la consolidation à long terme du système social.

Néanmoins, au stade actuel, la faiblesse économique de la junte rend cette hypothèse très douteuse, voire utopique. Ses échecs économiques et politiques doivent être jugés en fonction de ses propres objectifs. Sa stratégie d'ensemble consistait à stabiliser l'économie par des mesures d' « austérité » pour les masses et d'encouragement pour les investisseurs afin d'attirer le capital national et étranger en même temps qu'il serait procédé à une nouvelle transfusion de prêts bancaires.

Or, en 1974, le taux d'inflation avoisinait 400 % ; en augmentation vers la fin de l'année, il était accompagné de dévaluations substantielles au cours du dernier trimestre. La chute du cours du cuivre et la stagnation industrielle complétaient la détérioration de la situation économique. Les investisseurs privés chiliens et étrangers, rebutés par cette dégradation économique et par l'isolement politique du régime, n'ont guère répondu aux ouvertures de Santiago. L'inflation a entraîné la spéculation, multiplié la corruption et sapé à ce point les calculs économiques que les banquiers internationaux hésitent à se plonger dans l'aventure chilienne en une période de rareté des capitaux et de forts taux d'intérêt.

La détérioration économique intérieure a affaibli la capacité des militaires chiliens à assurer leurs alliances avec les régimes idéologiquement proches. Les chefs de la junte espéraient beaucoup d'une « alliance » avec les Etats-Unis et avec le Brésil pour policer les pays andins et, en collaboration avec le camp occidental, pour faire échec au communisme en Amérique latine et dans le monde. Cette vision mégalomane, d'où la junte tirait son assurance, se défait lentement mais sûrement : pour assurer son expansion, le Brésil se tourne vers le Proche-Orient et, on l'a vu, les secteurs influents du Congrès américain sont loin de partager la vision qu'a la junte de la région et du rôle qu'elle peut y jouer.

En désespoir de cause, les généraux chiliens essaient d'attirer l'attention sur eux en proférant des menaces contre le gouvernement nationaliste péruvien. Vers la fin de l'année dernière, la politique extérieure de la junte connaissait de graves déboires : Mexico rompait ses relations avec Santiago ; le Pérou et le Venezuela signaient des professions de foi nationalistes (déclaration d'Ayacucho) en présence de représentants cubains.

La position internationale de la junte devient de moins en moins tenable ; la scène est prête pour passer d'un Etat policier militaire à un Etat policier militaro-civil revu et corrigé. La présence d'un groupe important de politiciens chrétiens-démocrates et de leurs conseillers techniques dans et autour de la junte faciliterait cette transition. Des individus tels que Frei sont « acceptables » pour les groupes industriels, financiers et universitaires aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique latine. Ils pourraient servir de paravent à M. Kissinger dans ses tentatives en vue de réhabiliter la position internationale chancelante de son Etat-client.

La « transition ordonnée » qu'envisage Washington suppose des mesures telles que la libération graduelle de quelques prisonniers (qui seront exilés ou placés dans des conditions telles que toute activité politique leur sera

WASHINGTON ET L'AMÉRIQUE LATINE

latine, vouloir autre chose que ce que veulent ses géants multinationaux ? La question est désormais crûment posée. « Les Etats-Unis considèrent que les nations ont le droit d'épouser la cause de ceux qui investissent si elles pensent que ceux-ci ont été injustement traités. » **Ces propos de M. Kissinger à Tlatelolco résument clairement ce contre quoi les Latino-Américains regimbent aujourd'hui.**

Ils ont, quant à eux, forcément plus d'idées que les Etats-Unis sur l'avenir des relations interaméricaines : c'est là leur préoccupation quotidienne ! Or il semble que, paradoxalement, leur intérêt pour l'O.E.A. grandisse en proportion de la méfiance croissante de Washington envers cette organisation. Mais ils pensent à une O.E.A. rénovée. Pour le président vénézuélien, par exemple, une Organisation des

"nouveau dialogue"

Etats américains « restructurée » ***est l'*** « indispensable et irremplaçable instrument des relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine et les Caraïbes ». ***M. Carlos Andres Perez songe à un face-à-face de deux blocs égaux : les Etats-Unis — ou plutôt l'Amérique du Nord anglophone — et l'Amérique latine et les Caraïbes parlant*** « d'une seule voix ». ***Le cadre où les pays situés au sud du rio Grande accorderaient leurs violons pourrait être ce SELA proposé par le Venezuela et la Colombie, et pour lequel le Mexique et Panama ont déjà montré de l'intérêt.***

N'est-ce là qu'un nouvel avatar du vieux rêve « continentaliste » ***de Simon Bolivar ? Le Brésil et l'Equateur ont déjà exprimé des réserves à son sujet. Un facteur de réussite pourrait être le pragmatisme, inaccoutumé sous ces latitudes, avec lequel le président vénézuélien aborde cette phase nouvelle des relations interaméricaines. M. Perez a invité tous les chefs d'Etat ou de gouvernement latino-américains — y compris M. Fidel Castro — à se rencontrer à Caracas l'été prochain. Mais, a-t-il prévenu, l'objectif n'est pas de parvenir à une énième déclaration d'indépendance. Il faudra se mettre d'accord*** « sur un, deux ou trois points concrets ». ***Et par exemple : peut-on remplacer certaines compagnies multinationales étrangères par des sociétés purement latino-américaines ?***

Plusieurs « mini-sommets » devraient préparer la rencontre de Caracas. L'un a déjà réuni, chez lui, le président du Venezuela et ses homologues des six pays d'Amérique centrale. Une rencontre devrait avoir lieu, bientôt, à Panama, entre le général Omar Torrijos, le président Perez et les chefs d'Etat colombien et costaricain. Une autre devrait rassembler, au printemps, les responsables du Venezuela, de la Guyane et de sept pays caraïbes, dont Cuba.

A chaque fois, des problèmes très concrets sont à l'ordre du jour. La première réunion a vu le président Perez offrir à ses petits voisins d'Amérique centrale l'affectation d'une partie de ses pétrodollars à un fonds de soutien des cours du café. A Panama, il sera question de la récupération de la zone du canal. Avec les pays des Caraïbes, on parlera notamment de l'organisation du marché de la bauxite.

AJOUTONS que le Venezuela — à qui ses ventes de pétrole ont procuré en 1974 plus de 10 milliards de dollars — a récemment créé un fonds spécial destiné à permettre le recyclage de ses pétrodollars dans le tiers-monde (et d'abord en Amérique latine) et non plus dans les pays développés. On comprend que le président Perez ait été cité avec éloge par M. Fidel Castro et, tout récemment, invité à Pékin par M. Chou En-lai. A l'heure où les Etats-Unis cherchent à isoler les pays de l'OPEP en les accusant non seulement d'acculer à la crise les nations développées, mais également d'affamer un peu plus cette partie du tiers-monde qui manque de pétrole, le Venezuela cherche à jeter les bases d'un système économique qui jouirait d'une relative autonomie par rapport à celui que dominent les Etats-Unis. Ce ne serait, après tout, qu'une contribution de plus à l'indépendance du tiers-monde de la part d'un pays qui est déjà à l'origine de la création de l'OPEP.

Pour se déployer avec prudence, sans vociférations anti-américaines, le projet vénézuélien ne manque donc ni d'audace ni d'ampleur de vues. La réussite du SELA suppose évidemment l'adhésion non seulement des six pays sud-américains du pacte andin, mais aussi celle — problématique — du Brésil, auquel l'accord signé en 1968 à Carthagène entendait créer un contrepoids.

Il serait bien naïf d'imaginer que l'émancipation de l'Amérique latine est désormais sur rail et que rien ne l'arrêtera plus. On s'effare, plutôt, de noter la croissance dans le « cône sud » d'un fascisme qui doit beaucoup aux efforts de Washington pour maintenir au pouvoir des minorités qui lui sont favorables contre des masses populaires spontanément assez hostiles aux Yankees : de 1971 à 1974, la Bolivie, l'Uruguay, le Chili, sont passés sous la botte. Bientôt l'Argentine ?

Pourtant, certains éléments pourraient favoriser, à terme, l'émancipation des pays situés au sud du rio Grande. La crise économique que connaissent les Etats-Unis est l'un de ceux-ci. En bonne théorie, l'impérialisme américain pourrait chercher à s'en sortir par la guerre. Les menaces de M. Kissinger, pourtant, n'ont jamais paru dirigées contre le Venezuela. Ce pays se garde bien, d'ailleurs, d'agiter devant Washington le chiffon rouge de l'embargo, alors même qu'il restreint sensiblement sa production.

La prise de conscience de l'unité du sous-continent face à l'exploitation de son grand voisin du Nord pourrait faire le reste. Jusque-là, cette prise de conscience paraissait uniquement le fait des couches les plus modestes de la population, lorsque, du moins, elles avaient un rien de formation politique. Mais les bourgeoisies « nationales » de certains pays, jusque-là cantonnées dans les activités commerciales — l'import-export notamment, — ne vont-elles pas commencer à se sentir partie prenante envers les richesses fabuleuses de leur sol ? Si, après le Venezuela et l'Equateur, et demain le Mexique et le Brésil, l'Amérique latine tout entière se révèle être, comme il est probable, un gigantesque puits de pétrole, son émancipation par rapport aux Etats-Unis en sera considérablement facilitée.

JEAN-PIERRE CLERC.

Vers une révision des relations américano-cubaines

« *LES Etats-Unis procèdent à un réexamen de leur politique à l'égard de Cuba* », déclarait M. Henry Kissinger le 3 février. Après quinze ans d'une hostilité que ne peuvent justifier ni ses effets ni les principes douteux dont elle se réclame, il serait temps, en effet, de revoir la question... Depuis quelques mois, divers signes ont paru indiquer une évolution dans les relations entre Washington et La Havane. Ce n'est certes pas la première fois, mais les chances paraissent aujourd'hui meilleures.

En septembre 1974, la visite à Cuba des sénateurs Jacob Javits, républicain de New-York, et Claiborne Pell, démocrate du Rhode-Island, constituait déjà un événement impensable dix ans plus tôt. Puis, le 24 novembre, M. Earl Butz, secrétaire américain à l'agriculture, commentant la fantastique augmentation du prix du sucre sur le marché mondial, se disait favorable à une levée de l'embargo (proclamé par John Kennedy en 1962) qui interdit tout commerce avec Cuba. Il estimait qu'une telle mesure permettrait de réduire les prix sur le marché intérieur américain. Toujours est-il que la levée de l'embargo — appelé « blocus » par les Cubains — est considérée, depuis quelques années, par le gouvernement de La Havane, comme une condition préalable à l'ouverture d'un éventuel dialogue. C'est ce que rappelait M. Carlos Rafael Rodriguez lors de sa visite à Paris à la mi-janvier, et il ajoutait aussitôt : « *Nous ne sommes pas impatients ; pour nous, le plus dur est passé* (1). »

En effet, s'il a infligé de sérieuses difficultés à l'économie cubaine, notamment en allongeant démesurément ses lignes de ravitaillement, l'embargo n'a pas eu l'efficacité décisive que Kennedy en attendait. On le reconnaît volontiers à Washington : le régime de Fidel Castro a résisté à la tentative d'asphyxie, et ceci au prix de lourds sacrifices de la part des Soviétiques, avec lesquels M. Kissinger souhaite améliorer les relations. De plus, en 1966, le leader cubain estimait même que l'embargo a eu des effets bénéfiques en ce sens qu'il a poussé les Cubains à travailler « *plus dur et mieux* ». Mais, en abrogeant une mesure qui n'a pas atteint l'objectif proposé, Washington reconnaîtrait l'échec d'une politique, et c'est bien là que peut résider la principale difficulté. Mais, après tout, un semblable renversement d'attitude a suivi un même constat d'échec lorsque MM. Nixon et Kissinger ont renoué avec Pékin. C'est peut-être pourquoi, reprenant la formule de Mao dans son interview à Edgard Snow, Fidel Castro déclarait fin décembre qu'il accueillerait le secrétaire d'Etat américain s'il voulait se rendre à Cuba non pas en négociateur mais « *en touriste* »...

...Un mois plus tôt, à Quito, l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) était saisie d'une proposition tendant à lever les sanctions infligées à Cuba. Il lui manqua une seule voix pour être adoptée. Les Etats-Unis, dont on aurait pu prévoir qu'ils voteraient contre, se contentèrent de s'abstenir. Geste de conciliation ? Ou manœuvre machiavélique qui laissait à des pays latino-américains le soin de maintenir des sanctions qu'ils n'auraient jamais prises, treize ans plus tôt, sans de fortes pressions de Washington ? Là encore, on pense à la Chine et à la manière dont M. Henry Kissinger fit jouer au Japon un rôle ridicule en l'incitant à mener un combat d'arrière-garde contre l'admission de Pékin à l'ONU pendant que lui-même dialoguait avec M. Chou En-lai. Washington semble avoir perçu ce qu'une telle attitude avait d'inélégant et de périlleux : le 1er mars, M. Kissinger se disait prêt à revoir l'attitude des Etats-Unis à l'égard des sanctions qui frappent Cuba.

A la fois objectif et engagé

CES divers indices annoncent-ils un tournant dans les orageuses relations américano-cubaines ? On peut le penser. Mais un homme a eu le mérite d'arriver prudemment à cette conclusion plusieurs mois avant la première éclaircie. Il s'agit de M. Léon Mayrand, qui fut pendant six ans ambassadeur du Canada à La Havane. Au terme d'un scrupuleuse analyse de toutes les pièces du dossier, il conclut que le gouvernement d'Ottawa, qui, depuis 1971, occupe un siège d'observateur permanent à l'O.E.A., devrait entreprendre avec le Mexique, *seul pays latino-américain* n'ayant jamais rompu ses relations diplomatiques avec Castro, une action conjointe par laquelle les deux voisins des Etats Unis aideraient à liquider le contentieux américano-cubain, hérité de la période dite de « guerre froide ».

Le livre de M. Léon Mayrand (2) a l'immense avantage de projeter sur la crise de multiples éclairages aussi bien historiques que juridiques et éthiques. En outre, si l'auteur ne se départ jamais de la rigueur indispensable, son analyse échappe à la sécheresse qui marque trop d'œuvres à prétention académique. Car il domine le dossier, mais aussi il connaît personnellement les hommes engagés dans le conflit, ce qui lui permet d'ailleurs d'apporter des informations inédites. Il réussit ainsi à porter sur le problème un regard à la fois froidement objectif et chaleureux. Car son propos n'est pas seulement de décortiquer les faits et les passions, le réel et la propagande, mais, au-delà de cet indispensable travail de clarification, de peser les chances et les difficultés d'un règlement, d'en suggérer la procédure. Spectateur attentif et perspicace, il fut et se veut acteur. En professionnel de la diplomatie, il est « factuel » mais ose s'engager. Car il sait bien que, malgré une fiction sottement entretenue, l'ambassadeur d'un tiers pays n'est jamais « neutre » devant un conflit opposant deux capitales avec lesquelles son gouvernement entretient des relations normales.

Alors que beaucoup de contemporains découvrirent Cuba lorsque Batista en avait fait le lupanar des Amériques, ou lorsque les maquisards barbus renversèrent cet édifice corrompu, M. Léon Mayrand n'ignore pas que l'île avait depuis longtemps suscité la convoitise des Etats-Unis (Thomas Jefferson, John Quincy Adams, etc.). Il sait que cette histoire lointaine est vivante dans la conscience d'un peuple. Il sait aussi, histoire plus proche, ce que fut pendant cinquante-sept ans le protectorat cyniquement exercé sur Cuba et sans lequel la chronique n'aurait jamais eu à enregistrer les noms de Castro, Dorticos, Guevara et de tant d'autres dont M. Léon Mayrand a compris les profondes motivations. Il montre que le différend entre La Havane et Washigton n'a pas été ouvert par la réforme agraire et la nationalisation des raffineries de pétrole en 1959-1960, et que ses racines sont beaucoup plus anciennes. Elles plongent, en effet, dans une constante subordination du droit aux intérêts de la puissance dominante, — étonnante continuité nourrissant le scepticisme et la prudence contre lesquels viennent se briser les bonnes paroles parfois prononcées à Washington.

L'histoire de cette subordination du droit aux intérêts des Etats-Unis écrit en négatif l'histoire de la révolution et en explique les principaux élans. Lorsqu'à Punta-del-Este, en 1962, les Etats-Unis obtiennent un vote qui chasse Cuba de l'O.E.A., ils invoquent en particulier les violations des droits de l'homme dans l'île : les Cubains verront toujours dans cette hypocrisie une volonté de justifier les assassinats, tortures, vols, exactions, etc., commis par Pinochet, Geisel, Somoza, Stroessner, etc. Lorsque Washington dénonce la subversion castriste, les Cubains savent qu'elle ne fait pas le poids à côté de la subversion américaine sur le continent et ailleurs dans le monde. Lorsque les Etats-Unis parlent de droit international, les Cubains estiment avec raison que leur expulsion de l'O.E.A. viole la charte des Nations unies, que Washington s'est contredit en refusant un recours à la Cour internationale de justice de La Haye, et que les représailles exercées contre les pays qui commercent avec Cuba n'ont évidemment d'autre justification que le droit du plus fort...

Le conflit pourrait alors apparaître sans issue, et pourtant M. Léon Mayrand relate toutes les ouvertures des dirigeants cubains en direction des Etats-Unis. « *Depuis la rupture des relations diplomatiques,* écrit-il, *le gouvernement cubain avait fait une offre indirecte* (à des diplomates étrangers, immédiatement après le débarquement dans la baie des Cochons) *de négociations sans conditions préalables, pendant que le gouvernement américain, lui, avait posé la condition préalable du désengagement de l'influence communiste internationale.* » (Page 41.) L'auteur montre que La Havane persévéra dans cette voie alors que Washington resserrait son étreinte. Il précise ce que l'on savait déjà sur l'offre, faite par Fidel Castro, de renonciation mutuelle à la subversion (1964). Puis il retrace les étapes du durcissement cubain (1965-1972).

Pourtant, le 15 février 1973, les Etats-Unis et Cuba signent un accord bilatéral sur la piraterie aérienne et maritime. Cet accord a été rendu possible par l'attitude parfaitement claire de Fidel Castro devant les détournements d'avion, et il fut accueilli à Washington avec une évidente satisfaction. Est-ce un signe précurseur ? M. Léon Mayrand examine cette évolution dans son véritable contexte international : détente américano-soviétique, accord sur le Vietnam, veto des Etats-Unis au Conseil de sécurité réuni à Panama, rôle des Etats-Unis dans le putsch chilien, visite de M. Brejnev à Cuba en janvier-février 1974, accord donné par le département d'Etat aux filiales argentines de firmes américaines pour commercer avec Cuba (avril 1974), etc., etc.

Réhabiliter le droit

LE terrain étant ainsi défriché, on en revient aux deux obstacles fondamentaux : pour les Etats-Unis, depuis Kennedy, le communisme à Cuba n'est pas matière à négociation : pour Cuba, les offres de négociation sans conditions ayant été rejetées, la levée de l'embargo est, depuis, devenue une condition préalable.

Ainsi posé, le problème paraît sans solution.

Mais M. Léon Mayrand se livre à une subtile analyse des textes et des faits qui conduit à des conclusions moins pessimistes. De nombreux arguments rendent en effet possible une issue satisfaisante pour les deux parties : pourquoi maintenir un embargo qui a échoué ? Pourquoi s'opposer à un régime communiste qui ne cherche pas, autrement que par l'exemple, à exporter la révolution ? Pourquoi s'obstiner à exercer sur l'O.E.A. des pressions de plus en plus durement ressenties par les autres pays latino-américains ? En outre, M. Léon Mayrand fait œuvre éminemment utile en réhabilitant des notions de droit qui, trop souvent, ont été sacrifiées à la politique de puissance. « *Le gouvernement de La Havane*, écrit-il, *a été généralement plus soucieux* (de respecter le droit international) *que ne l'a été celui de Washington.* » (Page 110.) Ce respect du droit serait-il le privilège du plus faible ? Toujours est-il que M. Léon Mayrand avance des arguments pertinents et des suggestions pratiques, notamment sa proposition d'une médiation ou de bons offices du Canada et du Mexique, qui pourraient favoriser un dénouement progressif.

L'évolution interne de l'O.E.A. depuis quelques années, la vive réaction de l'Amérique latine au Trade Act (voir ci-dessus l'article de Jean-Pierre Clerc), les leçons que les Etats-Unis peuvent tirer de leur politique de force sur d'autres continents, les exigences de la politique dite de « *détente* », donnent à l'analyse de M. Léon Mayrand des accents particulièrement convaincants. Les remarques qu'il formule sans ménager aucun des antagonistes devraient retenir l'attention non seulement du département d'Etat mais des capitales — peut-être surtout des capitales européennes — qui ont maintenant des relations normales avec La Havane et Washington.

C. J.

(1) *Le Monde*, 16 janvier 1975.

(2) Léon Mayrand, *Vers un accord américano-cubain*. Collection « Choix », Centre québécois de relations internationales, Université Laval, Québec, 1974, 212 p., 4 dollars.

impossible), la réintroduction de personnalités politiques civiles favorables à la junte à des fonctions gouvernementales ou au sein des institutions financières internationales, la révocation de l'état d'urgence, etc. Ces changements seront soigneusement calculés afin d'éviter de compromettre les mécanismes de contrôle (police politique, militaire et civile) ainsi que la hiérarchie de classe et les privilèges des puissants, de l'élite militaire et possédante qui forme la base du gouvernement.

Le caractère paranoïaque des politiciens de la junte ne leur permet pas de considérer sans *effroi* cette transition. Ils craignent que la *« libéralisation »* ne fasse apparaître des clivages aujourd'hui encore latents au sein des forces armées. On sait que certains responsables militaires, restés fidèles au général Prats, l'ancien commandant en chef assassiné, demeurent très critiques à l'égard de la junte. En outre, la junte, si elle veut obtenir la collaboration des chrétiens-démocrates qui l'ont soutenue, redoute une concurrence qui pourrait lui être fatale et ne parvient pas à écarter d'emblée une telle possibilité. Mais, plus encore, les militaires redoutent, au moindre signe de relâchement de la terreur, une explosion de la population urbaine paupérisée, aujourd'hui écrasée mais jadis extrêmement mobilisée. La situation économique et sociale du peuple est telle qu'on ne peut éliminer entièrement la possibilité d'un soulèvement spontané à partir d'un changement minime de la situation politique. En l'occurrence, la junte devra soit s'appuyer sur ses alliés chrétiens-démocrates pour que les dirigeants communistes ne transgressent pas leur ligne théorique de *« normalisation »* graduelle et leurs espoirs d' *« ouverture démocratique »*, soit en revenir aux pratiques de la terreur de masse. Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne peut satisfaire la junte, mais sa liberté de choix s'est considérablement amenuisée : l'inaction pourrait bien être une invitation à une rapide détérioration.

JAMES F. PETRAS.

L'« arme alimentaire » contre l'« arme du pétrole » :

Par crainte d'être « étranglés », les États-Unis peuvent-ils affamer les pays arabes ?

LA hausse du prix du pétrole a révélé la « dépendance » du monde capitaliste industrialisé à l'égard des pays producteurs de pétrole, ceux-ci étant à leur tour « dépendants » des pays consommateurs qui *leur achètent leur production*. Si cette interdépendance se situe dans le cadre de la sauvegarde du système capitaliste, elle ne va pas sans heurts ni conflits.

M. Henry Kissinger a évoqué la possibilité d'un « *étranglement* » des économies capitalistes. Son président, M. Gerald Ford, n'avait pas attendu *les déclarations du secrétaire d'Etat* pour menacer les pays producteurs d'un autre « *étranglement* » : malgré l'embargo et la hausse du prix du pétrole, « *les Etats-Unis n'ont jamais utilisé les produits alimentaires comme arme politique* », déclarait-il à la tribune des Nations unies en novembre 1974.

« *De nombreux pays en voie de développement*, précisait-il, *ont besoin du surplus alimentaire d'un petit nombre de pays développés, et de nombreux pays industrialisés ont besoin de la production pétrolière d'un petit nombre de pays en voie de développement.* » Dans la perspective d'une prochaine conférence tripartite sur l'énergie, on peut se demander ce qui se produirait si la menace agitée par le président Ford se traduisait en actes, notamment à l'égard des pays arabes.

Des pays désertiques comme le Koweït, les Emirats arabes unis, Qatar, Oman et même l'Arabie Saoudite se trouvent dans une situation de déficit alimentaire dangereuse pour leur autonomie. Ils ne sont pas les seuls : une position privilégiée sur le front alimentaire. Mais les pays arabes producteurs de pétrole dépendent-ils vraiment d'eux ?

Si le pétrole est une richesse éphémère, les besoins alimentaires, eux, *sont éternels. Les pays arabes pro*ducteurs de pétrole ont une nombreuse population à nourrir (le tiers des Arabes) dont les besoins s'accroissent au rythme de la démographie et du niveau de vie. Une légende veut que seuls l'Irak et l'Algérie soient très peuplés. En réalité l'Arabie Saoudite est relativement très peuplée. Sans les pétrodollars, le Koweït connaîtrait une situation alimentaire explosive.

Si, dans les émirats du golfe, la terre cultivable est quasiment introuvable, elle n'est pas plus abondante en Arabie : 765 000 hectares pour une population rurale de 4 680 000 habitants, soit 0,16 hectare par tête contre 2,8 en Libye. L'Arabie est d'ailleurs l'un des pays les plus dépendants du point de vue alimentaire : c'est, comme le montre le tableau numéro 1, le plus grand importateur de produits alimentaires.

Ces importations proviennent aussi bien des pays de la région (Liban, Syrie, Egypte pour les fruits et légumes) que des pays développés, en *particulier les Etats-Unis (pour les* grains, farine, sucre, lait). D'un autre côté, l'Algérie n'est plus, depuis longtemps, l'exportateur traditionnel de céréales et moutons ; l'Irak n'exporte plus l'orge que par petites quantités ; la Libye, qui vendait jadis des animaux vivants, préfère maintenant les garder pour sa consommation locale.

Le *problème* n'est pas propre aux Etats arabes. L'Iran, par exemple, a importé en 1974 près de 25 millions de quintaux *de blé, 2 millions de têtes de* bétail et 4 millions de quintaux de sucre. On prévoit qu'il importera encore des produits alimentaires pendant au moins vingt ans.

Les Etats pétroliers arabes ont-ils les moyens de devenir autonomes sur le plan alimentaire ? Il est difficile de répondre catégoriquement à cette question. On ne peut qu'émettre des pronostics basés sur les données actuelles. Or l'une des données essentielles, le taux d'accroissement de la population, peut varier au cours des vingt prochaines années et modifier la situation.

Par AHMED HENNI *

Pour prendre un exemple, la production de céréales est, actuellement, de 160 kilos par tête en Algérie, 110 en Libye, 380 en Irak et 35 en Arabie Saoudite. Les besoins non couverts par la production intérieure sont donc très importants. Si l'on estime à 250 kilogrammes par tête et par an la consommation de céréales, l'Algérie devrait importer 9 millions de quintaux, la Libye 2 millions et demi et l'Arabie 13 millions.

*Ceci est une estimation très mo*deste. Qu'en sera-t-il dans vingt-cinq ans, quand les besoins seront doubles ou triples ? Le déficit alimentaire de ces Etats pétroliers ne se limite pas aux grains. La production de protéines y reste très insuffisante et on peut dire qu'avec l'urbanisation accélérée et l'élévation du niveau de vie la *demande* en viande et *produits* laitiers croîtra plus vite que la population.

Quoique les efforts de l'Algérie soient considérables pour remédier à cette situation, leur effet reste modeste en regard de l'accroissement de la population. Depuis cinq ans environ, l'introduction de variétés à haut rendement agricole (V.H.R.) a sensiblement augmenté l'efficacité de tels efforts. Mais les V.H.R. n'ont pas donné les résultats prodigieux qu'on attendait d'elles. La production agricole reste donc insuffisamment développée : 70 dollars par habitant en *Algérie, contre* 125 *pour* l'Irak mais seulement 50 pour l'Arabie.

En principe, les pétrodollars devraient permettre de moderniser les techniques agricoles. L'Algérie est la plus grande consommatrice d'engrais et de matériel agricole ; le développement de son industrie pétrochimique n'entraîne pas cependant une utilisation plus grande d'engrais. L'Arabie produit près de 45 000 tonnes d'engrais azotés mais n'en consomme que 1 500.

L'Irak connaît une situation agricole un peu privilégiée grâce à l'importance des terres irriguées par les eaux de l'Euphrate et du Tigre. Il lui reste cependant à développer la production de blé et surtout de sucre.

Il apparaît donc que les Etats pétroliers arabes dépendent nettement de l'extérieur pour certaines productions alimentaires essentielles : céréales, protéines, sucre. L'amplification prévisible des besoins pourrait accentuer cette dépendance pour certains d'entre eux. Il s'agit alors de savoir de qui ils peuvent dépendre...

La situation mondiale sur le front alimentaire

DAME Fortune n'a pas seulement visité les producteurs de pétrole : certains betteraviers européens ou fermiers du Middle-West américain font de très bonnes affaires. Si le prix du blé américain atteignait à peine 60 dollars la tonne il y a quatre ans, il plafonne aujourd'hui à plus de *200 dollars. Une demande mondiale* en hausse, des stocks en baisse, voilà une situation idéale pour la spéculation. Depuis 1971, les disponibilités mondiales en blé diminuent constamment, comme le montre le tableau numéro 2.

S'ils ne contribuent que pour 5 % au peuplement de la Terre, les Etats-Unis produisent entre 12 et 13 % du *blé dans le monde. Mais ils tendent à* perdre leur position privilégiée dans le domaine céréalier. La France, par exemple, connaît depuis plusieurs années une abondante production de blé (5,2 % de la production mondiale).

Les pays capitalistes développés détiennent des atouts majeurs dans un autre secteur de l'alimentation : celui des produits laitiers. Les Etats-Unis viennent de loin en tête avec 13 % de la production mondiale. La France atteint 7 %. Dans le domaine sucrier, la France et l'Europe jouissent d'une position favorisée.

Il ne semble donc pas que les Etats-Unis aient la position décisive qu'ils s'attribuent sur le front alimentaire. Certes, ils disposent d'importants surplus, mais l'Europe occidentale a une position déterminante qui peut faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. Les Etats-Unis, seuls, ne peuvent donc pas « étrangler » les pays arabes pétroliers sur le plan alimentaire, bien que leurs moyens de pression restent importants.

L'Europe pourrait couvrir les importations minimales des Arabes en blé et produits laitiers, et les 300 000 tonnes annuelles de viande dont ont besoin les Etats pétroliers arabes pourraient être fournis par l'Afrique ou l'Argentine.

Bien qu'ils soient en mesure de *créer des difficultés sur* le plan alimentaire aux pays arabes, les Etats-Unis ont brandi leur menace trop tôt. Les Etats pétroliers arabes sont maintenant incités à redoubler d'efforts et d'attention sur le plan agricole. Tant que les pétrodollars leur permettaient d'acheter des denrées alimentaires en abondance, certains ne s'inquiétaient pas outre mesure du sous-développement de leur agriculture.

Le problème est plutôt un problème d'avenir. S'ils continuent de croître au rythme actuel, les Saoudiens, par exemple, seront 60 millions en l'an 2050. Où trouveront-ils les 200 millions de quintaux de céréales dont ils auront alors besoin ? A moins que, d'ici là, les pétrodollars n'aient rendu l'Arabie Saoudite aussi fertile que la France... Perspective séduisante... mais l'hypothèse d'une fertilisation du désert reste absurde pour l'avenir proche.

Il reste toutefois des possibilités dans un cadre régional. Le Soudan est un pays dont le potentiel de production agricole est énorme, mais il manque de capitaux et de technologie. Si, grâce à un développement agricole accéléré, ce pays pouvait subvenir aux besoins des Etats pétroliers de la région, il risquerait aussi de connaître une croissance extravertie, basée sur l'exportation de produits agricoles.

Les matières premières stratégiques de l'avenir seront les céréales, la viande, le sucre... Chaque jour qui passe révèle leur importance grandissante. Les pays arabes producteurs de pétrole, défavorisés sur ce plan-là, pourraient saisir l'occasion de la négociation entre producteurs et consommateurs pour poser le problème. Il semble indispensable pour eux de rechercher, avec les pays à surplus alimentaires, un accord à long terme aussi bien sur la fourniture que sur les prix des denrées alimentaires.

L'Algérie, en défendant une telle position, révèle avec lucidité l'acuité du problème. A défaut d'un tel accord, la « *food war* » pourrait prendre des formes subtiles, se traduisant notamment par des pressions politiques destinées à tempérer l'ardeur des pays les plus combatifs sur le front des matières premières.

* Economiste au département d'économie rurale de l'université de Paris-I.

TABLEAU I

LES IMPORTATIONS DE DENREES ALIMENTAIRES PAR LES ETATS PETROLIERS ARABES

	Algérie		Libye		Irak		Arabie Saoudite		Koweït	
	1971	1972	1971	1972	1971	1972	1971	1972	1971	1972
— Bovins (milliers de têtes).	10	10	11	16	0,5	0,5	50	50	5,7	6,5
— Ovins et caprins (milliers de têtes)	20	20	979	952			1 039	1 100	254	250
— Viande (tonnes)	120	110	7 000	7 000	600	600	16 000	18 000	17 000	18 000
— Lait (milliers de tonnes).	100	102	23	24	6	6	8	10	11	12
— Céréales (milliers de tonnes)	755	960	440	360	1 054	122	603	595	228	222
dont blé, farine	712	813	243	286	955	90	324	362	111	116
riz	6	15	22	23	96	30	220	166	55	40
— Sucre (milliers de tonnes).	271	254	56	79	295	277	94	81	27	30

Source : Annuaire du commerce, F.A.O.

TABLEAU II

ETAT DES STOCKS CHEZ LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

1. BLE (millions de tonnes)	Etats-Unis		Canada		Australie	
	1971	1973	1971	1973	1971	1973
— Stocks à l'ouverture	24	23	27	16	7,2	1,4
— Production	36	42	9	14	7,9	6,5
— Exportations	20	31	11	16	9,0	4,4
— Stocks de fermeture	19	12	20	9	3,5	0,4
2. LAIT ECREME EN POUDRE (milliers de tonnes)	Etats-Unis Canada		C.E.E.		Royaume-Uni	
	1969	1972	1969	1972	1969	1972
	221	62	306	82	26	23

Source : CERES, F.A.O.

VISION APOCALYPTIQUE ET OPTIMISME VOLONTAIRE

La crise de l'énergie et l'avenir du monde

Par FREDERIC LANGER

LA réflexion sur l'avenir est un genre ouvert à tous. Mais ceux qui y réussissent le mieux sont ceux qui ne cherchent pas à parer leurs théories du prestige de la connaissance exacte — sans pour autant négliger les résultats de la science. C'est le cas de M. François Meyer, professeur à l'université de Provence. Le point de départ de la rêverie qu'il nous propose dans la Surchauffe de la croissance (1) est l'expansion démographique de l'humanité. Le taux de croissance de la population mondiale est lui-même en accroissement — contrairement *aux chiffres avancés par les prévisionnistes de* l'O.N.U. dont les estimations sont toujours en deçà des réalités. Si l'expansion démographique continue à prendre ainsi la forme d'une courbe surexponentielle, dès 2025 il n'y aura plus que... 0,2 mètre carré par habitant sur notre planète.

Ce préambule ne conduit pas toutefois le professeur Meyer à s'enrôler dans l'armée des apôtres de la limitation des naissances. La réflexion qu'il propose est d'un autre ordre. Dans l'hypothèse où une série de catastrophes naturelles ou artificielles ne vient pas résoudre le problème par l'élimination physique de l'excédent humain, que peut-il se passer ? M. François Meyer répond : de même que la technologie basée sur la production et la mobilisation d'une quantité croissante d'énergie a servi dans le passé de relais à une expansion démographique qui *sans cela aurait plafonné* comme celle des espèces animales, de même on peut imaginer un « grand relais », changeant les bases mêmes de la technologie (relais de la technologie énergétique par la cybernétique et l'informatique), de la société (relais sociologique *préparé* par la contestation actuelle et l'effritement des structures intellectuelles et sociales) et de la nature humaine, qui pourrait s'écarter *définitivement* des finalités biologiques déjà *fortement* entamées (le remplacement d'une grande partie de l'hérédité génétique par l'héritage culturel en est un exemple).

En bref, puisque le prolongement de la courbe mène à une impasse, ce sont les axes du graphique qui vont changer. Mais « s'il doit y avoir relais (...), il faut comprendre que ce relais serait d'une toute autre nature et d'une toute autre envergure que tous ceux dont l'histoire nous donne l'exemple ».

CE petit livre, bourré d'idées, tranche sur une production actuelle marquée en général par un ton apocalyptique et expiatoire et qui cherche à provoquer une véritable terreur de l'an 2000 au *profit d'idéologies diverses qui ont intérêt, précisément*, à exorciser un avenir ressenti comme menaçant. Telle est la démarche du Douzième rapport au Club de Rome (2). Habilement interrogé pendant trois ans par deux « experts » en la matière, notamment à propos de la pénurie des matières premières, et en particulier du pétrole, un ordinateur a répondu que l'augmentation unilatérale du prix d'une matière première, si elle est trop forte, annulera à l'avenir le gain des pays producteurs (sic, p. 105). L'ordinateur n'a pas « raisonné » autrement que M. Henry Kissinger.

N'étant pas « futurologue », M. Thierry de Montbrial n'a pas eu besoin de solliciter l'avenir pour proférer la même mise en garde (3). La théorie économique, selon le chef du centre d'analyse et de prévision du ministère des *affaires étrangères*, veut *en effet* que « la notion de propriété privée », pas plus que celle de « souveraineté sur les ressources naturelles », ne doive impliquer une interférence avec les prix : « La propriété ne donne droit ni à la fixation des prix ni à celle des quantités. » A bon entendeur salut ! Mais la portée de cet avertissement sévère ne risque guère de dépasser celle des arguments théoriques qui le soutiennent.

L'APPROCHE marxiste de la crise de l'énergie, dont un exemple nous est donné par un ouvrage récent de Gus Hall, secrétaire général du parti communiste américain (4), est à tout prendre plus réaliste. La défaite subie sur *le plan économique par l'impérialisme américain* au Proche-Orient n'est pas sans réjouir cet auteur, qui cerne avec minutie les péripéties de la lutte des « sept voleurs » (lire : les sept grandes sociétés pétrolières internationales) contre les pays producteurs. Si les mouvements progressistes n'ont « *pas encore* » réussi à prendre le pouvoir dans certains pays pétroliers (l'Arabie Saoudite est l'exemple cité), il ne fait pas de doute pour M. Gus Hall que les liens de ces pays avec le bloc socialiste vont se *resserrer au grand* dam du capitalisme. Malheureusement, il n'est pas sûr que les pays socialistes cherchent vraiment aujourd'hui à provoquer la crise du capitalisme et ce n'est pas — en tout cas — en prenant systématiquement le contrepied des thèses adverses qu'on arrive nécessairement à une analyse plus lumineuse de la réalité. Les mouvements politiques qui se font jour dans les pays producteurs seront-ils assez forts pour éviter une récupération de grande envergure, par les grandes sociétés internationales, des chances de véritable développement de la région ?

Au milieu de cette bataille idéologique centrée sur le pétrole et l'avenir du monde, dont témoignent les trois ouvrages *ci-dessus, le livre de* Robert Jungk, Pari sur l'homme (5), paraît *relativement inoffensif. L'analyse sur ordinateur* de l'électro-encéphalogramme des moines Zen en méditation et la reproduction à volonté de cet état par une machine qui irradie des ondes alpha, la pédagogie nouvelle, l'étude de la prise de décision chez les Esquimaux, la mise en valeur de l'imagination créatrice, et bien d'autres expériences qui se poursuivent de par le monde, sont pour cet auteur autant de présages annonçant la naissance d'un « homme nouveau » qui « seul sera capable de corriger une évolution qui tend actuellement vers la catastrophe ». Même si ces expériences sont intéressantes en elles-mêmes, l'inquiétude millénariste ne suffit pas à donner un fil conducteur satisfaisant à un ouvrage essentiellement journalistique et mal traduit de l'allemand. Au demeurant, les lecteurs français — riches d'une expérience récente à cet égard — auront moins d'enthousiasme, a priori, pour le « changement » général et indéterminé...

P. L.

(1) La surchauffe de la croissance (essai sur la dynamique de l'évolution), par F. Meyer, Fayard, Paris 1974, 140 pages, préface de Rémy Chauvin.

(2) Stratégie pour demain, deuxième rapport au Club de Rome, par M. Mesarovic et E. Pestel, Seuil, Paris 1974, 205 pages.

(3) Le désordre économique mondial, par Thierry de Montbrial, Calmann-Lévy, Paris 1974, 192 pages, 27 F.

(4) The Energy Rip-off - Cause and Cure, par Gus Hall, New-York, 1974. International Publishers, 238 pages, 1,75 dollar.

(5) Pari sur l'homme (l'Optimisme comme défi), par Robert Jungk, Robert Laffont, Paris 1974, 292 pages, 36 F.

DÉMOCRATIE TRAHIE PAR…

…les carences de la politique de santé

Un bien essentiel qui coûte très cher

Négation de l'objectif même d'une société démocratique, les inégalités entre citoyens les atteignent jusque dans un bien particulièrement précieux : la santé. Et la revendication démocratique restera frappée à la fois d'archaïsme et de stérilité aussi longtemps qu'elle insistera presque exclusivement sur la rémunération du travail. Les articles qui examinent ici divers aspects de la politique de santé publique constituent ainsi une suite logique du dossier intitulé « La démocratie trahie par l'inégalité fiscale « (le Monde diplomatique, *janvier 1975) et précèdent d'autres analyses destinées à mesurer, dans les principaux secteurs de l'activité humaine, l'écart qui sépare la réalité du rêve démocratique.*

L'ampleur du débat sur la politique de santé apparaît dans l'explosion récente d'articles et d'ouvrages qui précisément mettent en opposition les progrès de la médecine moderne et la misère humaine (1). Aux Etats-Unis, le signal d'alarme avait été tiré depuis la fin de la seconde guerre mondiale (2) : en ce domaine, comme en d'autres, l'Europe a tendance à reproduire un schéma.

Mais la sensibilisation du public, une transformation des attitudes culturelles, sont toutefois perceptibles : interrogés sur la répartition d'un budget de 20 milliards de francs, les Français, d'après un sondage de la SOFRES (3), attribuent la priorité à la santé (avec 5,4 milliards, contre 2,1 réellement attribués), fort loin devant la défense, qui figurerait en dernière position avec 0,8 milliard contre 5,7 effectivement attribués.

Tant il est vrai que la santé coûte très cher (4), comme en témoigne le financement de la Sécurité sociale. La technicité réclamée par l'acte médical n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était voilà dix ans. La santé est devenue un secteur nouveau dans le système d'investissements humains. Avec tous les moyens dont elle dispose, l'information — de l'ordinateur à la télévision — favorise cette prise de conscience, explicitant pour tous les publics « un certain malaise » dans les domaines les plus divers, comme celui de la consommation pharmaceutique (5).

Ce dossier n'a ni la prétention ni la possibilité d'être exhaustif. Nous avons dû éliminer d'importantes rubriques, comme la recherche scientifique et ses multiples incidentes, ou les spécialités (dont la psychiatrie), à l'exception de la périnatalité, responsable de la prochaine génération. Un choix a dû être fait parmi les représentants des professions de santé à qui nous donnons la parole, mais, même si la plupart des auteurs expriment des opinions critiques ou pessimistes, ce choix n'a rien d'arbitraire.

Une nouvelle politique de santé ne paraît possible que dans le cadre d'une nouvelle politique générale plus conforme aux exigences de l'idéal démocratique.

A.P. VELLAY-DALSACE.

(1) Rappelons notamment : J. Bernard, *Grandeur et tentation de la médecine*, Paris, Bûchet-Chastel, 1973 ; J. Hamburger, *la Puissance et la Fragilité, Essai sur les métamorphoses de la médecine et de l'homme*, Paris, Flammarion, 1972 ; H. Péquignot, *Maladies de civilisation et progrès de la médecine*, in *la Nef*, « Vers une anti-médecine », oct.-déc. 1972, pp. 31-43.

(2) The Evolution of Social Medicine, George Rosen, in, *Handbook of Medical Sociology* (cf. p. 50), par Howard E. Freeman, Sol Levine, Leo G. Reader, Prentice Hall, 1963.

(3) Cf. *le Nouvel Observateur*, n° 527 du 16-22 décembre 1974, pp. 52-55.

(4) Cf. l'importante bibliographie proposée par la *Revue française de sociologie*, n° spécial 1973, Guide bibliographique du *C.N.R.S.*, pp. 137-205.

(5) Notamment : Levinson (Charles) : *les Trusts du Médicament*, Paris, Le Seuil, 1974, 160 p. ; Pradal (Dr Henri) : *Guide des Médicaments les plus courants*, Le Seuil, 1974, 255 p. ; Dupuy (J.-L.) et Karsenty (S.) : *l'Invasion pharmaceutique*, Le Seuil, 1974, 260 p.

Liberté et fonction sociale du médecin-citoyen

Envisager l'homme dans son ensemble et l'homme dans la société

Par PAUL MILLIEZ *

DANS ce monde mouvant, la morale naturelle doit rester le point d'ancrage auquel nous devons nous tenir. La morale médicale occidentale, basée essentiellement sur notre tradition judéo-hellénique et romaine, sur nos dogmes catholiques ou chrétiens, est actuellement figée dans un conservatisme dépassé. Certes, nos règles restent théoriquement valables mais sont de plus en plus éburnées : aussi le respect dû à la vie, le respect dû aux malades, le secret professionnel, n'ont-ils plus exactement le caractère intangible d'il y a cinquante ans.

On peut, comme à chaque génération, ratiociner sur les malheurs des temps et affirmer qu'il est grave de voir ainsi bafouer la personne humaine et la liberté individuelle. L'optique de beaucoup de médecins change. Ils prennent la claire notion que leur rôle ne doit pas être seulement celui d'un technicien chargé de la cure des maladies individuelles. Ils sentent qu'il faut aussi assumer la fonction de médecin-citoyen englobant l'homme dans son ensemble et l'homme dans la société. Le médecin doit, cependant, rester un homme libre.

Il est déraisonnable, en tous les cas, de prétendre considérer comme test de la liberté la médecine libérale rétribuée à l'acte. Certes, l'exercice libéral de la médecine, rentable pour le médecin, est bien utile aux malades dans les pays de haut niveau économique à Sécurité sociale bien organisée comme la France. Il est, en effet, bien agréable pour les patients de se sentir un peu maîtres de leur médecin puisqu'ils l'honorent directement, et il est bien sûr que, du jour où l'organisme payeur se charge de la rétribution directe de l'acte médical, cela simplifie beaucoup la vie du médecin mais, automatiquement, le rend plus tributaire de la caisse d'assurances que de son patient.

Il ne semble pas raisonnable de défendre uniquement l'exercice libéral de la médecine. Par contre, il apparaît indispensable que les médecins continuent de se battre pour conserver une liberté pondérée de prescription et surtout qu'ils défendent le colloque singulier en refusant tous les empiétements étatiques, mais en exigeant du corps médical un sens civique et une stricte morale.

Il est trop de thérapeutiques inutiles et onéreuses, souvent télécommandées. Il y a encore des partages clandestins d'honoraires entre médecins, les malades étant orientés vers tel ou tel médecin ou laboratoire, selon des motivations qui ne sont pas que professionnelles.

La médecine socialisée a bien des inconvénients. Il n'est que de se rendre en Europe de l'Est pour en comprendre les horribles sujétions pour tous. Il est, cependant, au moins un pays de l'Europe de l'Est où, malgré la collectivisation, la médecine reste profondément humaine et est distribuée dans des conditions satisfaisantes, à cause du haut niveau moral de la population et d'un très jeune corps médical.

La conquête des libertés collectives, telle qu'elle a été réalisée dans un certain nombre de pays, s'accompagne malheureusement d'une restriction des libertés individuelles, et l'on conçoit bien l'amertume non seulement des anciennes classes dirigeantes, mais de l'ensemble du corps médical traditionnel, dans ces pays enrégimentés, devant les inconvénients indiscutables pour chaque personne des progrès remportés pour le bonheur présumé de l'ensemble des hommes.

Depuis la dernière guerre mondiale, le corps médical prend conscience que son rôle ne doit pas être seulement curateur et individualiste.

Les médecins ont acquis un certain sens de la psychologie et repris conscience du rôle de la raison et des sentiments dans le déclenchement et le développement des maladies à substratum organique. Certains vont trop loin. Un danger en résulte : accorder à cette part de la genèse pathologique une place trop importante. Le facteur psychologique n'est jamais qu'un élément secondaire dans l'éclosion et la persistance des maladies organiques. Ne fait pas une hypertension artérielle, une lithiase, un cancer, un asthme, un eczéma, qui veut. Il faut une tare organique préalable qui explique le déséquilibre somatique, à l'occasion d'un épisode psychologique.

Il serait trop facile et très tentant de réduire l'exercice médical a cette conception simpliste du déclenchement des maladies sans essayer d'en déceler et traiter la cause et les conséquences organiques.

Une troisième dimension est en train de naître dans notre exercice professionnel. Certains médecins s'aperçoivent brutalement qu'ils ont aussi un rôle social et que, par la façon dont ils calment les troubles fonctionnels de leurs malades, ils les empêchent, cas par cas, de prendre conscience des raisons sociologiques de leurs ennuis. Il est bien sûr que la femme insomniaque et lombalgique qui ne doit ses troubles qu'au fait qu'elle habite à deux heures de son lieu de travail et qu'elle conduit à la crèche, tous les matins, un enfant qu'elle doit porter dans ses bras est améliorée par les somnifères et les antalgiques qu'on lui remet et perd alors notion de l'injustice sociale dont elle est la victime. Il n'en faut pas pour autant tomber dans le travers de quelques-uns de nos confrères qui, à partir de ce moment, accordent une part prééminente à la politique et se refusent à soigner les patients autrement qu'en leur faisant prendre conscience que tous leurs maux sont à attribuer à « l'oppression capitaliste ».

Il est faux de croire et de dire que la majorité des troubles organiques constatés sont le fait de la société présente. La société n'est corrompue que du fait de la somme de nos tares congénitales individuelles. L'homme ne naît pas sain. Il est faux d'affirmer que les populations naïves et primitives ignorent les maladies dites de civilisation. Celles-ci ne sont simplement pas détectées, car elles constituent des fléaux moindres que ces épidémies et ces carences qui déciment ces malheureux, comme l'a prouvé le premier congrès panafricain de médecine.

Il ne faut pas retomber dans l'erreur des philosophes français du XVIII[e] siècle qui voulaient fermer les hôpitaux publics à partir de la mort du « tyran », à leurs yeux seule cause des maladies. Il est vrai cependant qu'à cette époque l'hospice était avant tout un lieu de renfermement des misérables et des contestataires. Il est vrai qu'actuellement les asiles de vieillards ici et d'aliénés ailleurs existent pour y cloîtrer les improductifs et les indésirables. Notre mauvaise organisation sociale réduit un certain nombre de personnes du troisième âge à vivre dans une ambiance collective et désespérante en attendant la mort.

Le combat doit donc se poursuivre pour le respect de l'homme, pour le respect de la vie, pour l'indépendance matérielle et morale du médecin, mais il est nécessaire de composer avec les réalités et il est impossible de nier indéfiniment les impératifs devant lesquels nous sommes placés du fait d'une nouvelle conception de l'existence par nombre de nos contemporains, surtout parmi les jeunes. Cela ne doit entraîner ni à l'eugénisme ni à l'euthanasie mais doit conduire à une conception différente de notre rôle de médecin, en reconnaissant la nécessité de préserver les libertés individuelles et de conquérir les libertés collectives qui font encore trop souvent défaut dans nos pays d'Occident. Nos cadets comprennent mal l'erreur de perspective de la majorité d'entre nous.

Les jeunes médecins prennent, en outre, conscience que le contact avec la maladie et la mort ne doit se borner ni à une classe sociale ni à une nation mais se porter à l'échelle de l'univers en n'oubliant pas nos frères les plus démunis du quart-monde.

Tout doit et va changer, mais l'amélioration est lente, même si l'espérance est violente.

* Professeur de clinique médicale propédeutique, médecin de l'hôpital Broussais, doyen honoraire de la faculté Broussais-Hôtel-Dieu.

Lire pages 8 à 15

Fondée sur des structures de classe et sur le rôle du profit

L'inégalité devant la santé, la maladie, la mort

Par FRANÇOIS ETNAS *

L'INEGALITE devant la maladie et la mort est une évidence. Le processus morbide n'est-il pas injuste par nature ? Mais à cette inégalité fondamentale s'ajoute une inégalité qui tient tant à la situation sociale, économique et culturelle des individus qu'à l'organisation du système de santé.

La prolétarisation liée au développement industriel du dix-neuvième siècle, en multipliant les incidences morbides, a enclenché le mécanisme de cette inégalité ajoutée qu'Engels, dans *la Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, qualifie de meurtre social. Un faisceau de déterminants sociaux lie la situation dans le système de production avec le statut à l'égard de la maladie et de la mort. En témoigne un rapport de 1842 sur l'état de santé des classes laborieuses : *« A Liverpool, la durée moyenne de vie était de trente-cinq ans pour les classes supérieures, de vingt-deux ans pour les gens d'affaires et les artisans aisés et de quinze ans pour les ouvriers, les journaliers et les domestiques. »* Ces chiffres traduisent l'effroyable mortalité infantile dans la classe ouvrière. Bien qu'allongeant l'espérance de vie et amoindrissant l'incidence de la maladie, les progrès de la médecine et de l'hygiène, exploités prioritairement par les privilégiés, ne devaient pas abolir les inégalités.

Malgré la création de la Sécurité sociale, le projet de résorption de l'inégalité devant la maladie et la mort, indissociable de la transformation du mode et des rapports de production, n'est aujourd'hui encore qu'ébauché. Et, en définitive, en dépit du développement spectaculaire des techniques médicales et de la tentative de généralisation de la protection sociale, ce type d'inégalité n'a rien perdu de son caractère tragique.

Pas de résorption des disparités

LES chiffres évoquent mal la cruauté des faits : les statistiques de mortalité ou de morbidité ne peuvent rendre compte de la souffrance et de l'angoisse. Les données enregistrées par l'INSEE au cours d'une enquête qui s'étend sur la décennie 1955-1965 démontrent l'inégalité devant la mort. A trente-cinq ans, les cadres supérieurs ont encore quarante ans à vivre, les manœuvres trente-quatre ans. A catégorie socio-professionnelle égale, par ailleurs, les salariés du secteur public ont une espérance de vie plus élevée que ceux du secteur privé. Moins de 57 % des manœuvres survivent à soixante-sept ans contre soixante-quinze ans pour les instituteurs. Certains chiffres de mortalité varient selon la catégorie sociale : c'est le cas de la tuberculose, des accidents, de l'alcoolisme, des suicides, du cancer même, tandis que les affections cardio-vasculaires et cérébrales sont indépendantes de ces catégories. Le niveau de mortalité par tuberculose varie, pour le groupe d'hommes de trente-cinq - quarante-quatre ans, de 5 à 36 % selon que l'on considère les manœuvres ou les professions libérales et les cadres supérieurs, travailleurs immigrés exclus, dont le risque de morbidité est deux à trois fois plus élevé que celui de la population d'origine métropolitaine.

Une des causes principales d'inégalité chez l'adulte est représentée (voir page 13 les articles de A. Wisner et du Groupe information santé) par les accidents du travail, les maladies professionnelles et les conditions de travail insalubres, pénibles et dangereuses. Ces conditions pèsent encore plus sur les femmes qui cumulent activité professionnelle et travail domestique et sur les immigrés : ils travaillent dans les secteurs les plus rebutants, les plus mal payés, vivent dans des conditions maintes fois dénoncées et sont exposés à une malnutrition chronique. S'y ajoutent une désinsertion sociale, une insécurité de l'emploi, un isolement culturel et une transplantation climatique. Ce faisceau de causes explique la fréquence, la gravité et la difficulté du traitement des troubles somatiques et psychiques de ces travailleurs. Si elle ne la résume pas, la tuberculose domine cette pathologie : les migrants représentent 20 % des tuberculeux en France, plus de la moitié pour la région parisienne. Cependant, contrairement aux idées reçues, ils ne deviennent tuberculeux qu'entre la sixième semaine et le quatorzième mois de leur séjour chez nous. Misère matérielle et malnutrition expliquent aussi la forte proportion des enfants d'immigrés hospitalisés dans les hôpitaux parisiens, qui a triplé en dix ans.

Mais l'inégalité des enfants devant la maladie et la mort n'est pas propre à la population immigrée : les enfants des manœuvres sont quatre à cinq fois plus touchés par les affections exogènes, notamment respiratoires et alimentaires, que les enfants des industriels, cadres supérieurs ou professions libérales. Les taux de mortalité infantile sont fortement liés à l'origine sociale des parents : de un à trois pour la mortalité totale, de un à deux pour la mortalité du premier mois, de un à six pour la mortalité du premier au douzième mois. Selon les résultats obtenus dans le service du professeur Lestradet à Paris, les enfants d'employés ou d'ouvriers présentent plus de symptômes somatiques (notamment infections rhinopharyngées, dermatoses, parasitoses, rachitisme) que les enfants des patrons et des cadres.

Au cours de la même enquête, il est apparu que les troubles psychologiques sont beaucoup plus fréquents dans les familles de bas niveau socio-économique : troubles du comportement, du caractère, mauvaise adaptation scolaire. Ils favorisent les retards scolaires, l'inadaptation sociale et la délinquance. Ceci constitue un cercle vicieux, car l'accès aux niveaux sociaux supérieurs et à la connaissance est ainsi rendu plus difficile à ceux-là mêmes qui en ont le plus besoin. D'autre part, les déterminants sociaux de la prématurité et de ses conséquences ont été récemment mis en lumière et sont exposés dans l'article du professeur Minkowski (voir page 11).

Les chances de chaque nouvelle génération sont largement prédéterminées par la situation de celle qui la précède. L'idée largement répandue d'une tendance à la résorption des disparités sous l'effet du progrès ne se trouve pas confirmée par les faits.

Les différences économiques et culturelles

LES enquêtes concordent toutes sur un point : la consommation médicale est d'autant plus forte que le niveau de vie est plus élevé. Une enquête-pilote de l'INSEE effectuée en 1968 dans la région parisienne a permis d'établir que le cadre supérieur dépensait pour sa santé 78 % de plus que l'ouvrier. Les dépenses médicales totales par personne varient ainsi entre les catégories extrêmes du simple au triple et du simple au quadruple pour les soins dentaires, consommation de luxe. Le problème de l'avance des frais avant remboursement est ici fort important, notamment depuis l'augmentation du ticket modérateur des ordonnances de 1967. Le nombre des actes médicaux varie considérablement : en 1962, cent quatre-vingt-seize actes de médecin pour les salariés agricoles, quatre cent deux pour les cadres supérieurs. La même constatation s'applique aux analyses et aux produits médicaux. Une enquête suédoise récente montre clairement la relation entre niveau social et consommation médicale.

La consommation diminue encore avec l'augmentation du nombre de personnes dans la famille : le comportement devant la maladie est influencé dans les familles nombreuses par la réduction des possibilités financières (autoconsommation de médicaments notamment, pratique des soins élémentaires, etc.).

Les médecins, le plus souvent originaires de classes sociales dominantes, reçoivent une formation qui les éloigne socialement et culturellement de la masse de la population. De surcroît, le décor du cabinet médical, l'apparence physique et vestimentaire du médecin, son langage, tout concourt, par-dessus le pouvoir donné par le savoir et la dépendance psychologique du malade, à rendre le dialogue impossible. Ces problèmes de communication perturbent non seulement la compréhension des situations sociales pathologiques, mais l'établissement du diagnostic et du pronostic. Beaucoup de médecins hospitaliers adoptent vis-à-vis du personnel infirmier et des malades une attitude de classe. Ils croient qu'une attitude distante engendre respect et prestige, piliers de la mythologie médicale. C'est là l'obstacle majeur à l'*« humanisation »* des hôpitaux.

Du côté des usagers, leur bas niveau culturel entraîne une vulnérabilité vis-à-vis du mythe, répandu à profusion, du médecin-sorcier. De plus, les personnes ayant de faibles revenus et les personnes âgées ont une conception négative de la santé : elles sont les plus nombreuses à estimer que la santé est l'absence de maladie au lieu d'être un *« état de bien-être physique, mental et social »*. Si les membres des classes favorisées adoptent une attitude qui permet la prévention de la maladie, il ne peut en être de même, en raison de l'insécurité économique, pour les classes populaires. Le degré d'intérêt et d'attention que l'on porte aux sensations morbides, la douleur par exemple, et au corps lui-même, augmente à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Il apparaît, lors d'une enquête menée par le Club européen de la santé, que les personnes ayant un revenu très faible souffrent moins que les autres de l'ambiance des grands ensembles, de l'exiguïté des logements et des conditions de travail. Le *« seuil de résignation »* des catégories les plus défavorisées est plus élevé, comme si des sensations similaires faisaient l'objet d'une sélection et d'une attribution différentes.

La structure et le fonctionnement de l'appareil de santé contribuent à accroître les inégalités. Deux phénomènes expliquent ces distorsions : l'orientation, très influencée par la recherche du profit, des techniques médicales, et les inégalités de répartition géographique des médecins.

L'orientation vers une médecine technique et ultraspécialisée répond avant tout à un désir de guérir les maladies organiques. La diminution relative du nombre des généralistes et les conditions de leur exercice — maximum d'actes dans le minimum de temps — ne favorisent guère une approche globale de la maladie jusque dans ses racines sociales, culturelles et en définitive économiques. Or l'intervention médicale sur le symptôme ou sur la cause apparente est sans effet, alors que les causes réelles, le manque de ressources ou de formation, l'insalubrité des conditions de travail, par exemple, sont d'ordre social.

Cette médecine hyperspécialisée, consommatrice au profit des grandes entreprises d'appareillage et de médicaments, répond aux préoccupations de la classe possédante, qui n'a que faire de la lutte contre les fléaux sociaux. Bien sûr, l'ensemble de la population en bénéficie : par exemple, la création des SAMU (1) permet aussi à un travailleur manuel d'être hospitalisé d'urgence dans de bonnes conditions en cas d'infarctus : mais l'ensemble des besoins de santé des travailleurs qui tiennent aux conditions de travail et de vie sont ignorés.

Faut-il décrire l'insuffisance de la médecine préventive, l'inefficacité de la médecine du travail, le déclin de la médecine scolaire ? Qu'une initiative se fasse jour et elle est soigneusement entravée : ainsi la dépendance de la médecine du travail à l'égard de l'employeur lui ôte toute possibilité d'intervention sociale, donc toute efficacité.

De plus, sous la poussée des milieux financiers, la santé largement privatisée est devenue une source de super-profit. Dès lors, l'argent manque pour faire de la médecine sociale laquelle, difficile à rentabiliser, suscite peu de motiva-

* Groupe « Santé et socialisme », 41, boulevard Magenta, Paris (10e).

(1) SAMU : Service d'aide médicale d'urgence.

BIBLIOGRAPHIE

— L. BRESLOW, A Quantitative Approach to the World Health Organization Definition of Health : Physical, Mental and Social Well-Being. Int. Jour. Epidemiology, 1 : 347, 1972.
— Le jeune enfant et sa mère ; leurs difficultés dans le contexte urbain. Enquête du professeur H. LESTRADET, Hôpital Herold, 1974.
— Tableaux - Editions 1970, 1971 et 1972 - Santé et Sécurité Sociale. Ministère d'Etat chargé des Affaires sociales et Ministère de la Santé publique. La Documentation française, Paris.
— Guy DESPLANQUES, La mortalité : un phénomène de classe ! Economie et statistiques, INSEE, 1973.
— La mortalité infantile des générations 1950-1951 et 1955 à 1960 suivant le milieu social et la résidence. INSEE, Paris, 1965.
— J. BAUDRILLARD, La société de consommation. Coll. Idées. Gallimard, 1970.
— E. ALLANDERS, Distribution of Doctor's Consultations, Operations and Symptoms with Special Relevance to Social Factors. Scand. J. Soc. Med. 2 : 37, 1974.

* Une documentation complète peut être demandée à Santé et Socialisme, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris.

Le social et le biologique

Une œuvre collective : prévenir la maladie

Par HENRI RADENAC *

A L'AUBE de l'humanité, le malade est objet de crainte pour ses semblables. Devenu incapable de jouer son rôle habituel dans le jeu social, il oblige chacun des membres du groupe humain auquel il est attaché à se référer à la condition de l'être destiné à la destruction charnelle.

L'état morbide, cause d'éviction de la communauté, est ressenti comme une punition infligée par une puissance surnaturelle ou comme une atteinte causée par une force de mal. Le port d'amulettes et la pratique d'actes à caractère religieux, par exemple, prémunissent contre les agressions maléfiques.

Les intercesseurs que se donne la communauté, sorciers ou prêtres, se trouvent investis de fonctions qui ne sont pas seulement préventives. Il leur est aussi demandé de guérir. Amenés à observer et à classer les malades en fonction de leurs symptômes, certains d'entre eux usent d'une rationalité de la pensée qui les conduit à se détacher progressivement de la fonction sacerdotale.

Ces premiers médecins ont des statuts très divers pour l'exercice de leur art : le plus souvent libres et indépendants, il leur arrive aussi d'être vendus comme esclaves ou bien ils sont, dans certaines villes de la Grèce antique par exemple, chargés d'exercer des fonctions publiques. La médecine, dès ses origines, assume un rôle de prévention, comme en atteste un ancien proverbe chinois de l'époque mandarine : *« Le grand médecin ne traite pas ce qui est déjà malade, il traite ce qui ne l'est pas encore. »*

La protection contre les maladies reste cependant, pour une large part, insérée dans la magie et la religion. Pour le démontrer, il suffit de se reporter aux rites célébrés, dans l'Europe médiévale, à l'occasion des épidémies de peste par les confréries de flagellants. Jusqu'à nos jours, l'influence des mages ou des devins, quelquefois parée de scientisme, reste importante.

Dans l'Europe du Moyen-Age, le lépreux est exclu de la communauté. Cette mesure a pu avoir un effet épidémiologique en cassant la chaîne de la transmission. Elle résulte de la mise en branle de mécanismes sociaux dans un contexte culturel et économique donné. Plus tard, les malades mentaux subiront une mise à l'écart dont les mobiles, résultant d'un désir de protection sociale, ne peuvent être développés ici.

Le « renfermement » des tuberculeux dans les premiers sanatoriums peut s'expliquer par la nécessité d'isoler les tuberculeux contagieux. Plusieurs dizaines d'années se sont écoulées avant l'application de moyens thérapeutiques efficaces qui ont rendu moins utile l'exclusion prolongée des phtisiques.

Des mesures collectives brutales peuvent donc résulter de constatations médicales simples, voire fragiles ou erronées.

Il faut attendre la fin du dix-neuvième siècle pour que, d'une meilleure connaissance de l'agent causal des maladies infectieuses, résultent des règles d'encadrement et de contrôle. Mais, à cette époque, le milieu médical traditionnel est hostile aux thèses modernistes des « contagionistes ». Plusieurs conférences internationales, ayant pour mission de proposer aux gouvernements des mesures aptes à enrayer la progression du choléra, ne peuvent aboutir en raison des réticences de ceux qui n'admettent pas les nouvelles découvertes.

Malgré certaines manœuvres de retardement, l'accélération du progrès scientifique permet, d'une part la localisation et la réduction des « réservoirs de virus » (porteurs de germes, parasites, vecteurs...), et, d'autre part, la mise en œuvre de vastes campagnes de vaccination. Il est cependant difficile de tenir ces mesures pour seules responsables de la promotion de la santé de la personne.

Hygiène et niveau de vie

L'ELEVATION sensible des niveaux de vie entraîne, avec la transformation du contexte culturel, une meilleure application de mesures d'hygiène générale, seules aptes à modifier de façon fondamentale la répartition des maladies. L'hégémonie de la Rome antique a provoqué, entre autres mesures, le contrôle de la qualité des denrées alimentaires sur les marchés. Grâce à la création d'un réseau de bains publics, le développement d'une meilleure hygiène corporelle a contrarié la dissémination de certaines maladies.

Dans des pays de développement industriel comparable, au début du vingtième siècle, la diminution du nombre des maladies infectieuses, jusqu'à ce moment maladies dominantes chez l'enfant et l'adulte jeune, a été la cause d'un accroissement continu de l'espérance de vie. Mais, de nos jours, mises à part les maladies vénériennes, ce sont les maladies des appareils respiratoire et digestif, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les rhumatismes et les maladies mentales qui occupent le devant de la scène.

L'origine de la pathologie actuellement dominante, dite de dégénérescence, ne peut plus être objectivée sous le microscope d'un bactériologiste. Il faut la rechercher au niveau de l'environnement, dans les habitudes alimentaires, les conditions de travail, de transport, d'habitat. C'est le mode de vie dans son ensemble qui est en cause. Une autre source ne doit cependant pas être négligée. Il existe des mécanismes biologiques dont certains résultent de facteurs génétiques. Ils peuvent engendrer une prédétermination des maladies. Le diabète ou le mongolisme en sont des exemples.

Cette mutation survenue dans la nature des maladies dominantes a entraîné une partielle inadéquation des structures de santé publique construites pour l'exécution de programmes contre les maladies transmissibles.

L'engorgement du système de soins

SOUMISE à la demande de traitements efficaces, l'assurance-maladie engage la plupart de ses ressources pour diversifier, sophistiquer, intensifier les moyens thérapeutiques. La mutation de la pathologie est encore trop récente pour que la population en se mobilisant puisse demander autre chose que la construction d'un hôpital ou la présence d'un médecin au chevet de chaque patient aux moments difficiles. Pourrait-elle imposer la suppression des produits cancérogènes répandus dans son environnement et dont elle ignore l'existence ?

Afin de répondre à un problème nouveau, ne faut-il pas rechercher des méthodes inédites ?

Pour la santé de l'individu aussi bien que du groupe social dont il fait partie, n'est-il pas déjà trop tard lorsque la maladie est découverte, même à son début ?

C'est avant l'hypertension artérielle, le durcissement des vaisseaux, l'ulcère d'estomac, le cancer du foie, la schizophrénie chronique, qu'il faudrait intervenir. Dans la plupart des cas, pour ces pathologies, le traitement sera long, difficile, donc coûteux. Que faire pour attaquer le mal à sa racine ? Faut-il, avant d'agir, démontrer en termes économiques l'efficacité d'une prévention située en amont des origines de la maladie ? Peut-on admettre que l'essentiel des ressources s'engloutissent dans un système de soins bien trop souvent axé sur la réparation dans un schéma médical mécaniste ? Certains émettent l'hypothèse selon laquelle bien des données du risque de maladie s'impriment sur l'individu en fonction de son insertion dans un milieu familial et social.

Ne faut-il pas encourager une plongée dans le domaine prépathologique ? Est-il utile, pour la santé d'une population, de chercher à identifier par examen de santé systématique les facteurs de risques de maladie ? Saura-t-on dépasser le stade expérimental pour le rapprochement des données sociales et biologiques ?

Cette médecine « prédictive » pourrait-elle proposer des remèdes pour les effets des conditionnements de toute nature sans que ces conditionnements eux-mêmes soient mis en question ? L'objectif n'est plus de dépister précocement les maladies mais d'offrir un remodelage des conditions de vie génératrices du déséquilibre en évitant ou en retardant l'apparition de la pathologie. Il n'est pas certain qu'il soit nécessaire d'étendre sans préparation une telle méthode à toute une population car, en révélant des besoins non exprimés, il est possible d'engendrer, dans le contexte actuel du système de soins, un accroissement des demandes. Mais peut-on rester indifférent aux inégalités sociales devant la maladie ? Les ouvriers et les manœuvres ont moins de chances d'atteindre l'âge de la retraite que les cadres supérieurs et ceux qui exercent des professions libérales.

Une meilleure répartition des dépenses de santé entre les classes sociales relève prioritairement d'une atténuation des différences de niveaux de revenus et de culture.

* * *

En France, les maladies actuellement dominantes, dont l'origine n'est ni seulement biologique ni seulement sociale, requièrent, pour être endiguées, des méthodes d'attaque différentes de celles qui ont permis de juguler les maladies transmissibles. Transformer les modes de vie et les comportements n'est pas seulement du ressort du médecin. La promotion de la santé est une œuvre collective intégrée dans une transformation sociale cohérente qui doit être proposée avant la rupture du fragile équilibre d'un système de soins soumis aux pressions sans cesse accrues des demandes de traitement.

* Docteur en médecine.

tions économiques : des choix s'imposent et l'on ne peut assurer à tout le monde la sécurité dans le travail, l'absence de nuisances, une médecine préventive, l'accès aux thérapeutiques les plus coûteuses. Actuellement, l'attribution des ressources s'opère selon des critères de classe : médecins et système de santé, destinés à servir en priorité les besoins de la classe dominante et, à l'échelle planétaire, les besoins des pays blancs développés au détriment des autres.

Communes rurales et beaux quartiers

LE caractère formel du droit à la santé apparaît clairement dans l'étude de la répartition géographique des médecins ; les citadins disposent de quatre fois plus de médecins que les ruraux (cent soixante médecins contre quarante pour cent mille habitants, les communes rurales alsaciennes arrivent en queue avec moins de vingt-cinq médecins pour cent mille habitants en 1968). Au niveau des établissements hospitaliers, certaines régions cumulent les inégalités : 3,3 lits publics et 1,1 lit privé pour mille habitants dans le Nord, contre 5,0-3,0 pour la région parisienne et 4,5-1,9 pour la moyenne nationale. La répartition des spécialistes montre les mêmes inégalités ; il suffit de consulter une carte de densité des médecins de la région parisienne pour constater que la très grande majorité d'entre eux sont dans les « beaux » quartiers. Les taux de croissance de la consommation de santé augmentent aussi vite dans les diverses régions du pays, mais les régions en retard ne peuvent rattraper celles qui sont en avance et en progression constante. Les causes de ces distorsions sont économiques et politiques. La réponse est difficile à trouver dans le cadre actuel de la médecine dite « libérale », où la liberté de faire n'importe quoi aux dépens de la collectivité sert de paravent aux appétits économiques.

Des facteurs économiques et culturels que nous venons de décrire, il ressort, pour reprendre l'analyse de J. Baudrillard, que nulle consommation n'a de chance d'être généralisée, nul besoin n'a de chance d'être satisfait massivement sauf s'il ne fait déjà plus partie du « modèle » établi par la classe dirigeante et y a été remplacé par quelque autre attitude qui préserve la distance de classe. Les services et les besoins de santé transitent de la classe dirigeante vers les autres catégories sociales au fur et à mesure de la « promotion » relative de celles-ci. Est à cet égard particulièrement démonstratif le recours direct au pédiatre pour les soins élémentaires, attitude de plus en plus répandue dans les classes moyennes, alors qu'elle fut l'apanage des classes supérieures. Si bien que les besoins de santé comme la consommation des classes défavorisées sont toujours en retard. La consommation médicale, comme la consommation en général, n'est alors qu'un véhicule d'une ségrégation fondamentale préexistante et qui tient à la place assignée dans la production, laquelle détermine en dernière analyse les besoins et les aspirations même.

En définitive et à quelques exceptions près, c'est bien la structure de classe qui à tous les niveaux induit l'inégalité devant la santé, la maladie et la mort. L'hypothèse qui consiste à dire que les conditions d'existence (plus clairement les revenus) départagent les individus à cet égard, établissant une implacable corrélation entre le prix de leur vie et la valeur de leur force de travail, cette hypothèse, formulée dès le dix-neuvième siècle, reste très cohérente. Un ensemble de déterminants sociaux trace une histoire politique de la maladie dont les progrès les plus spectaculaires de la médecine ne peuvent venir à bout, en ce qu'ils tendent à masquer systématiquement sa sociogenèse.

FRANÇOIS ETNAS.

Structures hospitalières, pratique libérale et prévention

Une organisation mal adaptée aux objectifs poursuivis

Par FRANÇOIS STEUDLER *

MARQUE par la coexistence d'un système public et semi-public et d'une médecine libérale, tributaire d'une évolution historique qui s'est traduite par une série d'adaptations sous l'effet d'un double mouvement de centralisation étatique et d'initiatives privées, le système de santé français a et semble conserver une relative originalité.

Or, depuis quelques années, on assiste à un profond bouleversement : les connaissances médicales évoluent à une vitesse rapide, au point qu'on a pu considérer qu'elles doublaient tous les sept ans, les disciplines fondamentales y prennent une place croissante, l'acte médical devient un acte collectif impliquant la participation de professionnels divers et le diagnostic dépend chaque jour davantage des résultats fournis par des appareils complexes.

Peu soumise au cours du dix-neuvième siècle à un système de contrôle extra-professionnel, détenant un pouvoir local important par le réseau de ses relations, jouissant d'une indépendance très forte, la profession médicale se trouve brusquement confrontée à de graves problèmes : relativement réticente au développement des assurances maladie, elle a pour partenaire privilégié non plus le malade, mais le client collectif qu'est la Sécurité sociale ; elle voit la division du travail se développer dans les hôpitaux et les exigences de l'organisation impliquer sa présence à temps plein à l'hôpital ; elle est directement concernée par la croissance brutale des dépenses de santé et par les contraintes économiques qui vont en résulter ; enfin, elle voit son efficacité même mise en cause.

A l'heure où les possibilités techniques et thérapeutiques de la médecine se sont considérablement développées, où des problèmes de choix et d'orientation se posent, où le droit à la santé apparaît comme une revendication profonde, on peut se demander dans quelle mesure l'organisation de la médecine française, formée de groupes qui tendent à s'isoler, est capable de répondre efficacement aux exigences nouvelles de la pratique médicale et aux besoins réels de la population. Trois points nous semblent particulièrement critiques : l'évolution de certaines structures hospitalières, les liens entre la médecine praticienne et l'hôpital, la situation de la prévention.

Enseignement, recherche et soins

SOUS l'effet des transformations générales du système économique et social, surtout après la seconde guerre mondiale (amélioration du niveau de vie, croissance des besoins de santé, essor des techniques, création de la Sécurité sociale, rôle de la planification, etc.), l'hôpital français est passé d'une institution dont l'image était celle d'un lieu de refuge et même d'exclusion à un établissement dont la qualité et le niveau des soins attirent et dont l'architecture parfois moderniste fait oublier le caractère répressif de jadis. Tout en restant largement une organisation où coexistent des services de pointe et des salles communes, où la distance est considérable entre un centre hospitalier et universitaire et un hôpital rural, l'hôpital évolue vers un système technique ; fréquenté par une large partie de la population, représentant une importante concentration en capital et en travail, source de débouchés pour de nombreuses entreprises, il est devenu le pivot du système sanitaire.

Parmi les facteurs d'évolution, la réforme hospitalo-universitaire de 1958, dite réforme Debré, relative à la création des C.H.U., a joué un rôle important et a imprimé aux structures hospitalières une dynamique nouvelle. Par l'intrication des fonctions de soins, d'enseignement et de recherche, l'introduction du plein temps et le fusionnement des carrières hospitalières et universitaires, elle a opéré une véritable redéfinition du système existant. Cette politique a eu les effets bénéfiques suivants : elle a permis d'élever le niveau technique d'un certain nombre d'hôpitaux, elle a doté les C.H.R. d'un personnel de qualité, elle a intégré le médecin à l'hôpital (1), alors qu'autrefois celui-ci ne faisait que passer le matin et consacrait l'essentiel de son activité à l'extérieur, n'étant pratiquement pas rémunéré par l'établissement. Plusieurs dizaines d'années après la réforme Flexner aux Etats-Unis, elle a introduit les sciences fondamentales dans les structures hospitalières qui, centrées alors autour de la médecine clinique qui avait fait le renom de la médecine hospitalière française au dix-neuvième siècle, tendaient à se fermer aux sciences fondamentales et à la recherche ; celle-ci, dont dépend fortement le niveau de la médecine, se développait largement ailleurs et les jeunes médecins qui s'y consacraient le faisaient souvent au détriment de leur carrière hospitalière.

Cette réforme, obtenue par la conjonction d'une volonté politique et de la pression des jeunes générations et des fondamentalistes, a, en même temps, créé une situation conflictuelle. D'abord une logique technico-universitaire est apparue, tendant à imprimer sa marque aux structures hospitalières et à se développer parfois aux dépens de l'organisation des soins, dans la mesure, par exemple, où les besoins d'un doyen de C.H.U. en spécialités diverses que requièrent les tâches d'enseignement ne correspondent pas à ceux d'un directeur, pour qui prime avant tout la fonction de soins.

En second lieu, le C.H.U., lieu central de formation des médecins, chargé à la fois d'appliquer, d'enseigner et de produire des connaissances, est sans cesse remis en question : les postes hospitaliers sont insuffisants en fonction du nombre d'étudiants, le type de formation dispensé ne correspond pas à ce que devront savoir les étudiants qui risquent de n'avoir vu, tout au cours de leur séjour à l'hôpital, que des cas rares et complexes ; la distorsion entre les besoins universitaires et les besoins hospitaliers tend à s'aggraver ; les chefs de services hospitaliers, doublement rémunérés pour les triples fonctions de soins, d'enseignement et de recherche, ne peuvent les assumer à la fois sans en privilégier une au détriment des autres ; les difficultés croissantes au niveau du financement des dépenses d'enseignement et de recherche par le ministère de l'éducation nationale témoignent de l'oscillation permanente d'une institution qui ne sait plus si elle est au service des malades, de la recherche ou des étudiants.

Enfin, le fonctionnement des C.H.U. ne s'est guère modifié. L'hôpital est resté une juxtaposition de services relativement autonomes. La recherche se fait géographiquement à l'hôpital, mais souvent sans lien réel avec les unités de soins ; le travail d'équipe reste encore un mythe. On voit même, dans certaines villes comme Paris, les établissements hospitalo-universitaires, sous l'effet de la concurrence, multiplier les spécialités pour offrir à leurs étudiants toutes les disciplines nécessaires, au risque de faire double emploi et de ne plus répondre à la demande locale.

Outre les disparités créées dans le système hospitalier par le fossé qui tend à s'accroître entre les C.H.U. et les établissements de soins non universitaires, l'un des problèmes les plus délicats de l'organisation actuelle du système de santé est sans doute le rapport public-privé. Si les établissements à but non lucratif peuvent facilement s'insérer dans le cadre de l'hospitalisation générale, le risque est grand de voir se créer des cliniques, non en vue d'une meilleure répartition des soins, mais en fonction d'initiatives privées. Si souvent le secteur privé comble les lacunes du secteur public, s'il permet de répondre plus rapidement à une demande que les lenteurs bureaucratiques auraient mal satisfaite, néanmoins la concurrence qu'il fait à l'hôpital est source de difficultés car il est plus ou moins amené à sélectionner les cas rentables, en particulier en chirurgie, en maternité et en convalescence, tendant à laisser à l'hôpital les cas coûteux et difficiles (chirurgie lourde, par exemple). Astreint à une fonction de service public, devant faire face aux urgences et avoir un coefficient d'occupation inférieur à 100 %, tenu d'accepter les hospitalisations sociales, l'hôpital voit sa situation s'aggraver du fait même de son développement technique, de l'existence des fonctions d'enseignement et de recherche qui accroissent le prix de journée.

D'où le développement d'une logique rationalisatrice visant à planifier une évolution anarchique de façon à coordonner les diverses actions entreprises et à faire participer le corps médical aux décisions et aux objectifs poursuivis. La planification a marqué un effort dans ce sens. Mais le plan, voie moyenne entre l'orientation autoritaire et l'initiative individuelle, réducteur d'incertitude plus qu'ensemble cohérent d'objectifs, est souvent amené à entériner une situation existante, à cause des impératifs de l'industrie ou de la concurrence internationale.

(Lire la suite page 10.)

* Maître-assistant à l'université de Paris I, chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux, auteur de *Sociologie médicale*, coll. « U2 », A. Colin, Paris, 1972, et *de l'Hôpital en observation*, coll. « U Prisme », A. Colin, Paris, 1974.

(1) Dans les C.H.U., au 1er janvier 1972, 4 531 praticiens exerçaient leurs fonctions à plein temps, soit 1 111 chefs de service, 961 non chefs de service et 2 459 assistants, contre 1 039 praticiens à temps partiel (524 chefs de service, 129 non chefs de service et 386 assistants). Les « plein temps » représentaient alors 81,34 % de l'effectif médical.

Technique antimisère ou misère de la technique ?

Par SERGE KARSENTY *

CRETEIL possède, dit-on, le plus grand complexe hospitalier d'Europe. Créteil possède aussi un grand centre commercial. Les routes à double voie traversent de part en part cette commune de la banlieue parisienne. Les architectes de la ville neuve n'ont pas lésiné sur le verre et le béton. Mais toute vie s'éteint à Créteil après huit heures le soir. Un seul cinéma, une seule brasserie ouverte après onze heures et, pour se déplacer à l'intérieur de la ville, aucun autre moyen que la voiture. Un seul cordon ombilical relie Créteil à la vie, à Paris : le métro. Pardon ! Nous allions oublier la télévision. La vie à Créteil, c'est la misère dans un bas de béton et, pour une fois, l'hôpital, dont le recrutement n'a presque rien à voir avec la circonscription, est en soigneuse harmonie avec son environnement. La technique flamboyante d'Henri-Mondor et la gamme des spécialités de cet établissement phagocytent les suicidaires des grands ensembles avoisinants et étouffent les plaintes des vieillards en détresse.

Mais l'hôpital Henri-Mondor de Créteil n'est qu'un exemple. Partout en France se côtoient dans les hôpitaux la misère et la technique. Et il n'est pas vain de se demander pourquoi la dernière n'a pas fait reculer la première, ce que signifie cette coexistence douteuse.

A première vue, la technique à l'hôpital, c'est la médecine de pointe avec son armement d'appareils électroniques et ses prothèses périlleuses. Mais ce n'est pas que cela. Deux critères fondamentaux permettent, à notre avis, de caractériser aujourd'hui le degré de technicité de l'outil médical : d'une part, le potentiel des outils d'investigation de la maladie, qu'il s'agisse des moyens radiologiques, biologiques ou électrographiques ; d'autre part, le degré de spécialisation des unités de soins que l'on appelle les « services hospitaliers ».

A première vue encore, la misère des hôpitaux, c'est le manque de crédits, la pénurie d'infirmières, le manque de confort, la situation faite aux vieillards. Mais ce n'est pas que cela : la misère hospitalière tient aussi au rapport profondément dégradant qui veut que le malade serve à des fins qu'il n'a aucunement choisies et passe d'une situation de client d'un service à celle de « matière première » d'une production de savoir médical.

Une longue et exceptionnelle histoire des hôpitaux explique qu'il en soit ainsi. La remarquable thèse de Michel Foucault (1) en a dépouillé l'essentiel. L'art de la clinique est né dans un lieu de réclusion et de malheur où l'échange le plus important s'est produit « hors marché » : le don de l'hospitalité aux pauvres contre le don par les pauvres du « spectacle de leurs maladies ». La percée des sciences fondamentales et des moyens d'investigation paracliniques a profondément modifié les conditions de la pratique médicale mais s'est accommodée, et même en a été favorisée, de la situation marginale de l'hôpital dans la cité ; qu'il s'agisse du cloisonnement entre médecine de ville et médecine hospitalière, de la persistance des traditions d'assistance religieuse, de la militarisation du système d'autorité ou de certains comportements d'autarcie économique.

L'avènement du spécialiste

LA spécialité médicale naquit à la fois de l'inflation d'expérience accumulée par la clinique et d'un mouvement de défense de la clinique pour contenir le virtuel développement des sciences fondamentales en médecine. Ainsi la spécialité première est-elle spécialité d'organe ou de zone corporelle. L'éclatement disciplinaire est alors spectaculaire, mais, remarquablement, il n'altère pas l'organisation hospitalière dont l'unité élémentaire reste le service. Des féodalités se démembrent mais elles se recréent. Plus petites mais toujours autonomes. Seule modification, qui n'est probablement pas irréversible : les fonctions paracliniques se séparent du service clinique, elles se regroupent pour fonctionner au centre de l'hôpital et connaissent à leur tour une mitose disciplinaire, particulièrement en biologie.

Au départ, la subdivision disciplinaire des services cliniques correspond à une évolution propre au savoir médical. Mais l'organisation de l'éclatement disciplinaire prend l'aspect d'une vive compétition entre les services pour déterminer qui se spécialisera le plus. Aucune règle du jeu ne vient restreindre cette compétition. Pourtant l'enjeu en est grave. Découvrir la nature de l'enjeu en cause lorsqu'un médecin hospitalier décide de spécialiser son service, lorsqu'une collectivité décide de se donner un hôpital spécialisé ou comportant une grande variété de spécialités permet de comprendre comment, aussi paradoxal que cela paraisse, la technique et la misère hospitalières dont nous parlions à l'instant sont sœurs jumelles.

Pour qu'un service spécialisé fonctionne, il lui faut réunir trois conditions au moins : des équipements, des personnels, des malades adéquats. De ces trois conditions, à tous égards la dernière est préalable et conditionne les deux autres. Or le malade spécialisé d'aujourd'hui n'est autre que le « cas intéressant » d'autrefois et une âpre compétition s'instaure entre services pour en être le destinataire le plus fréquent. Le malade spécialisé représente la matière première la plus rare dont il va falloir que le service s'approvisionne. La consultation externe sera agrandie et son rythme de fonctionnement intensifié. Le « réseau des correspondants » en médecine de ville s'étendra, ainsi que l'embauche de médecins « vacataires » gardant une consultation en clientèle. Le service des urgences, enfin, servira à l'occasion au recrutement de quelques cas. Mais en attirant à soi les malades spécialisés, chaque service rejette, consciemment ou non, sur ses homologues les malades non spécialisés. La lutte pour refuser le malade peu intéressant devient alors plus vive encore que la recherche du cas intéressant. Au bout d'un certain processus apparaît un règlement implicite des droits, des devoirs et des privilèges. Ce règlement fait apparaître trois étages de services.

Tout en haut, les services hautement spécialisés, parfois nommés « services de pointe ». Le droit à la sélection des malades leur est conféré sans partage. Compte tenu de l'importance de leurs équipements, ces services ont même le droit implicite de refuser le malade spécialisé qui, juge-t-on, ne pourrait tirer aucun bénéfice des prestations du service. Au second étage, on trouve l'ensemble des services dont la dénomination dénote la spécialisation et avec eux les services de généralité qui ont réussi à s'imposer (en squatters) au deuxième étage tant la « tendance » pathologique qui les concerne est bien admise par tous leurs confrères et donc par l'hôpital. Les services de cet étage ont un droit naturel à la sélection des malades spécialisés, mais ils sont nombreux et peuvent fréquemment souffrir d'une rupture d'approvisionnement. Ils seront dans ce cas tenus à occuper leurs lits sans exigences particulières. Au premier étage enfin se trouvent les services de généralité et l'ensemble des services dont la fonction sociale est plus exigeante que la fonction médicale (convalescents, chroniques, personnes âgées). Il arrive que l'on trouve aussi à cet étage des spécialités « en déclin » dont le fonctionnement a été perturbé par l'évolution épidémiologique ou universitaire mais aussi lorsque la démarcation par rapport à d'autres spécialités était insuffisamment précise (cas de certains services de dermatologie, de rhumatologie, de maladies infectieuses). L'ensemble des services de cet étage se doit d'accepter « le tout-venant » et ne peut pratiquer une spécialité qu'en accordant à certains cas une attention plus grande qu'aux autres.

Un cercle vicieux

EN vérité ces trois étages ne figurent qu'une étape dans une évolution. Il importe de bien saisir le mécanisme qui l'a produite. Les services les plus spécialisés accaparent « naturellement » la denrée rare que constitue le cas intéressant. Ce faisant, ils font progresser le savoir médical au point que tout ce qui accompagne ce progrès se matérialise sous forme d'équipements et de personnels supplémentaires. Non seulement ils semblent réaliser un certain idéal de travail scientifique mais en outre, aux yeux de tous, ils conquièrent le maximum de pouvoir dans l'hôpital, dans l'institution médicale, dans la société. Le désir de les suivre dans cette voie n'étant nullement freiné par une quelconque règle du jeu, tous les médecins cherchent à se spécialiser. En se spécialisant en plus grand nombre, ils menacent la position relative des plus spécialisés. Ces derniers reculent alors insensiblement la limite de leur spécialisation et accroissent la technicité qui l'accompagne.

Si donc c'est un phénomène technique qui est à l'origine de l'éclatement disciplinaire, c'est un phénomène social qui explique la naissance d'une certaine hyper-spécialisation. Le cercle vicieux qui veut que plus un grand nombre se spécialise, plus la spécialité réduit son objet, explique à son tour la misère hospitalière.

Le succès sur la maladie que chaque médecin mesure pour lui-même est une victoire partielle. Voilà qui éclaire la nature de la divergence constatée entre les résultats peu encourageants que nous donnent des indicateurs globaux tels que l'espérance de vie et

(Lire la suite page 10.)

* Chargé de recherche au CERERE (Centre de recherche sur le bien-être).

(1) *Naissance de la clinique*, PUF, 1963.

(Suite de la page 9)

La loi du 31 décembre 1970 marque une étape importante : par l'existence d'un service public hospitalier visant à lier pratique privée et autorité publique, de façon à les subordonner à une finalité commune ; par l'élargissement des missions du service public hospitalier (soins, enseignement, recherche et prévention) ; par la carte sanitaire ; par la modification de la gestion des établissements et l'association du corps médical à celle-ci se manifeste le projet de modifier la conception du système hospitalier.

Le souci d'amener le corps médical à participer à la gestion de l'établissement est significatif ; il s'agit de rompre avec la structure dichotomique de l'hôpital : d'un côté l'administration, avec son poids, ses traditions, ses règles de fonctionnement, de l'autre le corps médical, avec sa hiérarchie, son comportement, ses préoccupations propres, son souci d'indépendance que l'on retrouve dans toute l'organisation de la médecine libérale.

Crise de la pratique libérale

L'ENSEMBLE de la médecine praticienne (2) semble connaître une crise pour les raisons suivantes.

D'abord, dans la mesure où la médecine se technicise, la pratique libérale tend à être coupée de plus *en plus des moyens modernes* d'exploration, d'investigation et d'intervention dont disposent les unités complexes. Dans la situation d'un travailleur indépendant face au développement des grosses entreprises, à la fois cadre privilégié par son revenu et son statut et O.S. par *l'évolution de son type de travail*, la profession médicale se voit, à l'instar du monde ouvrier il y a déjà longtemps, frappée par le processus de concentration technique et de division du travail. Même si l'acte médical est spécifique, même si le médecin de famille reste indispensable, le *corps médical* sent bien l'accélération de l'évolution et s'efforce de réagir, comme en témoigne le développement des cabinets de groupe, de la médecine d'équipe et des diverses formes d'associations.

Or la distance tend de fait à s'élargir entre hospitaliers et médecins non hospitaliers : trop souvent, le praticien est diversement accueilli dans les services, sa place est mal située par rapport à la hiérarchie, il n'a que sa blouse à l'hôpital. Si le niveau de la médecine générale est considéré avec une certaine condescendance par des hospitaliers, en réalité c'est en partie à cause de *la structure et de la hiérarchie* hospitalières que le praticien se trouve dans la situation où il est. Alors que le généraliste a des charges si importantes de dépistage, d'orientation et de traitement, ce qui implique, dans l'intérêt même de la population, un haut niveau scientifique, *il n'est pas normal* que l'orientation vers la médecine générale coupe de fait le praticien du large éventail de cas pathologiques que l'hôpital offre à l'observation, ou que s'orientent vers la médecine libérale ceux qui n'ont pu emprunter la « voie royale » des concours hospitaliers. De ce point de vue, *l'externat pour tous*, s'il a, selon certains, diminué le niveau de formation générale des médecins — ce qui reste à démontrer, — s'il a créé des problèmes d'encombrement dans les services et n'a pas pour autant garanti que tous les étudiants profiteraient également de leurs fonctions hospitalières, a été une innovation importante car, dans l'ancien système, certains étudiants avaient pu obtenir le diplôme de docteur en *médecine sans avoir pratiquement* vu un malade. En fait, il faudrait que l'ensemble des médecins puisse coopérer avec la médecine hospitalière, comme le dit expressément l'article 2 de la loi du 31 décembre 1970, et que soient imaginées des possibilités d'intégration dans la hiérarchie hospitalo-universitaire (et non pas seulement au niveau des attachés de consultation).

Le second problème, lié au précédent, est celui de la formation continue et de l'enseignement post-universitaire. Etant donné le renouvellement *continuel* des *sciences* et des techniques médicales, la profession a besoin d'un recyclage permanent : elle est de celles qui exigent le plus de réceptivité à la diffusion de connaissances nouvelles. Or c'est en même temps une profession qui, dans sa majorité, est rémunérée à *l'acte : le médecin français, qui a* un taux de travail relativement élevé par rapport à d'autres professions, risque d'être conduit, alors qu'il est déjà surmené par sa nombreuse clientèle, à allonger son temps de travail et à multiplier les actes si sa situation se dégrade, au *détriment d'une médecine de l'homme* total.

C'est finalement à une crise de la médecine libérale qu'on assiste en France, comme le montrent bien les rapports souvent conflictuels avec les organismes d'assurances maladie. La profession se trouve aux prises avec des acteurs bien plus puissants que le groupe professionnel qu'elle représente : Etat, Sécurité sociale, patronat...

La convention de 1960 (décret du 12 mai) a été une défaite relative pour le corps médical et a abouti, *indirectement, à la cassure de l'unité* syndicale (création de la F.M.F. en 1967). La convention nationale de 1971, qui a donné lieu à d'âpres discussions, a marqué un compromis et une trêve. Critiquée par la C.G.T. et la C.F.D.T. parce qu'elle maintenait la médecine libérale et principalement la médecine à l'acte, parce qu'elle ouvrait la possibilité de dégagement individuel, qu'elle laissait entrevoir l'assouplissement des droits à dépassement et que la procédure d'autodiscipline était peu efficace, la convention laisse un malaise dans la profession qui, à 97 %, l'a acceptée.

Outre le problème du fonctionnement de l'assurance maladie dans le cadre d'une médecine libérale, le corps médical ressent de nouvelles préoccupations à cause du coût de la consommation médicale dont on a *pu le considérer comme partiellement* responsable et à propos duquel l'établissement des profils médicaux est apparu à certains comme un dangereux moyen de conduire à une politique restrictive en matière de santé.

C'est sans doute autour des questions de prévention que toute l'organisation de la médecine va s'articuler dans les années à venir. Or la prévention est insuffisamment développée pour diverses raisons.

Sur le plan de l'organisation, le sous-développement des institutions de prévention contraste avec le dynamisme de la médecine thérapeutique. Le dispensaire, la médecine scolaire, la protection maternelle et infantile, les C.M.P.P., les centres d'examens de santé connaissent des difficultés continuelles : insuffisance des crédits, manque de personnel salarié et recours à des vacations, rémunération insuffisante *(abattements de 10 à 30 % des* tarifs), manque de coordination avec l'hôpital et difficultés d'articulation avec la médecine libérale (cf. l'article 18 de la convention nationale de 1971). L'idée de prévention est trop souvent liée à celle d'une médecine de pays pauvre ou en voie de développement, à une médecine de type épidémiologique.

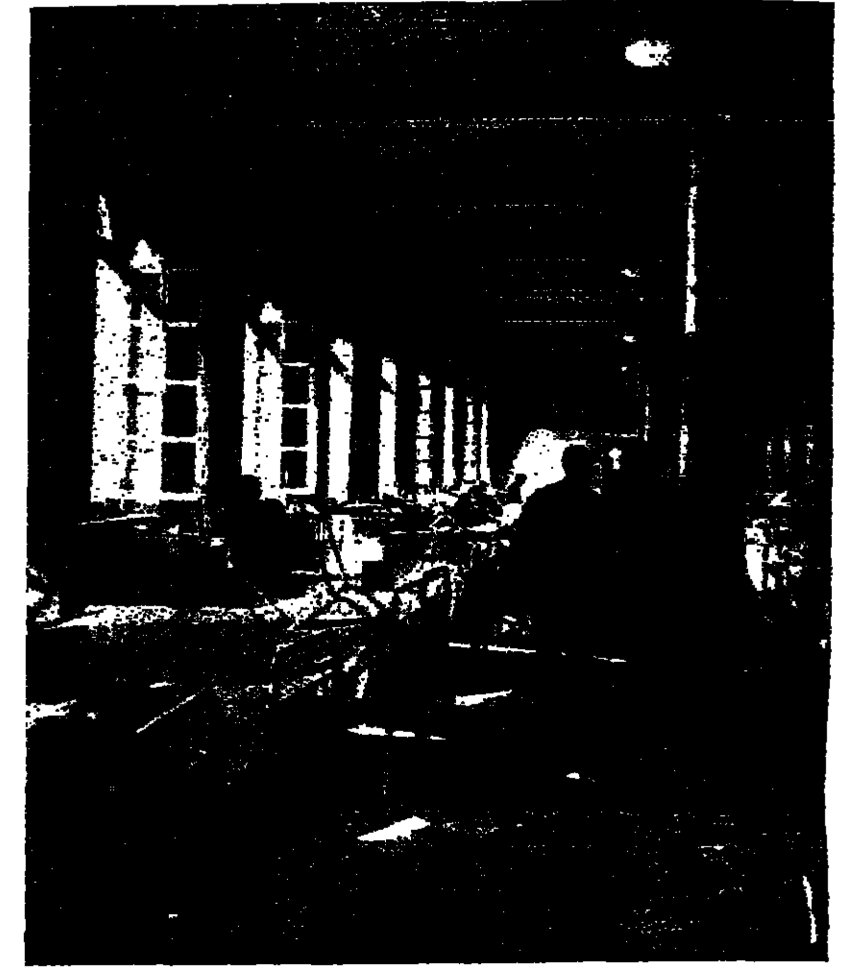
D'une façon générale, le corps médical, sans lequel la prévention ne pourra se faire, a été peu sensibilisé à celle-ci, d'une part parce qu'elle allait bien au-delà de ce qui concerne uniquement la médecine, d'autre part en raison de la valorisation de l'acte thérapeutique de la médecine curative par rapport à l'acte préventif. Il est vrai que, dans tout acte médical, on trouve un aspect de prévention secondaire ou tertiaire, pour reprendre la classifi*cation de l'O.M.S. : toute détection* à un stade précoce, tout traitement visant à réduire ou supprimer les effets de la maladie sont de la prévention. Mais c'est d'une notion bien plus large qu'il s'agit, d'une véritable politique globale de lutte contre de multiples fléaux (dont la pollution est un exemple) et qui ne saurait se réduire à des vaccinations et à des dépistages.

La prévention implique une transformation des attitudes culturelles et une action importante de la part des pouvoirs publics. Les diverses techniques d'aide à la décision ne doivent pas faire oublier que la variable socio-culturelle est fonda*mentale* et que les *catégories* défavorisées, qui sont objectivement les plus atteintes sur le plan de la morbidité, sont aussi, culturellement, les moins réceptives aux actions de prévention ; c'est donc sur elles qu'il faut agir prioritairement.

En réalité, c'est l'organisation du système de santé qui se trouve, dans les sociétés post-industrielles, remise en question. Lutter sur le plan de la prévention, cela ne veut pas dire multiplier anarchiquement les bilans de santé, ajouter simplement le mot « prévention » aux fonctions hospi*talières, saupoudrer de quelques* crédits les centres de santé, mais déterminer les actions prioritaires, mettre en place les moyens nécessaires, associer le corps médical à une véritable politique efficace et généralisée de prévention, agir non seulement au niveau du système sanitaire, mais à celui du système économique et social, car c'est bien des orientations même de la société qu'il s'agit.

FRANÇOIS STEUDLER.

(2) On comptait environ soixante-douze mille médecins en France en 1972; 73 % des médecins exerçant seraient des praticiens libéraux ; mais en réalité les deux tiers des praticiens ont une activité salariée à temps partiel dans les établissements publics ou privés ou dans les organismes de prévention. Au 1er janvier 1971, les hôpitaux généraux publics comptaient vingt-trois mille *trois cent quatre-vingts médecins et* biologistes.



(Cliché Fotolib.)

L'HOPITAL, PIVOT DU SYSTEME SANITAIRE.
Au service des malades, de la recherche, ou des étudiants ?

BIBLIOGRAPHIE EN FRANÇAIS

— CARO Guy, La médecine en question. Maspero, Paris, 1974.

— C.L.E.A.R., L'hôpital en question. Emile-Paul, Paris, 1970.

— LA CONVENTION NATIONALE ENTRE LA SECURITE SOCIALE ET LE CORPS MEDICAL. Numéro spécial sous la direction de J.-J. DUPEYROUX, Droit social, n° 9-10, sept.-oct. 1971.

— COURQUET Jean, L'hôpital aujourd'hui et demain. Seuil, Paris, 1971.

— GARDIE Alphonse : L'avenir du système hospitalier et la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière. Droit social, n° 1, janv. 1972.

— HATZFELD Henri : Le grand tournant de la médecine libérale, Editions ouvrières, Paris, 1963.

— L'HOSPITALISATION PUBLIQUE EN FRANCE. Numéro spécial de la Revue des Affaires sociales, Paris, 1973.

— HOSPITALISATION PUBLIQUE ET PRIVEE, problèmes et perspectives, Revue trimestrielle de droit sanitaire et social, Paris, 1-2-1974.

— IMBERT Jean, Les hôpitaux en France, P.U.F., Paris, 1974.

— JAMOUS Haroun, Sociologie de la décision, la réforme des études médicales et des structures *hospitalières*, C.N.R.S., Paris, 1969.

— POUR UNE POLITIQUE DE LA SANTE. Rapports présentés à R. BOULIN ; t. I et II (les grandes actions de santé) : t. III (l'hôpital), ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale, la Documentation française, Paris, 1971.

— RAPPORTS ANNUELS DE L'INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES. 1971 : l'hospitalisation ; 1972 : l'assurance maladie ; 1973 : la prévention.

— REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU SYSTEME DE SANTE. Contribution à l'élaboration d'une politique sanitaire, la Documentation française, Paris, 1969.

— STEUDLER François : L'hôpital en observation, coll. U Prisme n° 44, A. Colin, Paris, 1974.

(Suite de la page 9.)

l'impression tout à fait fondée pour chaque médecin de remporter de grandes victoires dans son propre domaine. A l'hôpital plus qu'ailleurs, on assiste à la disparition d'une notion de santé totale de l'individu et les services médicaux ne se mesurent plus qu'à des indicateurs de résultat extrêmement partiels. La disparition *de cette notion de santé globale s'organise* selon trois modalités : premièrement, la réduction temporelle de la morbidité d'un individu à la seule phase aiguë de la maladie pendant laquelle lui seront prodigués des soins intensifs ; deuxièmement la réduction spatiale de la maladie à un organe et la dissimulation des déterminations entre la morbidité d'un organe et celle des autres organes ; troisièmement, l'anonymat des décisions médicales hospitalières qui rend plus difficile l'imputation des échecs que celle des succès car les cas d'échec sont plus volontiers soumis aux passages interservices et aux filières compliquées.

En résumé, la misère hospitalière tient à deux phénomènes structurels indissociables du « progrès médical » envisagé comme spécialisation et technicisation croissantes. Le premier peut s'énoncer comme le refus de tous les acteurs de prendre en charge, de façon inégalitaire par rapport à leurs confrères, une médecine de l'échec (cas sociaux, vieillards, handicaps durables, affections multiples). Le second se résume en ce que la production du savoir médical suppose moins l'existence de guérisons nombreuses à la sortie du système que de malades graves à son entrée.

Ces deux facteurs suffisent à expliquer à la fois la détresse physique des établissements régulièrement visités par les journalistes avides de dénoncer les « scandales de la santé » et la mauvaise qualité de la relation soignant/soigné — mauvaise relation que nous découvrons avec stupeur depuis que les classes supérieures, technique oblige, fréquentent elles aussi l'hôpital.

SERGE KARSENTY.

Le personnel infirmier

Vers une action communautaire

Par M.-F. COLLIERE *

« (...) Jamais la pénurie d'infirmières n'avait atteint une telle ampleur : il manque aujourd'hui près de 50 000 infirmières (...). Si le rythme actuel des démissions ne s'aggrave pas, 25 % des nouvelles infirmières démissionneront avant trois ans d'exercice, 40 % démissionneront avant six ans. Car il n'y a pas de crise de la « vocation », les élèves infirmières étant plus nombreuses chaque année (15 000 de plus en 1973 par rapport à 1972). Les conditions de travail sont telles que la plupart de ces vocations se trouvent totalement découragées. Trop peu nombreuses, elles ont à faire le travail de deux ou trois personnes, à des horaires incompatibles avec une vie personnelle puisque les hôpitaux fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre tous les jours de la semaine, avec un salaire — 1 700 F en début de carrière et 2 500 F en fin — qui ne compense pas ces désavantages, le tout avec le sentiment d'être méprisées par leurs « chefs » hiérarchiques, et notamment les médecins. »

CATHERINE DENIS,
le Quotidien du médecin, 22 octobre 1974.

UN groupe professionnel oriente sa formation, base son action et se situe par rapport à un ensemble de représentations et de croyances culturelles insérées dans un système économique, social et politique. Il serait bien sûr nécessaire d'examiner l'interrelation de ces différents facteurs et leur influence réciproque sur la contribution du personnel infirmier à la promotion de la santé, mais nous ne pourrons considérer ici que la façon dont la conception de la santé oriente l'action sanitaire du personnel infirmier.

On peut se demander sur quoi reposent les représentations et les croyances du groupe infirmier vis-à-vis de la santé. Est-ce encore la *prédominance* d'une conception médicale centrée sur l'investigation organiciste de la *maladie, basée sur le pouvoir magique et* spectaculaire de la guérison, cherchant chaque jour à faire reculer les limites de la mort biologique, sans forcément s'interroger sur les autres formes de destruction ou de mort auxquelles les hommes ont à s'affronter ? Nous continuons de constater les effets de cette *conception avec le développement tentaculaire* de l'hôpital, qui reste le centre presque exclusif de la formation infirmière et le terrain valorisé et presque uniquement reconnu de l'exercice professionnel.

On ne saurait s'étonner que, dans cet univers hautement spécialisé, et retranché du reste de la vie, le personnel infirmier ait surtout développé sa capacité d'utiliser des outils d'exploration et des outils thérapeutiques toujours plus complexes, aux dépens du discernement de ce qui demeure le plus important pour la vie des gens, telle qu'eux la ressentent et la désirent. Comment imaginer le contexte réel de la vie au foyer, à l'école, au travail, et les problèmes vitaux que les hommes rencontrent tous les jours si l'apprentissage de la découverte de la vie ne se fait que dans l'enclave hospitalière ? On ne saurait davantage être surpris que, dans ces centres de haute technicité, le personnel infirmier fasse presque partie de l'équipement hospitalier : ce sont les O.S. de la réparation de la santé : leur effectif est évalué en fonction d'un nombre de lits hospitaliers, non en relation avec les principales caractéristiques démographiques de la population (1).

A partir de cette conception de la santé basée sur la lutte contre la maladie, on a progressivement considéré la santé comme l'absence de maladie, on en a fait une entité en soi, une valeur suprême, un bien à protéger et à défendre en s'appuyant sur un arsenal de normes bien codifiées et en appliquant un ensemble de principes rigoureux et sécurisants. C'est cette image de la santé qui servit de base aux différentes formes d'action préventive comme celle de la lutte contre les grands fléaux sociaux, et tout particulièrement la « protection maternelle et infantile ». Le personnel infirmier s'est vu confier dans de nombreux pays la surveillance et le contrôle de l'application des mesures sanitaires érigées en dogme. Peu à peu, les infirmières et d'autres travailleurs sanitaires et sociaux sont devenus détenteurs d'un savoir à partir duquel ils jaugeaient la capacité des gens de se maintenir ou non en santé. Cette forme de contribution à la promotion de la santé de la population trouve vite ses limites, et ses effets sont peu durables, car elle ne prend pas d'abord en considération les habitudes de vie des gens, leur mode d'existence, les croyances qui sous-tendent leur attitude et leur comportement vis-à-vis des *problèmes vitaux qu'ils rencontrent*.

De plus, cette uniformisation d'un savoir sanitaire, souvent basé sur la morale des classes privilégiées (2), tend à étouffer d'autres formes de savoir. En ne proposant qu'un seul modèle à suivre, le personnel sanitaire comme la population encourent le risque de stériliser la créativité des personnes et des groupes, tandis que se développent leur dépendance et leur culpabilité.

Les pays où le personnel infirmier et les travailleurs sanitaires et sociaux ont continué d'exercer cette forme d'action préventive pour des raisons aussi diverses que l'orientation de la formation, la législation sanitaire, etc., ont retenu deux types d'action : l'action de routine, génératrice de lassitude et de désintérêt ; l'action d'urgence, qui ne prend en considération que les situations déjà très dégradées des catégories sociales économiquement défavorisées.

Par contre, les pays qui, parallèlement à l'élévation du niveau de vie (facteur déterminant du développement de la santé), ont su reconsidérer leur action sanitaire en formant le personnel infirmier à *l'analyse de situation* (non à une distribution d'actes ou de conseils), et en faisant directement participer la population à cette action, ont connu une très grande progression de leur niveau de santé publique (3).

Le malaise ressenti, aussi bien chez les infirmiers et infirmières que chez les travailleurs sanitaires et sociaux, dans un pays comme la France, traduit, pour certains, une remise en question fondamentale de l'action sanitaire tant au niveau préventif que curatif. L'apport des sciences humaines (dont les formations infirmières et sociales s'inspirent davantage que la formation médicale) a mis de nouveau (4) en lumière l'inconséquence d'une approche des problèmes de santé sans les resituer dans toutes leurs dimensions biologiques, démographiques, économiques, culturelles et sociales. Chercher à identifier des besoins sanitaires et à y répondre sans d'abord s'interroger sur la vie des hommes

* Infirmière à l'Ecole internationale d'enseignement infirmier supérieur.

(1) Le rapport avec lequel est établi l'effectif infirmier d'un pays est à lui seul significatif de toute une politique sanitaire.

(2) Boltanski (L.), *Prime Education et Morale de classe*, Paris, Editions Mouton, 1969.

(3) Exemples : les pays nordiques, la Hollande et des pays aussi divers que l'Angleterre, la Pologne, Israël.

(4) Ce qu'avaient déjà montré Villerme, Chadwick, William Farr, etc.

Rompre l'immobilisme des pouvoirs publics et du corps médical

Un test de civilisation : la périnatalité

Par ALEXANDRE MINKOWSKI *

SI les problèmes touchent à la naissance subissent actuellement un regain d'actualité, c'est tout d'abord parce que la connaissance scientifique exacte existe là où régnaient autrefois l'ignorance et l'obscurantisme. C'est aussi parce qu'ils concernent avant tout les femmes, qui, ayant subi au cours des âges un traitement indigne du genre humain, aujourd'hui se révoltent : et leur rébellion passe entre autres, contre l'avis des mâles, par la notion de grossesses désirées, acceptées et, pour nous médecins, espacées. C'est enfin parce que, au nom d'une prétendue « sélection naturelle », on a vu et on voit encore les femmes faire des fausses couches, perdre leurs enfants à la naissance, ou avoir — alors que c'était évitable — des enfants handicapés.

Plus de 60 % des morts-nés *in utero*, des morts de nouveau-nés, des handicaps cérébraux sont tout à fait évitables. C'est l'objet princeps de la médecine périnatale. Si la prématurité expose statistiquement à des handicaps, nos connaissances de base et nos techniques de réanimation nous ont permis de diminuer de manière très importante les séquelles. Bien traités, les petits prématurés de moins de 1 kilo et demi ont de grandes chances d'être normaux ou d'avoir des séquelles curables.

Mais un grand effort reste à faire dans le domaine de la médecine préventive et de la réduction de l'inégalité socio-économique, grande cause de prématurité et de mortalité. La médecine périnatale bien faite est donc l'espoir des futures mères et de leurs enfants.

Les deux mots « médecine périnatale », récemment introduits dans le vocabulaire médical international, recouvrent plus un état d'esprit qu'une réelle spécialité. Ils tirent leur origine de l'intérêt qu'ont ressenti obstétriciens et pédiatres d'unir leurs efforts pour empêcher les nouveau-nés de mourir et plus encore de devenir des handicapés cérébraux, de ne plus laisser leur sort au hasard, voire à la nécessité.

Nombreuses sont les spécialités qui concourent à la santé de la mère et de son nouveau-né : l'obstétrique avant tout, qui est la médecine de la gestation et de l'accouchement, la néonatologie (médecine du nouveau-né, branche de la pédiatrie), l'anesthésiologie, la physiologie, la biochimie, l'anatomie pathologique et l'étude des tissus, la sociologie, la psychologie, l'économie de la santé, l'informatique.

Un nombre très important de personnes et de professions de santé participent pour une part importante à la médecine périnatale. Au premier rang d'entre elles se situent les sages-femmes. Elles sont neuf mille en France, dans l'ensemble mal utilisées en dépit de leur compétence. La moitié d'entre elles appartiennent peut-être à une génération en déclin, celle des « matrones », des dames habituées à l'accouchement d'un autre âge. Celles-là qui ne connaissent que l'accouchement normal sont appelées à disparaître.

Mais la sage-femme moderne, formée à bonne école, comme celle que nous voyons évoluer dans nos maternités hospitalières parisiennes et provinciales, est appelée à jouer un rôle considérable dans l'obstétrique et la néonatologie de demain. Si les pouvoirs publics et le corps médical, aussi attachés à leur passé, à un certain immobilisme, à une certaine hiérarchie, au principe déraisonnable de l'omnivalence du diplôme de docteur en médecine — ce qui ne signifie pas, hélas ! omnicompétence — attribuent aux sages-femmes leurs vraies responsabilités, c'est-à-dire les visites prénatales, la collaboration dans le diagnostic des grossesses à risques, le planning et la surveillance des nouveau-nés (qu'elles connaissent beaucoup mieux que certains pédiatres), alors on peut espérer que la médecine périnatale évoluera en France.

Malgré le nombre élevé de grossesses à risques, n'oublions pas que huit fois sur dix, au moins, la grossesse est un événement que la femme doit traverser sans angoisse et sans difficulté. Lié à la prévention, un gros effort a été entrepris par la préparation psycho-prophylactique. Malheureusement, en France, dans un trop grand nombre d'hôpitaux, le problème est négligé, car la présence du père est considérée comme gênante.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a parfaitement prévu cette place prééminente de la sage-femme dans la médecine périnatale. Mais celle-ci est soumise, en France, à un double handicap : elle est femme, elle n'a pas de diplôme de docteur en médecine. Comme le disait récemment une fonctionnaire du ministère de la santé, nous ne pratiquons pas la *« confusion des genres »*.

Les puéricultrices, les techniciens de la santé, toutes les professions de santé sont parties prenantes dans cette branche de la médecine. Quant au généraliste, il intervient ici comme médecin de famille. Il est encore le plus consulté en France, mais il ne peut faire son travail que s'il a réellement fait de l'obstétrique au cours de ses études, ce qui devient rare (un étudiant sur dix seulement passe par les services d'obstétrique à Cochin). S'il a de plus un horaire épuisant, il ne peut accorder qu'un temps très court à la visite systématique, à telle enseigne que, dans la région parisienne, cette visite est parfois inexistante ou même se borne à la signature du carnet de maternité. Cette négligence est, comme on le verra, coupable et criminelle dans ses conséquences.

L'exemple du Vietnam du Nord et de la Chine

UNE bonne médecine de la naissance constitue pour une nation un test de civilisation. On ne s'étonne donc pas de trouver les mortalités périnatales les plus basses en Suède, championne avec douze morts pré- et postnatales pour mille naissances, en Finlande, au Danemark, aux Pays-Bas, avec des chiffres inférieurs à 15 pour mille. On est un peu plus surpris d'y trouver la Bulgarie, peu développée sur le plan scientifique mais qui a mis en place une remarquable structure de médecine préventive.

Mais nous voudrions auparavant insister sur les pays exemplaires en matière de médecine préventive périnatale, au premier rang desquels la Chine populaire. Des efforts considérables, dans ce domaine, ont été entrepris dans toute la Chine.

A Pékin, la mortalité néonatale de 17 pour mille en 1956 serait tombée à 12,4 pour mille en 1963 : chiffres très bas, comparables à ceux de la Suède. A partir de cette date, différentes mesures ont été prises, qui sont celles en vigueur dans les bons centres obstétricaux et de nouveau-nés du monde occidental. La question du personnel hospitalier ou social ne se pose pas : là où il y a un agent en France, il y en a cinq ou dix en Chine ; le personnel est correctement éduqué, et les soins semblent les mêmes la nuit et le dimanche qu'en plein jour et en semaine.

La fréquence de la prématurité dans le monde varie de 8 à 12 %, alors qu'elle serait pour la Chine de 4 à 5 %. Quoique nous ne puissions évidemment pas vérifier ce chiffre, le faible nombre de prématurés hospitalisés dans la dizaine d'hôpitaux d'obstétrique que nous avons visités semble authentifier ces statistiques. Plus encore, la majeure partie de ces prématurés sont nés à huit mois et pèsent plus de 2 kilos ; ils sont donc beaucoup moins exposés à la mort.

Nous attribuons cette faible incidence de la prématurité et l'absence presque complète de fœtus de très faible poids aux extraordinaires mesures de surveillance de la grossesse dont les Chinoises sont l'objet. Ces mesures sont uniformément réparties sur tout le territoire. Observées à l'usine, à la campagne, dans les communes populaires, elles pourraient servir d'exemple à n'importe quel pays occidental.

La première visite est faite au cours du premier mois. Dans les usines, la grossesse est immédiatement détectée, car chaque femme a une carte dite « de menstruation », et un retard de quelques jours est immédiatement noté par l'employée sanitaire responsable de la surveillance. Les épreuves biologiques de grossesse sont alors pratiquées.

Ce système, dont on peut évidemment critiquer le caractère obligatoire et quelque peu coercitif, est très représentatif de la manière dont les Chinois conçoivent la médecine : placer partout des agents sanitaires responsables, éduquer le public, prendre des mesures prophylactiques à la moindre alerte. Cela explique, par exemple, qu'en dépit des conditions souvent à peine acceptables de logement l'état sanitaire des Chinois m'a paru, dans l'ensemble, remarquable.

Au cours des grossesses, il existe toute une échelle de mesures de repos progressif au cours du travail en usine et à la campagne. La durée du travail est de sept heures par jour après la vingt-huitième semaine. A la campagne, les femmes enceintes ne travaillent pas dans les rizières.

En ce qui concerne la prévention de l'éclampsie (hypertension artérielle au cours de la grossesse, responsable d'arrêt de croissance du fœtus, de mort *in utero* et de handicaps), la tension artérielle est contrôlée tous les mois. A la campagne, il y a toujours une sage-femme par commune populaire capable, entre autres, de mesurer la tension artérielle et de faire un accouchement normal. Cela rend plausible ce que disent les Chinois : suppression quasi complète de l'élévation de tension artérielle au cours des grossesses, réduction considérable de la prématurité. Après l'accouchement, les femmes bénéficient d'un repos de cinquante-six jours avec salaire complet.

L'accent est mis sur l'allaitement maternel. A son retour à l'usine, la femme met son enfant à la crèche et allaite toutes les quatre heures. A la campagne, les nourrissons sont gardés en crèche ou par la grand-mère, et les femmes reviennent des champs pour allaiter.

Dans le cadre de la gynécologie, remarquons, en passant, les mesures de prophylaxie du cancer génital ; il est procédé à un frottis vaginal systématique chez chacune des ouvrières, une fois par an.

Au Vietnam du Nord la protection maternelle et infantile n'a peut-être pas encore atteint ce degré d'efficacité, mais nous avons pu y constater qu'en plein bombardement, en 1968, donc en pays rasé, l'obstétrique était encore bien faite, en particulier par des sages-femmes.

L'organisation relève d'un double système : gouvernemental qui donne des directives valables pour toute la R.D.V. ; local, à l'échelon du microrayon (en ville) et de la coopérative (à la campagne). Chaque coopérative groupe environ un millier d'habitants. Le chef de la coopérative est personnellement responsable de l'application des mesures sanitaires.

Il y a par coopérative une sage-femme (vingt mille pour la R.D.V.) et une infirmière. Il y a un « médecin accéléré » (formé en trois ans) par village de six mille habitants, et trois fois plus de médecins traditionnels. Et, en principe, il y a une salle de gynécologie et d'accouchement qui dispose de quatre lits pour sept cents habitants, et une maternité par village de six mille habitants. Ce système fixe est doublé d'un système mobile : des hôpitaux de campagne comprenant des groupes de gynécologie-obstétrique, de chirurgie, de laboratoire (biologie et anatomo-pathologie) peuvent fonctionner pour trois mille à six mille habitants et être démontés et déplacés rapidement vers un autre secteur.

Les Vietnamiens *vont vers les malades et les blessés*, et c'est là que résident l'originalité et l'efficacité de leur système sanitaire. Le taux de mortalité périnatale à Hanoï était de 2,5 % en 1968, le taux de prématurité de 12 %. Ce sont des chiffres relativement élevés, dans l'appréciation desquels il faut faire entrer les perturbations causées par les bombardements.

En Europe occidentale, deux excellents systèmes s'opposent par le type d'emploi du personnel : celui de la Suède et celui des Pays-Bas.

Record dans les pays nordiques et en Belgique

EN Suède, la protection de la femme pendant la grossesse est effectuée dans des centres de protection maternelle, où toutes les femmes enceintes ont la possibilité d'être suivies gratuitement pendant leur grossesse. La plupart utilisent cette possibilité, et un petit nombre est suivi par des médecins privés. La femme doit subir quatorze visites, dix par une sage-femme, quatre par un obstétricien ou un médecin compétent en obstétrique. Si elle est reconnue comme ayant une grossesse à risque, elle va dans un centre spécialisé (même si elle réside en Laponie) dont il existe de nombreux types dans ce pays qui pratique la décentralisation médicale. Pendant ce temps, elle reçoit une « aide familiale » chez elle si elle a déjà des enfants.

La distribution *totale* de cette médecine a pour résultat que la Suède a le taux le plus bas, dans le monde, de morts périnatales (12 à 13 pour mille) et de handicapés, suivie de près par la Finlande et le Danemark, qui ont adopté des systèmes proches. Dans ce dernier pays, des sages-femmes s'occupent des grossesses normales, les obstétriciens des grossesses à risque. Les praticiens généralistes ne sont pas dans le circuit.

Les Pays-Bas ont un système bien différent. Là, 60 à 70 % des femmes accouchent chez elles, sous la surveillance d'un généraliste formé à l'obstétrique, car un « interniste » en Hollande fait deux ans d'études supplémentaires. Il est assisté d'une sage-femme. Les obstétriciens s'occupent surtout des grossesses à risque. Avec ce système, les Pays-Bas ont une mortalité périnatale basse, au-dessous de 15 pour mille.

(Lire la suite page 12.)

* Professeur de néonatologie à l'université René-Descartes, directeur du Centre de recherches biologiques néonatales (INSERM).

---

dont la santé et la maladie ne sont que des révélateurs apparaît comme une ineptie. Les hommes ont la santé et la maladie de leurs conditions de vie, de leur milieu social, de l'espoir qu'ils peuvent garder ou non dans la vie, de leur raison d'exister.

C'est cette conception beaucoup plus large de la notion de santé, repensée à partir d'une interrogation sur le processus de la vie et de la mort tel qu'il est vécu par les hommes dans différentes situations, qui mobilise peu à peu la réflexion d'infirmiers et d'infirmières, comme celle de certains médecins et d'autres travailleurs sanitaires et sociaux. Elle commence à inspirer certains changements, tant au niveau de la formation que des services hospitaliers et extra-hospitaliers.

C'est cette conception qui vient d'orienter récemment tout le travail du sixième comité d'experts de l'O.M.S. sur les soins infirmiers communautaires (5). Déjà certaines expériences, pleines de promesses (6), se font dans cette perspective, avec la participation directe des usagers : il y a partage d'un savoir et de compétences réciproques en vue de mieux répondre aux besoins sanitaires des gens, au niveau de leur quartier, de leur commune, de leur canton. Elles cherchent à réduire l'écartèlement des familles entre différentes structures sanitaires et la parcellisation des soins, en regroupant les soins infirmiers à caractère préventif, curatif et de réadaptation. Elles cherchent également à dépasser la seule approche individuelle et familiale des soins pour cerner les incidences de tel ou tel problème au niveau de la communauté.

Ces expériences ouvrent la voie à des soins infirmiers communautaires pensés par et pour la communauté. Mais elles rencontrent souvent l'opposition, quand ce n'est pas l'hostilité, du personnel sanitaire ou de ceux qui sont les garants de l'ordre administratif. Faut-il s'en étonner ? Ne sommes-nous pas devant des choix qui engagent chaque jour la vie des hommes, la nôtre... et nous obligent à nous demander quelle santé nous voulons promouvoir ? Pour quoi ? Pour qui ? Faut-il continuer à développer les mégapoles hospitalières tandis que les besoins sanitaires les plus courants ne sont pas couverts ? Ou faut-il que les soins infirmiers soient conçus pour l'ensemble de la population et contribuent à permettre aux gens de « s'affranchir de la puissance et d'être plus à même de dépasser leur fragilité ? » (7).

MARIE-FRANÇOISE COLLIERE.

(5) Sixième comité d'experts de l'O.M.S. des soins infirmiers communautaires, Genève, 30 juillet-5 août 1974.

(6) Il est, entre autres, question de certains centres de soins à but non lucratif.

(7) Hamburger (J.), *la Puissance et la Fragilité*, Paris, Ed. du Seuil, 1972.

Le nombre des médicaments

Faux débat sur un vrai problème

Par JEAN-PIERRE DUPUY *

CONSOMMONS-NOUS trop de médicaments ? Ce débat de pays riche amorce fréquemment une autre question : en produisons-nous trop ? L'un des arguments parmi les plus couramment cités par les professions pharmaceutiques pour se défendre d'une réponse positive consiste à faire remarquer que le nombre total de « présentations » pharmaceutiques avoisine 11 000 en France, alors qu'il serait de 24 000 en Allemagne, 21 000 en Italie et 17 000 au Japon. A quoi leurs adversaires répondent que la Suède n'utilise que 1 600 médicaments et que l'Assistance publique de Paris se trouve fort bien pourvue avec un millier à peine de produits.

Vain débat ! Le nombre de médicaments à un instant donné est une grandeur bâtarde, sans signification. Ce qui est en jeu, dans la question aujourd'hui brûlante de savoir si nous « gaspillons », c'est la capacité des médecins à faire des prescriptions fondées sur des choix rationnels. Or la rationalité de ces choix n'a que faire du nombre des médicaments existant à un instant donné : 11 000 présentations, c'est peu ou c'est beaucoup. Peu importe. Ce qui compte, c'est de savoir si ce sont toujours les mêmes. A cette question, on peut résolument répondre par la négative, puisqu'en moyenne la Commission d'admission au remboursement par la Sécurité sociale admet 300 nouvelles spécialités par an, tandis qu'un nombre de produits à peu près équivalent sort de la liste car, en général, ces produits sont frappés de désuétude. Or la mémoire du médecin prescripteur est le seul garant de l'opération qui consiste à discriminer entre le produit adéquat et celui qui est contre-indiqué, entre le meilleur et le moins mauvais. Un rythme de renouvellement aussi rapide aura, bien entendu, des conséquences sur la capacité de choix du prescripteur.

La question n'est donc pas de savoir si nous produisons trop de médicaments différents. Il faut plutôt se demander si nous ne les produisons pas trop vite. Au simple énoncé des chiffres de renouvellement que nous citions, on serait tenté de répondre positivement. Certes, ce rythme, 300 spécialités nouvelles par an, est rapide. Mais avant d'affirmer qu'il est « trop » rapide, il est bon d'examiner ce qui le motive.

Faux témoin du progrès

QUE l'industrie pharmaceutique soit une industrie innovatrice, nul ne saurait le nier. Le taux de croissance de 16 à 17 % par an reflète directement cet état de fait. Il peut en effet être considéré comme la somme du taux de croissance du nombre d'entrées (consultations et visites) dans le système médical : 6 à 7 % par an ; du taux de croissance du nombre de produits par ordonnance qui, bien que mal connu, doit être faiblement positif ; et du taux de croissance du prix moyen des médicaments prescrits et achetés à chaque époque : ce dernier taux est très élevé, de l'ordre de 10 % par an, donc plus de la moitié du taux de croissance des dépenses pharmaceutiques. Il résulte lui-même de deux phénomènes :

1) Le fait que chaque médicament nouveau est plus cher que celui auquel il se substitue : la réglementation des prix (blocage des prix des médicaments anciens, grille de prix pour les produits nouveaux), les conditions de l'admission au remboursement par la Sécurité sociale ont, par le passé, autorisé, voire provoqué, un tel phénomène et continuent encore à le faire ;

2) Le rythme rapide de renouvellement de la pharmacopée : les produits neufs se substituent à d'autres qui disparaissent du marché, vivent dix ans en moyenne et meurent à leur tour, chassés par de nouveaux produits — 70 % des médicaments aujourd'hui commercialisés ont moins de quinze ans, et presque la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie est réalisée avec des produits de moins de cinq ans.

Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de penser qu' « innover » est beaucoup plus une contrainte que les laboratoires s'imposent les uns aux autres qu'un objectif librement consenti et favorable à leurs intérêts. Tout laboratoire sait d'expérience que, s'il n'innove pas, ses produits seront chassés du marché par les nouveaux produits de ses concurrents. Il est donc condamné à innover et à pratiquer une pseudo-recherche.

Devant ces données, une question vient immédiatement à l'esprit : comment expliquer que ces nouveaux produits dont, semble-t-il, beaucoup ne constituent que des doublons de produits déjà existants aient un succès commercial si fort qu'on en arrive à la situation décrite ci-dessus ?

Il faut alors se tourner vers la demande, vers le véritable acheteur du médicament, qui est le médecin. Car il peut être démontré que la nature de la demande du médecin en matière de médicaments est en partie à l'origine de la politique de renouvellement des laboratoires (1). Pour le médecin, en effet, le médicament est utilisé comme autre chose qu'un objet ayant des effets purement techniques sur la maladie. Compte tenu des contradictions actuelles dans lesquelles le mettent ses conditions d'exercice, le praticien a tendance à utiliser les médicaments pour traiter la difficile, l'intolérable parfois, demande du malade. Cette dernière n'est pas seulement une demande de réparation, c'est aussi une demande d'aide, une demande de prise en charge affective. C'est seulement sur le plan du signe, et du signe le moins coûteux, qu'une réponse pourra y être faite. A partir de là, c'est le caractère signifiant du médicament qui occupera le devant de la scène. Or la nouveauté du produit est un élément de signification essentiel qui peut éclipser, consciemment ou non, toute considération sur la valeur réelle des produits d'un point de vue pharmacodynamique. Le médecin est donc demandeur de nouveauté, et chaque nouveauté, par le simple fait d'apparaître sur le marché, crée un irréparable dommage psychologique aux médicaments plus anciens.

Si la demande de renouvellement existe du côté du médecin, il faut bien reconnaître cependant que la production de cette nouveauté ne favorise guère l'évolution de la pratique médicale en clientèle. Tant que le médicament pourra servir de bouche-trou à la demande angoissée que la société adresse à la médecine, cette dernière s'enfermera de plus en plus dans le rôle agaçant de faux témoin des progrès de notre civilisation technique.

* Chargé de recherche au CEREBE (Centre de recherche pour le bien-être), co-auteur de *l'Invasion pharmaceutique* (Le Seuil, Paris, 1974).

(1) Une partie importante de *l'Invasion pharmaceutique* est consacrée au développement de cette hypothèse.

(Suite de la page 11)

Parmi les pays de l'Est, c'est l'U.R.S.S. qui a inauguré et inventé le système de prévention de masse. Elle dispose pour cela du nombre inimaginable de quarante mille obstétriciens et de quatre-vingt mille pédiatres. Elle a si bien fait école que deux de ses satellites font mieux qu'elle : la Tchécoslovaquie, pays de grande et longue tradition médicale et scientifique, et la Bulgarie, pays peu développé mais utilisant au maximum les sages-femmes et qui, d'après l'O.M.S., aurait la mortalité périnatale la plus basse du monde (moins de 12 pour mille) avec la Suède. Enfin, l'Albanie détient le record de densité des sages-femmes dans le monde, soit une pour cinq cents habitants.

Des systèmes incohérents en France et aux États-Unis

LA France et les Etats-Unis se distinguent, dans les pays occidentaux, *par le caractère boiteux et peu cohérent* de leurs systèmes.

Aux Etats-Unis, où la mortalité périnatale est de 20 à 22 pour mille, il n'existe pas de sages-femmes. Un système récent assurerait la surveillance gratuite mère-enfant par une aide aux personnes socio-économiquement pauvres. Malgré cela, la mortalité périnatale est de 35 à 39 pour mille dans les groupes défavorisés (Noirs, Indiens, Mexicains, Porto-Ricains, etc.).

Quant à la France, elle se signale ici, comme dans d'autres domaines, par l'incohérence de ses options. Il est en effet démontré par les calculs de la Perinatal Mortality Survey que ce qui compte *avant tout en matière de prévention de* la mortalité périnatale et des handicaps, *c'est le nombre des visites prénatales* bien faites (obstétricien, sage-femme ou généraliste recyclé). Pour quatorze visites, le taux de mortalité est cinq fois moindre que pour quatre visites (nombre des visites réglementaires de la Sécurité sociale en France à l'heure actuelle).

Le calcul de la rationalisation des choix budgétaires du ministère français de la santé a montré qu'un système de dix visites économiserait soixante mille handicapés en quinze ans, soit deux à trois fois plus que toutes les autres méthodes réunies. Mais ce système signifie un investissement en personnel... Nous avons mille cent obstétriciens — ce qui est très peu, — neuf mille sages-femmes, dont quatre mille à cinq mille très compétentes mal utilisées et brimées. Elles n'examinent en France que 18 % des femmes enceintes. Les praticiens en examinent plus de 50 % alors qu'un grand nombre d'entre eux ne connaissent pas l'obstétrique et n'ont parfois pas le temps d'examiner une femme qui n'a rien « en apparence », ce qui demande une vingtaine de minutes.

La France s'est révélée jusqu'à présent incapable d'établir un système organisé de prévention de masse. Le seul point satisfaisant est que, dans certains hôpitaux et cliniques, le système fonctionne et que nous pouvons en apprécier les résultats par la diminution importante des prématurés dirigés sur nos centres de soins intensifs. Mais ce système n'est que local, et non pas général, tant s'en faut. Nous n'assurons pas mieux la sécurité de la naissance que nous ne généralisons la contraception.

Nous sommes ici dans un domaine où toutes les acquisitions, l'amélioration du pronostic cérébral, la prévention des handicaps, sont dues à la recherche scientifique. La médecine est ici biochimique, physiologique, et l'enfant est un véritable laboratoire vivant. Notre but est de contrôler toutes les deux ou trois heures les constantes biologiques du sang et des urines, les électroencéphalogrammes, l'aspect radiologique, de surveiller électriquement le cœur, la respiration, la température et la tension artérielle (cette dernière par une sonde mise en permanence dans l'aorte). Nous ramenons, autant que faire se peut, les constantes dans les limites de la normale. Grâce à cela, pour les enfants ventilés artificiellement dans un respirateur (et qui seraient morts sans ce traitement) 10 % seulement revus après cinq ou six ans ont des séquelles cérébrales importantes.

C'est encore trop, mais c'est relativement peu. Il est donc faux de suggérer que les véritables centres de soins intensifs du nouveau-né fabriquent des handicapés. De toute façon, quand nous savons à coup sûr que le cerveau est définitivement lésé, nous ne mettons pas les enfants en respiration artificielle.

La néonatologie ne se conçoit pas sans recherche scientifique. Celle-ci va des recherches appliquées aux disciplines fondamentales (division et multiplication cellulaire, etc.). L'utilisation de nouveaux Beta-mimétiques est appelée à diminuer considérablement la fréquence des accouchements prématurés et même la souffrance fœtale. Administrés dès le début des contractions, ils s'avèrent très efficaces.

La médecine périnatale touche à l'un des stades essentiels de notre vie et de notre destin ; elle reste à l'échelle humaine en nous mettant chaque jour en contact avec la mère et son angoisse, avec l' « événement » qu'est la naissance. Depuis que la recherche nous a permis de reconnaître l'état d'un fœtus (par la ponction du liquide amniotique et l'électrocardiographie fœtale) et la régulation des grands systèmes chez le nouveau-né, nous sommes arrivés au stade de la connaissance. Ainsi retrouvons-nous dans ces deux aspects, humain et scientifique, *le véritable sens de notre métier* de médecin.

ALEXANDRE MINKOWSKI.



(Photo R. Kalvar-Viva.)

COULOIR A L'HOPITAL COCHIN...
Un service public astreint, en principe, à un coefficient d'occupation inférieur à 100 %.

RÉFÉRENCES

— O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), Prévention de la mortalité et de la morbidité périnatale, Org. mond. santé. Sér. Rapp. techn. (1970), 457, pp. 5-67.

— MINKOWSKI A., Health care in China and the West. Hospital Practice (1974), 9, pp. 138-146.

— MINKOWSKI A., La prématurité en France : un handicap national que le praticien peut et doit réduire. G.M. de France (1972), 79, 6789-6790.

— MINISTERE DE LA SANTE, se référer à Economie et Santé, nos 1 et 3.

UNE PROFESSION IRREMPLAÇABLE

Par SUZANNE LEVACHER*

LES sages-femmes ont, depuis la plus haute antiquité, pratiqué, sans conteste et seules, l'art des accouchements. Ces derniers siècles les virent concurrencées puis dépassées par les médecins. On a pu croire, dans le public, qu'elles avaient disparu. Elles n'avaient pourtant pas démérité. Elles œuvraient encore en silence, plus ou moins exploitées, accouchant de moins en moins à domicile, exerçant de plus en plus comme salariées, travaillant six jours et six nuits par semaine. En perdant leur auréole de profession « libérale », dans l'esprit de beaucoup, elles avaient perdu leur valeur. Dans la nouvelle organisation de la médecine, que deviendra la sage-femme? Ne sera-t-elle que l'auxiliaire du médecin ?

Comment devient-on sage-femme en 1975, en France ? Trois conditions essentielles : être du sexe féminin ; avoir plus de dix-huit ans ; passer le concours d'entrée du niveau du baccalauréat, section D. Le nombre des places est limité dans chaque école (trente et une écoles forment environ six cents sages-femmes par an). La durée des études est de trente mois.

La sage-femme est une praticienne possédant un conseil de l'ordre, rompue à toutes les subtilités de l'obstétrique et qui, à la différence des auxiliaires, auxquelles souvent elle est assimilée, a le droit de faire seule certains actes médicaux, et le droit de prescrire. Tout cela dans les limites bien précisées par son code de *déontologie*. Son diplôme, délivré par la Faculté de médecine, est un diplôme d'enseignement supérieur.

Quel est l'avenir de la sage-femme ?

1° *Elle doit définir sa place au sein de l'équipe médicale.* J'ai souvent dit qu'elle était l'agent de liaison en salle de travail, mais cela ne veut pas dire : des heures de surveillance éprouvantes près d'une parturiente pour, ensuite, prendre l'enfant des mains de l'accoucheur et le confier à un pédiatre ou à un anesthésiste. Elle peut et doit pratiquer la grande majorité des accouchements normaux, la surveillance des grossesses normales et la surveillance de la mère et de l'enfant après les couches. Il faut que soit bien repensé son rôle dans tous les services de la maternité. Une école de cadres vient d'ouvrir ses portes à Dijon, et formera des sages-femmes surveillantes et enseignantes

La sage-femme française reçoit une formation beaucoup plus obstétricale, dès le début et tout au long de ses études, alors que maintes sages-femmes étrangères sont des infirmières spécialisées. Leur excellente formation n'est donc que partiellement employée car, paradoxalement, leur champ d'activité est plus restreint que celui de leurs collègues étrangères qui ne peuvent exercer que sous la responsabilité d'un médecin. La sage-femme française fait les accouchements sous sa propre responsabilité et a vu, depuis 1971, la liste des instruments et des thérapeutiques qu'elle a le droit d'utiliser très notablement augmentée.

2° *Elle doit avoir une place importante en médecine préventive.* Il est invraisemblable qu'en 1962 des textes organisant la Protection maternelle et infantile n'aient jamais fait mention une seule fois de la sage-femme ! Assistantes sociales et puéricultrices se partageaient la surveillance des grossesses !

Le caractère médical, social, psychologique des études de sage-femme, orientées essentiellement vers la *femme enceinte*, l'accouchement et ses suites, et vers le nouveau-né, doit en faire un des piliers de cet organisme. Elle a place aussi bien dans les consultations de contraception, de stérilité, que dans les consultations pré et postnatales, à domicile aussi bien que dans les centres hospitaliers, les maisons maternelles. Elle peut assurer les conférences d'éducation sexuelle, d'hygiène de la grossesse et de préparation psychologique. Elle devrait être une profession d'avenir.

* Directrice-adjointe de l'Ecole de sages-femmes. Maternité C.H.U. Saint-Antoine.

La médicalisation de l'échec scolaire

Remède ou consécration ?

Par JACQUES MAITRE *

LA médicalisation est un des processus caractéristiques de notre société. Elle se joue sur plusieurs plans : recours au système médical pour des tâches de thérapeutique, de prévention, de dépistage, d'expertise, de recherche ou d'enseignement ; recours au savoir médical comme cadre de référence ; recours idéologique à des notions médicales telles que la « santé ».

Il suffit de penser à l'exemple de la sexualité pour voir concrètement à l'œuvre ce processus ; on constate qu'une telle évolution a pris son départ de longue date : ainsi, le célèbre ouvrage du médecin suisse André Tissot sur l'Onanisme (1760) a été pendant des décennies le guide des éducateurs dans la répression de la masturbation ; mais nous constatons *actuellement une médicalisation d'une tout autre ampleur.*

Un processus analogue se développe dans divers secteurs où la demande médicalisée traduit des échecs du système social par rapport aux besoins des usagers. Tel est le cas lorsque la médecine traite l'usure nerveuse du personnel due aux conditions de travail dans une entreprise. Notre hypothèse est que la médicalisation de l'échec scolaire se déroule comme un phénomène de ce type (1).

Un rapport de l'O.C.D.E. soulignait (en juin 1970) la situation particulière de la France : « La proportion des élèves qui redoublent leur classe dans le primaire et dans le secondaire est beaucoup plus élevée en France que dans les pays de même niveau culturel et économique : un petit Français seulement sur quatre achève ses années primaires sans avoir redoublé au moins une fois. »

Encore le redoublement n'est-il qu'une forme mineure de l'échec scolaire, comparativement à l'abandon des études, aux passages dans les filières infériorisantes, voire à l'affectation dans des classes ou établissements « spécialisés ». L' « éducation spéciale » comporte *notamment*, au niveau des maternelles et de l'enseignement élémentaire, des classes regroupant des élèves par « handicap » (catégories officielles : déficients intellectuels, handicapés moteurs, amblyopes, hypo-acoustiques, troubles psychosomatiques, difficultés relationnelles...) ; au niveau du second degré, des sections d'éducation spécialisées et des écoles nationales de perfectionnement (pour les « déficients intellectuels ») et des « classes d'adaptation » (pour des enfants dont le handicap est jugé temporaire).

Deux caractères essentiels de ce système sont à souligner : la croissance vertigineuse de la population scolaire concernée (124 000 en 1965 ; 263 000, soit plus du double, en 1972) et l'intervention obligatoire, pour chaque élève, d'une expertise médicale dans le cadre d'une commission médico-pédagogique. Or l'examen concret du fonctionnement de telles commissions montre que le médecin n'a aucunement les moyens d'examiner chaque enfant (2). Nous avons donc un dispositif qui passe à côté des deux termes du vrai problème : l'élève, dans sa singularité, est faussement pris en compte dans cette expertise ; l'école, dans l'échec institutionnel constitué par le caractère statistiquement massif des échecs, n'est mise en question à aucun niveau lors de cet écrémage des enfants qui incarnent et subissent l'écart entre les fins officielles du système scolaire et son fonctionnement effectif.

Des problèmes qui restent entiers

QUANT aux moyens mis en œuvre pour « adapter » l'enseignement aux élèves « en difficulté », le médecin intervient le plus souvent à travers une psychologisation des problèmes, quand ce n'est pas une psychiatrisation. Non seulement cette entreprise est menée avec des moyens notoirement insuffisants, mais, par son caractère unilatéral, elle contient dans son principe même les germes d'illusions décisives (3). *En effet, l'extension abusive du* concept de « débilité » et l'abord des problèmes sous l'angle exclusivement biologique ou relationnel viennent masquer le caractère social du processus même de l'échec scolaire.

Mise à part une frange d'élèves pour lesquels il existe un handicap nerveux démontré ou certains déficits organiques majeurs, il faut analyser par priorité la part du système scolaire lui-même dans la genèse des échecs et celle de la structure sociale.

Le système scolaire intervient largement dans le déclenchement des « troubles ». Ainsi, l'obligation d'apprendre à lire dès l'âge de six ans, édictée sur le modèle suivi pour les enfants de la bourgeoisie, handicape dès le départ les élèves issus de classes sociales où l'apprentissage de la vie se fait sur d'autres bases socio-culturelles. De même, l'inadaptation des programmes et des méthodes pour les enfants de travailleurs immigrés conduit à des échecs systématiques une population qui n'est certainement pas plus féconde en déficits génétiques.

En revanche, on voit très bien que les travailleurs manuels, surtout immigrés, se trouvent placés dans des conditions défavorables tant pour la santé que pour l'apprentissage de la langue « cultivée » ; il n'est que de voir à quel point l'espérance de vie dépend de la classe sociale. Notre système scolaire produit une répercussion amplifiée de ces difficultés dans les « troubles » et l' « inadaptation » au niveau des performances.

Une fois ces difficultés apparues, elle sont le plus souvent pérennisées par l'enfermement des enfants dans les filières « spécialisées », lors même que les pouvoirs publics proclament des intentions contraires, ce qui a pour effet de condamner ces enfants à l'échec professionnel articulé sur l'échec scolaire.

La part propre du système scolaire dans ce processus est évidemment subordonnée au fonctionnement d'ensemble de la structure sociale. En effet, l'école reçoit des enfants qui sont déjà « handicapés » par leur origine sociale ; de plus, si l'école fonctionne d'une façon qui répercute et pérennise de tels handicaps, ce n'est pas par un fâcheux « dysfonctionnement » qui serait en contradiction avec les objectifs de « la société ».

Toutes les études sociologiques françaises de ces dernières années montrent que la marginalisation scolaire a pour effet de contribuer à la reproduction de la hiérarchie sociale et de notre régime économique. Seulement, un tel mécanisme est trop révoltant pour être consciemment accepté par la grande masse de la population. C'est ici qu'interviennent les idéologies, qui ont précisément comme caractère principal de masquer les vrais rapports de groupe à groupe.

La médicalisation de l'échec scolaire — quelle que soit son utilité thérapeutique au cas par cas lorsqu'on se situe à l'échelle des moyens d'action immédiatement disponibles pour « dépanner » un enfant — sert dans une large mesure de légitimation à l'idéologie qui masque les caractères sociaux de l'échec scolaire derrière des considérations biologiques, voire relationnelles. C'est pourquoi une telle médicalisation a pour effet de consacrer l'échec plus souvent que d'y remédier.

Au dix-neuvième siècle, de nombreux médecins, notamment les « hygiénistes », considéraient comme une tâche essentielle d'étudier la sociogenèse des maladies et d'agir sur les pouvoirs publics en vue d'améliorer la santé de la population à travers des réformes juridiques, techniques ou économiques. C'est même sur ce terrain que se situèrent les principales actions efficaces de la médecine. Certes, le *moteur des progrès en ce domaine fut constitué* par les luttes sociales et non par une sorte de « pouvoir médical » autonome, au-dessus de la société ; la perspective médicale peut être orientée toutefois dans des sens très divers : alimenter (involontairement) l'idéologie dominante, ou la mettre en question par des recherches scientifiques débordant les catégorisations officiellement admises.

Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus de la caution apportée par un semblant d'expertise médicale sur des cas individuels dans une commission qui entérine l'envoi d'enfants dans des filières de marginalisation scolaire, mais d'un examen prenant l'ensemble du problème, y compris dans sa dimension sociale. Un fait nouveau et prometteur est la convergence *actuelle d'analyses conduites sur cette question* par des psychopédagogues, des pédopsychiatres et des sociologues (4).

* Maître de recherche au C.N.R.S.

(1) La problématique exposée ici correspond à une enquête menée avec Marie-Claude Cabanes dans le cadre de la R.C.P. « Médecine et société du C.N.R.S., avec le concours du C.O.R.D.E.S.

(2) De même, pour le tout-venant de la population scolaire, le nombre réel des médecins scolaires est très largement inférieur aux normes admises par les autorités officielles.

(3) Voir, par exemple, *les Structures d'enseignement spécialisé*, Paris, Expansion scientifique, 1974 (Numéro spécial de la « Revue de neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance »), où sont présentés des travaux mettant au jour le mécanisme de ces illusions.

(4) Il n'y a guère de travaux directement sur cette question en sociologie médicale, mais il en existe d'importants en *sociologie* de l'éducation, notamment ceux du Groupe de sociologie de l'éducation (Université Paris V et C.N.R.S.) et du Centre de sociologie de l'éducation et de la culture (Ecole des hautes études de sciences sociales et C.N.R.S.). Du côté pédagogique et psychologique, nous mentionnerons notamment les recherches et publications de divers organismes : Centre de recherches de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire, Groupe français d'éducation nouvelle, les revues *l'Ecole et la Nation* et *Revue de neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance.*

Comment une profession libérale accepte une fonction répressive

Luttes sociales pour une véritable médecine du travail

Par ROBERT ZITTOUN *

UN rapide coup d'œil sur l'état de la médecine du travail en France donne de prime abord une impression sécurisante : voici une spécialité reconnue, enseignée dans toutes les facultés, avec environ mille trois cents étudiants inscrits cette année pour la région parisienne. De nombreux médecins y consacrent la totalité de leur activité. La loi du 11 octobre 1946 rend d'ailleurs obligatoire la médecine du travail pour toutes les entreprises, y compris celles de moins de dix salariés, ne présentant aucun risque spécial pour la santé des travailleurs, et celles qui ont un caractère familial. Les conditions de protection de la santé au travail, les règles fixant les modalités de dédommagement en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle reposent sur une assise juridique solide et déjà ancienne : le code du travail a vu le jour au début du siècle, et les textes reconnaissant les premières affections donnant droit à une réparation au titre des maladies professionnelles remontent à 1946. Cette législation, s'inscrivant dans le cadre de la création de la Sécurité sociale, n'était d'ailleurs pas le fruit du hasard : elle représentait, au lendemain de la Libération, le fruit des luttes des travailleurs et n'était concédée que sous leur pression.

Son utilité n'est pas à démontrer : rien qu'en 1972, sur plus de 13 millions de salariés, on déclarait 1 120 000 accidents du travail dont 117 000 graves et 2 424 mortels, et par ailleurs 4 330 maladies professionnelles (1). Le tribut particulièrement lourd payé par les O.S., les manœuvres, dans la métallurgie, le bâtiment et les industries chimiques, et par les travailleurs immigrés, est bien connu. Constater une telle fréquence d'accidents et de maladies professionnelles vingt-cinq ans après la création des services de médecine du travail, des comités d'hygiène et de sécurité, des inspecteurs du travail, c'est poser la question de l'efficacité de cette infrastructure médicale et sanitaire, sinon de son utilité. La diminution relative du taux d'accidents et de maladies depuis le début du siècle ne saurait constituer une mesure suffisante de cette efficacité : depuis plusieurs années, on a atteint un plateau, et les chiffres officiels pour 1972 restent beaucoup trop élevés. Encore ne s'agit-il que des accidents et des maladies déclarés et ayant donné lieu à des arrêts de travail.

Plusieurs faits récents montrent à l'inverse, et de façon claire, les limites et les insuffisances du système mis en place : il apparaît par exemple que le nombre de cas de maladies professionnelles dues au benzène (ou benzolisme) déclarés dans la région lyonnaise de 1966 à 1969 est très inférieur au nombre réel tel qu'il ressort d'une enquête hospitalière (2). Il s'agit pourtant bien souvent d'affections graves, de leucémies ou états leucémoïdes conduisant inexorablement à la mort. Dans telle grande usine de produits chimiques de la région parisienne, les précautions minimum pour éviter une exposition abusive des travailleurs au benzène n'étaient pas prises, et l'examen sanguin périodique, malgré indice d'une telle exposition et d'un danger sérieux, n'était pas effectué, alors qu'il s'agit d'exigences légales. On n'adopte ce minimum légal que lorsqu'un technicien meurt de leucémie benzénique.

Des garanties insuffisantes

MAIS peut-on considérer la loi elle-même comme une garantie suffisante de la santé et de la sécurité des travailleurs ? Le saturnisme, ou intoxication par le plomb, est la première des maladies professionnelles retenues. Cependant cette maladie ne peut être reconnue comme telle que lorsqu'elle a déjà entraîné des complications sérieuses : abdominales, sanguines, nerveuses, voire définitives pour l'atteinte rénale ; et le dépistage légal de l'intoxication repose sur des méthodes archaïques, les seules exigées par le décret du 24 juin 1955. Encore peut-on dire que l'essentiel réside non dans le dépistage, la déclaration et le soin des affections, mais dans leur prévention. La loi stipule bien que les médecins doivent assurer la surveillance de l'hygiène générale de l'entreprise et conseiller la direction, les chefs de service, le comité d'entreprise et les comités d'hygiène et de sécurité en vue de l'amélioration des conditions de travail. Ils peuvent pour cela recourir aux visites d'atelier *ad libitum* et il est admis qu'ils y consacrent au moins le tiers de la durée totale des vacations. Or le Dr Pigement, pour avoir voulu appliquer ces obligations, s'est vu successivement mis en demeure par la hiérarchie médicale de rentrer dans le rang, puis a dû quitter son emploi. A Usinor-Dunkerque, les travailleurs ont dû récemment se mettre en grève pour obtenir que l'on prenne des mesures en vue de prévenir les accidents de travail, fréquents et généralement graves.

Ainsi cette infrastructure représente une garantie très imparfaite de la santé et de la sécurité des travailleurs. Mais, peut-on dire, elle trouve son complément dans la médecine de ville ou même la médecine hospitalière. En règle, le médecin du travail a qualité d'hygiéniste et assure le dépistage et la prévention, la fonction de soins revenant aux médecins traitants. On sait que bien des accidents du travail, mis trop facilement sur le compte de la négligence ou de l'ignorance des travailleurs — comme si l'entreprise elle-même ou la société n'étaient pour rien dans cette ignorance, — sont expliqués par des machines dangereuses ou usagées, par des cadences trop rapides entraînant fatigue et réduction de la vigilance.

Les jeunes ont des accidents plus fréquents mais moins graves que les travailleurs plus âgés, comme si ces petits accidents, avec l'arrêt du travail qui en résulte, les mettaient relativement à l'abri. La médecine libérale a toujours eu jusqu'ici, à l'égard de la pathologie du travailleur, une position ambiguë : traitement des affections responsables des arrêts du travail, ceux-ci étant légitimés pour la Sécurité sociale, mais aussi faculté de prescrire ces arrêts de travail et de décider du moment de la « reprise ». Cette faculté, liée aux besoins de récupération plus ou moins exprimés par le malade, et soumise au contrôle des médecins des caisses de Sécurité sociale, repose sur des critères non seulement techniques, mais aussi sociaux et idéologiques. Il y a là une véritable fonction normative de la médecine, qui ne lui est pas intrinsèque, mais que lui confère la société, et sur laquelle repose en grande partie le pouvoir social du médecin.

Dans un monde où le travail n'est bien souvent ni la santé ni le bonheur, cette fonction normative peut devenir tout naturellement répressive. Le travailleur ne s'y trompe pas, qui dit de façon imagée qu'il a été « arrêté » pour signifier qu'il a été malade. Si l'entreprise est pathogène malgré le contrôle médical auquel elle est censée être soumise, l'éloignement momentané n'est pas seulement un moyen de traitement de l'affection en cours, mais une prévention de conséquences pathologiques plus sérieuses. Les récents accords de mensualisation, signés en 1970, devaient assurer que cet éloignement ne serait plus l'objet de sanctions financières, les travailleurs percevant, au moins durant quelques semaines, l'intégralité de leur salaire. Ils ont été malheureusement suivis par l'institution, de la part du patronat — soucieux de rattraper ce qu'il avait dû céder, — d'un contrôle médical privé et parallèle à celui déjà assuré par la Sécurité sociale : depuis un an on assiste à l'éclosion de sociétés privées couvrant déjà une bonne partie du territoire et employant des médecins dans le seul but d'aller au domicile des travailleurs exercer un contrôle sur les raisons de l'arrêt du travail.

Le but réel de cette milice patronale, au demeurant grassement payée, n'est pas bien sûr de débusquer quelques « tire-au-flanc » mais de dissuader les travailleurs de prendre des arrêts de travail, sauf circonstance grave entraînant une impossibilité absolue de poursuivre toute activité. Il s'agit là, littéralement, d'une anti-médecine du travail, et les médecins qui se prêtent à une telle opération n'ont plus qu'une fonction répressive, caricature du rôle normatif que l'on faisait jouer classiquement au médecin libéral.

Les travailleurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : individuellement, le médecin venu effectuer cette véritable perquisition s'est vu souvent contester son titre et sa compétence et refuser l'accès du domicile. Collectivement, les syndicats ont entrepris de dénoncer cette situation, mais la jurisprudence est contradictoire, les conventions collectives ayant admis les contre-visites sans en préciser la nature.

Enquête et information concrète

NOUS sommes dès lors en présence d'une situation claire, dans laquelle la santé constitue un des champs d'exploitation des travailleurs : on va réduire le plus possible les investissements ayant pour but de prévenir ou supprimer les conséquences pathogènes du travail ; d'autre part, on va mettre en place une médecine répressive qui a pour fonction de dissuader les travailleurs de se protéger de ces conséquences en s'écartant au besoin momentanément du travail. La rentabilité est assurée par le fait que cette médecine est bien moins coûteuse pour le patronat que ne le seraient les dépenses utiles aux travailleurs. Comment s'étonner dans ces conditions que les revendications qualitatives et les préoccupations de santé aient pris une telle place dans les luttes ouvrières ?

La lutte des travailleurs de Penarroya-Gerland est de ce point de vue exemplaire. Ils se savent en effet exposés à un toxique, le plomb ; ils ont de cette intoxication une connaissance directe et immédiate ; ils n'ignorent pas le risque qu'ils courent à travailler et à vivre dans ces usines vétustes, sans aucune aspiration des vapeurs nocives. Aussi lorsqu'ils se mettent en grève en 1972, ces travailleurs — tous des immigrés — mettent au premier plan leurs revendications de santé. Il leur faut d'abord lutter contre la confiscation du savoir, instrument du pouvoir médical et dont seul le patronat disposait jusqu'ici, et contre le blocage de l'information.

La production d'un film, l'acquisition — avec les nécessaires traductions en arabe — des connaissances médicales utiles sont rendues possibles grâce à de nombreux échanges avec un comité de soutien et le Groupe information santé ; ces connaissances médicales sont loin d'ailleurs de ressembler à des notions théoriques ou livresques : les nombreux échanges entre travailleurs et médecins en font au contraire des notions concrètes, intégrées à la culture de ces travailleurs maghrébins. Ils prennent alors les devants et, par l'intermédiaire de leur section syndicale, font effectuer une enquête utilisant les moyens biologiques modernes ; cette enquête aboutit à la conclusion que la grande majorité d'entre eux sont victimes d'une intoxication par le plomb expliquant plusieurs des malaises dont ils se plaignent et leur faisant courir un risque sérieux qui compromet leur santé (3).

Structures et pouvoir dans l'entreprise

SOUS leur pression, ils obtiennent que l'entreprise fasse dès lors des examens correspondant au point actuel du développement scientifique en médecine et leur communique les résultats, qu'ils savent d'ailleurs généralement interpréter. Ils reconnaissent ainsi et font reconnaître une maladie biologique plus précoce que la maladie clinique, celle déjà des complications patentes. Conscients de la différence entre dépistage et prévention, ils obtiennent de visiter la future usine moderne qui remplacera l'actuelle et de s'assurer sur place des conditions de sécurité. Aux normes définies par le patronat, qui se base sur l'étrange notion de « *seuil toxique acceptable* » (pour qui ?), ils opposent leurs propres normes. Ils obtiennent enfin que des médecins choisis par eux viennent visiter les lieux et discuter de la situation sanitaire avec les médecins de l'entreprise, en présence des représentants ouvriers et patronaux.

Le retentissement de ces luttes ne doit pas cependant masquer les difficultés et complexités des situations : l'hypothèse un toxique-une maladie avec possibilité de dépistage précoce, vraie pour le saturnisme, est ailleurs souvent trop schématique. Les conditions pathogènes sont généralement multiples et s'intriquent avec celles que le travailleur rencontrera en dehors de l'entreprise. La rareté et la médiocrité des recherches effectuées dans ces domaines ne sont pas faites pour les clarifier. Mais il apparaît dès à présent que rendre le travail non pathogène, ce n'est pas seulement le rendre exempt de maladies définissables en termes universitaires, mais faire qu'il représente un élément d'un tout social où la santé se définirait positivement. Les luttes ouvrières qui mettent en cause les conditions actuelles de travail montrent qu'on ne saurait y parvenir sans poser le problème des structures et du pouvoir dans l'entreprise et dans la société en général.

* En collaboration avec Bernard Cassou, Marion Duval, Olivier Robain, Marie-Annick Roumeas, du Groupe Information Santé, 32, rue Henri-Barbusse, Paris-5e.

(1) Statistiques de l'Institut national de recherche et de sécurité.

(2) R. Girard, G. Prost, F. Tolot, *Remarques sur l'indemnisation des leucémies et des aplasies benzéniques* (à propos de quarante-huit cas), Archives des maladies professionnelles, 1971, *32*, p. 38.

(3) A. Gajdos, R. Zittoun, M. Pousset, *Une intoxication professionnelle collective par le plomb*, « le Concours médical », 1974, *92*, p. 1228.

Conditions de travail et santé

Entretien avec Alain Wisner, professeur de physiologie du travail et d'ergonomie au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

LE problème des conditions de travail a acquis une considérable importance dans nos sociétés. Tout se passe comme si, après avoir acheté des vêtements, de la nourriture, de la santé, du logement, les travailleurs voulaient acheter des conditions de travail correctes, au même titre que de l'instruction. Les pays où le revenu par tête est le plus élevé sont les premiers à avoir posé ces problèmes.

Même dans les usines modernes, on rencontre les problèmes classiques : émanations toxiques, niveaux de bruit (qui menacent ou détruisent l'oreille interne), exposition à la chaleur ou au froid, depuis longtemps décrits par les médecins du travail. Mais bien d'autres problèmes pèsent sur la santé des travailleurs sur lesquels on tend à insister à juste titre aujourd'hui.

Un très grand nombre de travailleurs soumis toute la journée à des travaux qui exigent une posture courbée, tordue, souffrent de graves troubles de la colonne vertébrale. Cela serait acceptable si on ne pouvait l'éviter. Or il existe maintenant un tour sur lequel il n'est pas nécessaire de se pencher pour placer une pièce. Ce dispositif aurait aussi bien pu être réalisé il y a quatre-vingts ans... Dans des usines assez modernes, le problème de la charge physique persiste, constituant une épreuve quotidienne dramatique.

Liée au développement extraordinaire de la neuro-physiologie générale, l'attention portée au fonctionnement du système nerveux est un des aspects les plus remarquables de la recherche dans le domaine des conditions de travail. Signalons deux points importants : le sommeil et la charge mentale.

Les usines tendent à fonctionner par équipes alternantes, afin d'améliorer le taux d'amortissement des machines dont l'obsolescence s'accélère. D'où une perturbation du sommeil non seulement réduit, mais profondément modifié dans sa qualité, ce qui a des effets extrêmement redoutables.

Les travaux de neuro-physiologie ont montré l'importance de la charge mentale. Pendant très longtemps on a pensé que seuls les intellectuels étaient susceptibles d'en souffrir. Maintenant, on sait que des travaux très humbles peuvent donner lieu à une surcharge mentale dramatique conduisant à une extrême fatigue et même à des manifestations neurotiques. Il y a vingt ans, Le Guillant, dans son étude sur les téléphonistes, en faisait le bilan, totalement confirmé par les travaux récents de notre laboratoire. Nous pourrions multiplier les exemples de surcharge dans de nombreuses professions : opérateurs du tri postal, caissières de supermarché, perforatrices à l'entrée des systèmes de calcul moderne ou dans les centres de chèques postaux, l'immense catégorie des travailleurs de l'électronique qui doivent mettre à une place précise des résistances ou des capacités et sont soumis à un effort de mémoire considérable. Ces métiers sont souvent exercés par des femmes dont la surcharge est en général doublée de leurs obligations familiales. N'oublions pas que le temps de transport et sa qualité (station debout) font également partie de ces charges.

Un intérêt tout particulier se porte actuellement sur les problèmes d'âge et de travail. Encore maintenant, un manœuvre de soixante ans a une espérance de vie de cinq ans plus courte que l'ingénieur du même âge. Toutefois, le vieillissement de la population active est tel qu'il y a à peu près autant de travailleurs avant et après quarante ans. Jeune professeur, vieux travailleur, pour le même âge. N'est-ce pas là le signe d'une anomalie profonde ?

La densification du travail, la chasse au temps inoccupé, constituent une difficulté ressentie particulièrement par ceux dont les forces sont en déclin. On ne peut imaginer que l'abaissement éventuel de l'âge de la retraite réduise beaucoup les effectifs de cette immense catégorie. Il faut fournir un travail à la portée de cette moitié des travailleurs qui ont entre quarante et soixante ans et qui, plus que dans n'importe quelle autre catégorie sociale, se trouvent sur le déclin.

L'intégrité de la santé est véritablement la base de l'action qui doit être menée dans le domaine des conditions de travail. L'intellectuel et le travailleur manuel âgés sont des hommes différents. Cette situation, acceptée par l'opinion publique, deviendra dans un proche avenir totalement inacceptable, et il est temps d'y penser



(Cliché Fotolib.)

SPECTACULAIRE ET BRUTAL : L'ACCIDENT.
Mais bien d'autres dangers menacent la santé des travailleurs.

Comment agir sur ces diverses situations ? Par un droit du travail renouvelé tenant compte de la conception et du fonctionnement des dispositifs industriels. Par l'information aussi. Malheureusement un grand nombre de faits cités sont encore trop peu connus, même des scientifiques. A-t-on pris, par exemple, la mesure de la charge mentale, des problèmes du vieillissement, etc. ? Un nouveau domaine est ouvert, celui de l'introduction de l'ergonomie, science des conditions de travail, dans l'ingénierie. Cela demande un énorme effort de conversion de la part des ingénieurs et un remaniement de l'image qu'ils se font de l'opérateur et de ses capacités. Il ne s'agit pas simplement d'attaquer Taylor, mais de remplacer une vue à la fois ancienne et très limitée par une vue large, très complexe, de l'homme, de ses possibilités et de ses fragilités.

Un nouveau droit du travail introduirait la notion que le travail ne doit pas atteindre la santé, de quelque façon que ce soit. En France, une législation des maladies professionnelles reconnaît la surdité professionnelle. Environ trois cents personnes reçoivent à ce titre une indemnisation annuelle. Or plusieurs centaines de milliers de travailleurs ont une atteinte de l'audition du fait des bruits industriels (niveau de bruit supérieur à 85 ou 90 décibels). Reconnaître cette atteinte à trois cents personnes revient à admettre que, tant que le sujet n'est pas totalement sourd du fait de son travail, il n'y a pas un vrai problème. De même pour les toxiques, s'ils n'atteignent pas un niveau franchement pathologique, s'ils se bornent à réduire les capacités de l'organisme. Si cette réduction est peu apparente — ne comportant pas de troubles fonctionnels — quand le travailleur a vingt-cinq ans et cinq ans d'entreprise, elle aboutit parfois à des conséquences dramatiques quand il a quarante-cinq ans et vingt-cinq ans d'entreprise. Les solvants des graisses peuvent provoquer des troubles aigus. Ils peuvent accélérer la destruction des cellules nerveuses, des neurones, dont nous sommes dotés d'un capital fixe au début de la vie. Cela se traduit par un vieillissement précoce du cerveau, pathologiquement indécelable par les techniques habituelles de diagnostic.

(Propos recueillis par **A.P. VELLAY.**)

Transmettre non seulement des connaissances mais un savoir-être et un savoir-faire

Révolution dans le programme et les méthodes de formation

Par BERNARD PISSARO *

« L'enseignement médical est inapte à former de bons praticiens. » (Le Monde, 7 nov. 1974.)

PENDANT longtemps, le rôle des facultés semblait simple : faire passer un certain savoir, autour duquel *un consensus semblait se faire.* Progressivement, cet enseignement est apparu inapproprié. En fait, il reposait sur la tradition, sur des « évidences » ; mais personne ne s'était jamais sérieusement demandé ce qu'on en attendait réellement, sinon former « un bon praticien ».

Qu'est-ce qu'un bon praticien ? En France, à notre connaissance, aucune faculté n'a cherché à définir ce qu'elle entendait par là (il n'en est pas de même *dans d'autres pays*), *à préciser le « produit fini »* (plus ou moins) qui sortirait de ses murs, ce qu'un étudiant devrait être capable de FAIRE, au sens le plus large du terme, à l'issue de ses études.

Il faut reconnaître qu'il est difficile de *prévoir quelles tâches le médecin aura* à accomplir dans les dix ans qui suivent sa formation, et dans quelles conditions il exercera. Répondre à ces questions revient à : 1) définir une politique de santé ; 2) savoir dans quel sens on veut l'orienter ; 3) envisager les conditions de formation, initiale et permanente.

1. — DEFINIR UNE POLITIQUE DE SANTE pour les dix ou quinze ans à venir est une tâche ardue : la plupart des études sur ce projet portent en effet sur des sujets plus ou moins ponctuels, ou sur l'évolution des institutions. Il est bien exceptionnel que le problème soit posé à partir des besoins des usagers, d'ailleurs souvent difficiles à définir. De quoi nos concitoyens auront-ils besoin demain pour sauvegarder leur santé, la santé étant prise au sens le plus large, non de simple absence de maladie, mais de complet bien-être physique, mental et social (définition de l'O.M.S.) ? Même les *Réflexions sur l'avenir du système de santé*, publiées en 1969 par la Documentation française, gardent dans l'ensemble un point de vue assez restrictif ; les grands problèmes du rôle de l'environnement dans la santé n'y sont qu'à peine esquissés. Le volumineux document *Pour une politique de santé*, publié en 1971 par le ministère de la santé publique, n'aborde pas les problèmes de formation.

Analyser la situation actuelle avec toutes ses imperfections est relativement facile, quoique rarement fait, car cela remet en question bien des idées reçues, bien des institutions solidement établies. En revanche, déboucher sur des perspec*tives d'avenir est, ô combien, plus diffi*cile.

Cependant, devant l'augmentation des dépenses de santé, devant une certaine stagnation de l'espérance de vie, devant la multiplication de maladies « de civilisation », devant l'évidence (non encore reconnue par tous) que l'environnement social joue un rôle de premier plan dans *la genèse, le déroulement et l'issue de* beaucoup de maladies, beaucoup commencent à penser que le rôle primordial de la médecine devrait être *préventif*, et prendre en considération l'environnement physique, psychologique, économique et social de la population pour améliorer sa santé, en même temps, voire avant, qu'elle améliore l'intervention thérapeutique ; de nombreux exemples montrent que la mise en place de structures thérapeutiques, la recherche de solutions curatives, tendent habituellement à reléguer au second plan, à retarder la recherche et le développement de la prévention. Pour la plupart des grands problèmes de santé publique, la recherche thérapeu*tique ne devrait être entreprise qu'après* mise en place d'une réelle politique de prévention. Ce pourrait être, par exemple, le cas des accidents de la route, de la pathologie liée à l'alcool ou au tabac, de la pathologie du travail ou de l'inadaptation scolaire.

2. — ORIENTER LA POLITIQUE DE SANTE passe, en grande partie tout au moins, par l'évolution que l'on donne à *la formation initiale et continue des* médecins. En effet, si l'on estime que les principales tâches du médecin seront d'être capable :

— De saisir les problèmes de santé *des individus dans leur ensemble soma*tique, psychologique, socio-culturel, économique et préventif, et de les résoudre globalement à leur niveau d'intervention ;

— De travailler en équipe ;



(Photo J.-P. Paireault-Magnum.)
DANS UN VIEIL HOPITAL PARISIEN.
Un « seuil de résignation » plus élevé dans les catégories les moins favorisées.

— D'assurer l'éducation sanitaire individuelle et collective ;

— D'assurer sa formation permanente et de participer à un minimum de recherches,

Il est urgent de le préparer non plus uniquement à connaître des maladies, mais à pratiquer une médecine globale qui tienne compte de l'environnement social, des relations interhumaines, des ressources de la collectivité, ce que, dans certains pays, on appelle la médecine communautaire.

Continuer à (mal) former des médecins, *à un rôle exclusivement diagnostique et* thérapeutique, c'est maintenir le *statu quo* dans le domaine de la santé.

3. — ENVISAGER LES CONDITIONS DE FORMATION. Actuellement, deux *courants s'opposent pour le curriculum* général des facultés :

— Après un tronc commun plus ou moins bref, les étudiants sont dirigés vers une formation complémentaire en fonction de leur orientation future (généralistes, spécialistes, hospitaliers, ou hospitalo-universitaires, chercheurs, médecins de santé publique, etc.) ;

— *Un tronc commun plus long mène* en tout cas à la possibilité réelle d'exercer comme médecin praticien.

Ces deux courants s'appuient tous les deux sur d'excellents arguments. Cependant, dans la mesure où le diplôme de docteur en médecine est omnivalent, où tout docteur en médecine peut s'installer, même s'il se destinait *a priori* à une autre carrière médicale, il ne semble pas possible, ni honnête, à l'égard de la population, d'envisager une formation précocement diversifiée. Tout médecin, au moment où il termine ses études, doit donc être en possession des capacités minimales nécessaires au médecin praticien. Seule une diversification des « doctorats », en fonction des modes d'exercice, dont il ne peut être question ici de discuter les avantages ou les inconvénients, pourrait amener à reconsidérer cette position.

Quoi qu'il en soit, il importe que les facultés définissent leurs OBJECTIFS, c'est-à-dire ce que les étudiants devront être capables *de savoir, de savoir faire, de savoir être*, à la fin de leurs études, en fonction des besoins de la population *du pays.* Mais *« il est de plus en plus manifeste que les programmes dont les objectifs sont fixés par les seuls enseignants ne réussissent guère à préparer des praticiens capables de répondre aux besoins sanitaires des pays tant en voie de développement que développés (...). Les étudiants, les praticiens et le public devraient aussi participer à l'établissement des programmes de formation aux professions médico-sanitaires »* (G.E. *Miller*).

La durée des études est limitée. Des choix vont s'imposer en fonction de ce qu'il est préférable d'acquérir pendant ou après les études. Ces choix pouvant s'appuyer sur les données suivantes :

— Les connaissances évoluent très vite et leur volume devient tel qu'un étudiant, qu'un médecin, ne peuvent plus tout savoir ;

— Les modes de réflexion et d'approche des problèmes, la recherche et l'utilisation des documents, doivent s'apprendre tôt ;

— Il en est de même des « attitudes » (relation médecin-malade, position vis-à-vis des problèmes du malade face à sa santé, vis-à-vis des aspects sociologiques et sociaux de la médecine, etc.) pour en prendre conscience et les contrôler.

Les études doivent conduire non à la simple mémorisation de connaissances, mais à la solution des problèmes pratiques et à la formation permanente, et assurer en outre une préparation approfondie à la place et au rôle de l'envi*ronnement psycho-social, et aux pro*blèmes de prévention. Cela implique une véritable révolution dans l'enseignement et dans les examens.

Révolution dans l'enseignement, en donnant un rôle actif à l'étudiant, en lui apprenant à apprendre, ce qui nécessite un bouleversement du rôle des enseignants : de dispensateurs de SAVOIR, ils deviennent des aides pédagogiques, guidant les étudiants dans la découverte *des connaissances, ou dans le développement* de leurs aptitudes et de leurs attitudes. Cela devrait aboutir à la disparition de l'enseignement « magistral » habituel, refuge de l'enseignement supérieur, en apparence imposé par le faux alibi du nombre des étudiants. Il ne fait, au mieux, que passer des connaissances, et de façon habituellement moins efficace que n'importe quelle autre forme d'enseignement. Il est en particulier tota*lement inapte à préparer les étudiants* à résoudre des problèmes, ce qui sera une grande partie de leur tâche ultérieure. (Précisons cependant que résoudre des problèmes nécessite un certain nombre de connaissances préalables.) Bien plus efficace est le travail personnel des étudiants, seuls, en groupes, ou encadrés, à condition que leurs objectifs de formation leur aient été clairement définis et communiqués.

Révolution dans l'enseignement, parce *que les découpages « en matières »* doivent nécessairement être profondément remodelés dans une telle perspective, amenant souvent à repenser, en fonction des objectifs généraux, l'organisation même du curriculum, son actuelle division en phases ou cycles. Les « matières », le rôle et les responsabilités habituelles et respectives des divers enseignants risquent de s'en trouver quelque peu bousculés. Cela peut se passer, par exemple, dans un enseignement dit « intégré », où les disciplines perdent (ou devraient perdre) leur autonomie, ou dans un enseignement fondé sur les résolutions de problèmes.

Révolution dans l'enseignement, parce qu'une partie de celui-ci devra se faire hors de l'hôpital.

Révolution aussi dans les examens : le but premier des étudiants (et qui les en blâmerait ?) est de réussir leurs examens, bien plus que de se préparer réellement à leur future profession. Or, les examens reposent actuellement, dans plus de 90 % des cas, sur des questions *de mémorisation pure, et exceptionnellement* sur des problèmes à résoudre. Ils ne préparent pas réellement à la profession future. Il est donc illusoire de vouloir changer l'enseignement si on ne change pas les examens, qui ont en fait un triple but :

— Permettre de vérifier si l'étudiant a acquis les capacités jugées nécessaires (et clairement définies) à l'exercice de la médecine ;

— Permettre, tout au long du curriculum, à l'étudiant de mesurer le chemin parcouru par rapport aux objectifs, de s'auto-évaluer ;

— Permettre aux enseignants d'estimer à tout moment leur enseignement *face aux objectifs, pour le remettre* en question chaque fois que cela est nécessaire.

Formation des praticiens et des spécialistes

LA formation continue est indispensable tant pour le perfectionnement permanent des praticiens que pour la formation des spécialistes :

1° LE PERFECTIONNEMENT PERMANENT DES PRATICIENS DOIT PERMETTRE :

— Un perfectionnement technique, nécessaire en raison des progrès per*manents dans le domaine de la santé*, nécessaire aussi parce qu'il permet un développement des aptitudes et, éventuellement, une promotion ou une nouvelle orientation professionnelle ;

— Une analyse critique de leur formation professionnelle, aboutissant à une révision de leurs méthodes de travail, à une réflexion sur les motifs de leurs comportements face aux malades, à une étude du rôle de chacun dans une équipe éventuelle ;

— Une promotion de l'éducation pour la santé.

Ici aussi, les objectifs de cet enseignement doivent être élaborés.

*2° LA FORMATION DES SPECIA*LISTES se fait actuellement par deux voies : l'internat et les certificats d'études spéciales. Le premier assurant une excellente formation pratique, mais souvent une médiocre formation théorique ; les seconds sont essentiellement théoriques, la part pratique y étant souvent réduite. La logique commanderait donc de fusionner ces deux modes de formation.

Cela implique un certain nombre de principes :

— Pour diminuer sa subjectivité, un examen, *a fortiori* un concours, doit être anonyme ;

— Le *mode de recrutement des futurs* spécialistes ne doit pas gêner la formation initiale, mais en tenir compte, et donc se faire, pour la plupart des candidats, après la fin du deuxième cycle, mais aussi être ouvert à des médecins praticiens ayant une certaine ancienneté de pratique ;

— La formation des futurs spécialistes doit être à la fois théorique et pratique. La partie pratique impose des *fonctions réelles, donc d'utiliser* l'ensemble des services hospitaliers universitaires dont le niveau formateur est suffisant. La formation ne doit pas être exclusivement unidisciplinaire :

— Les objectifs et les méthodes propres à chaque discipline doivent être *précisés* ;

— Le nombre des spécialistes formés doit tenir compte des possibilités de formation, mais aussi des besoins prévisibles de la nation, et cela pour assurer à la population des possibilités suffisantes d'accès aux soins des généralistes.

L'enseignement nécessite un certain nombre de moyens techniques : au service des objectifs de l'enseignement, ils ne sont véritablement utiles que s'ils développent en même temps la responsabilité de l'étudiant ; celui-ci doit apprendre, en particulier, à utiliser la documentation, à la critiquer. Il est beaucoup plus difficile pour l'enseignant d'assurer ce transfert de la responsabilité à l'étudiant que de faire un cours.

La documentation et le matériel technique pédagogique, notamment audio-visuel, doivent donc être mis à la disposition des étudiants pour leur fournir des éléments nécessaires à leur formation. Ils doivent, en outre, apporter en permanence au médecin praticien et au spécialiste, sous une forme immédiate, *les documents dont ils ont besoin dans* leur pratique quotidienne, c'est-à-dire, en quelque sorte, leur servir de mémoire pour l'essentiel de leurs connaissances (hormis ce qui est nécessaire à l'urgence), faciliter le travail de l'enseignant, permettre au chercheur d'accéder à une information approfondie. Cela implique :

— Le regroupement de tous les documents, écrits et audio-visuels, dans les *bibliothèques pluridisciplinaires* très largement ouvertes, en particulier tard le soir ;

— L'exploitation de la documentation par un corps de documentalistes travaillant en équipe avec des enseignants, des chercheurs et des utilisateurs, afin de pouvoir, en particulier, fournir instantanément au praticien la réponse dont il a besoin ;

— Des moyens de reproduction et un système de circulation de l'information permettant la diffusion aisée des documents nécessaires.

Où l'enseignement doit-il se faire ?

L'HOPITAL est un des lieux privilégiés où peut se faire un enseignement intégré, autour de cas cliniques, par des équipes enseignantes pluri*disciplinaires, avec la possibilité* d'utiliser facilement le matériel technique et la documentation. Mais cela implique que l'hôpital évolue rapidement, s'ouvre sur l'extérieur, participe largement, voire coordonne les actions médico-sociales extérieures, comme le prévoit la loi hospitalière. Il importe, en effet, que, très tôt, les étudiants puissent être en contact avec d'autres types de pratique que la médecine hospitalière.

Du fait de leur encadrement en enseignants, de la présence possible de moyens d'enseignement, les C.H.U. sont

* Professeur agrégé de médecine préventive et sociale.

Retards de la santé dentaire

Choix politique et éducation populaire

Par FREDERIC MORIN *

DANS un texte publié en 1971 par le ministère de la santé publique et de la sécurité sociale on peut lire que « chez le jeune Français de vingt ans une dent sur cinq est perdue ou malade et qu'au total 60 % des gens nécessitent des soins dentaires urgents ». **Ces deux chiffres illustrent bien le problème de la santé dentaire en France. Pourquoi, malgré les progrès sociaux, l'élévation du niveau de vie, les progrès techniques, le bilan est-il si peu favorable ?**

La première explication qui vient à l'esprit concerne le nombre de praticiens. Ils sont 1 pour 2 500 habitants, ce qui est peu comparé à l'Allemagne (1 pour 1 900), la Norvège (1 pour 1 200) ou la Suède (1 pour 1 200). Ce chiffre est une moyenne et ne met pas en évidence une répartition géographique très inégale. On peut penser que si ce rapport praticiens-habitants diminue, la disponibilité du dentiste sera plus grande et, par là même, la santé dentaire mieux assurée. Il ne semble pas que tel soit le choix fait par l'Etat car, plutôt que d'abaisser ce rapport, le numerus clausus tend à le stabiliser et même, pour certains, à l'augmenter. Et pourtant, il faudrait tendre à obtenir le chiffre de 1 praticien pour 1 400 habitants en 1982 (1).

Mais il est aussi vrai que de nombreux Français ne se font pas soigner les dents. Tout d'abord parce que ce n'est pas, à leurs yeux, vital et que, d'autre part, les soins sont chers. Bien souvent encore, la nécessité d'une bonne santé dentaire n'est pas perçue par les autres professions de santé. Le patient, moins informé, est tenté de ne pas s'en préoccuper.

Les soins sont chers : c'est exact et d'autant plus que l' « art dentaire » est un artisanat. La conservation d'une dent, sa restauration, sont des actes longs et difficiles, exigeant de l'opérateur connaissances, technicité et temps. Mais les honoraires perçus par le praticien rémunèrent, dans le système actuel, son temps et sa compétence, et aussi les investissements nécessaires à son exercice, ses frais, le travail d'une tierce personne (assistante, prothésiste).

L'exercice libéral conventionné de la plupart des dentistes a sa part de responsabilité. Le montant des rémunérations des praticiens est fixé par le nombre d'actes effectués. Ce montant ne peut être augmenté que par l'augmentation des actes, c'est-à-dire la diminution du temps passé, ce qui conduit nécessairement à une qualité minorée des soins. Cette diminution de qualité induit obligatoirement une pathologie secondaire préjudiciable à la santé dentaire du patient, mais aussi augmente le coût supporté par le patient et la collectivité. On peut penser qu'une refonte de la nomenclature ainsi que l'adaptation du statut d'exercice du chirurgien dentiste mettraient à la portée de tous les soins dentaires.

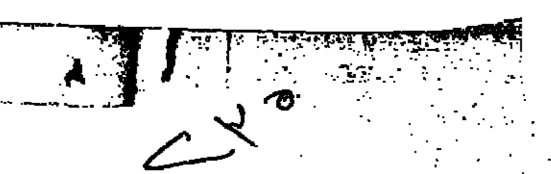
Le deuxième volet de la santé dentaire concerne la prévention des affections buccales. La France est très en retard dans ce domaine. La majorité des enfants scolarisés n'ont aucun enseignement sanitaire. En faculté de chirurgie dentaire, 10 % des étudiants de première année connaissent une technique de brossage. Ce chiffre est à rapprocher de celui, ridiculement bas, de la consommation de brosses à dents : une brosse par personne tous les deux ans. L'enseignement de gestes simples d'hygiène bucco-dentaire dès l'enfance semble nécessaire. Mais l'éducation des enfants n'est pas la seule activité d'hygiène nécessaire à la prévention. Des hygiénistes devraient pouvoir faire des gestes simples de prophylaxie (détartrage par exemple) et décharger ainsi les praticiens qui, dans l'état actuel des choses, ne sont pas formés et ne peuvent accorder de temps à la prévention. Il faut remarquer que ces auxiliaires existent dans de nombreux pays (Etats-Unis, U.R.S.S., pays scandinaves entre autres). En France, les autorités ordinales ne semblent pas vouloir favoriser ce projet pourtant appuyé par de nombreux rapports officiels.

La prévention des affections dentaires ne se limite pas à l'éducation de la population. Ainsi la fluorisation de l'eau de boisson semble, d'après les expériences américaines, suisses ou anglaises, faire diminuer sensiblement le taux de caries des populations soumises. Cette prophylaxie simple ne coûterait rien à l'Etat, rien en face des sommes versées pour soigner les caries que l'on pourrait éviter.

Ainsi la santé dentaire des Français n'est pas bonne. Pour remédier à cet état de fait, des décisions devraient être prises au niveau des études (refonte des programmes, abolition du numerus clausus, démocratisation, augmentation des structures d'accueil), de la profession (forme d'exercice, formation d'auxiliaires), de la Sécurité sociale (nomenclature) et de la prévention. Mais, la chirurgie dentaire faisant partie des professions de santé, ces décisions ne peuvent aboutir que dans le cadre d'une politique de santé élaborée pour servir le plus grand nombre. C'est, à ce niveau, un choix politique.

* Assistant à la Faculté de chirurgie dentaire de Paris-V.

(1) *Pour une politique de santé*, n° 14, fév. 1971, ministère de la santé publique et de la sécurité sociale.



la clef de voûte de la formation initiale, mais les centres hospitaliers non universitaires y auront un rôle important, surtout en fin de curriculum, à condition que l'encadrement pédagogique soit suffisant.

La formation continue des praticiens doit se faire essentiellement autour des hôpitaux et des organismes de médecine sociale, par des séminaires, des groupes de travail, des stages, mais aussi par auto-enseignement, si celui-ci est bien préparé, et si la documentation est facilement accessible.

En fait, la distinction théorique entre hôpitaux universitaires et non universitaires devrait s'atténuer au fur et à mesure de la mise en place d'équipes enseignantes dans ces derniers. L'ensemble de ces diverses mesures impose la formation pédagogique des enseignants, et une véritable recherche pédagogique. Ces deux points sont actuellement pratiquement inexistants en France. Préparer un enseignement à partir d'objectifs préalablement fixés, utiliser au mieux les techniques pédagogiques, connaître et développer au maximum les aptitudes pédagogiques des enseignants ne s'improvise pas. Le nombre des enseignants doit être, en outre, largement repensé, ainsi que leur répartition dans les diverses disciplines. Mais il faut reconnaître aussi que la fonction enseignante n'est habituellement pas la préoccupation essentielle des personnels hospitalo-universitaires, dont les centres d'intérêt sont surtout les soins pour les cliniciens, et la recherche pour tous. L'enseignement est souvent considéré comme une corvée dont il faut se débarrasser. Un tel état d'esprit ne pourra évoluer que lorsque les qualités et les efforts pédagogiques seront réellement et prioritairement pris en considération pour le recrutement et la promotion des enseignants, alors qu'actuellement ces critères n'interviennent en fait pas dans la carrière des « enseignants », seules les publications et les travaux de recherche entrant en ligne de compte.

Les autres professions de santé

LES mêmes types de problèmes se posent dans les autres professions de santé, dont la formation est assurée sous l'égide de divers ministères (santé, éducation, etc...).

Les programmes sont souvent, faute d'objectifs clairement définis, inadaptés aux futures professions, moins qu'en médecine toutefois ; les tâches de ces différentes professions méritent aussi d'être repensées, ainsi que leurs relations trop souvent « hiérarchisées » avec la médecine. La formation continue existe rarement. Les enseignants, souvent des médecins, n'ont pas davantage de formation pédagogique, et ont rarement une vision très claire des besoins de la profession.

Il serait enfin intéressant de situer dans la même perspective la nécessité d'un travail en équipe non hiérarchisé. C'est dans cet esprit qu'un certain nombre de pays étrangers ont commencé à prévoir la formation de tous les professionnels de la santé, y compris les médecins, par des troncs communs dans une formation diversifiée, ce qui n'est pas actuellement envisagé en France. Le Québec, en particulier, est en train de mettre sur pied la formation d'infirmières cliniciennes dont les tâches en « première ligne » de la santé publique devraient être extrêmement importantes.

En conclusion, la formation des personnels de santé influera notablement sur la politique de santé, et doit être repensée en fonction des besoins de santé de la population. L'enseignement doit préparer aux diverses tâches prévisibles, mais aussi à une formation continue et à une action préventive et curative dans la collectivité, et à un véritable travail d'équipe.

Il est urgent de former les enseignants à une pédagogie moderne donnant un rôle actif aux étudiants, de prendre en compte leurs qualités pédagogiques pour leur recrutement et leur promotion, et de développer la pédagogie médicale en favorisant, notamment, la recherche dans ce domaine. Il est aussi important de ne pas limiter aux centres hospitaliers et universitaires les lieux de formation, mais d'utiliser, sous réserve d'un encadrement suffisant, tant les hôpitaux universitaires que d'autres institutions médicales et médico-sociales.

BERNARD PISSARO.

De l'impuissance à la fureur

DE la lecture d'articles si différents, il découle que la médecine est malade. La formation des étudiants est inadéquate, ainsi que l'information des praticiens. Pour les étudiants, le phénomène n'est nouveau dans aucune discipline. Il suffit de relire Descartes (1) pour s'en convaincre. Le diplôme de docteur en médecine ne donne que le droit d'exercer sans avoir, au préalable, fourni toutes les connaissances nécessaires à la pratique d'un métier différent de celui d'un hospitalo-universitaire.

L'étudiant destiné à une carrière hospitalo-universitaire n'est pas, pour autant, préparé à l'enseignement et à la recherche.

L'information des médecins généralistes est de médiocre qualité, mis à part des articles de vulgarisation, souvent remarquables, publiés par la presse médicale, et quelques bonnes séances espacées d'enseignement post-universitaire.

L'exercice de la médecine de ville est démentiel. On demande tout aux praticiens, n'importe où et n'importe quand.

La médecine hospitalière, trop souvent hors de la vie quotidienne, pâtit elle aussi d'une grave inadaptation et va se ressentir d'une pénurie de recrutement.

L'université, les laboratoires de recherche souffrent actuellement d'un manque de cadres et d'une insuffisance de crédits.

Les conditions de vie et de travail des personnels de santé sont insuffisantes et injustes, trop inégales par rapport à celles des médecins et des pharmaciens.

AUCUNE réforme n'est réalisable. La transformation des études médicales est impossible pour des raisons financières et intellectuelles. Jamais de simples mutations d'enseignement d'une matière, d'une année sur l'autre, ne sont même aisément réalisées. Comment, dans ces conditions, supprimer certaines disciplines et instaurer les enseignements indispensables et non distribués dans nos facultés ? Il n'en est pas de même aux Etats-Unis.

Aucun espoir d'amélioration de la vie hospitalière pour le malade et pour les différents personnels n'est en vue, faute de crédits, d'imagination et de courage.

La médecine préventive restera embryonnaire ; la médecine du travail, trop souvent inefficace parce que dépendante de l'un ou de l'autre camp.

L'industrie pharmaceutique restera tributaire de l'étranger et subit les contrôles tatillons et inefficaces de l'Etat qui tolère une compétition malsaine avec les entreprises concurrentes et leur interdit des bénéfices légitimes en certains cas, en permet d'inadmissibles en d'autres circonstances.

Comment espérer que l'exercice de la médecine de ville s'améliore lorsqu'on forme un nombre insuffisant de médecins et que l'on continue de prôner une médecine individuelle et artisanale en chargeant le médecin de responsabilités qui pourraient bien ne pas être siennes ?

TOUT cela crève les yeux de tous. Les projets ne manquent pas. La Santé publique possède, dans ses tiroirs, quantité de conclusions des commissions formées d'hommes compétents et qui n'ont jamais vu entrer en application les modifications préconisées. L'on ne peut, d'ailleurs, remettre en cause l'exercice des professions de santé sans toucher à tout l'édifice social.

Malheureusement, nous savons bien que les réformes réelles et profondes nécessaires restreindront nos libertés individuelles ; c'est payer cher la conquête des libertés collectives inéluctables. Nous connaissons le prix de cette révolution dans les pays socialisés.

Notre pauvre pays, qui se croit avancé, progresse vers l'avenir à reculons. Du fait de notre inertie, nos réformes seront arrachées par la force sous l'influence de fureurs explicables dans un climat de démagogie inévitable.

Dr Paul MILLIEZ.

(1) Les pages immortelles de Descartes, choisies et expliquées par Paul Valéry. Editions Correa, 1946, pages 72 et suivantes.

LE SIONISME VU PAR NOAM CHOMSKY ET BEN GOURION

LOGIQUE DE L'ÉTAT ET DES MINORITÉS

Par ELIE ELMALEH

LA logique interne d'un discours révèle la manière dont on pose un problème. Aussi Noam Chomsky (1) nous donne-t-il à saisir, à travers leurs déclarations publiques, comment les notables juifs et les dirigeants israéliens perçoivent la réalité arabe. On regrette que le travail de démystification ne soit pas entrepris aussi dans l'autre sens. Il reste que la démarche est de salubrité publique, qui dénonce l'hostilité inconditionnelle de la communauté juive américaine à toute critique élevée à l'encontre de la politique israélienne. Le phénomène est, du reste, observable en d'autres pays, tant il est vrai que le juif coupé de toute responsabilité politique s'accorde à peu de frais un exutoire à sa mauvaise conscience. *« Toute critique est neutralisée : les non-juifs sont antisémites, les juifs sont des névrotiques autoculpabilisés. »* Chomsky fait donc œuvre d'iconoclaste. Il démonte en particulier ce mécanisme qui opère un mélange subtil de l'analyse politique et d'un vocabulaire faisant appel au sentiment religieux ou au sentiment de persécution. Mais le défaut majeur du discours sioniste n'est pas là, car c'est le propre de tout pouvoir institutionnalisé de jouer sur plusieurs codes pour tenter de modeler les opinions.

Là où l'analyse nous semble intéressante, c'est lorsqu'elle montre en quoi le discours sioniste d'aujourd'hui découle étroitement de certains principes énoncés par les pionniers (Herzl, Weizmann, Ben Gourion) : en particulier le concept d'Etat-refuge, impliquant la loi du retour et le maintien d'une majorité juive dans l'Etat d'Israël. Or il est évident qu'Israël n'est pas (ou n'est plus) que cela, il vit pour lui-même, et définit comme tout pays la ligne qu'il croit conforme à sa sécurité et à ses intérêts. Mais cette croyance en l'Etat-refuge continue d'entourer Israël d'une auréole morale qui prétend le mettre au-dessus de tout jugement. Le drame n'est-il pas qu'on ait vu depuis trop longtemps à la tête du pays des hommes marqués par la conscience diasporique du persécuté, traumatisés par l'holocauste nazi, prisonniers d'une sorte de ghetto mental qui rejette comme ennemi du juif quiconque n'est pas ami inconditionnel d'Israël ? *« Trente ans après l'holocauste nazi, cette mauvaise conscience* (de l'Europe) *à notre égard s'est émoussée. L'époque où l'on n'osait même pas critiquer les aspects secondaires de la politique israélienne, de crainte d'être taxé d'antisémitisme, est bien révolue. Les dirigeants israéliens n'ont pas encore pris pleinement conscience de cette mutation »* (2) : ceci n'est pas d'un antisioniste « irresponsable », mais de M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial.

Noam Chomsky veut dégager dans le sionisme d'hier et d'aujourd'hui une tendance qui ne fut pas dominante, tant s'en faut, et qui tente de concilier le droit national juif avec la reconnaissance du droit national palestinien. Deux courants, aux lignes de partage parfois confondues, traversent l'idéologie sioniste : d'un côté un nationalisme armé qui veut ignorer la réalité arabe, de l'autre un sionisme humaniste voulant faire d'Israël un centre de rayonnement spirituel (Einstein, Ruppin, Buber) ou un Etat binational permettant une coexistence judéo-arabe. A cette tendance adhèrent de nombreux responsables sionistes, y compris Ben Gourion dans les années 30. Le leader Nahum Solokhov a énoncé dès 1931, devant l'Organisation sioniste mondiale, le principe selon lequel *« aucune des deux nationalités ne doit dominer ou être dominée »*. Chomsky insiste à juste titre sur ce principe qui fonde le sionisme ouvert d'un Martin Buber, d'un Judah Magnès, et sans lequel les justes revendications nationales sont dévoyées dans un chauvinisme qui prend la forme du « Grand Israël » pour les uns, ou d'un fallacieux « Etat laïc et démocratique » (et néanmoins arabe) pour les autres.

Droits d'un Etat ou droits individuels ?

DANS son dernier livre, qui a l'allure d'un procès-verbal, Ben Gourion (3) relate par le menu l'histoire de ses entretiens, de 1918 à la guerre de 1956, avec des interlocuteurs arabes en vue de promouvoir une coexistence entre les deux peuples. Les années cruciales se situent autour de 1930, où sionistes et arabes modérés (Ben Gourion, Moshé Sharett, Judah Magnès, Moussa Alami, Antonius) échafaudaient des projets d'Etat binational ou de fédération arabe (Syrie, Irak, Liban, Transjordanie, Palestine) à laquelle serait lié un Etat juif souverain. Ben Gourion déclare : *« En échange de notre soutien à la création d'une fédération, les Arabes de Palestine, même s'ils y constituaient une minorité, ne se sentiraient pas minoritaires, restant liés aux millions d'Arabes des pays voisins. »* Cette approche corrige certes l'illusion lourde de conséquences que la Palestine était *« une terre sans peuple pour un peuple sans terre »*. Elle représente aussi une position courageuse face aux manœuvres de l'occupant britannique, qui a, par exemple, déclaré illégale une « fraternité ouvrière » judéo-arabe fondée en 1939 (4).

Cependant, l'argumentation de Ben Gourion s'articule autour de quatre points révélateurs d'une certaine vision israélienne qui a cours encore aujourd'hui : déclaration de principe qu'on ne portera pas atteinte aux droits des Arabes ; il y a assez de terres désertes pour les juifs dans le cadre du Foyer national, donc pas de tentation expansionniste ; les Arabes, disposant d'immenses étendues depuis le Nil jusqu'au désert d'Arabie, doivent laisser une partie de leurs terres aux juifs ; enfin, l'activité économique et la technologie juives élèveront le niveau de vie des Arabes de la région. *« Israël continuera à assurer les prestations de services publics aux habitants de Judée et de Samarie, et respectera les citoyens pacifiques et respectueux de la loi »* : cette déclaration de Mme Golda Meir date du 15 mars 1972. L'approche israélienne du fait palestinien ne semble donc marquer aucune évolution par rapport à ce que disait Ben Gourion en 1930. On prône une politique de coexistence pacifique à condition que la population palestinienne respecte les lois israéliennes. Autrement dit, face au droit national juif, on n'était prêt à reconnaître que le droit individuel de citoyens palestiniens hôtes de l'Etat juif ou des Etats arabes voisins.

Mais cet *« étrange refus d'Israël d'examiner la solution palestinienne (...) comme si l'affirmation d'une nation juive commandait le déni de l'existence d'une nation palestinienne »* n'est pas inhérent à l'idéologie sioniste comme le croient les ennemis d'Israël, mais à la formulation de cette idéologie, tributaire du concept, propre au dix-neuvième siècle, d'Etat-nation à fondement territorial. Le réveil national juif (comme d'autres) s'est dessiné dans ce moule. Et l'ambiguïté, sinon le drame, c'est que, voulant à juste titre remettre en question cette conception occidentale de l'Etat, certains choisissent abusivement de le faire en contestant l'existence d'Israël. Ils choisissent de cristalliser sur un Etat particulier un doute qui traverse inconsciemment la réflexion actuelle sur les fondements de l'Etat pris comme concept. La faille théorique, c'est que l'éclatement d'un fait réel (Israël) ne peut tenir lieu de subversion d'un concept.

Dans sa préface à l'édition américaine du livre de Chomsky, Irene L. Gendzier souligne le problème de cette confrontation tragique de deux nationalismes. Elle se demande si la référence aux « droits historiques » juifs remontant à la Bible n'est pas faite pour brouiller la perception du fait palestinien. On observe, d'un côté, une caricature impérialiste visant à donner un statut a-historique et simplement individuel au peuple palestinien (d'où la notion de « réfugiés ») et, de l'autre, une caricature antisioniste qui ne conçoit le droit national palestinien que dans la négation du droit national israélien. En prônant la solution socialiste d'un Etat binational, Chomsky appelle les uns et les autres à éviter ce que sa préfacière appelle *« le camouflage d'une partie de la vérité »*.

Maxim Ghilan (5) met en relief l'existence en Israël d'une sorte de *« minorité idéologique »* (jeunes et universitaires d'extrême gauche) éparpillée en cas isolés ou en groupes contestataires plus ou moins antisionistes. Il est patent que ces voix ont du mal à se faire entendre. Chomsky parle, d'autre part, d'une double colonisation à l'intérieur d'Israël : à l'égard de la minorité arabe, et à l'égard de la « minorité » juive sépharade (60 % de la population). Avec les territoires occupés en 1967, dit l'écrivain israélien Amos Kenan, *« nous ne vivons pas dans un Etat juif, mais dans un Etat binational »* (1). De nombreux observateurs constatent que l'état de guerre a créé *« une élite de millionnaires, de généraux, de chevaliers d'industrie... aux dépens des juifs orientaux d'Israël, des pauvres, des exclus, des prisonniers »* (1). Un double fossé existant entre juifs et Arabes, et entre juifs aisés et juifs pauvres (orientaux en grande majorité), menace l'édifice social d'Israël. Ce n'est pas un marginal, mais le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, qui avertit en ces termes : *« Si en quelques années les différences sociales et culturelles ne s'effacent pas, un jour il y aura une explosion »* (1). Négation du droit palestinien et négation de l'identité culturelle des juifs orientaux sont les deux aspects d'un même refus : le refus d'un modèle *autre* qui pourrait mettre en question les aspects occidentaux non inévitables de la société israélienne. *« Bien que nous soyons un peuple d'Orient, nous sommes devenus des Européens et nous voulons revenir en Palestine uniquement au sens géographique du terme ; notre but est d'établir ici une culture européenne »* (3). L'étonnante candeur (ou cynisme ?) de cet aveu de Ben Gourion, fait en 1935 à un interlocuteur arabe, permet de situer l'enracinement du problème qui se pose à Israël : intégrer l'oriental (juif et arabe) dans son projet, afin d'être intégré en Orient.

Ce qui sous-tend les problèmes auxquels est confronté l'Etat d'Israël, et qui ne lui sont nullement spécifiques, ce sont les rapports de l'éthique et de la raison d'Etat. Qu'est-ce qui fonde le droit ? Parce que le peuple de la Bible s'est toujours voulu associé à une éthique universaliste, les distorsions que l'Etat d'Israël impose à la morale scandalisent et justifient le procès que lui font certains. En même temps, ce procès nous semble partial dans la mesure où tous les Etats contemporains sont confrontés à la même contradiction. Nous n'irons pas jusqu'à dire comme Chomsky que *« si un Etat est juif dans certains de ses aspects, c'est précisément dans ceux-ci qu'il n'est pas démocratique »*. N'observe-t-on pas plutôt une perversion généralisée de l'idée de justice dans le cadre des Etats centralisés qui nous gouvernent ?

(1) Noam Chomsky, *Guerre et paix au Proche-Orient*, Belfond, Paris, 1974, 220 pages, 35 F. Edition américaine : *Peace in the Middle East ? Reflections on Justice and Nationhood*, Vintage Books, New-York, 1974.

(2) Interview au *Monde*, 9 janvier 1975.

(3) David Ben Gourion, *les Arabes, les Palestiniens et moi*, Presses du temps présent, Paris, 1974, 509 pages, 45 F.

(4) David Ben Gourion, *Mémoires, Israël avant Israël*. Grasset, Paris, 1974, 507 pages, 52 F.

(5) Maxim Ghilan, *How Israel Lost his Soul*, Penguinbooks, Londres, 1974, 289 pages, 60 pence.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité débat du problème chypriote

A LA suite de la proclamation unilatérale d'un Etat chypriote turc à Chypre dans le cadre d'une fédération, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni le 20 février pour débattre du problème chypriote ainsi que l'y avait invité le gouvernement de Nicosie le 17 février dans une lettre accusant Ankara d'avoir violé la résolution de l'Assemblée générale relative à Chypre.

M. Glafkos Clérides, délégué de Chypre, a demandé au Conseil de sécurité de fixer un délai pour le départ « *des forces étrangères turques* » stationnées dans l'île et le retour des réfugiés. Réclamant de nouvelles procédures de négociation, il a estimé que les conversations ne pourraient aboutir tant que des troupes turques resteraient dans l'île. De son côté, le délégué de la Turquie a fait valoir que la proclamation d'un Etat fédéré chypriote turc ne signifie pas que les Chypriotes turcs soient devenus indépendants ni qu'ils constituent désormais un Etat séparé.

Avant d'ajourner ses débats *sine die* le 27 février, le Conseil de sécurité avait aussi entendu le représentant de la Grèce, qui déclara que son gouvernement rejetterait toute solution qui n'aurait pas été négociée librement par les Chypriotes grecs, et M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui devait réclamer la reprise des négociations entre les deux communautés. Parmi les autres orateurs, le représentant soviétique a préconisé la réunion d'une conférence internationale avec participation des membres du Conseil de sécurité, tandis que le délégué des Etats-Unis faisait savoir que son gouvernement ne pourrait accepter qu'une résolution ayant l'assentiment de « *toutes les parties intéressées* » et qui ne soit pas « *dictée de l'extérieur* ».

Au conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement

Avant de terminer le 3 février à New-York les travaux de sa dix-neuvième session, le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a décidé d'accorder une assistance de quelque 83,5 millions de dollars à dix pays à faible revenu, à la Somalie et aux pays de la zone soudano-sahélienne éprouvés par la sécheresse, et au Pakistan frappé par un tremblement de terre. Des sommes s'élevant à 80 millions de dollars, ont aussi été affectées à la réalisation de divers projets démographiques en 1975.

Anticipant l'entrée en fonction du Fonds des Nations unies pour l'exploration des ressources naturelles, qu'administrera le PNUD, le conseil a autorisé M. Rudolph Peterson, administrateur du PNUD, à négocier avec les gouvernements la possibilité de réaliser certains projets.

Il a été décidé que des « *discussions à un niveau élevé* » auront lieu en juin pour évaluer la contribution que pourra apporter le PNUD au programme d'action de l'Assemblée générale pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

VOYAGES DU SECRETAIRE GENERAL. — *M. Waldheim a effectué du 4 au 11 février un voyage en Europe au cours duquel il s'est rendu successivement à Bruxelles, Bonn, Luxembourg, Berlin-Est et Rome. Le 12 février, il a ensuite entrepris une tournée en Asie occidentale qui l'a mené à Riad, à Abou-Dhabi, à Dubaï, au Qatar, à Bahrein et à Bagdad. Sur le chemin du retour, il s'est arrêté en Grèce et en Turquie, où il a discuté du problème chypriote, puis à Zurich pour un entretien avec le chah d'Iran.*

ERYTHREE. — *Dans un message au président de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le secrétaire général des Nations unies a suggéré, le 11 février, que l'Organisation exerce ses bons offices pour éviter de nouvelles souffrances aux populations civiles de l'Erythrée.*

NAMIBIE. — *La session annuelle du conseil de la Namibie s'est ouverte à New-York le 11 février. Les débats ont porté d'emblée sur les perspectives de changement en Afrique australe à la suite de l'évolution survenue dans les territoires sous domination portugaise. M. Sean Mac Bride, haut commissaire des Nations unies pour la Namibie, a déclaré que le gouvernement de Pretoria était en train de revoir sa politique en Namibie.*

APARTHEID. — *En revanche, devant le comité des Nations unies contre l'apartheid, le rapporteur de ce comité a déclaré le 7 février que les demandes du gouvernement sud-africain pour qu'on lui donne six mois pour changer la situation dans le pays n'étaient que l'un des épisodes d'une campagne de propagande visant à tromper l'opinion et à gagner du temps. A son avis, les quelques changements survenus n'ont pas modifié les méthodes d'exploitation et de répression qui sont au cœur du système d'apartheid. Dans un appel à l'occasion du prochain anniversaire du massacre de Sharpeville, le comité a de nouveau réclamé l'embargo total sur les ventes d'armes et la cessation de toute collaboration avec l'Afrique du Sud de la part des Etats et des sociétés nationales ou multinationales.*

DECOLONISATION. — *Les changements survenus en Afrique portugaise ont aussi été largement évoqués au comité de décolonisation, qui a ouvert fin janvier à New-York sa session de 1975. D'autre part, le Maroc a demandé au comité d'examiner la situation des* « enclaves coloniales espagnoles » *sur sa côte nord. Dans une lettre au président du comité, le délégué de Madrid a accusé le Maroc de chercher à briser l'unité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne.*

— Une mission du comité de décolonisation a quitté New-York le 22 février pour les îles du Cap-Vert, sur l'invitation du gouvernement portugais et du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.).

SANCTIONS CONTRE LA RHODESIE. — *Dans un rapport au Conseil de sécurité publié fin janvier, le comité chargé de veiller à l'application des sanctions économiques contre la Rhodésie signale* « le cas de violation le plus grave de toute son histoire » *du fait de l'importance des fonds et du nombre et de*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

l'importance des établissements financiers et sociétés industrielles mis en cause. Selon les documents cités par le comité, les sociétés appartiennent aux pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Bermudes (dont le Royaume-Uni assure les relations extérieures), Afrique du Sud, Suisse et Autriche.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Lors d'une courte session tenue en janvier à New-York, le Conseil économique et social des Nations unies a élu les membres de la nouvelle commission pour les sociétés multinationales, créée par la dernière Assemblée générale.*

DROITS DE L'HOMME. — *La commission des droits de l'homme a ouvert, le 3 février à Genève, sa trente et unième session qui devait durer jusqu'au 7 mars. Aux côtés de diverses organisations de libération africaines, l'Organisation de libération de la Palestine a été invitée à participer à ses travaux (par 23 voix contre 1 — Etats-Unis — avec 5 abstentions — Royaume-Uni, France, R.F.A., Italie, Pays-Bas). On trouvera un bref compte rendu de la session dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

— Le groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe, organe subsidiaire de la commission des droits de l'homme, a terminé ses travaux le 17 janvier avec l'adoption de ses rapports à la commission et au Conseil économique et social.

DEVELOPPEMENT SOCIAL. — *Terminant sa session fin janvier, la commission du développement social a adopté une déclaration (par 22 voix contre 1 — Etats-Unis) sur la situation sociale dans le monde, qui souligne que malgré certaines tendances positives de nombreuses régions* « sont actuellement la proie d'une crise grave ». *La commission a décidé de maintenir, malgré l'opposition de plusieurs pays industrialisés occidentaux, une référence à la charte des droits et devoirs économiques des Etats. Trois projets de déclaration sur la jeunesse, la participation populaire dans le développement et les travailleurs migrants ont aussi été adoptés.*

POPULATION. — *Au cours de sa dix-huitième session réunie du 18 au 28 février, la commission de la population a essentiellement traité des suites à donner à la conférence mondiale de Bucarest sur la population.*

ENVIRONNEMENT. — *Une réunion intergouvernementale sur la protection de la Méditerranée a eu lieu du 28 janvier au 4 février à Barcelone, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.). Les participants se sont entendus sur sept projets d'accord pour combattre la pollution.*

D'autre part, une réunion sur l'information et l'environnement a été organisée fin janvier à Nairobi par le P.N.U.E., avec la participation de représentants de l'UNESCO, de l'O.M.S., de la C.E.E. et d'experts de plus de soixante pays.

NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES. — *Au terme de sa troisième session à Genève, le 14 février, le comité préparatoire de la conférence des parties au traité de non-prolifération des armes nucléaires a décidé que la conférence s'ouvrira le 5 mai 1975 et qu'elle siégera durant quatre semaines. Outre les Etats parties au traité, ceux qui l'ont signé mais non ratifié pourront participer aux travaux sans pouvoir de décision.*

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE. — *Le sous-comité juridique du comité de l'espace extra-atmosphérique a ouvert sa quatorzième session à New-York le 10 février. A son ordre du jour : un projet de traité sur la Lune, l'élaboration de principes gouvernant la diffusion de programmes télévisés en direct par satellite et les conséquences juridiques de la télédétection.*

RELATIONS AVEC LE PAYS HOTE. — *Le comité des relations avec le pays hôte a condamné le 27 janvier les incidents qui ont eu lieu les 18 et 19 du même mois devant les bâtiments des missions de l'Ukraine, de la Biélorussie et de l'U.R.S.S. auprès des Nations unies, ainsi que l'attaque dirigée contre la mission égyptienne le 26 janvier.*

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. — *La conférence des Nations unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales s'est ouverte à Vienne le 4 février. Elle doit prendre fin le 14 mars, avec l'adoption d'une nouvelle convention internationale régissant le statut et les conditions des missions et délégations gouvernementales auprès des organisations internationales.*

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES. — *Le Conseil de l'université des Nations unies, qui a siégé à Tokyo du 20 au 24 janvier, a approuvé les règles de fonctionnement de l'université. Il a aussi décidé qu'elle devra mettre l'accent, dans ses activités, sur les problèmes de la faim, le développement humain et social et les règles d'utilisation et d'administration des ressources naturelles.*

REFUGIES. — *Un nouvel appel à la communauté internationale a été lancé le 20 janvier par le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés afin d'obtenir 9 300 000 dollars supplémentaires pour Chypre au cours des quatre premiers mois de 1975.*

— Le haut commissariat a d'autre part annoncé l'inauguration fin janvier d'un nouveau pont aérien au Laos pour permettre à quelque 11 000 personnes déplacées de regagner leurs villages d'origine dans la plaine des Jars.

Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine

L'évolution de l'économie en 1974

REUNI à Santiago-du-Chili le 15 janvier, le comité d'experts de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) a procédé à l'examen de l'évolution de l'économie des pays latino-américains et des Caraïbes en 1974. D'après les données encore incomplètes recueillies par les services de la Commission, il se confirme que le PIB a atteint, en 1974, le même taux de croissance que l'année précédente, à savoir 7,3 %. Le maintien de l'expansion économique du sous-continent semble trouver son explication dans les faits suivants : 1° En dehors des pays de l'Amérique centrale et de l'Uruguay, durement atteints par la récession, les pays dont le poids économique est le plus déterminant dans l'évolution de la région n'ont pas été particulièrement touchés (à l'exception du Brésil et du Chili) par la hausse du prix du pétrole, leur production couvrant la plus grande partie de leurs besoins ; 2° Les effets favorables sur l'économie des pays exportateurs de pétrole du redressement soudain de son prix ; 3° Les entrées substantielles de devises de bon nombre de pays qui ont bénéficié de la hausse soutenue des cours des produits primaires dont ils sont exportateurs.

L'évolution de l'économie des pays latino-américains et des Caraïbes a présenté, en 1974, quelques traits inhabituels. Parmi ceux-ci il faut souligner, en premier lieu, le comportement généralement favorable de l'agriculture, dont la croissance s'est située entre 5 et 6 %, le taux le plus élevé de ces dernières années. Le secteur industriel, en revanche, a enregistré une perte de dynamisme par rapport à l'année 1973 (+ 8 % au lieu de + 9 %). Le problème de l'inflation s'est sérieusement aggravé, rendant encore plus fragile l'équilibre économique de la plupart des pays. Enfin, les disparités des prix des produits d'exportation a accentué les écarts entre les pays. A l'exception, en effet, des pays exportateurs de pétrole — Venezuela, Bolivie, Equateur, Trinité et Tobago, — les termes de l'échange ont continué à se détériorer, aggravant souvent le déséquilibre de leurs balances commerciales.

F.A.O.

Mise en place du conseil mondial de l'alimentation

M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu à Rome le 11 février avec M. A.H. Boerma, directeur général de la F.A.O., afin de prendre de nouvelles dispositions pour permettre au conseil mondial de l'alimentation, créé récemment, de diriger la grande offensive conjuguée des gouvernements et des organisations internationales du système des Nations unies contre la faim et tous les aspects du problème de l'alimentation dans le monde. Une première discussion sur ce sujet avait déjà eu lieu entre ces deux personnalités au siège des Nations unies à New-York le 10 janvier. M. Waldheim avait alors annoncé la nomination de M. John A. Hannah (Etats-Unis) comme chef provisoire du secrétariat du conseil. M. Hannah a participé aux discussions qui viennent de se tenir à Rome.

Le conseil mondial de l'alimentation a été créé officiellement par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre dernier, sur recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation (C.M.A.). On sait qu'il doit constituer un organe de coordination permettant d'apporter une attention soutenue aux actions ainsi qu'aux politiques concernant la production, la nutrition, la sécurité alimentaire, le commerce des aliments et l'aide alimentaire, qui ont été recommandées par la C.M.A. et approuvées par l'Assemblée générale. Les réunions du conseil se dérouleront à l'échelon des ministres ou des ministres plénipotentiaires.

Au cours des nouvelles discussions de Rome, il a été convenu de nommer M. Hannah directeur exécutif du conseil mondial de l'alimentation. Il sera placé sous la responsabilité directe du secrétaire général des Nations unies et son secrétariat sera établi à Rome, dans des bureaux fournis par la F.A.O. M. Sartaj Aziz, de la F.A.O., a été nommé directeur exécutif adjoint du conseil. Il aura pour tâche de mettre toutes les connaissances techniques de la F.A.O. au service du conseil mondial de l'alimentation.

L'industrie invitée à aider davantage les pays pauvres

Le directeur général adjoint de la F.A.O., M. Roy I. Jackson, a demandé à l'industrie de se montrer à la mesure de la crise alimentaire mondiale actuelle en accordant aux projets des pays en voie de développement plus d'attention et de ressources qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Cet appel a été lancé devant plus de cent représentants des principales sociétés agro-commerciales qui participent au programme de coopération F.A.O.-industrie. Le groupe a tenu à Rome, du 9 au 12 février, une conférence consacrée exclusivement à la planification de ses futures activités, conformément aux résolutions adoptées par la conférence mondiale de l'alimentation de novembre dernier. Les participants au programme ont approuvé une proposition formulée par M. Orville Freeman, ancien secrétaire américain à l'agriculture et actuellement président de la Corporation internationale du commerce, proposition qui « préconise que le programme F.A.O.-industrie accentue son rôle d'intermédiaire ou d'honnête courtier entre les pays en voie de développement d'une part, les experts en investissements et les capitaux des sociétés internationales d'autre part ».

PANNEAUX DERIVES DU BOIS. — *La capacité mondiale de production des panneaux dérivés du bois a atteint 106 millions de mètres cubes en 1973, soit une augmentation d'environ un tiers par rapport à 1970, indique une récente étude :* Capacités mondiales de contreplaqué, de panneaux de particules et de panneaux de fibre 1970-1975, *publiée par la F.A.O.*

La production effective en 1973 a été de 96 millions de mètres cubes. On s'attend à ce que la capacité mondiale augmente encore considérablement et atteigne près de 123 millions de mètres cubes en 1974-1975.

Cette étude a été présentée lors de la consultation mondiale sur les panneaux dérivés du bois organisée à New-Delhi du 6 au 16 février par la F.A.O. et le gouvernement de l'Inde. Elle précise que le secteur le plus récent de ce groupe industriel — et celui-ci connaît l'expansion la plus rapide : l'industrie des panneaux de particules — devrait presque doubler sa capacité entre 1970 et 1975 et enregistrer un taux d'expansion de plus de 14 % par an.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. (PAM) va fournir des rations alimentaires d'urgence à trois cent mille cultivateurs du Mozambique qui rentrent chez eux après avoir été internés dans certaines zones par les autorités portugaises ou après s'être réfugiés en Rhodésie ou au Malawi. L'aide est estimée à 2,2 millions de dollars. D'autre part une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 1,9 million de dollars doit être accordée aux victimes de la sécheresse en Somalie. Cette mesure d'assistance est la troisième en faveur de la Somalie depuis novembre dernier et porte ainsi à 4 millions de dollars la valeur totale de l'aide d'urgence accordée à ce pays.*

Santé

Cinquante-cinquième session du conseil exécutif

LE conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a terminé le 3 février les travaux de sa cinquante-cinquième session, qui s'est tenue à Genève pendant deux semaines. Il a adopté un certain nombre de recommandations qui seront examinées par l'Assemblée mondiale de la santé au mois de mai. Le conseil a ainsi recommandé l'adoption d'un budget pour 1976 d'un montant de 131 885 000 dollars, soulignant les responsabilités de l'O.M.S. dans la coordination des programmes nationaux et internationaux de lutte contre le cancer. Il a aussi approuvé un projet de classification des pesticides en fonction des dangers qu'ils présentent, ainsi qu'un programme de recherche biomédicale tendant à promouvoir de nouvelles méthodes de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies tropicales transmissibles.

Le conseil a également étudié les problèmes liés au contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques et examiné les conséquences de la politique d'apartheid sur la santé des populations non blanches d'Afrique du Sud. Enfin, un compte spécial pour les désastres et les catastrophes naturelles, qui sera alimenté par des contributions volontaires, a été créé.

NOMINATION. — *Le Dr Hector R. Acuña (Mexique) a succédé fin janvier au Dr Abraham Horwitz (Chili) au poste de directeur du bureau régional de l'O.M.S. pour les Amériques.*

LUTTE CONTRE LE CHOLERA. — *L'O.M.S. a organisé à Madrid, du 18 au 20 février, une consultation sur la lutte anticholérique dans les pays du bassin méditerranéen. Figuraient à l'ordre du jour les problèmes découlant des voyages internationaux (travailleurs migrants, touristes), les problèmes liés au commerce international des denrées alimentaires et les implications sur le plan économique de la lutte anticholérique.*

Organisation des Nations unies pour le développement industriel

Avant la conférence de Lima : le « groupe des 77 » propose un plan d'action

UNE réunion ministérielle du « groupe des 77 » s'est tenue à Alger du 15 au 18 février pour mettre au point trois projets de résolutions qui serviront de document de travail à la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) qui se tiendra à Lima du 12 au 16 mars. L'une des résolutions porte sur la réforme de l'ONUDI ; la seconde est un plan d'action du développement et de la coopération, principalement dans le domaine des transferts de technologie, et la troisième traite des contrats et des arbitrages entre pays en voie de développement et firmes des pays industrialisés.

Une idée a dominé les travaux de la réunion ministérielle : la réorganisation de l'ONUDI en quelques années pour en faire un organisme spécialisé des Nations unies au même titre que l'UNESCO ou la F.A.O.

Les délégués se sont séparés avant d'avoir terminé l'élaboration des textes ; une commission de quinze membres a été chargée d'en parachever la rédaction au siège de l'ONUDI à Vienne.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a accordé, au début du mois de février, une aide technique et financière d'un montant de 40 000 dollars à la conférence des agences d'information africaines et arabes, qui devait avoir lieu à Tunis du 24 février au 2 mars.*

— Grenade est devenu, le 17 février, le cent trente-sixième Etat membre de l'Organisation.

● TRAVAIL. — « Le nombre des personnes sans emploi dans les villes du tiers-monde peut être estimé entre 60 et 90 millions », *a déclaré récemment M. Blanchard, directeur du Bureau international du travail (BIT), devant l'Institut national indien du travail à New-Delhi. Il a ajouté que la création d'emplois et de revenus pour ces millions de personnes nécessite la mise en place d'une stratégie globale comprenant non seulement la promotion d'emplois productifs mais aussi l'abolition de la pauvreté (580 millions de personnes ont un revenu par tête inférieur à 75 dollars par an) et une réduction des inégalités qui, dans de nombreux pays en voie de développement, ne laissent que 10 % du revenu aux 40 % des plus pauvres.*

— L'évolution des exigences en matière de formation des gens de mer a été examinée au cours de la réunion d'une commission conjointe de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) et du BIT à Genève du 27 au 31 janvier.

— Vingt et un experts ont participé du 4 au 13 février à Genève, à un colloque consacré aux méthodes et aux techniques d'éducation ouvrière pour les travailleurs ruraux.

● NAVIGATION MARITIME. — *L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a nommé, le 27 janvier, M. Macauley (Sierra-Leone) au poste de conseiller régional pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Onze opérations au titre du mécanisme pétrolier

ONZE pays membres du Fonds monétaire international (F.M.I.) ont effectué le 3 février dernier, au titre du mécanisme pétrolier du Fonds, des achats équivalant à 152 57 millions de droits de tirage spéciaux (D.S.T.) : Bangladesh : 11 110 000 D.T.S. ; Chili : 77 030 000 ; Chypre : 1 720 000 ; Corée : 10 000 000 ; Mali : 1 000 000 ; Nouvelle-Zélande : 23 620 000 ; Islande : 1 700 000 ; Kenya : 3 970 000 ; République malgache : 3 070 000 ; Tanzanie : 3 150 000 ; Yougoslavie : 16 200 000.

CREDIT STAND-BY A ISRAEL. — *Le F.M.I. a accordé le 14 février à Israël un crédit « stand-by » équivalant à 32,5 millions de D.T.S. en monnaies étrangères.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts à la Roumanie, à l'Egypte et à la Tunisie

QUATRE prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (groupe de la Banque mondiale ou BIRD) ont été accordés le 29 janvier aux pays et organismes suivants :

— Banque pour l'agriculture et les industries alimentaires de Roumanie : deux prêts d'un montant total de 100 millions de dollars pour promouvoir le développement de l'agriculture ; 70 millions de dollars (d'une durée de vingt-cinq ans et à 8 % l'an) pour la réalisation d'un vaste projet d'irrigation dans la partie méridionale de la Roumanie et 30 millions de dollars (pour une durée de vingt ans et au taux d'intérêt de 8 % l'an) pour le financement partiel de quarante projets de production agricole individuelle dans le Sud-Ouest du pays ;

— Egypte : 40 millions de dollars à la Société des Ciments de Tourah pour l'augmentation de sa capacité de production annuelle ;

— Tunisie : 28 millions de dollars destinés à financer l'amélioration des réseaux d'égouts de la ville de Tunis ainsi que la création d'une administration nationale des égouts.

Crédits de l'Association internationale de développement

De son côté, l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé l'octroi d'une série de crédits :

— 15 millions de dollars, le 29 janvier, au Sénégal pour la réalisation d'un projet d'amélioration de l'enseignement ;

— Deux crédits d'un montant de 145 millions de dollars à l'Inde, le 13 février. Le premier, qui s'élève à 45 millions de dollars, financera partiellement la construction d'un barrage sur le fleuve Godavari dans l'Etat d'Andhra-Pradesh ; le second, soit 100 millions de dollars, permettra d'accroître la production de huit cent cinquante entreprises industrielles de petite et moyenne importance ;

— 13,3 millions de dollars au Mali, le 13 février, pour contribuer à favoriser l'élevage qui a beaucoup souffert de la sécheresse en 1972 et 1973 ;

— 26 millions de dollars au Zaïre, le 13 février, pour la remise en état du réseau routier ;

— 33 millions de dollars au Bangladesh, le 18 février, pour la construction d'une usine d'engrais dans les environs de Dacca.

Investissement de la S.F.I. en Grèce

La Société financière internationale (S.F.I.), filiale de la Banque mondiale, a investi le 21 février 1 150 000 dollars dans la société Hellenic Food Industries, une société nouvellement constituée. Cette opération a pris la forme d'une prise de participation de 150 000 dollars et d'un prêt d'un montant de 1 million de dollars.

OPERATION CONJOINTE DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'IDA AU BANGLADESH. — *Un prêt de consolidation de la BIRD, assorti d'un crédit de consolidation de l'IDA, a été consenti le 21 février au Bangladesh pour l'aider à assumer certains paiements effectués dans le cadre de prêts de la BIRD et de crédits de l'IDA accordés antérieurement au Pakistan et qui ont financé des projets au Bangladesh, projets achevés avant l'indépendance. Le prêt de la BIRD s'élève à 54 900 000 dollars (pour trente ans et à 6,15 %) ; le crédit de l'IDA, d'un montant de 37 500 000 dollars, ne porte pas intérêt mais une commission de 0,75 % l'an est perçue pour couvrir les frais administratifs de l'IDA.*

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Costa-Rica et à El Salvador

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé au début du mois de janvier deux prêts au Costa-Rica : 400 000 dollars, le 3 janvier, à l'entreprise Azufror de Guanacate pour l'aider à réaliser son projet d'exploitation des gisements de soufre dans la province de Guanacate et 100 000 dollars, le 5 janvier, à la Corporacion costarricense de desarrollo, pour financer des études en vue de l'installation d'une usine productrice d'aluminium près des gisements de bauxite de la ville de San-Isidro-del-General.

D'autre part, le 3 janvier, 3 millions de dollars ont été attribués à la société Torre del Sol d'El Salvador pour la construction d'un hôtel de grand luxe à Costa-del-Sol-del-Estero. Ce projet prévoit aussi l'implantation d'équipements collectifs qui constitueront le point de départ d'une nouvelle zone urbaine sur le Pacifique.

Banque européenne d'investissement

Prêts à la Turquie, à la France et à la Grande-Bretagne

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a conclu le 29 janvier avec la Turquie un contrat de prêt d'un montant de 19 millions d'u.c. (environ 22 millions de dollars, pour une durée de trente ans et au taux de 2,5 %) pour financer la mise en exploitation d'un gisement de lignite à Elbistan et la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 1 200 mégawatts.

D'autre part, en février, la B.E.I. a annoncé l'octroi de trois autres prêts :

— Un prêt à la France d'une contre-valeur de 172 millions de francs français (28,8 millions d'u.c.) le 5 février pour la modernisation et le renforcement des télécommunications internationales dans ce pays. Ce prêt, d'une durée de douze ans au taux d'intérêt de 10,5 %, a été accordé à la Caisse nationale des télécommunications à Paris ; il sera mis à la disposition de l'administration des postes et télécommunications ;

— Deux prêts d'une contre-valeur totale de 23,4 millions de livres (45 millions d'u.c.) le 28 février pour la construction de deux centrales nucléaires au Royaume-Uni : 15,6 millions de livres ont été octroyés au South of Scotland Electricity Board pour la construction de la centrale nucléaire de Hunterston dans l'Ayshire et 7,8 millions de livres ont été accordés à l'Electricity Council pour la centrale nucléaire d'Hartlepool. Ces deux prêts ont une durée de douze ans et portent intérêt à 9 7/8 %.

EMPRUNT EN DOLLARS DES ETATS-UNIS. — *Un contrat relatif à l'émission d'un emprunt obligataire de 60 millions de dollars sur le marché international des capitaux a été signé à Luxembourg par la Banque le 7 février dernier. Les obligations, d'une durée de dix ans, portent intérêt à 9,50 % payable annuellement et ont été offertes au public au prix d'émission de 100,5 %.*

Cet emprunt a été pris ferme par un syndicat international de banques placé sous la direction de la Banca Commerciale Italiana ; il est remboursable en dix tranches annuelles par rachat d'obligations sur le marché lorsque les cours ne dépassent pas le pair. La Banque européenne pourra rembourser par anticipation avec prime dégressive, à partir de 1980, la totalité des obligations en circulation.

ABAISSEMENT DU TAUX D'INTERET DES PRETS ORDINAIRES DE LA BANQUE. — *Au cours de sa réunion du 18 février, le conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement a décidé d'abaisser de 5/8 % le taux d'intérêt des prêts ordinaires de la Banque et de le fixer à 9 7/8 %, quelle que soit la durée des prêts.*

Corporation andine de développement

Le conseil de direction prend une série de décisions

LORS de sa dernière réunion tenue à Caracas du 18 au 20 janvier, le conseil de direction de la Corporation andine de développement (CAF) a approuvé un programme de mesures visant à la création d'une compagnie andine du commerce extérieur et a fixé à 95 700 dollars le montant des ressources affectées au financement de ce programme. Au cours de la même session, une seconde émission de bons à court terme de la CAF a été décidée pour accroître les moyens de financement du conseil : d'un montant de 25 000 000 de dollars elle sera entièrement achetée par les banques centrales des pays membres. Le conseil a également accepté qu'un emprunt en yens convertibles, jusqu'à concurrence de la somme de 10 000 000 de dollars, soit souscrit auprès de l'Export-Import Bank du Japon.

Enfin le conseil a annoncé l'octroi d'une série de prêts d'un montant total de 8 260 000 dollars en faveur des organismes suivants : Entreprise Monomeros Colombo-Venezolanos, S.A. (5 420 000 dollars) ; firme Vina Undurraga, S.A. du Chili (2 000 000 de dollars) ; Fabrica de envases de papeles de aluminio, S.A. du Chili (550 000 dollars) et Empresa minera peruviana du Pérou (290 000 dollars). Il a également approuvé une série d'amendements au statut du Fonds spécial pour la Bolivie, destiné au financement de projets industriels dans ce pays.

FINANCEMENT DE PROJETS INDUSTRIELS EN EQUATEUR. — *Le 3 janvier dernier, la Corporation andine de développement et l'Office pour le développement industriel (CENDES) de l'Equateur ont signé un accord portant sur le financement de la première tranche des cinq grands projets industriels décidés par la Commission de l'acord de Cartagena.*

• BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque interaméricaine de développement a accordé le 13 février un prêt de 30 millions de dollars (pour quarante ans à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) à El Salvador pour l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau desservant la capitale de ce pays.*

— La Banque a, d'autre part, annoncé le 3 février qu'elle avait consenti en 1974 cinquante-trois prêts d'un montant total de 1 111 millions de dollars pour promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine. C'est le chiffre annuel le plus élevé jamais atteint depuis la création de la Banque.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Vers une organisation des marchés mondiaux des produits de base ?

LA commission des produits de base de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a tenu sa huitième session à Genève du 10 au 21 février. Les quatre-vingt-sept pays producteurs et consommateurs qui composent la commission ont fixé le cadre d'une organisation des marchés mondiaux des produits de base, adoptant, à partir de propositions présentées par le secrétaire général de la CNUCED, une résolution qui définit un « programme intégré » destiné à faciliter la recherche de « *solutions justes et équitables aux problèmes des matières premières et des produits de base, y compris agricoles* ». Ce programme porte sur quatre points principaux : 1) étude des possibilités de création de stocks régulateurs et d'adoption d'autres mesures de régulation des prix ; 2) étude des problèmes posés par le financement de ces stocks ; 3) étude des possibilités d'engagements multilatéraux en matière de commerce international ; 4) étude de l'impact sur l'économie des pays en voie de développement des importations de matières premières dont ils ont besoin.

GATT

Reprise des négociations commerciales multilatérales

LES négociations multilatérales, connues sous les deux appellations de « Nixon round » et de « Tokyo round » et qui avaient débuté en septembre 1973 à Tokyo, ont repris le 11 février à Genève.

A l'origine, ces négociations avaient été conçues dans l'espoir d'améliorer, pour les quatre-vingt-huit pays qui y participent, les possibilités d'accéder aux marchés. A l'automne dernier, par suite de l'évolution économique mondiale, une vision nouvelle était apparue chez de nombreux participants : l'accès aux marchés, sans perdre son importance, était néanmoins supplanté par le problème de l'accès aux approvisionnements.

D'autre part, bien qu'elles aient été ouvertes en 1973, les négociations commerciales multilatérales prennent maintenant leur vrai départ, puisque ce n'est que tout récemment que le Congrès américain a approuvé le « Trade act », le mandat de négociation de la délégation des Etats-Unis. Jusqu'à présent, à part la réunion d'ouverture, les négociateurs n'avaient pu avoir que des contacts « techniques », qui avaient certes permis de faire le point sur les questions à débattre et de préciser les positions, mais non d'entreprendre des pourparlers véritables.

La première séance a été consacrée à des déclarations des principales délégations concernées : Etats-Unis, Communauté européenne, Canada, Pologne, Brésil, Japon, qui constituent autant de « discours programmes ».

O.C.D.E.

Réunion du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie

AU comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), réuni à Paris du 5 au 7 février, les représentants des dix-sept pays membres de l'Agence ont pris connaissance de la proposition américaine de fixer un « prix-plancher » pour le pétrole, inférieur au tarif actuel, mais d'un niveau suffisant pour assurer la rentabilité des recherches pétrolières hors des pays de l'OPEP et des investissements engagés pour la découverte et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Les dix-sept sont parvenus à un accord sur une politique commune d'économies d'énergie (l'ensemble des mesures à prendre devant être déterminé par chaque pays en fonction de critères nationaux) et ont fixé pour 1975 des objectifs précis de réduction des importations de pétrole ; elles devront être « *inférieures à la fin de 1975 de 2 millions de barils par jour à ce qu'elles auraient été si aucune mesure d'économie n'avait été engagée* » ; chaque pays membre présentera avant le 31 juillet des propositions de consommation de pétrole pour 1976 et 1977.

Le comité directeur a également mis au point une déclaration de principe affirmant que les pays de l'Agence sont favorables à la mise en œuvre d'une politique coordonnée de développement de nouvelles sources d'énergie. D'autre part, l'Agence s'est déclarée favorable à la tenue d'une réunion préparatoire à la conférence entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie.

PROJET D'ACCORD POUR UN FONDS DE SOLIDARITE. — *Le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a décidé, le 21 janvier, de créer un groupe ad hoc chargé d'élaborer un projet d'accord pour l'établissement d'un fonds de solidarité de 25 milliards de dollars, conformément à l'accord réalisé au sein du « groupe des Dix », lors des réunions du Fonds monétaire international de janvier dernier à Washington.*

AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *La Finlande est devenue membre du comité d'aide au développement (CAD) le 23 janvier.*

INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS. — *Trois cents fonctionnaires des pays membres de l'O.C.D.E. se sont réunis à Paris, du 4 au 6 février, pour étudier l'évolution des politiques en matière d'informatique et de télécommunications, autour de quatre thèmes principaux : les incidences sociales des systèmes de télé-informatique, l'allocation de ressources, les dispositions institutionnelles et les aspects internationaux.*

RECENTES PUBLICATIONS

• *Fusions et politique de concurrence :* Analyse des conséquences des fusions sur la structure de l'industrie et sur les résultats économiques, 82 pages, 1974.

• *La politique agricole du Luxembourg,* 35 pages, 1974.

Conseil international du blé

Nouvelle prolongation de l'accord international sur le blé

LA soixante-douzième session du Conseil international du blé, qui s'est tenue à Londres du 13 au 14 février, a été principalement consacrée à la prolongation de l'accord international sur le blé qui devait arriver à expiration le 30 juin 1975. Une réunion spéciale sur ce sujet a établi le texte de deux protocoles prorogeant les deux conventions de l'accord jusqu'au 30 juin 1973 ; les protocoles seront ouverts à la ratification des gouvernements entre le 25 mars et le 14 avril.

Le 22 février 1974, la date d'expiration de l'accord international sur le blé avait déjà été repoussée du 30 juin 1974 au 30 juin 1975.

Le Conseil a également chargé un groupe spécial d'examiner le problème de la négociation d'un nouvel accord international qui remplacerait l'accord de 1971. Ce groupe tiendra sa première réunion ce mois-ci et rendra compte de ses travaux à la prochaine session du Conseil international du blé au mois de juin.

Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre

L'application de la politique de contingentement des exportations

DANS le cadre de la politique de contingentement des exportations arrêtée les 18 et 19 novembre 1974 à Paris par la conférence des ministres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC), le comité spécial sur la commercialisation a procédé début février à un examen des mesures prises par les quatre pays membres de l'organisation. Les contingents adoptés par les ministres pour la période de six mois commençant le 1er décembre 1974 représentent pour l'ensemble des quatre pays un total mensuel d'expéditions de 179 967 tonnes, alors que le rythme atteint au milieu de 1974 était de l'ordre de 200 000 tonnes. Les expéditions effectives des quatre pays au cours du mois de décembre dernier se sont élevées à 180 192 tonnes et les programmes d'enlèvement au titre de janvier 1975 s'élèvent à 179 812 tonnes.

Association latino-américaine de libre-commerce

Au comité exécutif : bilan des négociations collectives

LE comité exécutif permanent de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) s'est réuni le 20 janvier à Montevideo. Chargé d'adopter pour 1975 un nouveau programme d'action en vue de l'accroissement et de l'harmonisation des activités douanières des pays membres du traité de Montevideo, d'émettre des avis sur les moyens de faciliter le tourisme dans la région et de définir, enfin, des normes communes sur la réglementation douanière applicable aux bagages des voyageurs, le comité a consacré sa session à un premier examen de ces questions. Les textes qu'il arrêtera feront l'objet des décisions de la quinzième session ordinaire de la conférence, convoquée à Montevideo pour le 10 novembre prochain.

Le comité exécutif a aussi examiné le bilan des trois négociations collectives menées au cours du second semestre de l'année écoulée, et dont la troisième avait été ajournée le 11 novembre, faute d'accord entre les délégations. Il a fixé la date des prochaines négociations collectives du 2 au 30 juin.

Groupe andin

La réduction des droits de douane se poursuit

EN application du Programme de libération des échanges à l'intérieur du Groupe andin (chapitre V de l'accord de Cartagena), la quatrième réduction automatique des droits de douane entre la Colombie, le Chili, le Pérou et le Venezuela est intervenue le 1er janvier. Cette nouvelle étape dans le démantèlement de l'arsenal douanier des frontières touche plus de la moitié des 2 370 positions et sous-positions de la nomenclature douanière de la sous-région. Elle porte à 40 % le montant de l'abaissement des droits frappant les échanges entre les quatre « grands » du Groupe andin.

Commencé le 1er janvier 1972, le processus de libération du commerce intérieur de la sous-région — qui s'opère, on le sait, par réductions automatiques annuelles de 10 % — sera achevé le 31 décembre 1980.

Pour ce qui concerne les deux autres pays membres du Groupe andin, la Bolivie et l'Equateur, qui bénéficient d'un régime spécial, le processus suit des rythmes différents : les importations des quatre « grands » en provenance de la Bolivie et de l'Equateur ont bénéficié d'un système de dérogations accélérées (40 % en 1971, 30 % en 1972, 30 % en 1973) et sont exemptes de droits depuis le 31 décembre 1973. En revanche, les exportations des quatre « grands » ne bénéficieront du système de réductions automatiques annuelles à leur entrée sur les marchés de ces derniers pays qu'à partir du 1er janvier 1976.

TARIF EXTERIEUR COMMUN. — *Une nouvelle réunion des experts des six pays sur les questions relatives au tarif extérieur commun (TEC) s'est tenue du 18 au 20 janvier à Lima. Les experts gouvernementaux ont arrêté un ensemble de mesures qui seront soumises au conseil du commerce extérieur du Groupe andin, à l'occasion de sa réunion en mars prochain, à Santiago-du-Chili. L'adoption du projet de tarif extérieur commun par la commission de l'Accord de Cartagena est prévue pour l'année en cours, et ses dispositions deviendront effectives le 31 décembre 1976.*

VERS LA CREATION D'UN FONDS COMMUN DE RESERVES. — *Le conseil monétaire et des changes du Groupe andin, réuni à Cali (Colombie) du 4 au 6 janvier, a poursuivi l'examen des politiques menées dans ces domaines par les six pays, ainsi que du texte d'un projet élaboré par le comité (la Junta) et intitulé :* Bases pour l'harmonisation de la politique monétaire et des changes de la sous-région. *Le conseil a préconisé la création d'un fonds commun de réserves en application des dispositions du chapitre XII, article 89, du traité de Cartagena. Ce fonds, dont les ressources permettront aux six pays de faire face aux déséquilibres temporaires de leurs balances des paiements, devra constituer l'instrument privilégié de l'équilibre monétaire de la sous-région.*

En même temps, les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe andin se sont réunis à Cali. Ils ont rouvert trois dossiers qui avaient déjà fait l'objet de précédentes réunions : les mécanismes financiers dans la sous-région, l'offre monétaire, le crédit bancaire et la promotion des exportations.

INDUSTRIES PETROCHIMIQUES ET FERTILISANTS. — *Le comité intergouvernemental* ad hoc *chargé d'étudier les propositions du comité (la Junta) sur le programme sectoriel de développement des industries pétrochimiques et des fertilisants a tenu sa seconde réunion à Lima du 27 au 30 janvier. En ce qui concerne l'industrie pétrochimique, les travaux du comité intergouvernemental ont porté sur les points suivants : classification des produits faisant partie de ce programme ; localisation régionale des unités de production ; implications du programme sectoriel de développement de l'industrie pétrochimique sur l'accord de complémentarité pétrochimique conclu dans le cadre de l'Association latino-américaine de libre-commerce. Au sujet des industries des fertilisants, le comité intergouvernemental a longuement examiné les aspects techniques soulevés par les propositions du comité (la Junta).*

ACCORD DE COOPERATION SCIENTIFIQUE AVEC L'UNESCO. — *Un accord de coopération scientifique a été conclu le 15 janvier à Lima entre le Secrétariat exécutif de l'accord Andrés Bello (SECAB) — paraphé, on le sait, par les ministres de l'éducation du Groupe andin le 31 janvier 1970 — et le Centre latino-américain de physique, organisme relevant de la compétence de l'UNESCO. Il porte sur un vaste programme d'échange d'informations et de documentation, sur la formation de spécialistes et sur des mesures d'assistance technique.*

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Les experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont rencontrés à huis clos à Vienne, à partir du 8 février, pour préparer les conférences ministérielles de l'Organisation, réunies à Vienne fin février, et le « sommet » des chefs d'Etat ouvert à Alger le 4 mars.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La « renégociation » de l'adhésion britannique

LA Commission des Communautés européennes a rendu public, le 30 janvier, le texte du mécanisme correcteur qu'elle a mis au point à la demande du dernier « sommet » de Paris pour éviter aux Britanniques — et accessoirement à d'autres Etats membres en difficulté — d'avoir à payer plus que leur part au budget du Marché commun.

Selon le schéma proposé par la Commission, deux sortes de conditions doivent être réunies pour que le Marché commun rembourse à un Etat membre une partie de sa contribution nette au budget européen.

D'une part, l'Etat en cause — qui peut aussi bien être l'Italie que le Royaume-Uni — doit se trouver en état d'infériorité. Celle-ci serait caractérisée par :

— Un P.N.B. par tête inférieur à 85 % de la moyenne européenne ;

— L'absence d'un taux de croissance plus rapide que dans les autres Etats membres (autrement dit, l'absence d'un rattrapage). Celui-ci est exprimé dans le document de la Commission par un « taux de croissance réel du P.N.B. par tête inférieur à 120 % du taux de *croissance moyen* dans la C.E.E. ;

— Un déficit de balance des paiements courants.

Deuxième condition : le pourcentage du budget européen à charge de l'Etat membre doit être supérieur à 10 % à sa part dans le PIB européen (cela serait le cas en 1980 si les prévisions de M. Wilson se réalisaient).

Si toutes les conditions sont réunies, un remboursement sera accordé à l'Etat membre, mais il sera limité à trois types de plafond, le moins élevé devant nécessairement être choisi :

1° Le remboursement ne devrait pas dépasser les deux tiers de l'excédent de cotisation de l'Etat membre ;

2° Le remboursement ne pourrait dépasser le montant provenant des recettes de la T.V.A. affectées au budget de la C.E.E. On évite ainsi de rembourser à un Etat membre les droits de douane perçus sur des produits importés et les prélèvements agricoles pour assurer la préférence *communautaire. Ce mécanisme* correcteur n'a qu'un caractère transitoire (sept ans au total) et perd sa raison d'être lorsque la convergence des économies des Etats membres sera achevée.

Fructueuse réunion des ministres des affaires étrangères

Après avoir commencé lentement leurs travaux, *le 10* février à Bruxelles, *les neuf ministres* des affaires étrangères ont mené tambour battant les deux principaux points de leur ordre du jour : le problème britannique et celui de la réunion préparatoire de la conférence sur l'énergie.

Pour le premier, centré sur la mise en œuvre d'un mécanisme correcteur des contributions budgétaires à partir du projet de la Commission, les Neuf, il est vrai, en ont renvoyé l'examen à leur prochaine réunion du début de mars. Entre-temps, le comité des représentants permanents devait préparer les modifications à apporter au projet de la Commission suivant les objections des uns et des autres.

Pour le second, en revanche, « *tout s'est admirablement bien passé* » suivant l'expression du ministre français, M. Jean Sauvagnargues. En un tournemain, la Grande-Bretagne a accepté de réintégrer les rangs communautaires afin de permettre à la Communauté de « *parler d'une seule voix* » à la *réunion préparatoire* de la conférence sur l'énergie, puis les Neuf sont tombés d'accord pour s'en tenir à la « liste Yamani » pour les participants et pour confier à la France la présidence technique de la réunion, prévue pour la fin mars à Paris.

Paradoxalement, c'est un sujet qui n'aurait *pas dû prêter à discussion que celle-ci* a été la plus longue et, probablement, la plus délicate : la préparation du Conseil européen des 10 et 11 mars à Dublin.

Certains, l'Irlande notamment, sont revenus sur les décisions prises au dernier « sommet », en décembre, pour demander une organisation « lourde » du conseil avec participation de délégations étoffées. La France s'y est opposée. Elle a eu gain de cause et seuls les chefs de gouvernement accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, avec le président de la Commission, partiperont au conseil. Ce dernier aura donc bien le caractère d'un conseil des ministres national, où l'on peut s'exprimer très librement, sans public, comme les Neuf en *étaient convenus en décembre pour améliorer* le fonctionnement de leurs institutions.

L'accord sur la conférence préparatoire de l'énergie

Les Neuf ont donné, le 10 février, le « feu vert » à la conférence préparatoire sur l'énergie sous le co-parrainage franco-saoudien à la fin du mois de mars à Paris.

Les points d'accord portent sur :

1° La représentation de la Communauté en tant que telle à la conférence préparatoire qui sera assurée par le président du conseil des ministres de la C.E.E., l'Irlandais Garret Fitzgerald, assisté du président de la Commission européenne, M. François-Xavier Ortoli, et d'experts des différents pays membres.

2° Les thèmes devront être concentrés pour l'essentiel sur les problèmes du pétrole, ainsi que les incidences sur les pays en voie de développement. *La C.E.E. adopte toutefois* une attitude flexible à l'égard des problèmes des matières premières soulevés par les pays en voie de développement.

3° Le schéma de représentation à la conférence préparatoire sera celui prévu par la « liste Yamani », c'est-à-dire, pour les pays producteurs de pétrole, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Algérie et le Venezuela et, pour les pays consommateurs, les Etats-Unis, le Japon et la C.E.E. ; enfin, pour les pays en voie de développement, le Brésil, l'Inde et le Zaïre.

Lors de la discussion, l'Irlande a soulevé le problème d'un possible élargissement à d'autres pays, notamment le Canada, au titre des pays consommateurs.

4° La réunion préparatoire sera centrée sur les questions de procédure et les propositions d'ordre du jour pour la conférence proprement dite.

5° La France assurera la présidence technique *de cette région préparatoire.*

La C.E.E. veut réduire sa dépendance énergétique

Les *ministres* de l'énergie des *Neuf se sont* mis d'accord, le 13 février à Bruxelles, sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire, d'ici à 1985, de 63 à 40 % la dépendance énergétique à l'égard de l'extérieur.

Le texte de la résolution qu'ils ont adoptée a toutefois un caractère très général et peu contraignant. Il énumère simplement les priorités pour chacun des grands secteurs énergétiques de la C.E.E.

Dans le domaine nucléaire, les Neuf se prononcent pour le développement d'une capacité industrielle propre. Pour assurer l'approvisionnement en combustibles nucléaires, les Neuf devront développer les ressources internes de la Communauté européenne, avoir une industrie capable d'opérer sur le marché mondial, coopérer avec les producteurs d'uranium naturel et développer l'innovation technologique.

Dans le secteur du charbon, le maintien de la production à son niveau actuel nécessite à la *fois une garantie d'écoulement* à des prix rentables pour les producteurs ainsi que la mise sur pied d'une politique des stocks.

Enfin, dans le secteur pétrolier, la politique d'approvisionnement devra s'appuyer sur une coopération avec les pays producteurs et les autres pays consommateurs. Cela suppose un approvisionnement extérieur diversifié et sûr, ainsi qu'une consultation et une concertation sur les investissements réalisés et projetés.

Accord sur les prix agricoles

Fidèles à une solide tradition, les ministres de l'agriculture des Neuf sont parvenus, le 18 février à 7 h 30 du matin, après une longue séance de nuit, à se mettre d'accord sur les nouveaux prix applicables pour la campagne 1975-1976 à une vingtaine de produits agricoles soumis à organisation du marché.

Il leur a fallu quatre sessions de négociations depuis le 10 décembre 1974 pour parvenir à fixer des prix de campagne un peu plus tôt que les autres années (entre mars et mai) mais en retard sur ce qui avait été promis aux agriculteurs.

Les nouveaux prix agricoles fixés pour la campagne 1975-1976 représentent une hausse moyenne de *10 à 10,5 %*. Ils s'accompagnent, d'une part, d'ajustements monétaires et, d'autre part, de subventions directes, aux éleveurs de bovins notamment.

Les ajustements monétaires consistent, en pratique, à réduire de 2 % en Allemagne fédérale et de 0,7 % au Benelux les nouveaux prix de campagne pour tenir compte de la revalorisation des monnaies de ces pays.

A l'inverse, les nouveaux prix bénéficieront d'une majoration supplémentaire dans les pays à monnaie faible : *1,5 % en France, 2,5 % en* Grande-Bretagne, 5 % en Irlande et 8 % en Italie.

En outre, les montants compensatoires monétaires qui taxent les exportations dans les pays à monnaie « faible » seront réduits de 1,25 %, ce qui facilitera l'exportation.

Dans le secteur de la viande bovine, pour tenir compte du fait que les montants compensatoires sont calculés sur le prix d'orientation, ces montants pourront être réduits par la Commission européenne dans une proportion qui n'a pas été fixée, si les prix du marché n'atteignent pas le prix d'intervention.

Accord entre les Neuf et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.)

Neuf heures après l'expiration de la convention d'association eurafricaine de Yaoundé (31 janvier 1975 à minuit), la C.E.E. a conclu, le 1er février à Bruxelles, de nouveaux accords avec les quatante-six pays sous-développés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui porteront l'appellation officielle de « convention C.E.E.-A.C.P. de Lomé », lieu de la signature officielle, le 28 février.

Il a fallu dix-huit mois de négociation, dont la dernière séance, au niveau ministériel, a duré exactement vingt-quatre heures, pour *aboutir à ce résultat sans précédent dans* l'histoire du Marché commun. Toute l'Afrique au sud du Sahara (à l'exception des pays sous domination blanche), l'archipel des Caraïbes presque au complet et trois îles du Pacifique appartenant au Commonwealth ont accepté de nouer avec la Communauté européenne un ensemble de liens économiques originaux destinés à accélérer leur développement.

Ceux-ci reposent essentiellement sur :

1° Un accès privilégié, et sans contrepartie, au marché européen pour les marchandises exportées par les A.C.P., qui, dans leur quasi-totalité, seront exemptées de droits de douane.

2° Une caisse de stabilisation qui indemnisera les A.C.P. en cas de baisse des recettes qu'ils tirent de l'exportation d'une douzaine de produits de base (depuis le cacao jusqu'au minerai de fer, en passant par le café, les bananes, le coton, le cuir, les oléagineux et le bois).

3° Une aide financière totalisant pour cinq ans *plus de 4 milliards de dollars.*

4° Une coopération industrielle tendant à favoriser la répartition internationale du travail au profit des A.C.P.

5° Des institutions communes (conseil des ministres et comité d'ambassadeurs) chargées de veiller au respect des accords.

L'accord prévoit, en outre, que la Communauté européenne s'engage à acheter annuellement 1,4 million de tonnes de sucre aux A.C.P. et à garantir, pour cet approvisionnement, un prix qui, quel que soit l'état du marché, sera au moins égal à celui garanti aux producteurs européens. C'est la première fois que les pays industrialisés consentent à indexer ainsi sur l'évolution de leur propre coût de la vie le prix d'une denrée achetée sous les tropiques.

LES PREMIERS CONTACTS OFFICIELS ENTRE LE MARCHE COMMUN ET LE COMECON. — *Une délégation de la C.E.E. conduite par M. Wellenstein, directeur général des relations extérieures à la Commission de Bruxelles, s'est rendue à Moscou du 5 au 7 février pour inaugurer les contacts officiels entre le Marché commun et le COMECON et y préparer le voyage que M. François Ortoli, président de la Commission, doit y effectuer. De nouvelles rencontres pourront avoir lieu entre les deux délégations pour fixer la date de ce voyage. La délégation du COMECON a été invitée à se rendre à Bruxelles.*

L'ITALIE NE PUISERA PAS ENCORE DANS LA « TIRELIRE COMMUNAUTAIRE ». — *La Grande-Bretagne ne recourra pas au contingentement des importations pour sortir de ses difficultés et l'Italie ne fera pas appel, du moins pour le moment à la « tirelire communautaire » de 3 milliards de dollars pour financer son déficit de la balance des paiements.*

Ce sont les résultats essentiels de la très courte réunion des ministres des finances des Neuf (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Hollande, Irlande et Danemark) le 17 février à Bruxelles.

Le commissaire européen chargé des questions économiques et financières a proposé trois sujets de réflexion aux ministres :

1) *Comment éviter une surenchère entre les pays de la Communauté européenne dans la course aux débouchés, notamment en ce qui concerne les crédits à l'exportation ;*

2) *Les mesures actuelles de recyclage des pétrodollars sont-elles suffisantes ?*

3) *La convergence des politiques économiques dans la Communauté européenne est-elle suffisante ?*

LES MINISTRES DES NEUF CHARGES DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT *ont décidé le 23 janvier à Bruxelles d'apporter une nouvelle contribution de la C.E.E. s'élevant à 100 millions de dollars, à l'action des Nations unies en faveur des pays en voie de développement dont l'économie est menacée par le renchérissement du pétrole.*

Sur ce total de 100 millions, 32 millions seront versés directement au Fonds spécial des Nations unies, le reste sera dirigé bilatéralement vers les pays désignés par l'ONU.

LES NEUF SONT TOMBES D'ACCORD SUR LA LIBRE CIRCULATION *d'ici dix-huit mois des cinq cent mille médecins de la C.E.E. sur l'ensemble des territoires de la Communauté.*

CECA

Chute brutale des commandes et des prix de l'acier

« L*E niveau des commandes d'acier, anormalement bas pour l'instant, se relèvera sans doute pour rejoindre celui, plus élevé, de la consommation réelle d'acier. Il serait toutefois illusoire d'escompter avant la fin de l'année une activité comparable à celle, exceptionnelle, du premier semestre 1974.* » Cette déclaration de M. Jacques Ferry, président de l'Institut international de l'acier, justifie et limite en même temps le pessimisme des sidérurgistes européens.

Tous sont pratiquement touchés par la vague actuelle de mévente. Dans tous les pays de la Communauté des hauts fourneaux sont éteints, des journées de chômage obligatoire instaurées, *des horaires de travail* réduits. En France, l'un des deux hauts fourneaux du complexe de Fos (près de Marseille), le plus moderne du pays, a été arrêté, tandis qu'à l'autre bout du territoire, près de Dunkerque, Usinor multipliait les journées de chômage obligatoire à Denain et Trith.

La raison de ce marasme, qui a pris d'amples proportions — imprévues il y a encore deux mois, — est l'effondrement soudain des commandes, qui a entraîné celui des prix. Au cours des deux derniers mois de 1974, les commandes d'acier laminé reçues des pays du Marché commun par les six créateurs de la CECA n'ont été que de 4 430 000 tonnes en moyenne, contre 7 034 000 durant chacun des deux premiers mois de la même année ; soit une chute de 37 % dans l'exercice. Moins spectaculaire, le recul de la demande provenant des pays tiers a néanmoins été sensible : — 24 %. Du coup chacun des groupes sidérurgiques de la Communauté a réduit son *taux de marche*, particulièrement en Belgique (— 18 %) et au Royaume-Uni (— 6 %).

L'écart entre les deux séries de chiffres traduit la politique de stockage relatif qu'ont acceptée les forges européennes, pour ne pas trop réduire leur taux de marche. Mais il est clair que si la mévente devait se poursuivre — voire s'aggraver, — les aciéries de la Communauté devraient ralentir davantage leur *production. Dès à présent, ce mouvement s'est* traduit par un effritement sérieux des prix. La baisse la plus spectaculaire a touché les prix à la grande exportation (de l'ordre de 30 à 50 %) ; mais la réduction s'est fait sentir aussi sur le marché communautaire, par l'introduction de rabais temporaires ou par alignements sur les prix les plus bas.

Aussi M. Spinelli, commissaire responsable des problèmes industriels, n'a-t-il pas demandé la prolongation de la décision que la Commission avait prise le 22 mai 1974, de porter de deux à quinze jours le délai nécessaire entre le dépôt d'un barème de prix sidérurgique et sa date d'application ; cette décision a cessé ses effets le 31 janvier.

Préparation de la politique charbonnière commune

La réunion de l'Agence de l'énergie (dont font partie tous les pays de la CECA à l'exception de la France), puis la préparation de la rencontre préparatoire avec les pays producteurs de pétrole ont, en février, relégué au second plan la mise au point des modalités du programme énergétique commun relatives au charbon. Ce plan, adopté dans son principe par les Neuf le 17 décembre dernier (voir notre numéro de janvier), doit en effet être assorti de dispositions pratiques permettant d'assurer le parallélisme des politiques énergétiques des pays du Marché commun.

Sur plusieurs points les discussions du conseil des ministres et des membres de la Commission européenne en février ont cependant permis d'avancer la réflexion :

● *Les stocks de charbon* dans les centrales thermiques : ces stocks devront à tout moment assurer une production d'électricité d'au moins trente jours. Pour les centrales alimentées au *lignite ou à la* tourbe, le gisement qui les

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH
(25 janvier 1975)

Président de la République et ministre de la défense : *Cheikh Mujibur Rahman* ; vice-président, ministre du plan et de la commission du plan : *M. Syed Nazrul Islam* ; premier ministre, ministre de l'intérieur, des communications, des P.T.T., de la marine et de l'aviation : *M. Mansoor Ali* ; commerce : *M. Khondaker Mostaque Ahmed* ; industrie : *M. A. H.M. Kamaruzzaman* ; administration des terres et réforme agraire : *M. Muhammadullah* ; agriculture : *M. Abdus Samad Azad* ; travail, bien-être social, affaires culturelles et sports : *M. Yusuf Ali* ; gouvernement local, développement rural et coopératives : *M. Phani Majumder* ; travaux publics et développement urbain : *M. Mohammad Sohrab Hossain* ; santé et contrôle des naissances : *M. Abdul Mannan* ; contrôle des eaux, irrigation et énergie, forêts, pêches et bétail : *M. Abdur Rab Serneabat* ; justice, affaires parlementaires : *M. Monoranjan Dhar* ; alimentation et ravitaillement, aide et réinstallation : *M. Abdul Momen* ; industrie du jute : *M. Asaduzzaman Khan* ; information et radiodiffusion : *M. Korban Ali* ; finances : *M. Azizur Rahman Mallik* ; éducation, sciences, recherche technologique et énergie atomique : *M. Muzaffar Ahmed Choudhury.*

DANEMARK
(Elections législatives du 9 janvier 1975)

Nombre d'électeurs inscrits : 3 477 621 ; votants : 3 068 302, soit 88,2 % ; suffrages valablement exprimés : 3 049 452.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Sociaux-démocrates : 913 155 voix, 53 sièges ; radicaux : 216 553 voix, 13 sièges ; conservateurs populaires : 168 164 voix, 10 sièges ; georgistes : 54 095 voix ; socialistes populaires : 150 963 voix, 9 sièges ; communistes : 127 837 voix, 7 sièges ; démocrates centristes : 66 316 voix, 4 sièges ; chrétiens populaires : 162 734 voix, 9 sièges ; libéraux : 711 298 voix, 42 sièges ; socialistes de gauche : 63 579 voix, 4 sièges ; progressistes : 414 219 voix, 24 sièges ; divers : 539 voix.

(Gouvernement formé le 13 février 1975)

Premier ministre : *M. Anker Jorgensen* ; ministre des affaires étrangères : *M. K.B. Andersen* ; finances : *M. Knud Heinesen* ; affaires économiques : *M. Per Haekkerup* ; travail : *M. Erling Dinesen* ; affaires de l'économie extérieure et des affaires nordiques : *M. Ivar Norgaard* ; protection de l'environnement et du logement : *M. Helge Nielsen* ; intérieur : *M. Egon Jensen* ; travaux publics et affaires culturelles : *M. Niels Matthiasen* ; affaires sociales : *Mme Eva Gredal* ; commerce : *M. Erling Jensen* ; justice et défense nationale : *M. Orla Moller* ; éducation nationale : *M. Ritt Bjerregaard* ; impôts et taxes : *M. Svend Jakobsen* ; cultes et Groenland : *M. Jorgen Peder Hansen* ; agriculture et pêche : *M. Poul Dalsager.*

JAPON
(10 décembre 1974)

Premier ministre : *M. Takeo Miki* ; vice-premier ministre : *M. Takeo Fukuda* ; justice : *M. Osamu Inaba* ; affaires étrangères : *M. Kiichi Miyazawa* ; finances : *M. Masayoshi Ohira* ; éducation : *M. Michio Nagai* ; santé publique : *M. Masami Tanaka* ; agriculture et forêts : *M. Shintaro Abe* ; commerce international et industrie : *M. Toshio Komoto* ; transports : *M. Mutsuo Kimura* ; P. et T. : *M. Isamu Murakami* ; travail : *M. Takashi Hasegawa* ; construction : *M. Tadao Kariya* ; intérieur : *M. Hajime Fukuda.*

Ministres d'Etat : *MM. Ichitaro Ide* (secrétaire général du gouvernement), *Mitsunori Ueki* (directeur général du bureau du premier ministre et de l'Agence de développement d'Okinawa), *Yuzo Matsuzawa* (directeur général de la fonction publique), *Michita Sakata* (directeur général de l'Agence des forces de défense), *Yoshitake Sasaki* (directeur général de l'Agence des sciences et de la technologie), *Tatsuo Ozawa* (directeur général de l'Agence de l'environnement) et *Shin Kanamaru* (directeur général de l'Agence foncière nationale).

KOWEIT
(9 février 1975)

Premier ministre : *Cheikh Jaber Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah* ; président du conseil et ministre de l'information : *Cheikh Al-Ali Al-Salem Al-Sabah* ; éducation : *M. Khaled Al-Marzouk* ; habitat : *M. Hamad Moubarak Al-Far* ; travaux publics : *M. Youssef Al-Moudaf* ; affaires sociales : *Cheikh Salem Al-Sabah Al-Salem Al-Sabah* ; défense et intérieur : *Cheikh Saad Al-Abdullah Al-Salem Al-Sabah* ; communications : *M. Soleiman Hamoud Al-Zeid Al-Khalid* ; affaires étrangères : *Cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Jabir Al-Sabah* ; finances : *M. Abdel Rahman Al-Attiki* ; santé publique : *M. Abdel Rahman Al-Awadi* ; ministre d'Etat auprès du conseil des ministres : *M. Abdel Aziz Hussein* ; justice et affaires islamiques : *M. Abdullah Ibrahim Al-Mofarrege* ; électricité et eaux : *M. Abdullah Youssef Ahmad Al-Ghanem* ; pétrole : *M. Abdel Muttaleb Al-Hussain Al-Kazemi* ; commerce et industrie : *M. Abdul Wahab Youssef Al-Nefeasi.*

TURQUIE
(17 novembre 1974)

Premier ministre : *M. Irmak* ; ministres l'Etat : *MM. Baykara, Ozgunes, Fer* et *Yildiz* ; ministre de la justice : *M. Mumcuoglu* ; défense nationale : *M. Sancar* ; intérieur : *M. Oztekin* ; affaires étrangères : *M. Esenbel* ; finances : *M. Gursoy* ; éducation nationale : *M. Reisoglu* ; travaux publics : *M. Tanir* ; commerce : *M. Cillov* ; santé et assistance publique : *M. Demir* ; douanes et monopoles : *M. Tuncer* ; agriculture ; *M. Aktan* ; communications : *M. Ozbek* ; travail : *M. Esener* ; industrie et technologie : *M. Golhan* ; énergie et ressources naturelles : *M. Isil* ; tourisme et information : *M. Evliyaoglu* ; construction et habitat : *M. Baburoglu* ; affaires rurales : *M. Aydinoglu* ; forêts : *M. Saatcioglu* ; jeunesse et sports : *M. Baloglu* ; culture : *Mme Neftci* ; sécurité sociale : *M. Side.*

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN
(26 janvier 1975)

Premier ministre : *M. Abdulaziz Abdulghani* ; vice-premier ministre pour les affaires étrangères et économiques : *M. Yahya Jaghmane* ; vice-premier ministre pour les affaires intérieures : *M. Abdallah Barakat* ; ministre des travaux publics : *M. Abdallah Alkhourchomi* ; communications : *M. Abdulatif Daifallah* ; finances : *M. Mohamed Algonaid* ; administration locale : *M. Abdulmalek Altayeb* ; affaires étrangères : *M. Abdallah Alasnaj* ; information : *M. Ahmed Dahmash* ; développement : *M. Abdulkarim Aliriani* ; justice : *M. Ali Samman* ; biens religieux : *M. Mohamed Almisbahi* ; économie : *M. Ali Loutf Althor* ; approvisionnement : *M. Saïd Mohamed Alhakimi* ; éducation nationale : *M. Hossein Almakdami* ; municipalités : *M. Motahar Alnazer* ; santé : *M. Abdelmalek Mohamed Abdullah* ; affaires sociales, travail et jeunesse : *M. Abdallah Hossein Alhalali* ; intérieur : *M. Yahya Almotawakel* ; agriculture : *M. Mohamed Alkhadem Alwajih* ; ministres d'Etat : *MM. Ahmed Abdo Saïd, Abdelkarim El-Ansi, Salah Almasri* et *Amine Abouras.*

Calendrier des fêtes nationales

16-31 MARS

17	IRLANDE	Saint Patrick
23	PAKISTAN	Fête nationale
25	GRECE	Fête de l'indépendance
26	BANGLADESH	Fête nationale

1er-15 AVRIL

4	HONGRIE	Fête nationale
4	SENEGAL	Fête de l'indépendance

alimente pourra être considéré comme stock à condition que la livraison des quantités permettant la poursuite des fournitures d'énergie électrique pendant trente jours soit garantie même si des difficultés surviennent dans l'approvisionnement en combustibles des centrales thermiques ; la Commission organisera une consultation entre les Etats membres à l'issue de laquelle elle établira, avec l'accord de ceux-ci, les prélèvements qui pourraient être opérés dans ce cas. Les Britanniques ont émis des réserves qui retardent encore l'adoption de ce point.

● *Rapports de prix* entre les différentes sources d'énergie : à la suite de la proposition américaine d'établir un prix-plancher du pétrole, M. Simonnet, le commissaire européen chargé de l'énergie, a lancé l'idée de prix de référence pour les autres sources d'énergie, prix qui devraient être tels que la rentabilisation de ces sources soit assurée.

● *Prix du charbon :* Bruxelles a entrepris des consultations avec les producteurs pour assurer, dans toute la mesure du possible, les amortissements nécessaires des houillères et couvrir leurs coûts de production. Les aides publiques accordées depuis de longues années à l'industrie charbonnière et aux utilisateurs industriels de charbon, devront, en effet, céder peu à peu la place à l'autofinancement des houillères et à l'appel par elles au marché des capitaux. La politique commune doit en outre apporter un élément de sécurité aux consommateurs de charbon, sur les critères qui serviront à fonder l'évolution des prix du charbon.

LE SIXIEME EMPRUNT FAIT PAR LA CECA AUX ETATS-UNIS *a été lancé en février ; il s'élève à 150 millions de dollars et vient à échéance le 15 février 1983. Ses obligations sont émises à 99,5 % avec un taux d'intérêt de 8 3/8 % et un rendement de 8,46 %. Il sera affecté au financement de la construction de centrales électriques à base de charbon et d'une partie des projets de modernisation de la production charbonnière et sidérurgique des Neuf ainsi qu'au réemploi de la main-d'œuvre à l'intérieur de la CECA.*

LA PRODUCTION DE COKE DE FOUR *de la CECA a diminué de 0,7 % en 1974. Cette baisse résulte uniquement des pertes de production au Royaume-Uni (— 13 %), mais dans les autres pays membres, la progression de la production (+ 0,6 %) n'a été d'aucune commune mesure avec l'accroissement des besoins. Cela a entraîné une reprise sur les stocks dans les cokeries ; les stocks ont, pour l'ensemble de la Communauté, diminué de 12 millions de tonnes et ne représentent plus que trois semaines de production.*

AUTORISATION DE CONCENTRATIONS. — *La Commission européenne a autorisé en février deux concentrations. La première est l'acquisition de la Société marseillaise de cokéfaction MARCOKE par les trois actionnaires de la SOLMER : la SOLLAC, USINOR et Thyssen. MARCOKE établira à Fos-sur-Mer une cokerie avec ses installations annexes, dans le but d'assurer l'approvisionnement de SOLMER en coke sidérurgique. Ses possibilités de cokéfaction sont évaluées à 1,2 million de tonnes de coke pour 1978, soit environ 3 % de la production communautaire ; cette production sera entièrement destinée à être livrée à SOLMER au prix de revient. MARCOKE, bien que juridiquement séparée, constituera donc économiquement une division de SOLMER à laquelle elle fournira le coke destiné à la fabrication de la fonte de cette dernière.*

La seconde concentration autorisée concerne l'achat, par le groupe Hugo Stinnes, de la petite société de négoce en gros de combustibles solides Hohendahl, de Wiesbaden (Allemagne). La Hohendahl a un écoulement annuel de quelque 50 000 tonnes de combustibles solides.

UNE HAUSSE DE 9 % DES CHARBONS FRANÇAIS *est prévue pour le 1er avril. Les Charbonnages de France l'estiment insuffisante pour compenser la hausse du fuel concurrent (qui a été entre deux et trois fois plus forte depuis dix-huit mois) et pour assurer à l'entreprise les moyens financiers de son développement. Les houillères françaises ont extrait, en 1974, 24,5 millions de tonnes de charbon (— 2,5 millions, dont 1 pour faits de grève) et espèrent en livrer à peu près autant cette année, l'objectif étant de produire au moins 21 millions de tonnes en 1980.*

Parlement européen

Pour le président de la Commission, 1975 doit être l'année de la politique commune de l'énergie

L'EUROPE doit reconquérir sa souveraineté en réduisant sa dépendance sur le plan à la fois économique et politique : telle est la ligne de force du « discours-programme » prononcé le 18 février devant le Parlement européen de Strasbourg par M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission de la C.E.E.

Pour M. Ortoli, l'Europe doit être maîtresse de son destin, et l'année 1975, a assuré le président de la Commission de la C.E.E., doit donc être celle de la politique commune de l'énergie.

Sur le plan interne, la Communauté doit rétablir l'équilibre économique et social de l'Europe grâce à un nouveau schéma de croissance et à une relance de l'union économique et monétaire européenne.

Le président de la Commission explique que le « plan Werner » de réalisation par étapes de l'union économique et monétaire est mort. Il faut lui substituer une nouvelle approche basée sur une coordination plus poussée de la complémentarité des économies nationales et la création de nouveaux instruments communs, comme une banque européenne d'exportation ou un institut économique de prévision à moyen terme, et surtout une nouvelle unité de compte européenne. M. Ortoli a attaché une « valeur capitale » à la création de cette nouvelle unité de compte qui doit préparer la voie à l'union monétaire.

Cette nouvelle unité de compte, basée sur un panier de monnaies C.E.E., sera un des principaux points à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres des finances des Neuf le 18 mars à Bruxelles.

Association européenne de libre-échange

Faible augmentation du volume des échanges en 1974

LE secrétariat de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) signale que pendant les neuf premiers mois de 1974 les importations totales de l'A.E.L.E. se sont accrues en valeur de 40,7 % par rapport à la période correspondante de 1973, en raison de l'augmentation (en valeur) des achats effectués dans les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les exportations totales ont, quant à elles, progressé (en valeur) de 33,9 % et les exportations interrégionales de 41,6 %. Mais ces augmentations importantes enregistrées dans la valeur en dollars des échanges ne correspondent cependant qu'à une très faible expansion du volume de ces échanges, étant donnée la hausse générale des prix à l'exportation (en particulier le relèvement des prix du pétrole et des produits pétroliers) et la baisse du taux de change du dollar.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation de l'unité africaine

La vingt-quatrième session du conseil des ministres

LA vingt-quatrième session du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui s'est déroulée à Addis-Abeba du 13 au 21 février, a recommandé l'établissement de relations diplomatiques avec le Portugal en raison de l'attitude adoptée par Lisbonne à l'égard de ses territoires africains et de sa volonté de démanteler son empire en Afrique.

A la suite d'une proposition du ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, devant les « *manœuvres diplomatiques de l'Afrique du Sud qui ont pour but de diviser l'Afrique* », les ministres ont décidé de réunir au mois d'avril en Tanzanie un conseil ministériel extraordinaire consacré à l'examen de la situation en Afrique australe et à la coordination des politiques diplomatiques de leurs pays vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Les ministres ont également exprimé leur préoccupation après la nomination, à Washington, de M. Nathaniel Davis, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Chili, au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines ; un communiqué publié à l'issue de la réunion précise que « *dans l'intérêt de la compréhension et de la coopération afro-américaine, il est du devoir du conseil des ministres de l'O.U.A. de souligner que, en raison du passé bien connu de M. Davis et en particulier de son engagement dans la politique américaine de « déstabilisation politique » en Amérique latine, les gouvernements africains sont fondés à s'interroger sur ce que peut augurer cette nomination pour la politique américaine en Afrique* ». Le communiqué ajoute que l'objectif de l'O.U.A. étant de liquider les vestiges du colonialisme, du racisme et de la domination étrangère en Afrique, cette organisation « *condamnera et résistera très fermement à toute initiative de quelque pays que ce soit qui viserait à importer en Afrique l'odieuse pratique de la « déstabilisation politique* ».

Au chapitre des relations avec les pays arabes, les Etats africains ont donné leur acceptation pour la convocation d'un « sommet » des chefs d'Etat arabes et africains, et ils ont reconnu que la question palestinienne concernait toute l'Afrique et pourrait donc être soumise à un prochain « sommet » de l'O.U.A. Les pays africains ont d'autre part demandé à leurs partenaires arabes une aide plus substantielle pour leur permettre de faire face à la hausse des produits pétroliers.

Ligue des Etats arabes

Les gouverneurs des banques centrales demandent un nouvel ordre monétaire

REUNIS à Bagdad du 22 au 24 février dernier, les gouverneurs des banques centrales arabes ont demandé l'établissement d'un nouvel ordre monétaire international pour tenir compte du rôle que les pays en voie de développement — en particulier les pays exportateurs de pétrole — assument désormais sur le plan international. La réforme souhaitée devrait faire davantage de place à l'aide au tiers-monde dans l'utilisation des réserves monétaires et les droits de vote qui lui sont accordés dans les instances dépendant du Fonds monétaire et de la Banque mondiale devraient être augmentés, sans alourdir leurs charges financières.

D'autre part un fonds monétaire arabe a été institué pour fournir une assistance aux Etats membres qui rencontrent des difficultés de balances des paiements.

Conseil de l'Europe

La Cour européenne des droits de l'homme statue dans l'affaire Golder

LA Cour européenne des droits de l'homme a rendu, le 21 février, son arrêt dans l'affaire opposant un ressortissant britannique, M. Sidney Golder, au Royaume-Uni.

M. Golder, qui purgeait une peine de prison à Parkkhurst, avait demandé, le 20 mars 1970, à consulter un avocat afin d'intenter une action contre un des gardiens de la prison qui l'avait accusé d'avoir participé à la révolte des prisonniers en octobre 1969. Sa demande ayant été rejetée par le ministre de l'intérieur, le 6 avril 1970, M. Golder adressa alors une plainte devant la commission européenne des droits de l'homme, qui constata dans son rapport la violation par le gouvernement britannique de deux articles de la convention européenne des droits de l'homme. L'affaire fut alors portée par le Royaume-Uni devant la Cour européenne le 27 septembre 1973.

Dans son arrêt, la Cour constate (par neuf voix contre trois) que le rejet de la demande de M. Golder par le ministre de l'intérieur viole l'article 6, § 1 de la convention qui garantit un droit d'accès aux tribunaux en matière civile, et constate (à l'unanimité) que ce rejet, qui privait M. Golder de la possibilité de correspondre avec un avocat, constitue « *la forme la plus radicale d'ingérence (...) dans l'exercice du droit au respect de la correspondance* » et viole donc également l'article 8 de la convention.

En conclusion, la Cour constate à l'unanimité que les décisions qui précèdent « *constituent par elles-mêmes une satisfaction équitable suffisante* » pour M. Golder.

Session de l'Assemblée parlementaire

La situation à Chypre et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont été les principaux thèmes des débats de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe réunie à Strasbourg du 21 au 29 janvier. L'Assemblée, qui a tenu une réunion commune avec le Parlement des Communautés européennes, a aussi entendu le rapport du comité des ministres ainsi qu'une allocution de M. Minic, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, qui s'est déclaré favorable à la politique de non-alignement et à la coopération de son pays avec le Conseil de l'Europe sur certains plans techniques.

En ce qui concerne la situation à Chypre, l'Assemblée s'est prononcée pour un accroissement de l'aide humanitaire aux populations touchées par la guerre ainsi que pour une relance de la vie économique dans l'île. Les pays membres se sont engagés à contribuer pendant une période de quatre ans à un fonds de secours pour un montant équivalant à un dixième de leur contribution au Conseil. Bien que le débat sur la situation au Portugal ait été ajourné, l'Assemblée a chargé son président d'adresser au gouvernement portugais une lettre exprimant les inquiétudes des parlementaires européens, et lui demandant de normaliser la situation en garantissant les libertés démocratiques fondamentales.

RECTIFICATIF. — *La réunion des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains, au cours de laquelle il a été décidé, contre toute attente, de maintenir les sanctions contre Cuba, a eu lieu du 8 au 12 novembre 1974 à Quito, et non à Lima, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre numéro de décembre 1974.*

Au cours d'un débat public, l'Assemblée parlementaire a également procédé à l'ouverture solennelle de l'Année européenne du patrimoine architectural.

Une délégation parlementaire grecque participait aux travaux de cette session, la Grèce ayant été réadmise au Conseil de l'Europe le 28 novembre 1974.

AFFAIRE IRLANDE CONTRE ROYAUME-UNI. — *Les délégués de la commission européenne des droits de l'homme ont procédé du 13 au 25 janvier, à Sola (Norvège), à la dernière audition de témoins dans l'affaire interétatique Irlande contre Royaume-Uni, portant ainsi à 115 le nombre de personnes interrogées.*

CHARTE SOCIALE. — *Un comité d'experts a examiné, du 6 au 8 février à Strasbourg, l'état d'application de la charte sociale européenne dans neuf pays, dix ans après son entrée en vigueur.*

RELATIONS AVEC LA C.E.E. — *Le Conseil de l'Europe a ouvert, au mois de janvier à Bruxelles, un bureau de liaison avec les communautés européennes.*

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *Le comité des présidents de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) a arrêté, au cours d'une réunion à Paris le 17 février, le détail des manifestations qui marqueront le vingtième anniversaire de l'Assemblée au mois de mai. Réunie le même jour, la commission politique a procédé à l'examen des projets de rapports sur l'union européenne et l'U.E.O., la coopération avec les Etats-Unis, et les activités politiques du conseil de l'organisation ; ces projets seront soumis à la session plénière de l'Assemblée qui aura lieu à Bonn en mai. Le lendemain, a eu lieu le colloque annuel réunissant la commission de défense de l'Assemblée et les présidents des commissions de défense des parlements nationaux ; les travaux ont porté sur les missiles tactiques (anti-navires, surface-air et anti-chars) actuels et futurs.*

● CONSEIL NORDIQUE. — *Le Conseil nordique a tenu sa vingt-troisième session, du 15 au 20 février, à Reykjavik (Islande).*

● ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le vingtième anniversaire de la création de l'Organisation du traité central (CENTO) a été célébré le 24 février à Ankara.*

— Les délégués des cinq pays membres du CENTO ainsi que de hauts fonctionnaires de leurs gouvernements se sont réunis à Ankara, du 19 au 21 février, pour examiner le programme économique de l'Organisation et en définir les activités futures. Les travaux seront soumis au comité économique qui doit se réunir au mois d'avril.

— Le conseil scientifique du CENTO a défini, au cours d'une réunion tenue à Téhéran du 16 au 18 février, le programme d'activités de l'Organisation dans ce domaine pour le premier semestre 1975.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *M. Guy Motha a été nommé à la direction du programme de développement économique de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.). Il succède à M. Alan Harris, qui a occupé ce poste pendant six ans.*

● RECHERCHES SPATIALES. — *Cent cinquante personnes venant d'une trentaine de pays ont participé, du 12 au 14 février, à un symposium sur la radiodiffusion directe par satellite, organisé à Rome par l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO). Les débats ont porté sur les possibilités techniques et opérationnelles d'un système de radiodiffusion visuelle et sonore directe par satellite, ainsi que les aspects économiques d'une éventuelle réalisation.*

— L'ESRO a décidé d'équiper le programme du laboratoire Spacelab de vingt-deux ordinateurs Mitra-15 de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.). Quatre de ces ordinateurs équiperont les modèles de vol du laboratoire.

● TRANSPORT AERIEN. — *L'Association du transport aérien international (IATA) et l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.) ont organisé conjointement à Manille, du 10 au 14 février, une conférence internationale sur le tourisme et le transport aérien. Un certain nombre de recommandations visant à assurer la coordination entre le développement du tourisme et du transport aérien ont été adoptées.*

● CROIX-ROUGE. — *Le président du conseil exécutif du C.I.C.R. a confirmé le 9 février, dans un télégramme adressé au chef du gouvernement militaire provisoire en Ethiopie, l'offre de services faite par le Comité lors de l'éclatement des troubles à Asmara, en Erythrée. Le gouvernement éthiopien examine cette offre ainsi qu'un rapport établi par une mission de la Croix-Rouge éthiopienne sur la situation et les besoins humanitaires dans cette ville.*

— L'assemblée du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a procédé, au mois de janvier, à la nomination de trois nouveaux membres : MM. Jakob Burckhardt, Thomas Fleiner et Alexandre Hay.

— La conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire appliqué dans les conflits armés, organisée par le gouvernement suisse (dépositaire des conventions de Genève), a ouvert sa deuxième session à Genève le 3 février. On trouvera, dans le prochain numéro du Monde diplomatique, *un bref résumé de ses travaux.*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE. — *Une centaine de policiers venus de trente-sept pays ont participé, au début du mois de février à Saint-Cloud, à un colloque organisé par l'Organisation internationale de police criminelle (O.I.P.C. ou Interpol), sur le problème des prises d'otages (modalités d'alerte et de direction des opérations, attitude à adopter face aux commandos et conditions de mise en place des groupes d'intervention).*

● ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. — *La création de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), organisme intergouvernemental qui a succédé à l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, a pris effet juridique le 1er novembre 1974. Au 1er février 1975, cinquante-quatre pays avaient ratifié les statuts de l'O.M.T. dont l'objectif est de* « promouvoir et de développer le tourisme en vue de contribuer à l'expansion internationale et à la paix ». *Son secrétaire général est M. Robert Lonati (Italie).*

THÉORICIEN, PRATICIEN, ORGANISATEUR, DIPLOMATE

L'œuvre exceptionnelle d'Amilcar Cabral

Par GERARD CHALIAND

AU sein d'un tiers-monde où les directions politiques, à quelques exceptions près, notamment au Vietnam et en Chine, se sont caractérisées par leur logomachie révolutionnaire, Amilcar Cabral est une figure à part. Considéré d'emblée après son intervention à la conférence tricontinentale de La Havane (1966) comme un dirigeant hors pair, son prestige n'a cessé, depuis, de grandir. Les deux tomes de ses œuvres (1) contribueront à donner toute sa dimension au plus remarquable des dirigeants révolutionnaires de l'Afrique contemporaine. L'évolution de la pensée, la manière d'aborder les problèmes de la lutte en Guinée-Bissau, transparaissent admirablement à travers les textes choisis et agencés avec soin par Mario de Andrade, qui fut son ami de longue date.

Artisan de l'indépendance de la Guinée-Bissau et, indirectement, plus que tout autre, de la chute du fascisme portugais, Amilcar Cabral (1924-1973) se distinguait par une personnalité à la fois originale et pluridimensionnelle. Tout d'abord, et contrairement à beaucoup d'autres dirigeants, il avait une connaissance effective du terrain : ses premières enquêtes, en tant qu'agronome, l'avait amené, lors du Recensement agricole de la Guinée (1953), à saisir concrètement les conditions de vie de la paysannerie de son pays. Son Rapport au comité spécial des Nations unies (1962) montre avec quelle acuité il avait appréhendé les spécificités du fait colonial portugais ; tandis que son analyse de la Structure sociale (1964), qui servit de base à la lutte, recèle une appréciation fine des réalités ethniques et sociales de la Guinée-Bissau à partir desquelles la stratégie du P.A.I.G.C. (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) a été élaborée et mise en pratique.

En second lieu, Cabral aura été un organisateur remarquable : patiente construction du parti, dès 1956, d'abord dans les centres urbains, puis, après la répression portugaise de 1959, réorganisation en prévision de la lutte armée à la campagne ; préparation des cadres moyens et mise en place, de 1960 à 1963, d'une infrastructure politique clandestine qui permettra d'emblée de créer des zones libérées. Sur le plan stratégique, pas d'erreurs aux effets tragiques à l'instar du « foco » de Guevara, mais au contraire l'accent sans cesse mis sur le caractère politique de la lutte et, par conséquent, sur l'importance de l'infrastructure au sein de la population, rapidement organisée en « comités de villages ». Enfin, une pédagogie directe et adaptée aux conditions locales, souplement articulée entre une ligne théorique ferme et un grand pragmatisme tactique comme en témoignent les textes de la Pratique révolutionnaire.

En tant que théoricien (l'Arme de la théorie, 1966), dans le sillage du marxisme, Cabral, de façon créatrice, aura contribué à mettre en lumière l'ambivalence de la petite bourgeoisie dont une fraction constitue, en tant que bureaucratie, la direction des pays à projet révolutionnaire, ainsi que des rapports, dans certaines sociétés, entre histoire et classe.

DIPLOMATE, Cabral l'aura été ; dans ses relations avec les pays africains aux régimes souvent réticents à son égard, comme dans sa façon de demeurer, au sens strict du terme, un « non-aligné » qui ne permettait à personne de dicter au P.A.I.G.C. ce qui devait être fait (notamment dans le cadre du conflit sino-soviétique). Il le fut aussi par sa capacité, de par le monde, à gagner des alliés à sa cause, aux Nations unies, en Scandinavie, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et au sein des milieux libéraux d'Amérique du Nord. Seule la France lui interdisait le droit de séjour. En revanche, à la tête des représentants des colonies portugaises, il était reçu, en 1970, en audience, par le pape Paul VI.

Il y avait enfin l'homme Cabral, inséparable du militant politique certes, mais plus particulièrement ouvert aux problèmes culturels (Culture et libération nationale, 1970) et à la poésie.

Les projets qu'il nourrissait en matière d'indépendance et de développement pour son pays étaient le produit de sa réflexion personnelle et de son intime connaissance des sociétés guinéennes et d'une appréciation lucide des rapports de force régionaux et internationaux. La qualité de ceux qui poursuivent son œuvre rend l'expérience de la Guinée-Bissau exemplaire — dans ses succès comme dans ses limites. L'assassinat d'Amilcar Cabral à la veille de l'indépendance transforme son personnage en mythe ; comme cela arrive très rarement, ce mythe n'est pas creux.

(1) Amilcar Cabral, *Unité et lutte, l'Arme de la théorie* (tome I, 384 pages, 45 F) ; *la Pratique révolutionnaire* (tome II, 352 pages, 45 F), Maspero, Paris, 1975.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

L'ARCHIPEL DES BAINS DE SANG

et la politique impériale américaine

Par JEAN-PIERRE FAYE *

EN juillet 1973, le plus grand théoricien de la science du langage, Noam Chomsky, se risquait à une prédiction. Citant les discours d'un grand massacreur de la guerre du Vietnam, William E. Colby, il annonçait que celui-ci était *« actuellement sur le point de diriger la C.I.A. »*. Un mois plus tard, en août 1973, la prédiction se réalisait : Nixon nommait Colby directeur de la C.I.A., sans doute en raison de ses sanglantes performances au cours de l'*Opération Phœnix* au Vietnam du Sud. Le 11 septembre 1973, dans la nuit, l'Opération Pinochet se déclenchait au Chili. Et nous savons maintenant, depuis septembre 1974, le rôle qu'y joua la C.I.A. de William Colby (1).

Vietnam-Chili. Ce sont les deux pôles de l'espace qu'explore, avec une véhémence admirable et une violente sobriété, le livre de Noam Chomsky : *Bains de sang - « Bloodbaths in fact and propaganda »*.

Mais entre l'achèvement de ce livre et sa récente parution en traduction française (2), ces jours-ci, un événement singulier s'est ajouté à son contenu : le fait qu'il a été frappé par la censure dans le pays qui se donne pour la patrie de la libre expression.

Que signifie ce fait de censure ? Comment est-il construit ? Peut-être faut-il le décrire en détail, avant d'entrer dans le livre interdit. Tout d'abord, parce qu'il semble peu croyable à bien des esprits. Même les amis de Noam Chomsky, en France, ont peine à croire qu'un livre du savant américain le plus novateur de ces dix dernières années ait pu être, dans son propre pays, frappé d'interdiction. Mais celle-ci donne la mesure des enjeux mondiaux que ce livre a décrits.

A la fin de 1973, le linguiste américain Carlos Otero nous apprenait la parution imminente des *Bloodbaths*. Nous avons aussitôt téléphoné à Noam Chomsky pour lui demander l'autorisation d'en publier un fragment dans notre revue. A travers une écoute téléphonique peu audible, il nous apprenait d'une voix tranquille que le livre était frappé de *« censorship »* — mais je dois avouer que j'ai alors entendu ce mot en un sens quasi métaphorique. Peu après, je recevais de lui la lettre publiée en février 1974, dans *Change 18*. Le 8 mars 1974, Carlos Otero, qui venait de faire paraître une traduction espagnole du premier ouvrage théorique de Chomsky, *Structures syntaxiques*, m'interrogeait à la fin d'une lettre sur les langages totalitaires : *« Où en est la traduction de* Bloodbaths, *avec vos commentaires sur le destin singulier de ce livre — le cas le plus flagrant de censure aux Etats-Unis (the most blatant case of USA censorship)... Pourrait-on faire quelque chose en France pour combattre cette conspiration ? »* Enfin, le 22 janvier 1975, Noam Chomsky écrivait à l'une de ses meilleures disciples en France, Mitsou Ronat, en apprenant la sortie de la traduction française : *« Je suis heureux de voir paraître le* bloobaths book, *finalement, même si les Etats-Unis sont le lieu où ils devraient être lus (et où ils ne le seront pas). »*

Les lois de l'enfer

QUEL est donc ce livre extraordinaire, objet d'un si extraordinaire acharnement ? Qu'est-ce qui lui vaut le dangereux privilège de l'interdiction ?

La raison en est évidente. Ce livre démonte, avec une rigueur brève et implacable, l'immense machine mondiale de répression qu'est devenue l'*idéologie impériale* de la démocratie américaine dans les quinze dernières années :

« Il nous apparaît comme une vérité évidente et élémentaire que le leadership *aux Etats-Unis, par l'effet de sa position dominante et de ses efforts contre-révolutionnaires accomplis à une échelle planétaire, fut le seul à être, dans une telle proportion, l'instigateur et l'administrateur des bains de sang les plus terribles, ou leur soutien matériel et moral, au cours des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. »*

Réplique fulgurante à l'apologie de la *République impériale* dans la tradition de Raymond Aron. Il est décisif qu'elle vienne du plus grand esprit de la science américaine contemporaine, celui auquel la théorie linguistique doit d'avoir acquis autour de 1960 le statut de science rigoureuse, comme la théorie économique, quinze ans plus tôt, avec les travaux de John von Neumann.

La méthode : elle semble naître ici de l'alliance entre Chomsky le linguiste et Herman l'économiste. A celui-ci peut-être faudrait-il attribuer une certaine *« économie »* des matériaux d'information, une façon d'en faire percevoir la circulation entre les divers porte-parole de la « politique impériale » : généraux, politiques, experts, idéologues de l'Université et de la presse. A celui-là, la façon de laisser parler leur *discours* et de le prendre au piège de ses propres règles cachées dans sa rhétorique. Encore faut-il tout de suite préciser qu'à aucun moment le lecteur de *Bains de sang* ne verra le vocabulaire technique des linguistes ou des économistes faire écran entre lui et l'objectif visé, qui est de montrer avec simplicité comment les choses ont pu en venir là. Que la première démocratie de l'histoire moderne, après avoir libéré l'Europe occidentale du joug nazi, soit devenue exportatrice de fascismes dans le tiers-monde, voilà qui fait problème, si l'on se souvient d'Engels lorsqu'il disait du *modèle américain* de démocratie politique décentralisée : *« C'est ce qu'il nous faut avoir de même. »*

L'analyse circule par divers lieux du monde jusqu'au moment d'en arriver au point central : le Vietnam. Auparavant elle passe par le Guatemala, Saint-Domingue ou le Brésil, par la Grèce et par la Thaïlande, les Philippines et la Corée du Sud, par le « nouveau » Cambodge de Lon Nol et par la « vieille » Chine de Tchiang Kaï-chek. Elle s'arrête un moment sur un exemple terrible : l'Indonésie. L'ex-premier ministre d'Australie, Harold Hoth, assurera qu' *« avec cinq cent mille ou un million de sympathisants communistes envoyés par terre, je pense qu'il est raisonnable d'admettre qu'une réorientation a vraiment eu lieu »*. Voilà une excellente manière de manifester son allégeance à ce que Chomsky appelle sobrement l'*idéologie impériale (3)*. Une double justification est donnée dans le contexte d'un tel discours. D'une part, *« ce pays de meurtre de masse et d'immenses camps de concentration devenait un paradis pour actionnaires étrangers »*, et une conférence de presse tenue à Wall Street dans les bureaux de l'International Nickel en prenait acte joyeusement au cours de l'été 1970. D'autre part, le général Maxwell Taylor, dont le livre d'Halberstam (4) a montré le rôle décisif avec Walt W. Rostow dans l'escalade de la guerre du Vietnam, apporte le mot de la fin : *« l'indépendance de l'Indonésie aujourd'hui »* doit être attribuée, *« pour une très grande part à ce que nous avons accompli au Vietnam du Sud »*. Tout se tient donc dans l'Empire — dans l'archipel du « bloodbath ». On est tout prêt à demander comme Faust : l'enfer même a donc ses lois ?

L'escalade dans la *puissance de feu ne va pas sans l'escalade dans le langage*. Ainsi des discours tenus par l'élite impériale au sujet des *« victimes de la réforme agraire »* au Vietnam du Nord, dans les années 50. En 1969, Nixon évoque à ce sujet le chiffre de cinquante mille morts. En 1970, il passe à *« des centaines de mille »*. En 1971, il monte à *« un demi-million, selon une estimation au bas mot »*. En fait, une estimation américaine qu'ont publiée en 1972 les *International Relations of East Asia*, en s'appuyant sur les chiffres présentés par le gouvernement Diem lui-même en 1959, situe les faits réels *entre huit cents et deux mille cinq cents*. *« Chiffres importants »*, juge Chomsky, qui ne fait pas bon marché de la vie et de la mort. Mais plus important encore est le fait que cet agrandissement mythologique du prétendu « bloodbath », attribué à l'adversaire, servait à justifier les bains de sang immenses versés alors au nom du « monde libre ». C'est le procédé décrit par la rhétorique classique sous le nom dangereux de *métastase*. Dans les mêmes années, l'ensemble du territoire vietnamien était criblé de vingt-six millions de trous de bombes ou d'obus.

Le discours sur les bains de sang attribués à *l'autre* et plus généralement l'ensemble du discours impérial, voilà ce qui va rendre acceptables les plus grands massacres commis depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le point culminant de ce processus — et du livre — est atteint avec le langage de William E. Colby, l'homme de l'*Opération Phoenix*. Etrange nom de code donné à ce *« cas typique de la terreur sélective — et aveugle »*, qui *« démontre la facilité avec laquelle les programmes américains sont absorbés dans un système de chantage ou de rackets, de tortures et d'assassinats ainsi que la propension de la bureaucratie politico-militaire des Etats-Unis à soutenir et à organiser les systèmes les plus barbares et les plus brutaux de la terreur »*.

Sous le sigle de C.O.R.D.S. — programme de « Soutien aux opérations civiles et au développement *révolutionnaire* », devenu ultérieurement le « Développement *rural* » (sic) — Colby se donne alors à lui-même la tâche de *« protéger le peuple vietnamien contre le terrorisme »* et d'apporter *« la sécurité »* aux paysans. Devant un comité du Congrès, Colby déclarera n'avoir *« jamais été complètement satisfait par les résultats »*, tout en assurant que *« les choses s'améliorent régulièrement... »*. Phœnix a *« réellement amélioré la qualité de la contre-terreur... par son souci du renseignement adéquat et le soin qu'il consacre à une justice sévère »*. Les dizaines de milliers de civils *« suspects d'être ennemis »* et mis à mort par *Phoenix*, selon le gouvernement Thieu lui-même, témoignent de cette sévérité. Tel est *« ce charnier que les Etats-Unis ont bâti au Vietnam du Sud »*, et où cette même guerre se poursuit toujours, sous le couvert des accords de paix signés à Paris.

Pas plus que de la terminologie linguistique, la démarche chomskienne n'use ici des termes habituels au discours anti-impérialiste. Et pourtant, nulle illustration plus éclatante des thèses développées par Lénine en 1916 et par Rosa Luxemburg auparavant — et même déjà par Hegel dans sa *Philosophie du Droit*, paragraphe 246 — que celle de ce livre dont le titre initial était *Violence contre-révolutionnaire*. Les interventions d'I.T.T. au Chili, démasquées par l'ambassadeur Armando Uribe, se joignent à celles de la C.I.A., *dévoilées* par le député démocrate Harrington, comme *à l'impérialisme au sens léniniste* se relie le capitalisme monopoliste. Si l'analyse chomskienne n'use guère de ces mots, c'est que les mensonges staliniens les *ont privés d'une partie de* leur vertu. Ainsi, à la veille de la mort de Staline, le prétendu « complot des médecins », des « assassins en blouse blanche » fut attribué aux « impérialistes anglo-américains » (5)... Si Chomsky et Herman évitent en cours d'analyse la *référence explicite* à ce type de discours, c'est bien évidemment pour ne pas être amenés en chemin à soulever la question de l'après-Lénine et du *monstrueux* épigone — le stalinisme. S'engager dans cette problématique, c'eût été se détourner de ce qui, pour chacun, est la tâche *la plus* urgente : penser les contradictions de son propre pays. A Maurice Blanchot et Merleau-Ponty d'écrire leurs *manifestes* contre la guerre d'Algérie. Et à Roy Medvedev d'écrire *le Stalinisme*. A Chomsky et Herman de rendre visible l'évidence la plus actuelle et la plus redoutable : *« L'acceptabilité de cette forme de pacification... montre bien que de telles atrocités, de tels bains de sang doivent être « intégrés » dans l'effort américain et la mission américaine ; ils doivent être partie intégrante du fait de « pacifier » une nation étrangère, pauvre et pratiquement sans défense, mais refusant obstinément la collaboration. »*

Ainsi, au moment où l'Occident a retourné les révélations terribles de l'archipel du Goulag en opérations commerciales, il est urgent d'ouvrir les yeux en priorité sur la proliférations gigantesques de l'*Archipel Bloodbath* — qui pour autant n'altèrent en rien l'imperturbable bonne conscience du monde libre. Ce que le dossier final du livre, constitué à l'automne 1974, laisse maintenant percevoir, c'est que l'homme du *Phœnix Program* et de l'opération Pinochet est pratiquement, après le secrétaire d'Etat, le numéro 2 du « Comité 40 » : de l'instance suprême où se décident les interventions camouflées et, pratiquement, la politique impériale dans le tiers-monde. *« Avec des ressources illimitées dans l'acte de tuer »* — et aussi dans *« la nature des arguments apportés pour justifier les bains de sang »*.

Il est arrivé à un grand économiste de faire intrusion dans l'histoire de son temps : Karl Marx, avec *le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* et *la Guerre civile en France*. L'intrusion d'un linguiste de génie dans l'histoire mondiale, dans la critique de la politique en acte et de son langage — sous la forme d'un livre interdit — se nomme *Bains de sang*.

* Maître de recherche au C.N.R.S., *animateur du collectif* « Change ».

(1) Cf. *le Monde* du 24 novembre 1974.

(2) *Bains de sang*, de Noam Chomsky et E.E. Herman, précédé de *l'Archipel Bloodbath*, traduit de l'américain par M.O. Faye, éd. Seghers/Laffont, coll. « Change », Paris 1974, 200 pages, 29 F.

(3) *Change 15*, mai 1973 : Les experts en légitimation ». Ed. Seghers/Laffont, Paris, 224 pages, 20 F.

(4) *The best and the brightest*, de David Halberstam (« On les disait les meilleurs et les plus intelligents »), traduit de l'américain par Jean Rosenthal, Laffont/Hachette-Littérature, Paris 1974, 592 pages, 68 F.

(5) Roy Medvedev, *le Stalinisme*, Seuil, coll. « Combats », Paris 1972, 638 pages.

Noam Chomsky : lettre sur la censure (1)

« WARNER MODULAR est une branche de la Warner Publishing Company, elle-même une branche de la Warner Communications Inc. Cette dernière est un vaste conglomérat incluant Warner Brothers, Motions Pictures, Warner Records, Warner Cable TV et autres. Warner Modular a été constitué comme une maison d'édition indépendante. C'est avec elle que nous traitions.

» Quelques jours avant la date prévue pour la publication de notre monographie, un directeur de Warner Publishing Company tomba sur un communiqué publicitaire, demanda à voir le manuscrit et ordonna à l'éditeur d'en interrompre la publication. Plus tard, se rendant compte de l'effet produit si la nouvelle était connue du public, il en permit la distribution, mais à la condition qu'une autre monographie soit publiée pour « équilibrer » le tableau. Il insista également pour qu'aucune publicité ne soit faite sur notre analyse. Une annonce parut dans la *New York Review of Books*, avant que tout cela n'ait lieu, mais depuis lors aucune autre publicité n'a été faite. La formule apparue dans la *New York Review* a été modifiée depuis, dans les parutions ultérieures, notre étude s'y trouvant remplacée par quelque chose d'autre.

» Sur ma suggestion, les directeurs de Warner Modular sont entrés en contact avec Ithiel Pool pour lui demander s'il voulait bien les laisser publier plusieurs articles de lui sur l'Indochine, et exposèrent le fait comme venant « équilibrer » le nôtre. Franchement, bien qu'un peu stupéfait par cette tentative de censure, je n'étais pas opposé à l'idée de voir paraître la chose de Pool. Pool est un apologiste de la violence impérialiste travaillant dans le cadre de la respectabilité académique, et je considérais ses articles comme un appendice venant illustrer notre monographie. Autant que je le sache, ils ont donc entrepris la publication des articles de Pool en guise d'antidote aux nôtres.

» *Arrivé à ce point, cependant,* le directeur de Warner Modular reçut tout simplement l'ordre d'arrêter entièrement toute l'opération. Lui et la plupart des membres de son équipe furent licenciés, et à présent Warner Publishing Co. tente de vendre le fonds de Warner Modular... »

(1) *Change*, février 1974, nº 18, page 163.

RÉVEIL DE PEUPLES OPPRIMÉS

Cet Indien qui ne veut pas mourir

Par YVES MATERNE

LATENT depuis plusieurs années, le réveil indien est devenu une réalité.

Le fait le plus marquant est le « rassemblement » qui s'est tenu au Paraguay, connu sous le nom de « Parlement indien d'Amérique du Sud », dont les résultats ont pris la forme de « conclusions » exposées dans un long document. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine du continent, trente-deux représentants de onze « nations indigènes » (maquiritare, quechua, aymara, guarani, chulupi, toba, kolla, mapuche, pai-tavytera, parixi et matacas), venus de cinq « Etats nationaux » (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Venezuela), se réunissaient à San-Bernardino, près d'Asuncion, du 8 au 14 octobre 1974, pour discuter de leurs problèmes spécifiques.

Aucune personnalité blanche n'était admise aux délibérations. Mais la rencontre s'est tenue sous les auspices de l'Association indigéniste du Paraguay et du Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique du Paraguay ; elle bénéficiait de l'appui du Programme de lutte contre le racisme du Conseil œcuménique des Eglises et de la Fondation interaméricaine ; la Fraternité nationale de l'Indien, du Canada, y participait à titre d'observateur.

Cette « réunion des chefs indigènes de la forêt tropicale » s'inscrit dans la suite d'autres rencontres plus restreintes, mais aussi significatives.

C'est le cas en particulier des Indiens quechuas et aymaras qui, en 1973, publiaient le « manifeste de Tiahuanacu », *du nom d'une localité située près du lac Titicaca, dans les Andes boliviennes. De son côté, la commission indigène de l'Association des paysans de Colombie rendait publique, au terme du congrès national de l'Association en août 1974, une déclaration pour préciser la place des Indiens dans le mouvement paysan (1).*

Des paysans

AU-DELA des particularités régionales et nationales évidentes, ces différents documents expriment une réalité commune : l'Indien est économiquement exploité, culturellement et politiquement opprimé, et la voie de sa libération passe par l'affirmation de sa condition paysanne et par une organisation indigène à l'échelle continentale.

Si l'on note que la population indigène latino-américaine représente un groupe social de 20 à 25 millions d'individus et si le réveil indien se confirme dans les années qui viennent, il y a là, sans aucun doute, un élément important de l'évolution du continent.

« En tant que peuple indien, nous avons une personnalité propre et une conscience de race. Nous sommes les héritiers et les mandataires des valeurs culturelles de nos peuples d'Amérique, indépendamment de notre condition de citoyen dans chaque Etat. » *(Conclusions du Parlement.)*

La revendication fondamentale est, pour eux, celle de la dignité. Elle est étroitement liée aux valeurs culturelles constitutives de la vie d'un peuple. Parce que les Indiens ont été victimes d'une volonté de destruction systématique, ils en sont venus à être, selon leurs propres termes, des « étrangers dans leur propre pays ». *Ils sont d'autant plus sensibles à leur originalité culturelle qu'ils sont convaincus de l'apport spécifique de leur civilisation pour l'édification d'une société nouvelle. Le témoignage de Francisco Servin, au Parlement indien, exprime dans sa simplicité émouvante cette revendication de dignité :* « Nous sommes devenus de vrais parias depuis que les « gringos » sont arrivés... Ils croient que nous sommes bêtes et ignorants... Un jour viendra où ils se rendront compte que nous sommes leurs racines. »

La terre est, pour les Indiens, plus qu'un bien économique. Moyen de travail et de subsistance, elle est également le centre de leur conception du monde, le fond de leur organisation sociale ainsi que la source de leurs traditions et coutumes : « L'Indien et la terre ne font qu'un. L'Indien est le maître de la terre, avec ou sans titre de propriété. » *(Conclusions du Parlement.) Aussi le vol de leurs terres est-il la première spoliation conduisant inéluctablement à l'ethnocide. Ils ajoutent :* « Nous sommes fatigués d'être victimes d'une telle injustice. »

C'est la perception du lien étroit existant entre la terre et l'Indien qui caractérise l'éveil de la conscience paysanne latino-américaine. La revendication de la terre comme milieu culturel est à la base de l'effort actuel : « La révolution paysanne n'est pas faite, elle est à faire. » *(Manifeste de Tiahuanacu.) La politique paysanne de libération, prônée par les Indiens, n'est pas retour au passé :* « Plus que la réaction contre l'extinction prochaine, c'est aujourd'hui la croissance et le développement qui sont notre objectif, dans le cadre d'une nouvelle société qu'avec les autres opprimés du pays nous espérons édifier. » *(Manifeste de Colombie.)*

Un programme

LES luttes sanglantes du passé contre les conquistadores sont là pour prouver que les peuples indigènes sont toujours disposés aux plus grands sacrifices quand il y va de leur existence et de leur authenticité. Les conflits qui, périodiquement, se produisent entre populations indiennes des Andes et grands propriétaires terriens ne sont que la partie apparente de l'iceberg.

Aujourd'hui le réveil indien prend plus profondément la forme d'un effort d'analyse systématique de la société actuelle : critique des éléments destructeurs de leur civilisation que représentent pour eux l'école et le système politique occidental ; exigence d'équipements sanitaires et de sécurité sociale ; constitution de partis paysans, soit proprement indigènes, soit intégrés au mouvement paysan ; récupération des terres perdues et ses corollaires : pratique de la propriété collective, de la coopération et de l'autogestion. Tels sont les principaux éléments d'un programme qui s'élabore progressivement par le biais des différentes rencontres entre les « nations indiennes ».

Un maître mot revient sur toutes les lèvres des participants à ces rencontres : l'organisation. Seule une alliance entre les groupes indigènes peut permettre de lutter efficacement contre l'oppression : « Le pouvoir économique et politique constitue la base de la libération culturelle. » *(Manifeste de Tiahuanacu.) L'objectif immédiat est la constitution de conseils indigènes régionaux, structure de base qui permettra la création de fédérations nationales et continentales. A ce titre, la présence d'un représentant de la Fraternité canadienne de l'Indien au Parlement du Paraguay était des plus significatives.*

Fermeté dans l'affirmation, rigueur dans l'analyse, chaleur dans la démonstration : telles sont les caractéristiques qui se dégagent des prises de position des divers groupes indigènes d'Amérique du Sud. Le souci de moderniser et de techniciser leur passé sans toutefois rompre avec lui est déterminant chez ces hommes qui, depuis des siècles, luttent contre le colonisateur.

(1) Ces différents documents ont été publiés dans leur intégralité par D.I.A.L., 170, Bd du Montparnasse, 75014 Paris.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LA GRECE



de la dictature à la démocratie

PLUS de sept mois après la chute du régime des « colonels », la Grèce panse encore ses plaies. Le rétablissement des libertés publiques et individuelles, l'élection d'un Parlement au suffrage universel, l'abolition de la monarchie, n'ont pas permis de normaliser la situation. Il n'est pas aisé d'effacer en quelques mois les traces laissées par une dictature qui aura sévi pendant sept ans.

Comme l'a démontré le coup d'Etat avorté du 24 février dernier, la Grèce n'est toujours pas à l'abri de nouvelles aventures militaires. L'armée, forgée dans la lutte anticommuniste à l'ère de la « guerre froide », demeure un bastion pour les officiers d'extrême droite et, partant, constitue une menace permanente pour le régime démocratique. L'épuration risque fort d'être une tâche difficile et périlleuse, à supposer que l'on veuille ou que l'on soit en mesure de la conduire jusqu'à son terme.

En fait, c'est l'ensemble de l'appareil étatique qui est atteint du mal de la dictature. Des nostalgiques du régime des « colonels » peuplent les administrations et à tous les échelons. Des lois très peu démocratiques subsistent, tout autant que des pratiques arbitraires héritées du passé. De profondes réformes s'imposent dans les domaines les plus divers, notamment dans l'enseignement, la justice, au sein même de l'Eglise.

Le régime militaire a encore légué à M. Caramanlis une situation économique catastrophique ; une inflation galopante, un taux nul de croissance du revenu national, de sérieux déficits dans les balances du commerce et des paiements, une lourde dette extérieure, dont le volume a quintuplé en huit ans.

Le gouvernement d'Athènes affronte simultanément des problèmes complexes relevant de la politique étrangère. Il lui faudra épurer le vaste contentieux qui l'oppose à la Turquie, régler le conflit de Chypre, négocier le retrait de la Grèce de l'organisation militaire de l'OTAN, dégager enfin le pays de l'emprise américaine, afin de l'intégrer pleinement à l'Europe occidentale.

Autant de défis qui viennent s'ajouter à celui, redoutable en soi, que pose la transition de la dictature à la démocratie.

Difficile transition vers le parlementarisme

Par MARIOS PLORITIS *

UN des plus proches collaborateurs de Métaxas (le dictateur des années 1930) avait l'habitude de dire : **« Notre régime ressemble à un château de cartes : il suffit de souffler dessus pour qu'il s'écroule. Mais, voilà, il n'y a pas de souffleur ! »**

C'est exactement cette image d'*édifice croulant* que donnait la dictature des colonels dès le début de 1974. Et, en juillet, le **« souffleur »** se présenta — et ce furent les dictateurs eux-mêmes, avec leur coup d'Etat criminel contre Mgr Makarios, qui fournirent le prétexte à l'invasion turque tant décriée — provoquant ainsi leur propre chute.

Mais avant que le **« château »** dictatorial ne s'effondre, les **« généraux »** avaient réussi à ruiner le pays et à l'amener à deux pas de la guerre. Et c'est dans ce désert que le gouvernement **« d'unité nationale »**, formé par M. Caramanlis le 23 juillet, devait bâtir non seulement une vie *démocratique* mais aussi un Etat, après la catastrophe provoquée par la plus odieuse et la plus stupide des dictatures. Les Grecs ont accueilli le **« changement »** comme une **« libération »**, avec un enthousiasme bien compréhensible, mais aussi avec optimisme. Tous les partis (sauf la gauche) n'étaient-ils pas représentés dans le gouvernement ? Cette satisfaction fut *renforcée* par l'attitude ferme des nouveaux dirigeants grecs dans l'affaire de Chypre et, surtout, par le retrait de l'organisation intégrée de l'OTAN — un geste qui répondait aux sentiments violemment anti-américains du peuple, donnait satisfaction à son sens de la justice et justifiait sa conviction que l'alliance atlantique ne profitait pas au pays, mais lui était nuisible.

Mais les désillusions n'ont pas tardé à se manifester. En premier lieu, au sujet de ce que les Grecs considèrent, non sans raison, comme le fondement de leur démocratie renaissante : la punition des dictateurs, l'assainissement de la machine étatique par le renvoi de tous les collaborateurs et des **« fascisants »**, enfin la réhabilitation des victimes de la tyrannie. Si le retard mis à épurer l'armée pouvait se justifier jusqu'à un certain point (les noyaux de la junte n'avaient pas disparu et les rumeurs de mini-coups d'Etat circulaient souvent), l'indulgence dont le gouvernement faisait preuve dans les autres secteurs, en mettant tout simplement en disponibilité les coupables les plus en vue (ministres de la dictature, tortionnaires notoires, etc.), parut complètement injustifiée, voire suspecte dans certains milieux et provoqua une grande indignation. Beaucoup estiment qu'il aurait fallu frapper sans pitié les nostalgiques du régime militaire, les renvoyer de l'armée, les **« neutraliser »** de sorte que le danger d'un **« retour des chars »** soit éliminé.

Autres raisons de mécontentement : la loi électorale de la **« proportionnelle renforcée »**, qui, de toute évidence, avantageait les grands partis aux dépens des petits, ainsi que l'attitude de M. Caramanlis sur un autre sujet capital : le référendum sur le régime. Son ferme refus de prendre position sur ce point a déçu bon nombre de ses partisans qui auraient considéré une manifestation anti-royaliste de sa part comme une preuve qu'il s'était détaché définitivement de l'ancienne droite ainsi que des milieux royalistes.

Le sens d'un double vote

CEPENDANT, déçus ou non, les Grecs ont donné à M. Caramanlis le plus grand pourcentage de voix jamais obtenu par un parti grec : 54,7 %. Sa **« Nouvelle Démocratie »** dispose pour la première Assemblée post-dictatoriale de deux cent vingt députés sur un total de trois cents. Certains observateurs étrangers ont expliqué ce vote comme un **« revirement des Grecs vers la droite »**. La vérité est toute différente : le vote du 17 novembre n'était pas conservateur mais démocratique. La preuve en est que le résultat du référendum du 8 décembre éclaire celui des élections législatives. Les 30 % que la monarchie a pu arracher (malgré la propagande déchaînée des **« camelots du roi »**, renforcée par un pactole d'argent... persan) montre les véritables dimensions de la droite **« classique »** et impénitente.

Mais ceux qui n'appartiennent pas à la réaction sclérosée, qui ont donné leurs suffrages à la **« Nouvelle Démocratie »**, n'ont pas voté pour un parti, et encore moins pour un retour à la droite, mais pour un chef politique qui offrait, *croyaient-ils*, la meilleure garantie pour l'établissement d'une certaine démocratie.

Bien entendu, les autres partis aussi s'étaient prononcés en faveur de la démocratie, plus **« pure »** et plus progressiste. Mais la scission, au sein tant de la gauche que du centre, les difficultés éprouvées par ce dernier en raison de sa participation au gouvernement **« d'unité nationale »**, l'extrémisme verbal et les acrobaties idéologiques du **« Mouvement socialiste panhellénique »** (PASOK) de M. Andréas Papandréou, ont affaibli le pouvoir de persuasion et le crédit de ces partis. Les Grecs ont donc préféré, en tenant compte des réalités, opter pour le concret.

(Lire la suite page 23.)

* Journaliste et écrivain, éditorialiste du quotidien d'Athènes *Vima*. Réfugié à Paris à la suite de la dictature, il a enseigné à l'université de Vincennes.

Une politique étrangère axée sur l'Europe

Par CONSTANTIN CALLIGAS *

L'EXPERIENCE des sept années de régime militaire et la crise suscitée par l'invasion de Chypre par la Turquie ont profondément modifié les options fondamentales de la politique étrangère grecque.

La disparition du régime des colonels, en juillet 1974, a mis fin à l'état de dépendance exclusive de la Grèce à l'égard des Etats-Unis. La nouvelle diplomatie d'Athènes met plutôt l'accent sur une politique nouvelle orientée vers l'Europe que le gouvernement grec considère comme l'espace naturel et vital de l'hellénisme et la garantie de sa sécurité. Cependant, la politique extérieure du pays est encore loin d'être définitivement établie. Son orientation dépendra de l'issue du conflit chypriote et de la tournure que prendront les relations gréco-turques.

Profondément traumatisée par la sanglante guerre civile qui suivit la fin du deuxième conflit mondial, la Grèce avait, à l'époque, essayé de garantir sa sécurité et son indépendance nationale en adhérant à l'alliance atlantique et en établissant des relations spéciales avec les Etats-Unis. Ces rapports avaient cependant dégénéré rapidement en liens de dépendance à l'égard de Washington. Les dirigeants grecs de l'époque accordèrent aux Américains plus que ne l'exigeaient les obligations découlant de l'alliance atlantique. Les forces armées grecques devinrent largement tributaires des Etats-Unis pour leur armement et leur équipement, tandis que l'économie du pays devint de plus en plus dépendante de l'aide américaine. L'influence des Etats-Unis se fit également sentir dans le domaine de la politique intérieure.

Après le coup d'Etat du 21 avril 1967, le régime des colonels transforma graduellement le pays en protectorat américain et servit aveuglément les intérêts de la politique des Etats-Unis ; il ne réussit pas, cependant, à entraîner sur cette voie le peuple grec et ses dirigeants traditionnels. Ces derniers avaient espéré que l'appartenance de la Grèce à l'alliance atlantique et les relations spéciales établies avec les Etats-Unis constitueraient une garantie, non seulement pour la sécurité du pays, mais également pour ses institutions démocratiques. Ils furent cruellement déçus lorsqu'après le coup d'Etat d'avril 1967, préparé par une armée intégrée à l'OTAN, ils virent les Américains observer, envers les usurpateurs du pouvoir, une attitude pour le moins qu'on puisse dire complaisante. De même, l'OTAN, dont l'attitude a été nettement favorable à la junte, paraissait, aux yeux du peuple grec, trahir les principes énoncés dans sa charte.

La tragédie chypriote

C'EST ainsi que les Grecs ont constaté avec amertume que les rapports spéciaux avec les Etats-Unis servaient des buts diamétralement opposés à ceux qui étaient censés constituer leur raison d'être. La fidélité inconditionnelle à l'allié américain, qui fut longtemps la pierre angulaire de la politique d'Athènes, disparut à l'épreuve des réalités mises à nu par la dictature militaire. Les Grecs comprirent vite que les alliances ne constituent pas des valeurs métaphysiques, ni un but en soi, mais des moyens placés au service de certains intérêts dans une conjoncture donnée. En conséquence, ils se détachèrent de l'alliance atlantique dès qu'ils purent se rendre compte que celle-ci ne servait plus les intérêts de leur pays.

Cependant, ce revirement d'attitude à l'égard des Etats-Unis et de l'OTAN n'a pas entraîné un mouvement de pendule en direction du camp adverse. Il ne s'est point traduit par un accroissement de l'influence soviétique dans le pays. Bien au contraire, l'attitude, jugée opportuniste, de Moscou aussi bien à l'égard du régime des colonels que sur le plan mondial, a suscité des doutes au sein même de l'extrême gauche grecque naguère inconditionnellement pro-soviétique.

Le ressentiment des Grecs à l'égard des Etats-Unis et de l'OTAN a pris de l'ampleur à la suite du rôle joué par Washington dans la tragédie chypriote. Il est certain, en effet, que le régime militaire d'Athènes n'aurait jamais osé organisé un coup d'Etat à Nicosie sans le feu vert de Washington ou tout au moins de certains services américains spécialisés, tels le Pentagone ou la C.I.A. Dans les jours qui suivirent le putsch du 15 juillet 1974, le gouvernement américain fut le seul qui se montra disposé à reconnaître éventuellement le gouvernement fantoche mis en place à Nicosie. Les Etats-Unis étaient également les seuls qui auraient pu empêcher l'invasion turque à Chypre ou au moins la contenir dans certaines limites. Ils ne l'ont pas fait. Bien au contraire, le gouvernement américain s'est employé activement à retarder la suspension de l'aide militaire à la Turquie.

L'U.R.S.S. n'a rien fait non plus pour dissuader la Turquie d'envahir Chypre.

Cependant, la diplomatie soviétique a fait une démarche en janvier auprès de Washington, Londres, Athènes, Ankara et Nicosie, en manifestant son opposition à toute division géographique à Chypre.

(Lire la suite page 24.)

* Journaliste à *Kathimerini*.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Deux partis communistes forgés par la persécution et l'exil

LE mouvement ouvrier grec s'est organisé politiquement de façon assez récente, en raison de la faiblesse numérique et structurelle de la classe ouvrière, conséquence du retard du développement industriel du pays. Les quelques associations ouvrières qui se forment à partir du dernier quart du dix-neuvième siècle n'ont, en effet, qu'un caractère corporatif. Il s'agit plus de confréries ou d'amicales d'aide mutuelle où les ouvriers côtoient les patrons paternalistes que de véritables syndicats. Aussi les quelques organisations de caractère socialiste qui apparaissent à partir de cette même époque ne groupent qu'un petit nombre d'adhérents, intellectuels, étudiants, petits-bourgeois et quelques rares artisans et ouvriers animés par une idéologie confuse, mélange de socialisme utopique et d'anarchosyndicalisme colorés d'un humanisme chrétien.

Ce n'est qu'à partir du début du vingtième siècle qu'on peut parler d'un mouvement véritablement influencé par la théorie du socialisme scientifique marxiste et qui commence à prendre une allure politique et à s'intéresser à l'organisation d'un mouvement syndical et politique au niveau national. En effet, les efforts pour l'unification des organisations socialistes et syndicales, entrepris dès 1911, aboutissent à la création, en octobre 1918, de la « *Fédération générale des ouvriers grecs* », et, un mois plus tard, du « *parti socialiste grec* ».

Les luttes internes entre la tendance réformiste qui suivait la IIe Internationale et la tendance révolutionnaire se soldent, en 1920, par la victoire de cette dernière : le parti socialiste adhère d'abord à la Fédération communiste balkanique, puis à la IIIe Internationale. Organisé à partir de 1924 sur le modèle bolchevique, il prend le nom de « *parti communiste de Grèce* ». D'emblée, le mouvement politique de la classe ouvrière grecque se présente comme une formation d'extrême gauche.

La faiblesse numérique d'un prolétariat industriel, les luttes des tendances et des fractions sur des questions plus théoriques que pratiques, la rigidité née du souci de sauvegarder la pureté de la doctrine révolutionnaire contre toute déviation, et, enfin, les persécutions que mènent systématiquement tous les gouvernements grecs font que l'activité du parti communiste pendant l'entre-deux-guerres demeure marginale. Ce n'est qu'à partir de sa réorganisation en 1931, de l'élaboration d'un programme social et national plus pragmatique (1934), de la politique du Front populaire suivie depuis 1935, et de ses luttes contre la dictature imposée par le roi et Métaxas en 1936 que l'influence du P.C commence à compter sérieusement dans la vie politique grecque. C'est à partir de ce moment que ce parti atteint sa maturité et se prépare à jouer un rôle déterminant.

Les persécutions avaient certes diminué ses forces et la police secrète avait réussi à écraser ses organisations clandestines et à semer la confusion grâce à la création d'organes de direction à son service. Elles n'étaient pas parvenues à enrayer l'implantation de plus en plus profonde dans les couches de plus en plus larges de la population, qui atteindra son point culminant pendant l'occupation de la Grèce par les forces de l'Axe.

La résistance armée

CE sont en effet les cadres communistes évadés des prisons et des camps de concentration lors de l'effondrement du gouvernement grec qui prirent l'initiative d'organiser une résistance massive contre les occupants. Ils créent le Front populaire de libération (E.A.M., 27 sept. 1941) et le premier noyau de la résistance armée qui formera, à partir de février 1942, l'Armée populaire grecque de libération (ELAS). Pour la première fois peut-être, la politique d'un parti répond aux sentiments profonds de toute une nation, d'où l'adhésion de l'immense majorité des Grecs à ce mouvement. Le refus de la plupart des représentants des formations politiques bourgeoises d'y participer laisse la direction de l'E.A.M. au parti communiste. Or l'importance de son action dépasse la portée d'un mouvement de résistance : les mesures prises pour la survie de la population lors de la famine des années terribles 1941-1942, les grèves et les manifestations dans les villes et les opérations dans les campagnes qui rendaient des services notables à la cause des alliés, l'organisation, surtout sur la base d'une administration communale, de la campagne qui échappait au contrôle des occupants et constituait un « *Etat libre* », avaient cimenté des liens durables entre la population et le parti communiste par l'intermédiaire de l'E.A.M.

La force grandissante des communistes inquiétait sérieusement la Grande-Bretagne, les partis politiques bourgeois et le gouvernement royal en exil. Les autres mouvements de résistance, la « *Ligue nationale-sociale de libération* » (EKKA) de tendance modérée et l'« *Armée grecque démocratique nationale* » (EDES), malgré l'appui de Londres, n'arrivaient pas à contrebalancer la puissance de l'E.A.M. C'est là l'origine des événements tragiques qui se déroulent en Grèce après la guerre et où le facteur étranger joue un rôle prédominant. En effet, sur le plan international après le partage des Balkans en zones d'influence, la Grèce entrait dans la sphère d'influence de la Grande-Bretagne remplacée à partir de 1947 par les Etats-Unis; sur le plan intérieur, il est vite devenu évident que, par la voie démocratique, la victoire des forces politiques conservatrices ou modérées était impossible immédiatement après la libération, très aléatoire par la suite. L'élimination, donc, des formations de gauche, et particulièrement des communistes, fût-ce par la force, fût-ce au prix d'une guerre civile, est devenu l'objectif majeur de la politique de la Grande-Bretagne, puis des Etats-Unis et de leurs protégés Grecs.

Dans ce jeu complexe, dont toutes les données ne sont pas encore éclaircies, une chose reste certaine : l'E.A.M. et le parti communiste, se sentant très forts à l'intérieur, n'ont pas pour objectif de s'emparer du pouvoir par la force : ils ont en effet tout intérêt à l'instauration d'un régime qui leur permettrait de mettre en œuvre leur programme par la voie démocratique. Face à des adversaires résolus, alors que leurs alliés naturels à l'extérieur gardent une attitude équivoque, ils ne peuvent pas fixer une ligne de conduite cohérente. Leur politique oscille entre des compromis inconsidérés et des durcissements qui conduisent à des actions relevant plus du défi que d'une stratégie élaborée de sang-froid. C'est le cas de la politique qui aboutit à la résistance armée contre les Britanniques et le gouvernement qu'ils avaient imposé après la libération (décembre 1944). C'est surtout le cas de la guerre civile (1946-1949) contre la terreur institutionnalisée d'un Etat policier, à laquelle met fin l'intervention directe des Etats-Unis (1949).

La rupture

MALGRE les persécutions à grande échelle qui suivent cette défaite militaire et le départ en exil dans les démocraties populaires d'un grand nombre de cadres communistes, ce parti commence à reconstituer les forces de gauche qui restent en Grèce avec la création, en 1952, de la « *Gauche démocratique unifiée* » (EDA) et à retrouver progressivement son influence (24 % des voix aux élections de 1958), tandis que la majorité de la direction du parti communiste installée dans les démocraties populaires s'éloigne de plus en plus des réalités grecques et crée dans les organisations communistes grecques de ces pays un climat de pur style stalinien. Ce climat commence certes à changer après le vingtième congrès du P.C. soviétique mais les divergences de vue entre la direction renouvelée du parti communiste à l'étranger et les dirigeants restés dans le pays ne cesse pas pour autant. La crise s'aggrave après le coup d'Etat militaire de 1967.

La décision unilatérale d'une partie du comité central établi à l'étranger, en l'absence des membres vivant dans la clandestinité en Grèce, de destituer la moitié des membres du bureau politique, consomme la rupture.

Il existe aujourd'hui en Grèce deux partis communistes se réclamant de la doctrine marxiste-léniniste. Le P.C. dit « *de l'extérieur* » semble perpétuer les traditions dogmatiques qui ont marqué pendant longtemps le P.C. grec et s'aligne sans réserve sur la politique de l'Union soviétique, en approuvant même l'intervention en Tchécoslovaquie ; il est appuyé par la plupart des partis frères, *y compris le P.C.F. Le P.C. dit « de l'intérieur »*, sans abandonner en rien la doctrine, veut être animé par un esprit de renouveau en préconisant l'instauration d'une véritable démocratie intérieure dans le parti et dans toutes ses formations, l'indépendance vis-à-vis des autres partis communistes à l'élaboration de son programme et cherche une voie grecque vers le socialisme dans l'esprit animant les P.C. des pays capitalistes occidentaux. Il est reconnu par les partis espagnol, italien, yougoslave et roumain.

NICOLAS SVORONOS,
professeur d'histoire à l'université de Paris.

Trente d'histoire

1944 (12 octobre) : Libération d'Athènes de l'occupation nazie.

1946 : Retour du roi Georges II.

1946-49 : La guerre civile se solde par la défaite de l'« armée démocratique » animée par les communistes.

1955 (octobre) : M. Constantin Caramanlis succède au maréchal Papagos à la présidence du conseil.

1960 : Accord d'association entre la Grèce et la C.E.E. (entré en application en 1962, il est « gelé » après l'instauration de la dictature en 1967.

1963 (23 mai) : Assassinat à Salonique du député de gauche Lambrakis, suivi de grandes manifestations populaires.

1963 (11 juin) : Démission de M. Caramanlis.

1964 (16 février) : L'Union du centre de M. Georges Papandréou obtient aux élections 52,72 % des voix et 171 des 300 sièges du Parlement.

1964 (6 mars) : Mort du roi Paul Ier. Son fils, Constantin, lui succède sur le trône.

1965 (15 juillet) : Le roi Constantin contraint le premier ministre G. Papandréou à démissionner.

1967 (21 avril) : Coup d'Etat militaire dirigé par le colonel Papadopoulos.

هكذا من الأصل



POLITIQUE INTÉRIEURE

... ans mouvementée

1967 (13 décembre) : Le roi Constantin se réfugie à l'étranger après l'échec d'un coup d'Etat fomenté par des officiers royalistes.

1968 (1er novembre) : Aux obsèques de Georges Papandréou, cinq cent mille Athéniens manifestent contre la junte.

1969 (12 décembre) : La Grèce se retire du Conseil de l'Europe, lequel s'apprêtait à l'exclure.

1970 (23 septembre) : Les Etats-Unis annoncent la reprise des livraisons d'armes à la Grèce (en réalité ralenties, malgré un embargo officiel).

1972 (7 février) : D'importantes « facilités portuaires » sont accordées à la VIe flotte américaine.

1973 (1er juin) : Proclamation de la République.

1973 (14-17 novembre) : Révolte des étudiants de Polytechnique, auxquels se joignent d'autres étudiants et des ouvriers. La répression coûte la vie à plus de cent cinquante personnes.

1973 (23 novembre) : Le général Papadopoulos est chassé du pouvoir par une junte dirigée par le général Ghizikis.

1974 (15 juillet) : Coup d'Etat contre Mgr Makarios à Chypre fomenté par la junte d'Athènes.

1974 (23 juillet) : Retour de M. Caramanlis au pouvoir après l'effondrement de la dictature.

Difficile transition vers le parlementarisme

(Suite de la page 21)

Ils ont opté pour un gouvernement qui assurerait la transition de la dictature à la démocratie, sans audaces, mais aussi sans aventures.

Si l'on compare le résultat des élections avec celui du référendum, il est clair que les Grecs, après l'effondrement de la junte, ont établi une échelle de valeurs : ils ont d'abord écarté ce qu'ils ne voulaient pas avant d'exprimer ce qu'ils souhaitaient. Ils ne voulaient ni du retour des blindés, ni de l'autocratie monarchique, ni d'une scission politique au sein du peuple grec. Ces trois négations avaient un dénominateur commun : la démocratie, un « non » catégorique à Constantin, un « oui » mitigé à M. Caramanlis.

Cependant la Grèce affronte des problèmes aigus : économiques dans la mesure où la junte a quadruplé le déficit budgétaire, suscitant un taux d'inflation supérieur à 30 % ; sociaux, provoqués par la hausse du coût de la vie, le chômage, le sous-emploi, l'insuffisance du réajustement des salaires. M. Caramanlis doit encore reconstruire l'appareil de l'Etat, régénérer les forces armées, réformer le système judiciaire, celui de l'éducation, dénaturés sous la dictature. Il faudrait qu'il révise les contrats scandaleux, de type colonial, conclus avec des compagnies multinationales. L'affaire de Chypre demeure explosive et pourrait conduire à une nouvelle guerre entre la Grèce et la Turquie. Il reste à définir de nouvelles relations avec l'OTAN et les Etats-Unis.

Pour les Grecs cependant, deux autres problèmes prédominent : la nouvelle Constitution et l'épuration. Deux questions inséparables dans la mesure où la République ne peut être fondée que sur l'assainissement préalable de l'Etat. L'attitude du gouvernement à cet égard ne manque pas de susciter de sérieuses appréhensions.

Bien sûr la procédure pour traduire en justice les « chefs » de la dictature est enfin en marche après une pause qui aura duré six mois. Mais de nombreux collaborateurs de la junte, militaires ou civils — et non des moindres — demeurent à des postes-clefs ou, après leur limogeage, reviennent aussi discrètement que possible à l'administration. L'appareil de l'Etat est donc loin d'être épuré des tenants de la dictature.

Les Grecs n'oublient pas que, pendant près de quarante ans, ils ont été gouvernés par la droite, laquelle a eu recours tout à la fois au parlementarisme et à la répression pour perpétuer son pouvoir. Ils s'inquiètent dès lors de voir que les principaux mécanismes de l'oppression sont maintenus après l'avènement au pouvoir de M. Caramanlis.

Une Constitution contestée

UN projet de Constitution, déposé par le gouvernement à l'Assemblée fin décembre, accroît ces inquiétudes. Il vise en effet à un renforcement considérable du pouvoir exécutif (et surtout celui du président de la République), ce qui entraînerait inévitablement l'affaiblissement de l'Assemblée élue. En confiant au chef de l'Etat des pouvoirs non seulement exécutifs mais aussi législatifs, en lui octroyant un droit de veto pour faire barrage aux lois adoptées par les élus du peuple, la faculté de proclamer l'état de siège, de dissoudre le gouvernement et le Parlement, la nouvelle Constitution ferait du futur président le « patron » tout-puissant de l'Etat.

Parallèlement, la possibilité de dissoudre les partis politiques, le maintien des décrets-lois datant de la guerre civile, la législation constitutionnelle de la déportation des membres de l'opposition, l'interdiction de la grève pour raisons politiques, les entraves au libre fonctionnement de la presse limitent singulièrement les libertés individuelles politiques et syndicales.

On verra bien dans les prochains mois si le gouvernement entend installer un Etat de droit ou un Etat de la droite. Cependant, il est bien possible que ces préoccupations intérieures s'estompent devant les inquiétudes suscitées par la situation internationale. Les Américains n'avaleront pas si facilement le retrait de l'organisation intégrée de l'OTAN et l'affaiblissement du flanc sud-est de l'alliance. M. Kissinger, dit-on, attise les ambitions turques à Chypre. Le pétrole de la mer Egée — pomme de discorde entre Athènes et Ankara — est utilisé par Washington comme une arme de chantage contre la Grèce. En outre, l'évolution du conflit en Proche-Orient pèsera lourd sur la conjoncture en Grèce et en Méditerranée orientale.

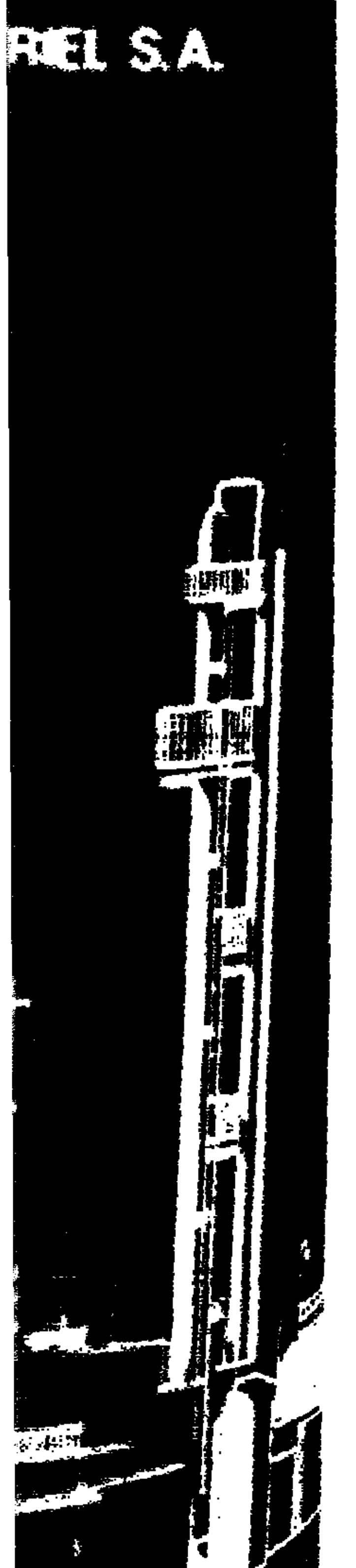
Malgré ces nuages, les Grecs demeurent confiants. Ils tirent leur optimisme de l'expérience séculaire d'un peuple qui a connu de longues périodes d'adversité.

MARIOS PLORITIS



(Photo André Demopoulos-Gamma.)

MANIFESTATION EN FAVEUR DE M. CARAMANLIS A LA VEILLE DES ELECTIONS.
La meilleure garantie pour l'établissement d'une certaine démocratie.



DIPLOMATIE

La zone de paix des Balkans

UN coup d'œil sur une carte permet de saisir les avantages mais aussi les servitudes qu'entraîne pour la Grèce sa position dans la péninsule balkanique. Il permet également de comprendre pourquoi les rapports avec les voisins du nord ont toujours été un secteur très important de la diplomatie et de la politique helléniques.

La Grèce a régulièrement participé aux tentatives faites pour que la région des Balkans, si longtemps tourmentée, cesse d'être une source de conflits, de querelles et de méfiance réciproque. Les profonds changements de structure économique et sociale qui sont en train de se produire au sein des pays balkaniques sont considérés à Athènes comme de bon augure, puisqu'ils coïncident inévitablement avec un sens plus aigu de l'indépendance nationale. La Grèce est prête au premier moment propice à promouvoir un nouveau statut dans les rapports entre Etats de la région. L'échiquier balkanique est très différent de ce qu'il était en 1953, lors de la signature du « pacte balkanique » à Ankara, prototype des accords qui demeurent lettre morte.

Même réduit à sa plus simple expression, coopération politique, économique et culturelle, — le « pacte balkanique » ne fut jamais efficace. Les grandioses projets de fédération avec Parlement à Salonique, monnaie commune, la « balkania », crevèrent les uns après les autres comme des bulles de savon.

La Grèce a tiré les leçons de cet échec, elle ne croit pas que les conditions nécessaires à une nouvelle tentative d'organisation régionale soient remplies et préfère procéder par étapes, développer tout d'abord les rapports bilatéraux. Dans ce domaine, Athènes a mis au point des solutions réalistes et pratiques. Cette politique s'est révélée payante, suscitant des évolutions qu'il y a une décennie l'on ne pouvait même pas imaginer.

Dégel avec Tirana

C'EST ainsi que la Grèce a mis pratiquement un terme à la situation extravagante qui la maintenait en état de guerre, sur le plan juridique, avec sa petite voisine du nord, aucun traité de paix n'ayant été signé avec l'Albanie.

Après de multiples sondages et quelques timides tentatives qui ne donnèrent rien de concret, les deux pays, le 6 mai 1971, décidèrent de « geler » les problèmes les plus délicats et de rétablir des relations diplomatiques. Athènes et Tirana ayant adopté une attitude plus souple mais surtout plus réaliste, le climat de méfiance se trouve dissipé et les possibilités ne manquent pas de développer une fructueuse coopération dans divers secteurs.

Sur le plan politique, Athènes et Tirana ont des raisons identiques de se préoccuper des perspectives d'évolution en Yougoslavie. Les deux capitales peuvent se poser des questions quant à un nouveau déplacement du centre de gravité de la politique soviétique dans les Balkans. Ces dernières semaines, la carte politique ne permettant pas de nouvelles alliances et laissant une marge de manœuvre restreinte aux dirigeants de Tirana, ces derniers ont manifesté leur désir de collaborer plus étroitement avec Athènes. Les Albanais comme les Grecs ont tout intérêt à voir la Yougoslavie demeurer indépendante et échapper à l'influence de Moscou. Les dirigeants athéniens suivent donc avec une particulière attention, mais avec discrétion, l'évolution de ce pays traditionnellement ami. Tout en conservant leur pleine liberté d'action dans des domaines où leurs positions sont divergentes, la Grèce et la Yougoslavie n'ont jamais cessé de développer leur coopération sur le plan économique, technique et culturel. La nécessité objective, des intérêts étroitement liés, des préoccupations communes, leur font adopter une solidarité qui répond à leurs impératifs nationaux. Cette politique réaliste permet de trouver une solution équitable aux problèmes en suspens, comme celui, par exemple, de la zone franche de Salonique.

L'amitié roumaine

UN riche patrimoine commun de culture et de civilisation, de nombreux liens affectifs, font que la Grèce et la Roumanie ont toujours entretenu des relations particulièrement amicales. Durant la guerre froide, Athènes se méfie sans doute d'un pays sous la coupe de Moscou, considéré comme une des courroies de transmission de la politique soviétique dans les Balkans, mais depuis que les dirigeants de Bucarest suivent une politique nationale, les relations entre les deux capitales sont sans nuages et dégagées de tout problème fondamental.

Ces dernières années, les échanges entre la Grèce et la Roumanie n'ont cessé de se développer dans tous les domaines. Les échanges commerciaux ont augmenté. La coopération technique, scientifique, culturelle, est devenue bien plus étroite. Les contacts entre dirigeants sont fréquents et diverses commissions, qui se réunissent périodiquement, assurent un essor constant à une coopération de plus en plus concrète.

Entre Athènes et Sofia, les « réalités nationales » ont également pris le pas sur les facteurs idéologiques et les séquelles d'une longue méfiance s'estompent de plus en plus. Entre Xanthe et Komotini, la distance entre la mer Egée et la frontière gréco-bulgare est inférieure à 30 kilomètres, mais cette donnée ne pose plus des problèmes aussi brûlants qu'autrefois. L'amélioration progressive des relations, amorcée en 1951, quelque peu précisée en 1955, accentuée à partir de 1960 et spectaculairement accélérée à partir de 1968, est aussi importante pour les Balkans que la réconciliation franco-allemande le fut pour l'Europe occidentale. La pleine normalisation des rapports, le développement des échanges commerciaux, une coopération technique et scientifique plus poussée, des rencontres culturelles et sportives, des réunions au niveau le plus élevé, permettent aux deux pays de réduire les causes de malentendus et de frictions.

Il en allait de même avec la Turquie. Dès 1923, au lendemain du désastre militaire qui devait marquer la fin de l'hellénisme d'Asie mineure, alors qu'une reprise du conflit n'était pas exclue, un grand homme d'Etat, Eleuthère Venizélos, eut le courage et la sagesse de parler de réconciliation. Son attitude lui valut de furieuses attaques et critiques, mais il trouva en Turquie une autre figure légendaire, Kemal Atatürk, qui réalisa, lui aussi, que les intérêts bien compris des deux pays imposaient le règlement de problèmes douloureux. Et, en 1925, furent signés à Ankara les premiers accords qui permirent, progressivement, de rétablir, puis de développer, les relations entre les deux pays.

Le 6 novembre 1974, à Heraklion, *Constantin Caramanlis, s'adressant* au peuple crétois, évoqua le souvenir de ces deux grands patriotes et déclara qu'il fallait s'en inspirer pour aborder le crucial problème posé par la détérioration des rapports gréco-turcs. La tragédie chypriote, l'intervention militaire dans l'île martyre, ont ajouté à la gravité des problèmes composant le contentieux entre les deux pays. Le fossé est profond qui sépare les Grecs et les Turcs et, pourtant, il devra être comblé. Les Grecs sont disposés à reprendre le dialogue, si pénible soit-il. Mais ils entendent que leurs intérêts légitimes et ceux des Chypriotes soient respectés.

MARC MARCEAU.

Une politique étrangère axée sur l'Europe

(Suite de la page 21)

La question, aujourd'hui, se pose de savoir si cette démarche annonce un changement d'attitude réel ou n'est qu'une nouvelle prise de position platonique. L'affaiblissement de la « coexistence pacifique » entre les deux super-grands aurait-il comme effet de « durcir » les positions de Moscou ? En tout cas, le gouvernement d'Athènes ne compte pas sur une intervention concrète de l'U.R.S.S. et ne croit pas non plus que cette dernière mettrait en danger ses relations avec les Etats-Unis pour préserver l'intégrité et l'unité de Chypre.

L'attitude de Washington et de l'OTAN à propos de Chypre et les réactions qu'elle provoqua en Grèce ont entraîné le retrait de l'armée grecque de l'organisation militaire de l'alliance atlantique dès le mois d'août 1974. La Grèce reste cependant membre de l'organisation politique de l'alliance. Le premier ministre, M. Constantin Caramanlis a, depuis, affirmé à maintes reprises que le retrait des forces armées grecques de l'organisation militaire de l'OTAN était irréversible et que le statut des bases américaines en Grèce devrait être reconsidéré afin de les placer sous le contrôle national grec. M. Caramanlis estime que la Grèce fait partie du monde occidental. Cette appartenance n'est cependant pas inconditionnelle et exclusive. Pour lui, la Grèce doit s'intégrer dans une Europe unie, ce qui lui assurerait son développement économique et social et lui garantirait en même temps sa sécurité nationale « *en la dispensant du besoin d'avoir des protecteurs particuliers* ». L'allusion aux Etats-Unis est claire.

L'orientation vers l'Europe constitue la pierre angulaire de la politique extérieure de la Grèce dans la phase actuelle. Accessoirement, Athènes cherche à développer ses relations avec les pays balkaniques et le monde arabe, dans des limites relativement modestes. Athènes considère que seule une Europe unie, érigée en troisième super-puissance, peut combler le vide existant entre les deux super-grands actuels et éviterait ainsi aux nations européennes de tomber sous la tutelle des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. dans le cadre d'un nouveau partage du monde.

La forme définitive que prendra la politique étrangère de la Grèce dépendra de plusieurs facteurs liés en particulier au problème chypriote et au soutien que les Etats-Unis accorderaient aux ambitions hégémoniques de la Turquie dans la région. Une solution du problème chypriote fondée sur le partage de l'île en deux Etats — qui ne pourrait être réalisé que par un diktat du vainqueur — risque fort de se solder par une rupture entre Athènes et les Etats-Unis, la Turquie, et peut-être aussi la Grande-Bretagne. Au grand détriment des intérêts vitaux de l'Occident dans la région névralgique de la Méditerranée orientale, dont la stabilité dépend de l'entente gréco-turque. Si Chypre venait à être divisée en deux Etats, elle serait vouée à tomber tout entière sous la domination de la Turquie.

Dans pareille éventualité, il est vraisemblable que Mgr Makarios, soutenu par l'ensemble des Hellènes, demanderait le rattachement de la partie grecque à la « mère patrie ». Ce qui ferait de Chypre un foyer de vives tensions, dont les conséquences ne sont pas difficiles à deviner.

CONSTANTIN CALLIGAS.



DIPLOMATIE

Les bases américaines élément de discorde

LA situation de la Grèce, par rapport aux continents européen, asiatique et africain, et la position cruciale qu'elle occupe en Méditerranée en font un pays dont chaque superpuissance cherche à obtenir le contrôle. Aussitôt après la seconde guerre mondiale, le bloc oriental a tenté de s'assurer cette maîtrise. Sa tentative a été combattue et repoussée par la Grèce, avec l'aide politique de ses alliés occidentaux et le soutien économique des Etats-Unis d'Amérique.

En 1952, la Grèce a adhéré au pacte atlantique. Auparavant — à partir de 1947, — elle s'était liée aux Etats-Unis par des accords bilatéraux. Dès les premiers jours des relations militaires gréco-américaines est apparu un phénomène couramment observé dans les relations étroites entre deux pays lorsque l'un est petit et faible, l'autre grand et puissant. Pour le pays faible, il se traduit par une « *surconfiance* » à l'égard du grand partenaire ami qui inhibe toute initiative et engendre l'inertie ; pour le pays puissant, il s'exprime par une tendance croissante à faire valoir sa suprématie et à mettre en veilleuse toute autre considération. Ainsi, avec une constance qui ne s'est jamais démentie, les Etats-Unis se sont efforcés d'installer des bases militaires en Grèce. L'aide militaire qu'ils allouaient à Athènes pour la couverture de besoins résultant des missions assignées dans le cadre des plans de défense collective de l'OTAN était octroyée de telle sorte qu'elle servait les intérêts stratégiques de la politique américaine, tandis qu'étaient négligés, quelque essentiels qu'ils fussent, les besoins stratégiques de la Grèce. De plus, les Etats-Unis, tantôt sous le couvert de l'OTAN et tantôt au nom des accords bilatéraux, se mirent à acquérir, pour leurs propres forces armées, des bases militaires non soumises à l'OTAN.

Au cours de la décennie 1950-1960, tant en raison de la politique américaine en Méditerranée orientale que du fait de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la cause nationale grecque de Chypre — l'histoire des peuples en offre peu d'aussi claires et d'aussi justes — le peuple grec a commencé à éprouver de la réticence à l'égard des Etats-Unis, et à douter de leur bonne foi dans les principes de liberté et de justice. Il s'est ainsi trouvé contraint à envisager, puis à exiger une révision de la politique du pays envers Washington et l'OTAN, organisme que, pour l'essentiel, ils dirigent. Les Etats-Unis s'en sont alors inquiétés et, plutôt que de rechercher la cause du phénomène, ils se sont dévoyés en intervenant dans les affaires internes de la Grèce, de façon d'abord camouflée puis, en avril 1967, totalement à découvert.

Les concessions militaires faites par la Grèce à l'OTAN sont les suivantes :

● Sur la base de certaines procédures simplifiées et de routine de l'OTAN, la Grèce accorde aux membres de l'Organisation l'usage de ports, d'aérodromes, de communications, de dépôts, ainsi que du site de lancement de missiles de Crète

● La Grèce place à la disposition de l'OTAN, de façon structurelle ou sur sa requête, la plus grande partie de ses forces armées (terrestres, navales et aériennes)

● Des officiers grecs des armées de terre, de l'air et de mer servent sous les commandements alliés de l'OTAN

Les Etats-Unis ont acquis dans l'espace grec, sur le plan militaire, les principaux privilèges que voici :

1. — *Bases et autres facilités* : ce chapitre comprend les bases aériennes et navales, les dépôts, les centres de communications, des facilités d'information, les postes de radiodiffusion, etc.

2. — *Le libre usage*, après accomplissement des formalités simplifiées, d'ordre purement technique, de certains ports, aérodromes, centres de communications, dépôts, ainsi que du site de lancement de missiles de Crète.

(Photo Michel Artault-Gamma.)

PORTE-AVIONS AMÉRICAIN DANS LE PORT DU PIRÉE.
Une immense région tenue sous la menace.

Par l'acquisition de ces bases, les Etats-Unis, outre les droits souverains dont ils disposent à l'égard de la Grèce, tiennent sous la menace d'armes stratégiques offensives une immense région, dans un rayon de plusieurs milliers de kilomètres. Cette situation suscite automatiquement des adversaires et des contre-offensives, et incite peuples et pays à l'hostilité à l'égard d'Athènes, qui, en temps de paix, accorde l'« hospitalité » à des armes stratégiques offensives.

Ce ne sont pas là les seules conséquences des interventions américaines dans l'espace grec. L'Amérique a aussi favorisé l'invasion de Chypre par la Turquie et les crimes commis sous le fallacieux prétexte de la défense d'une minorité de 18 %, que personne ne menaçait. A cette entreprise turque ont coopéré, par des opérations militaires et par leur politique, les Etats-Unis et l'Angleterre. Ces trois pays qui ont en commun attenté aux droits de Chypre et de la Grèce sont membres de l'OTAN, pays alliés de la Grèce et, de plus, en ce qui concerne l'Angleterre et la Turquie, garants, avec Athènes, de l'indépendance et de l'intégrité de l'île.

Ces faits ont empli l'âme des Grecs d'amertume, de colère et d'indignation contre l'Amérique et contre l'OTAN. C'est la raison pour laquelle la Grèce s'est trouvée dans l'obligation de se retirer de l'organisation militaire

L'intervention d'une superpuissance, dont la Grèce a ainsi fait l'expérience, peut se produire pour n'importe quel pays. Cette situation affecte la vie et l'avenir de tous les peuples libres d'Europe et doit inciter à une action collective européenne.

Les deux guerres mondiales, dans lesquelles la Grèce a joué un rôle important, furent en réalité des conflits internes européens. Un fait historique familier à tous les Européens, les guerres médiques, illustre clairement l'importance de la Grèce pour la défense de l'Europe : chacun sait que l'objectif des assaillants était, par-delà l'invasion et la conquête de la Grèce, la domination de l'Europe. La défense des Grecs à Salamine comme à Marathon fut dans son essence la défense de l'Europe contre l'invasion. Si les moyens techniques sont aujourd'hui tout autres, les grandes voies de passage, maritimes et terrestres, sont les mêmes. L'attachement des Grecs à la liberté demeure tout aussi ferme.

GÉNÉRAL ANDRÉ SIAPKARAS,
Inspecteur général honoraire de l'armée.

Des sympathies actives pour le monde arabe

LA politique arabe de la Grèce, centrée sur une amitié traditionnelle et des liens étroits dans tous les domaines, s'explique par un contexte historique fort ancien. La vocation maritime a renforcé des affinités qu'illustra une diaspora qui fut des plus entreprenantes et parfois trop sensible — comme en Egypte — aux influences occidentales, ce qui lui valut des déboires. Les communautés grecques qui, pour des raisons historiques, s'intégrèrent dans le contexte socio-économique de leurs pays d'adoption, comme en Syrie et en Jordanie, purent, en revanche, échapper aux aléas dus à l'évolution générale de ces pays et préservent une image de marque qui permet à la mère patrie d'entretenir, avec les nations d'accueil, des rapports particulièrement confiants et amicaux.

D'une façon générale, et dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, la Grèce a adopté une politique de rapprochement et d'étroite collaboration avec les pays arabes qui affirmèrent leur indépendance. C'est ainsi qu'en 1948 les dirigeants athéniens se tournèrent vers ces pays et amorcèrent des contacts qui devaient se multiplier. Le roi Paul rendit une visite d'amitié au Liban et diverses personnalités grecques imitèrent son exemple. De même, en 1947, la Grèce vota contre le partage de la Palestine et, bien que membre de l'OTAN, elle suivit une politique de neutralité dans les conflits du Proche-Orient. En fait, tout en maintenant d'excellentes et loyales relations avec Israël, elle se montra, sans ambiguïté, bien disposée à l'égard des pays arabes. Ainsi, elle entretint des rapports avec l'Etat hébreu sans jamais le reconnaître de jure. Plus récemment, la crise chypriote a mis en relief la complémentarité des intérêts avec le monde arabe

D'autre part, les échanges culturels ne cessent de se développer. Plus de trois mille étudiants arabes sont inscrits dans les universités grecques, dont huit cents Jordaniens à celle de Salonique et quatre cents à celle d'Athènes. De même, cent cinquante Jordaniens sont formés dans les écoles militaires grecques et cinq cents Libyens sont inscrits dans les différentes écoles techniques et les facultés. A l'université d'Athènes, une chaire de littérature arabe est confiée à un professeur égyptien

Sur le plan économique, il existe divers projets de coopération et d'investissements arabes en Grèce. Les dirigeants athéniens soulignent leur volonté de développer cette collaboration et encouragent les pétrodollars à s'investir dans l'industrie et le tourisme. Il est également question de créer une banque arabo-hellénique

La coopération économique entre la Grèce et les pays arabes est rigoureusement encouragée par les armateurs propriétaires de tankers et liés aux pays producteurs de pétrole. G. C.



ÉDUCATION

Le système original d'une société dépendante

L'ENSEIGNEMENT supérieur en Grèce présente les particularités d'un système d'éducation tout à fait original, caractéristique d'une société dominée et dépendante.

En voici les traits les plus frappants (1) :

1) *La rapidité exceptionnelle du développement de la scolarisation dans l'enseignement supérieur*. Entre 1955 et 1965, la Grèce, figurant déjà auparavant à un niveau très élevé, est à la tête de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. quant au rythme d'accroissement de ce taux de scolarisation.

2) *En ce qui concerne l'origine sociale des étudiants*, le degré le plus réduit en Europe de discrimination à l'égard des enfants des classes populaires, et ce, malgré les tentatives répétées de l'oligarchie grecque pour instaurer des barrages efficaces. En 1961 les fils d'ouvriers représentaient 10,8 % des étudiants alors que la classe ouvrière atteignait à peine 20 % de la population active (en France, les chiffres équivalents étaient respectivement de 6,4 % et de 37 %) ; les fils de paysans — petits cultivateurs dans leur écrasante majorité — représentaient 30 % des étudiants alors que la paysannerie formait 55,8 % de la population active (France 6,2 % et 20 %).

3) *L'orientation préférentielle vers les sciences humaines*, notamment le droit et les sciences sociales : parmi les pays européens, la Grèce présentait récemment encore le pourcentage le plus bas d'étudiants inscrits dans les sciences exactes et l'enseignement technique, et le plus élevé en droit et en sciences sociales.

Cette « *surscolarisation* » exceptionnelle des enfants d'origine populaire dans l'enseignement supérieur n'est pas du tout le fait d'une politique et d'un effort financier de l'Etat. Le pourcentage, dans le P.N.B., des dépenses publiques pour l'éducation était, entre 1960 et 1965, à l'exception de l'Espagne, le plus bas d'Europe : les bourses universitaires sont pratiquement inexistantes. Les dépenses sont assumées par les étudiants eux-mêmes, très souvent salariés, et par leurs familles en grande partie modestes.

Le drainage des cerveaux

CES caractéristiques sont, pour une large part, explicables par la dépendance complexe qui relie la Grèce aux pays hautement industrialisés.

Une des nouvelles formes de cette dépendance est, on le sait, le drainage de cerveaux, le « *brain-drain* », par lequel les centres de l'impérialisme accaparent à bon compte une main-d'œuvre hautement qualifiée à formation très coûteuse pour les pays dépendants. Ce phénomène est d'ailleurs un cas parmi d'autres dans le phénomène général de déplacement de la force de travail des pays dominés vers les pays dominants, qui accompagne l'exportation du capital en sens inverse. La Grèce est un pays où l'émigration atteint des proportions considérables. Dans le cas précis qui nous occupe, elle est l'un des pays qui ont le plus durement éprouvé l'hémorragie de leurs effectifs hautement qualifiés. Entre 1961 et 1965, la proportion des émigrations définitives parmi les diplômés de l'université s'élève à 13 % et atteint 21 % si l'on y ajoute les émigrations dites temporaires.

Le haut pourcentage des diplômés en droit et en sciences sociales est dû au gonflement, tout à fait disproportionné par rapport au développement du pays, de l'appareil et de l'administration de l'Etat, grand pourvoyeur de places : c'est là un cas typique du phénomène plus général de la bureaucratie d'Etat de pays dépendants où l'introduction et le développement du capitalisme se sont faits sous l'égide du capital étranger (capitalisme « *difforme* ») avec l'intervention décisive de l'Etat, ce qui a pour conséquence dans ces pays des distorsions caractéristiques des rapports sociaux internes.

On retrouve cette dépendance dans certaines transformations actuelles du système d'éducation, notamment à travers les tentatives de développement de l'enseignement supérieur technique. Dans la phase présente d'internationalisation de la production, la structure de dépendance peut fort bien ne plus se limiter à la coupure traditionnelle entre pays industrialisés d'une part et pays agricoles et pourvoyeurs de matières premières de l'autre, mais s'accompagner d'une industrialisation, très particulière, de certains pays dépendants ; phénomène qualifié d' « *industrialisation périphérique* » à technologie inférieure cantonnée dans l'industrie légère, et dont le processus de travail est étroitement contrôlé par le capital étranger (multinationales).

Mais ces raisons ne suffisent pas à expliquer l'ampleur remarquable de la propension à l'éducation supérieure. Il faut également tenir compte de facteurs propres à la société grecque. Au tout premier chef, le poids d'une très vieille et longue tradition d'orientation des ressortissants des classes populaires vers les communautés grecques des Balkans et surtout du bassin méditerranéen oriental. En effet, dans ce dernier cas, la pénétration du capitalisme dans les pays de l'empire ottoman, en Egypte, au Soudan, et même en Ethiopie, s'est largement effectuée par le canal d'une petite bourgeoisie grecque qui a littéralement colonisé le pourtour méditerranéen pour le compte du capitalisme occidental : commerçants, ingénieurs, médecins, avocats, administrateurs, prêtres (grecs orthodoxes), en provenance de la campagne qu'ils quittaient après que l'éducation leur eut fourni les fondements idéologiques de leurs fonctions d'auxiliaires de la grande bourgeoisie grecque compradore.

Cette tradition extrêmement tenace, et que n'a pu extirper la bourgeoisie endogène en dépit de ses efforts ultérieurs, s'est prolongée de façon originale dans les structures de la dépendance actuelle. L'un des caractères de cette dépendance consiste dans les distorsions, au sein même des pays dépendants, entre la ville et la campagne ; campagne où les rapports pré-capitalistes sont rapidement éliminés, en libérant une force de travail qui, étant donnée l'inégalité de développement propre à l'industrialisation périphérique, ne trouve pas d'emplois dans le secteur industriel urbain. Cela donne naissance, dans les pays dépendants, au phénomène souvent saisi sous le terme erroné de « *marginalité* » : une immense population suburbaine et sous-prolétarisée s'entasse dans les bidonvilles autour des grandes agglomérations, vivant d'expédients et de menus services. Si le phénomène ne se rencontre pas en Grèce sous cette forme, ce n'est pas seulement en raison de l'exode par l'émigration. A la place, on trouve le vaste prolétariat intellectuel d'enfants de paysans diplômés d'université, promis à diverses formes de chômage direct ou camouflé.

Situation explosive s'il en est. A quoi il faut ajouter la structure parfaitement archaïque et féodale de l'enseignement supérieur grec, où la discipline à la prussienne des étudiants et du corps enseignant autour de quelques grands « *maîtres* » accompagne un terrorisme intellectuel de type « *guerre froide* ». Or ces « *maîtres* », dans leur majorité, ont, d'une façon ou d'une autre, collaboré avec une junte fasciste qui n'a fait qu'accentuer le caractère réactionnaire des universités.

Ces raisons parmi d'autres expliquent les longues luttes héroïques de l'ensemble des étudiants grecs contre la dictature militaire, notamment pendant les événements de l'Ecole polytechnique. Leur ampleur était sans précédent dans les mouvements démocratiques d'étudiants sous des régimes dictatoriaux en Europe, et cela sonna le glas du régime. Ces raisons expliquent enfin et surtout le profond retentissement populaire de ces luttes et la liaison étroite, en Grèce, des étudiants avec le peuple.

NICOS POULANTZAS
et CONSTANTIN TSOUCALAS,
enseignants
à l'université de Paris-VIII.

(1) Sources : Les nombreux rapports de l'O.C.D.E. sur l'enseignement supérieur ; UNESCO : *l'Enseignement supérieur en Europe*, 1972 ; Adams et Rieben : *l'Exode des cerveaux, Lausanne*, 1968.

RELIGION

Une Église affaiblie et discréditée

L'EGLISE de Grèce sort de la période dictatoriale de sept ans avec un épiscopat divisé en deux camps. L'un, rassemblé autour de l'ancien archevêque Hiéronymos, a ouvertement collaboré avec le régime jusqu'en novembre 1973. L'autre, autour de l'archevêque Séraphim, constitué après la « chute » de Hiéronymos, a pactisé non moins ouvertement avec Ioannidis et ses séides. Ces deux camps regroupent la quasi-totalité des évêques grecs. Hélas ! aucun de ceux-ci n'a résisté activement au régime de violence et de tyrannie infligé pendant sept ans au peuple. Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise hellénique, dans sa presque totalité, le corps épiscopal s'est politisé en se soumettant. Cette réalité ne semble pas influer d'une façon notable sur la croyance religieuse populaire. En Grèce, et d'une façon plus générale au sein de l'Orthodoxie, l'Eglise se confond avec le culte et la tradition spirituelle qui subsiste vivante dans le peuple. Un fossé n'en a pas moins été creusé entre ce dernier et la direction ecclésiastique actuelle.

Or, même si l'on accordait aux évêques grecs le bénéfice de quelques circonstances atténuantes pour leur collaboration avec la dictature, pourrait-on oublier qu'aucun d'entre eux n'a soupçonné la perfidie du jeu mené aux dépens de l'Eglise?

Le camp de l'archevêque Hiéronymos a été utilisé par le régime de Georges Papadopoulos comme un exemple spectaculaire du « *changement* » et de l' « *épuration* » de la vie ecclésiastique. Avant l'instauration de la dictature, l'Eglise de Grèce avait connu une longue période de troubles dus aux dissensions internes des évêques et à divers scandales. De ce fait, elle était tombée dans la désorganisation administrative et l'atonie spirituelle. Professeur d'université, connaissant plusieurs langues étrangères, Mgr Hiéronymos a nommé et rassemblé autour de lui des évêques jeunes pleins d'ardeur apostolique et dotés du sens de l'organisation. Toutefois, ce prélat totalement étranger à l'esprit de l'orthodoxie, à sa tradition spirituelle et à la piété populaire était devenu archevêque à la suite d'un grand nombre de violations des canons de l'Eglise. Manifestant un état d'esprit proche de celui des activistes protestants, il affichait les critères moralisateurs et répressifs qui en Grèce impressionnent beaucoup la bourgeoisie.



(Photo Viva.)

DANS UN VILLAGE CRETOIS.
Un prestige encore intact.

Assez vite, Mgr Hiéronymos se lança dans une partie dont, manifestement, il méconnaissait l'enjeu. Il entreprit la réorganisation de l'appareil administratif et de l'activité philanthropique de l'Eglise, voulant, avant tout, lui conférer une autonomie financière et administrative. Il tenta de mettre en valeur l'énorme fortune, très mal gérée, de l'Eglise et organisa, sur de nouvelles bases, l'éducation religieuse en arrachant les écoles ecclésiastiques à la tutelle du ministère de l'éducation nationale.

Un renouveau laïcisant

EN définitive, c'est ce « *renouveau* » laïcisant qui provoqua le renversement de Mgr Hiéronymos. Les milieux qui ont tout intérêt à entretenir en Grèce une Eglise impuissante et déconsidérée, ainsi qu'une débile éducation populaire, ne pouvaient que s'inquiéter devant l'éventualité d'une Eglise financièrement autonome faisant monter le niveau de vie du clergé et le formant dans le cadre de son propre système éducatif. La chute de Mgr Hiéronymos n'a tenu ni à des critères ecclésiastiques et théologiques ni aux exigences propres de l'orthodoxie et des traditions. Il a été abattu par la peur de voir un jour l'Eglise se transformer en une force dans l'univers laïque.

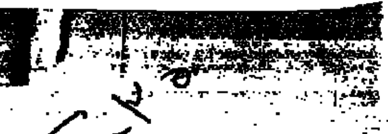
Le même régime dictatorial qui avait installé Mgr Hiéronymos sur le trône archiépiscopal se lança assez vite dans une polémique perfide contre lui, l'obligeant en fin de compte à démissionner. Immédiatement après le coup d'Etat de novembre 1973, le groupe de Ioannidis choisissait comme archevêque le métropolite de Jannina, Mgr Séraphim, dont la personnalité est à l'opposé de celle de son prédécesseur. De formation élémentaire, brutal dans ses façons, les milieux ecclésiastiques ne l'estimaient guère. Il semblait choisi pour discréditer totalement l'Eglise aux yeux du peuple. Son premier acte administratif a été de rendre au ministère de l'éducation nationale la responsabilité de l'éducation religieuse et de paralyser la réorganisation administrative et financière tentée par Mgr Hiéronymos, revenant de la sorte aux schémas du passé. Grâce aux pouvoirs exceptionnels qui lui avaient été conférés par le régime, il eut le temps de déposer douze évêques du camp adverse et de sacrer une vingtaine de prélats qui lui sont attachés, obtenant de la sorte la majorité au sein de l'épiscopat.

Ainsi, les sept ans de dictature ont mis gravement en danger la vie de l'Eglise. Le régime a d'abord imposé un archevêque qui représentait un risque réel d'altération de l'orthodoxie et de la conscience spirituelle de l'Eglise grecque. Il l'a ensuite remplacé par un autre qui l'a désorganisée et discréditée. Ce dernier exerce toujours ses fonctions : non seulement il n'a pas été inquiété par le gouvernement de M. Caramanlis, mais il a vu sa position consolidée par des décrets-lois qui ont ratifié son programme de désorganisation. Cela signifie que les forces qui ont placé sur le trône l'archevêque Séraphim contrôlent toujours aussi étroitement ce secteur vital.

L'Eglise représente en effet pour le peuple grec un domaine de sa vie aussi important sinon plus que l'éducation nationale. C'est dans l'orthodoxie, son culte, sa spiritualité, ses icônes et son architecture que prend corps la conscience historique et culturelle du Grec moderne. Il s'agit de l'ultime différence spécifique qui pourrait le sauver de l'inhumaine aliénation à la société de consommation, l'unique fondement d'une vie politique et culturelle propre au pays.

CHRISTOS YANNARAS,
Directeur d'étude au Centre de recherches philosophiques.

هكذا من الأصل





JUSTICE

Retrouver la confiance des citoyens

« LES dictatures, selon un éminent juriste, ont coutume de régler les comptes avec les juges indésirables. » Le régime né du coup d'Etat du 21 avril 1967 ne pouvait pas — bien évidemment — laisser une justice indépendante. Le pouvoir judiciaire, de par la place que lui accorde le principe de la séparation des pouvoirs, est l'un des principaux critères qui distinguent un régime libéral d'un gouvernement totalitaire. Il convenait donc de l'asservir ou de le neutraliser. C'est pourquoi la dictature a promulgué une « législation » pour les juges (décret-loi 952/971, dit code des magistrats). Ce texte était désastreux. Certes, il est appliqué sous contrôle judiciaire, mais les avis sont unanimes pour reconnaître que, dans les pays libéraux, cette surveillance doit s'exercer dans des limites étroites afin que l'indépendance des décisions de la justice ne soit pas affectée. Cette indépendance consiste en la soumission exclusive du juge à la Constitution et aux lois en l'absence de toute interférence du pouvoir exécutif ou de ses supérieurs dans la hiérarchie, et ce pour une affaire précise. Car, sans la garantie de l'indépendance des décisions du juge, il ne peut y avoir de justice indépendante. Toutefois, la loi en cause ne respecte pas ces principes. Elle installe un réseau de surveillance des juges (article 122, paragraphe 1 B) et énumère une série de fautes disciplinaires. Ainsi, on pouvait considérer comme faute pouvant entraîner la destitution toute décision du juge contraire à « l'intérêt général » défini au gré de la dictature (article 149-107, paragraphe 1). En outre (article 62, paragraphe 1), tout magistrat déporté — par une décision concertée du ministère de la justice et du ministère de l'ordre public — était automatiquement mis en congé.

Des goulets d'étranglement

UN comité constitutionnel avait proposé un code de procédure civile par lequel on introduisait une réforme de la procédure, dite « institution du rapporteur ». Le régime dictatorial a mis en application ce code sans fournir les bases indispensables à la réalisation d'une pareille réforme. Deux ans plus tard la réforme a été abolie, mais le désordre causé par son mode d'application a laissé subsister des goulets d'étranglement dans les procédures.

Entre autres, on a révisé dans le code pénal, toutes les dispositions concernant la circulation de fausses rumeurs et des informations (article 191 du code pénal).

Dès lors, la libre expression d'une opinion fut considérée par les tribunaux militaires d'exception comme une « transmission d'informations ».

Le ministre de la justice, M. Papaconstantinou, annonçant, après la chute de la dictature, la publication d'un acte constitutionnel qui rétablissait la légalité, a constaté que le régime avait « lésé la justice indépendante grecque ». L'acte constitutionnel abolit le code de procédure civile qui avait supprimé la nomination à vie et avait ordonné la destitution des magistrats. Cet acte réinstalle les juges destitués dans leurs fonctions et reconstitue leur carrière. Il rappelle à l'activité les magistrats qui ont été obligés de démissionner. Les juges qui ont atteint l'âge de la retraite alors qu'ils étaient destitués par la dictature se voient attribuer le grade qu'ils auraient dû obtenir et qu'ils détiennent désormais à titre honoraire. Il est fait exception, toutefois, de ceux des magistrats qui ont accepté des fonctions ministérielles.

Quant à l'épuration, la loi prévoit la seule révocation des avancements du président, du procureur et du vice-président de la Cour de cassation, ainsi que du président et des vice-présidents du Conseil d'Etat, auxquels il a été procédé après le 21 avril 1967, en raison des « conditions particulières » de ces promotions. Enfin, la loi prévoit la comparution devant le conseil de la magistrature de ceux qui ont fait preuve d'attitudes « incompatibles avec leurs fonctions » sous la dictature. L'épuration doit se poursuivre à l'écart des sentiments de haine et de vengeance afin que la justice puisse jouir de la confiance totale des citoyens et d'un prestige intègre. Sans cela il ne peut y avoir de démocratie.

ANTOINE FLOROS,
président honoraire de la Cour de cassation.

ÉCONOMIE

Une réforme radicale des structures s'impose

DANS le cadre de la crise actuelle du système capitaliste mondial, la Grèce affronte de graves difficultés économiques héritées directement de la dictature militaire. Ces difficultés ne constituent que l'un des éléments de la crise nationale dans laquelle le pays a été plongé à la suite de la politique de dépendance qui fut celle de la droite depuis la seconde guerre mondiale et qui a amené la dictature militaire. Du reste, la politique économique conduite par la junte, n'a été qu'une forme extrême du modèle néo-libéral de développement dépendant principalement des Etats-Unis, imposé au pays depuis 1952 (1).

La politique économique de la dictature militaire, qui a servi les intérêts des milieux d'affaires : banquiers, agents d'entreprises étrangères, a eu les conséquences suivantes (2) :

a) Elle a accentué les contradictions, les désordres et les déséquilibres structurels de la croissance économique, en raison, notamment, du caractère non productif des investissements.

b) Elle a donné une nouvelle impulsion à l'émigration des travailleurs et des « *cerveaux* ». Parallèlement à la baisse absolue de la population en 1972 et en 1973, l'émigration, qui contribue aussi à la baisse de la natalité, constitue, à l'heure actuelle, une sérieuse menace pour l'avenir du pays (3).

c) Malgré les privilèges supplémentaires accordés aux capitaux étrangers et aux firmes multinationales, aucune grande unité industrielle de technologie avancée n'a été créée depuis 1967.

d) L'inégalité dans le partage du revenu national s'est accentuée pendant la période 1967-1973.

e) Les investissements improductifs, qui augmentaient les revenus monétaires, sans élargir la base productive de l'économie, ont suscité une inflation galopante : 30 % pour l'année 1973. Ce taux a été ramené à 11 % pour les huit premiers mois de 1974.

f) Pour faire face aux pressions inflationnistes, les importations ont été quadruplées, toujours pendant la période 1967-1973. Le déficit de la balance des transactions courantes a été de 1 175 millions de dollars en 1973, contre 367 millions de dollars en 1972.

g) Etant donné que les recettes invisibles et l'entrée de capitaux ne suffisaient pas pour équilibrer la balance des paiements, la dictature militaire a eu recours à l'endettement. La dette publique extérieure s'élevait, le 30 juin 1974, à quatre milliards de dollars (contre 840 millions de dollars le 31 décembre 1966). A partir du 1er janvier 1975, de 450 à 475 millions de dollars seront nécessaires annuellement pour le service de cette dette.

h) Devant les risques d'une hyper-inflation, la dictature militaire a imposé, vers la fin de 1973, une politique déflationniste qui a eu comme résultat de diminuer sensiblement la production industrielle. Au cours du premier semestre 1974, la construction de logements avait baissé de 57 % et le nombre des chômeurs était estimé à environ deux cent mille en juin 1974.

Quand la dictature militaire s'est effondrée, en juillet 1974, les gouvernants qui lui succédèrent à Athènes héritèrent d'une situation de « *stagflation* », de dépendance accentuée et de graves déséquilibres structurels. « *Gérer la crise* » devint ainsi une contrainte majeure pour le gouvernement de M. Caramanlis, réduisant ainsi considérablement sa marge de manœuvre.

Le taux de croissance du revenu national a été nul pour l'année 1974, selon toutes les indications, il en sera de même pour l'année 1975. Seule la production agricole a augmenté de 10 % pendant l'année 1974, grâce à des conditions climatiques exceptionnelles. Le coût de la vie a subi une hausse de 12 % entre janvier et novembre 1974 (contre 27 % entre janvier et décembre 1973) et les dépôts des particuliers auprès des banques ont augmenté de 15 882 millions de drachmes (4). Par contre, le déficit des finances publiques a été de 34 milliards de drachmes pour l'année 1974.

Dégager le pays de l'emprise étrangère

MALGRE la baisse des importations, le déficit de la balance commerciale a été de 2 331,2 millions de dollars pour la période de janvier à octobre 1974 (contre 2 260,8 millions de dollars de janvier à octobre 1973). A cause de la diminution des recettes invisibles provenant du tourisme et des émigrés, le déficit de la balance des transactions courantes pour les dix premiers mois de 1974 a été de 51,6 millions de dollars, déficit supérieur à celui qui avait été enregistré pendant la même période, en 1973. Cependant, grâce à une entrée supplémentaire de capitaux de 260,1 millions de dollars, la balance des paiements a été excédentaire de 35,9 millions de dollars, contre un déficit de 162,6 millions de dollars pour la même période en 1973 (5).

L'approvisionnement en énergie pose également de redoutables problèmes (6). La moitié du déficit de la balance commerciale prévu en 1975 sera imputable à l'augmentation du prix du pétrole, estimée de 600 à 800 millions de dollars. Des erreurs de planification en ce qui concerne la construction d'une nouvelle usine thermo-électrique à Ptolémaïs, alimentée par les gisements locaux de lignite, ralentissent la production, infligeant ainsi une perte estimée à 150 millions de dollars par an (7). Quant aux gisements de pétrole près de l'île de Thassos, le journal *Economicos tachidromos* a révélé que la production pourrait atteindre trois cent mille barils par jour, et non cinquante mille, comme le prétendait la société américaine Oceanic. Celle-ci avait enlevé la concession à des conditions préjudiciables à la Grèce. L'Etat grec pourrait entreprendre l'exploitation de ces gisements avec la participation de sociétés pétrolières françaises et arabes.

Au-delà des domaines de collaboration industrielle entre la France et la Grèce qui ont été signalés récemment (8), la coopération entre les deux pays pourrait devenir plus importante, dans le cadre d'une communauté méditerranéenne qui se constituerait après un éventuel éclatement du Marché commun (auquel la Grèce s'est associée le 9 juillet 1961). La C.E.E., en effet, n'a pas réussi à affirmer son indépendance à l'égard des Etats-Unis et risque de disparaître sous les effets de la crise économique mondiale.

Le gouvernement de M. Caramanlis ne réussira pas à « *gérer la crise* » aussi longtemps qu'il n'aura pas dégagé la Grèce de l'emprise étrangère. Il ne peut, en effet, réformer et réorganiser le système économique sans se heurter aux affairistes et aux puissantes entreprises internationales, sans restreindre le gaspillage effréné et la consommation de produits de luxe par la classe dirigeante, sans mobiliser et utiliser rationnellement le potentiel scientifique et technique du pays, sans combattre le parasitisme, sans assainir l'enseignement et l'administration, atteints par la gangrène de la dictature militaire. Quand le gouvernement, sous l'impulsion de son brillant et dynamique ministre des finances, a tenté d'instaurer un modeste impôt sur les grosses fortunes, il a dû affronter la colère des possédants. D'évidence, les forces sociales et politiques qui soutiennent le gouvernement actuel constituent un obstacle de taille à toute réforme radicale des structures économiques.

SPILIOS PAPASPILIOPOULOS,
économiste ; ancien maître de recherche à la Banque agricole de Grèce et enseignant à l'université de Paris IX.



(Photo W. Klein-Viva.)

PREDOMINANCE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DES SERVICES DANS L'ECONOMIE
Trop d'investissements improductifs ont accentué les déséquilibres.

(1) Voir notre article « Une économie du modèle néo-libéral » ainsi que celui de M. I. Yannakakis intitulé « Les conditions d'une véritable démocratie », publiés dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1974. Le lecteur se référera également à l'étude de P. Nikiphorou : « Trente ans de politique américaine en Grèce », *le Monde diplomatique*, mai 1974.

(2) Voir à ce sujet l'article du professeur Karagiorgas, « Les conséquences économiques de la dictature » dans la revue *Anti*, n° 1, 7 septembre 1974, ainsi que l'article du professeur A. Canellopoulos, « Mythe et réalité dans le domaine économique pendant les sept années » (de la dictature militaire) dans *Economicos Tachidromos* du 5 septembre 1974 (tous les deux en grec).

(3) Consulter à ce propos l'étude fort intéressante publiée en 1974 par l'*Union des Universitaires grecs en Europe occidentale*, sous la responsabilité du professeur M. Nikolinakos : « Développement économique et émigration en Grèce » (en grec).

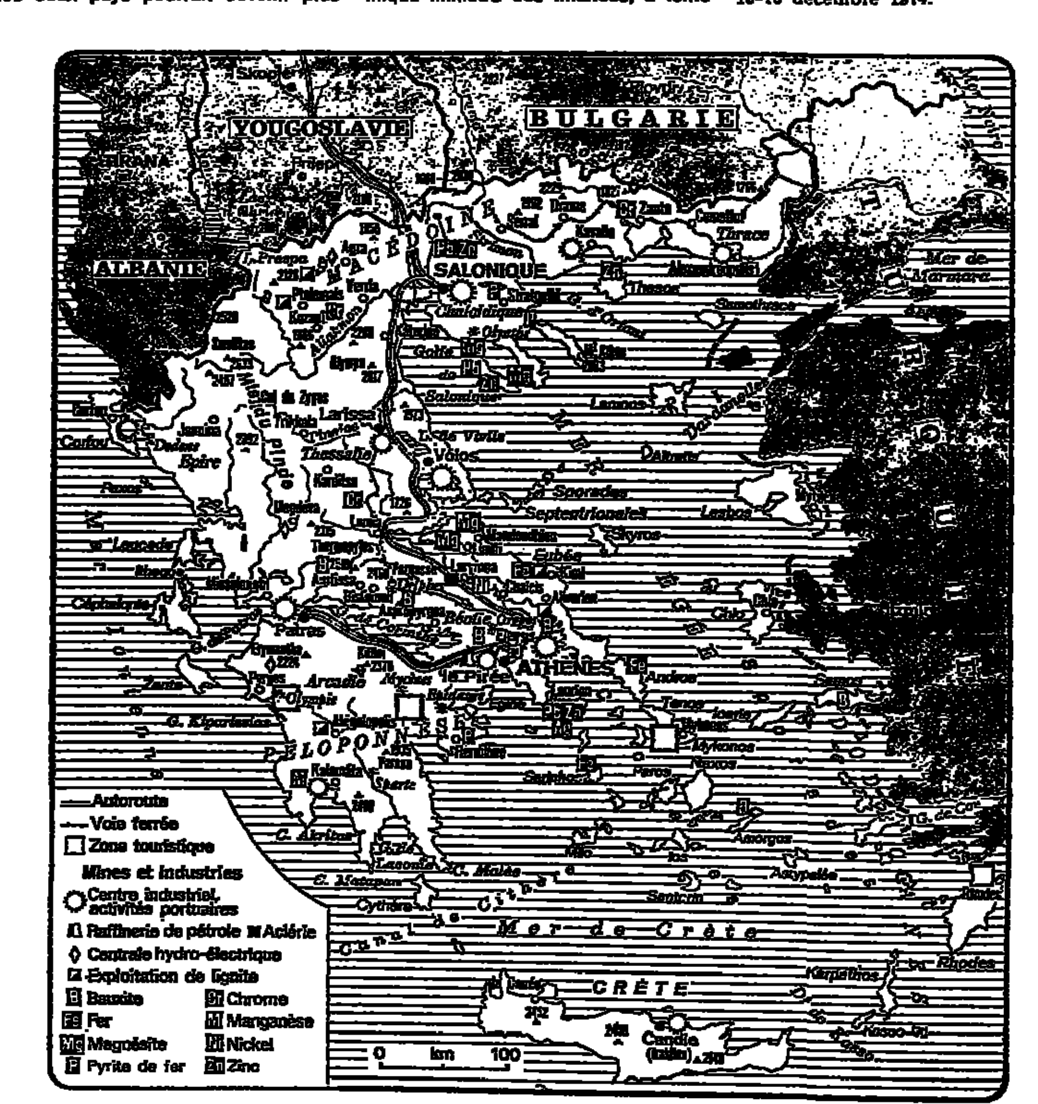
(4) Revue *Economiki Poreia*, 31 décembre 1974.

(5) *Economiki Poreia*, 15 décembre 1974.

(6) Les sources de la consommation de l'énergie en Grèce sont réparties de la façon suivante : pétrole 78,5 %, électricité 12,2 %, combustibles solides 9,3 %.

(7) *Economicos Tachidromos*, 26 décembre 1974.

(8) Par le professeur A. Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale de Grèce in *le Monde* du 15-16 décembre 1974.



S'étendant sur 131 944 kilomètres carrés, la Grèce compte plus de neuf millions d'habitants. La main-d'œuvre, en 1971, se répartissait de la manière suivante : 37,3 % dans l'agriculture et la pêche, 38,1 % dans les services, 17,4 % dans l'industrie et 7,2 % dans le bâtiment et les travaux publics. La flotte commerciale totalisait, au 31 décembre 1974, 24 079 975 tonnes ; elle comprenait 2 149 cargos, 471 tankers et 301 paquebots.

Pays essentiellement agricole, elle produit des céréales, du tabac, du coton, des olives, des agrumes, du raisin. Ses industries — pour la plupart de modestes dimensions — fournissent du ciment, de l'aluminium, des textiles, des filés de coton, des vêtements et des chaussures. Le produit intérieur brut par tête d'habitant s'élevait, en 1973, à 1 788 dollars.



CULTURE

Le cinéma au seuil d'une nouvelle époque

EN partant d'un fait divers historique survenu avant la dictature de Metaxas, en 1936, le cinéma grec déploie un modèle de la société bourgeoise en ce moment donné, rongée déjà par un cancer social. Mais en plus, à travers un gommage de la dramaturgie, de l'action et des significations évidentes il nous oblige à une lecture distancée, à une projection contemporaine du modèle.

Evdokia (1971), d'Alexis Damianos, arrive aussi à une synthèse, mais tout à fait opposée. L'amour impossible d'une putain et d'un soldat est incarné dans un réalisme si charnel et forcené qu'il parvient au symbole.

Pandelis Voulgaris travaille au contraire dans l'intérieur du système bourgeois, en réaliste critique. Dans *la Demande en mariage d'Anna* (1972) ou *le Grand Erotique* (1973), il oppose toujours l'ancien et le nouveau, en retenant la complexité du monde dans l'intérieur et en dehors de l'homme, mais en renversant continuellement les situations et en mettant en relief les crises des personnes et des institutions.

Constantin Aristopoulos (*Topos Kraniou* (1973) utilise le mythe du Christ en une représentation jouée par des villageois sur les montagnes de Mani. Vrai et faux, mythe et réalité, métaphysique tournée en matérialisme révolutionnaire, font un audacieux pari pas tout à fait abouti. Ainsi pour Tonia Marketaki et *Jean le Violent*, vaste et tragique confrontation de l'individu et de la société qui l'écrase.

La prise de conscience que manifestent tous ces films s'est accrue pendant la dernière année de la dictature.

A Athènes, le silence total règne sur la vie artistique pendant un certain temps. Cependant le cinéma commercial jouit de ses dernières années de faste. Des « *collaborateurs* » de la junte reçoivent de larges subsides et tous les moyens de l'armée pour réaliser des films historiques tout à fait nuls. Enfin, la télévision est arrivée, et rapidement elle a supplanté le cinéma comme divertissement populaire. Le nombre de spectateurs est passé de 128 millions en 1970 à 91 millions en 1972 et à 62 millions en 1973. La chute continue et elle est vraiment vertigineuse quant aux films grecs, qui ont perdu 80 % de leurs recettes. Pratiquement, le cinéma commercial est mort en 1974, la production se situant au niveau de dix films par an, dont la plupart sont des « *moussaka-porno* ».

En 1969 on relève pourtant deux films de qualité. *Le Canon et le Rossignol*, du dramaturge et scénariste très connu Iacovos Cambanellis et *Lettre ouverte*, de Georges Stamboulopoulos, réexamen émouvant et un peu confus de toute une vie.

L'âge adulte

MAIS déjà une nouvelle génération de cinéastes se rassemble peu à peu, en réalisant des courts métrages, en discutant, en collaborant à une nouvelle revue *Synchronos kinimatographos*. Tous de gauche, ils revendiquent un cinéma ouvert aux tendances modernes mais en même temps résolument national, social et, si possible, politique. Ils se heurtent naturellement aux difficultés de financement. Théo Angelopoulos fut le premier à réaliser avec un budjet très restreint *Reconstitution* (1970), film très complexe et d'importance capitale.

A travers un meurtre commis par une paysanne, il brosse le portrait social d'un village qui meurt à cause de l'émigration, avec les terribles contradictions qu'elle engendre, et il expose la monstrueuse politique du « *centre* », qui envoie seulement ses « *juges aveugles et sourds* » et ses gendarmes. *Reconstitution* est primé à Hyères, invité au Forum de Berlin, au London Festival. En prenant comme critère les prix des festivals, le jeune cinéma grec prouve qu'il entre dans son âge adulte. En 1967, à Hyères, est primé *Jusqu'au bateau*. *Lettre ouverte* reçoit une distinction à Locarno. *Kierion* est sélectionné à Venise par Chiarini en 1969. *Jours de 36* reçoit le prix de la Fipresci à Berlin en 1973, *la Demande en mariage d'Anna* est primé au Forum de Berlin en 1974, lequel, d'ailleurs, a été consacré en grande partie au cinéma grec.

Le deuxième film d'Angelopoulos, *Jours de 36* (1972), est peut-être le meilleur film grec par son ampleur et sa signification politique.

Le vrai début du cinéma grec se situe en 1942, pendant l'occupation. Comédies et drames de mœurs dominent en cette première période, assez vite influencés par Hollywood. Certains conflits champêtres prennent la forme du western. Les comédies « *s'enrichissent* » en « pseudo-musicals ». La production grossit rapidement : 3 films en 1943, 31 en 1956, 110 en 1968. La fréquentation monte en flèche : 62 millions de spectateurs en 1957, 137 millions en 1968, année record.

Les cinéastes de la seconde vague sont des « *artistes* » qui recherchent un style personnel et une culture nationale-populaire (Cacoyannis - Koundouros). Mais les sujets politiques sont bannis par une censure rigoureuse. En 1964, malgré l'arrivée du centre démocrate au pouvoir, le documentaire de Dimos Theos, *les Cent jours de mai*, sur l'affaire Lambrakis est interdit totalement.

Le premier changement, de portée plus générale, se manifeste au Festival de cinéma de Salonique en 1966. *Face à face* de Robby Manthoulis dépasse l'écueil de la censure en utilisant une forme satirique. Son héros, fils de la génération perdue dans les guerres fratricides, évite *in extremis* d'être aliéné par la vitalité sensuelle de la bourgeoisie « *en voie de développement* » pour rejoindre la foule qui manifeste.

Eclat dans les yeux, de Panos Glycofridis, aborde enfin le sujet de la résistance de manière réaliste et sans faux héroïsme. *Jusqu'au bateau*, d'Alexis Damianos, est, en raccourci symbolique, l'histoire tragique du Grec qui est descendu des montagnes vers la ville, puis a émigré. Takis Kaneopoulos dans *l'Excursion* et Dimitri Kollatos dans *la Mort d'Alexandre* étalent une problématique plus existentielle. Lyrique et passionnée pour le premier, froidement clinique jusqu'au cynisme chez le second.

Quelques mois seulement s'écoulent et le putsch du 21 avril 1967 arrête tout mouvement. Koundouros, qui avait réalisé *le Visage de la méduse*, sans avoir eu le temps de le projeter en Grèce, fuit en France ; Manthoulis aussi (par la suite il réalisera des films documentaires très intéressants pour l'O.R.T.F. et Koundouros remaniera complètement *la Méduse* pour arriver à *Vortex*, présenté au Festival de Berlin).

Plusieurs cinéastes prirent part aux événements de l'Ecole polytechnique et filmèrent sous les balles. Quelques-uns ont été « *interrogés* » et détenus par la police militaire. Voulgaris a été déporté. Les films qu'ils ont préparés presque clandestinement durant cette année très dure ont été projetés publiquement seulement à cause de la libération de juillet. Les sujets sont tous sociaux ou politiques.



(Office du tourisme hellénique.)

Le dépeuplement des villages, un thème qui revient fréquemment.

La contestation

DEUX documentaires de long métrage — *Megara*, de Maniatis-Tsemberopoulos (historique de l'âpre bataille qu'ont menée les villageois de Megara dépossédés de leurs terres fertiles pour qu'une société construise des raffineries polluantes) et *Gazoros Serron* (image intime, mais d'une justesse admirable, d'un village de Macédoine déserté peu à peu par ses habitants) — nous donnent enfin à voir le vrai visage du peuple grec. *Kierion*, de Dimos Théos, c'est une analyse d'un crime politique et de la domination de la Grèce par les grands pays. *Modèle*, de Costas Sficas, est un film expérimental en un seul plan qui tente de représenter *le Capital* de Marx à travers l'aliénation et la fétichisation du travail humain. Enfin, *les Couleurs d'iris*, de Nicos Panayotopoulos, et *Fonissa*, de Costas Féris, introduisent en Grèce des tendances du cinéma moderne, doute, satire, déconstruction et mystique.

Au seuil d'une nouvelle époque, nos cinéastes sont très politisés et prêts à remettre tout en question. Un peu comme les cinéastes français après mai 1968. Ils contestent l'organisation du Festival, le journalisme et la critique, les appareils, la distribution des films. Ils créent des groupes de cinéma militant qui, déjà, produisent des films en 16 mm ou même en 8 mm et organisent des projections hors du système.

Les professionnels se regroupent aussi pour dépasser les difficultés de financement. C'est un point crucial, car les films de qualité ont des résultats d'exploitation désastreux. L'aide de l'Etat, jusqu'à présent, a été presque inexistante, et la législature doit être réformée totalement (d'ailleurs elle n'est pas appliquée)

De toute façon, le nouveau cinéma grec sera probablement politique et abordera les problèmes actuels d'un point de vue de classe. Au moins espérons-le, car nous en avons besoin.

JEAN BACOYANNOPOULOS,
Journaliste à Khatimerini.

(Publicité)

Elle dispose de 296 succursales qui couvrent tout l'espace hellénique et elle couvre 60 % du crédit bancaire.

ORGANISMES AFFILIÉS :

- Banque du Crédit Professionnel S.A.
- Banque Hypothécaire S.A.
- Société Anonyme de Gestion et d'Organisation (ETHNOCARTA).
- Société de Gestion de Cartes de Crédit S.A.R.L. (CARTE BLANCHE).
- DIETHNIKI, Société de Gestion de Capitaux Mutuels S.A. (capital mutuel DILOS).
- ASTIR, Société Anonyme d'Assurances.
- ETHNIKI, Société Anonyme d'Assurances.
- Société Anonyme Privilégiée des Magasins Généraux de Grèce

aussi

Banque Nationale d'Investissements Pour le Développement Industriel S.A.

Fondée à la fin de l'année 1963 par la Banque Nationale de Grèce et par un groupe de banques de l'étranger, en tant qu'organisme de financement pour le développement industriel, elle a réussi à couvrir déjà 20 % environ des crédits bancaires à long terme accordés en Grèce au secteur de la transformation et a été le pionnier de l'attraction de capitaux étrangers et de la coopération entre entreprises helléniques et étrangères.

Actionnaires principaux:

- Banque Nationale de Grèce S.A.
- Banque Lambert.
- Banque Nationale de Paris.
- Chase Manhattan Overseas Banking Corporation.
- Crédit Commercial de France S.A.
- Crédit Lyonnais.
- Crédit Suisse.
- Deutsche Bank A.G.
- Hambros Bank Ltd.
- International Finance Corporation.
- Manufacturers Hanover International Banking Corporation.
- Mediobanca, Banca di Credito Finanziario S.P.A.
- Nordfinanz Bank Zurich.
- Svenska Handelsbanken.

Toutes les actions privilégiées de la Banque, qui représentent le tiers du capital social, sont cotées en Bourse d'Athènes.

LES HOTELS ASTIR S.A.

La tradition de l'hospitalité hellénique dans une ambiance unique combinée avec le confort le plus moderne.

Aux environs d'Athènes

Hôtel Astir Palace & Bungalows, à Vouliagmeni. Hôtel de luxe avec suites et bungalows, plages privées, ski nautique, tennis, minigolf, dîners dansants, etc.

Astir Bungalows, Glyfada. Bungalows de luxe sur la plage. Jeux de plage, tennis, minigolf, dîners dansants, snack bar sur la plage avec orchestre de danse, nouveau restaurant, bar et salon dans l'enclave des bungalows, piscine.
Le Golf à 18 trous de Glyfada est à proximité de ces deux établissements.

Rhodes

Hôtel Thermal (catégorie A) au centre de la ville de Rhodes, entouré de ses jardins. Piscine chauffée.

Hôtels Elafos et Elafina : Chalets, sis à une hauteur de 800 mètres, dans une forêt de pins et cyprès, avec une vue merveilleuse sur la mer, disposant d'un espace de récréation pour enfants, terrain de tennis, bar, téléphones dans toutes les chambres et salle de télévision (4 canaux, Grèce, Chypre, Tel-Aviv, Le Caire). 74 chambres avec douche.

Crète

Hôtel Astir (catégorie A) à Iraklion.

Ville d'eau de Kamena Vourla

Les Hôtels **Galini** (catégorie A), **Radion** (catégorie B) et **Thronion** (catégorie B), dans cette charmante ville d'eaux près de la mer, à 160 km d'Athènes, *sur la route nationale du nord.*

Alexandroupolis

Motel Astir (catégorie A) près de la mer et sur la route nationale vers la Turquie. La chasse en hiver et les bains en été.

Pour une documentation complète et tout renseignement, adressez-vous s'il vous plaît à : **Les Hôtels ASTIR S.A., 12, rue Praxitelous, Athènes 124, Grèce.**
Téléphone (021) 322-5065 et 323-0228.
Télégramme STAROTEL-ATHENS.
Telex : 215797 ASCO GR.

Vous pouvez facilement la contacter à Paris à l'adresse suivante :

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE S.A.

Bureau de Représentation
94, rue du Faubourg-Saint-Honoré
Paris (8e)
Tél. : 265-19-20

Dans l'espace international, notre présence date de l'année 1896 à Londres.

Actuellement, nous disposons de 29 unités dans le monde entier.

FILIALES, SUCCURSALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION :

EUROPE

Grande-Bretagne : Londres
Banque Nationale de Grèce
48-50 St. Mary Axe, E.C. 3
204 Tottenham Court Road W1
6-28 Queensway, Bayswater

Allemagne : Frankfurt
Banque Nationale de Grèce
Gutleutstrasse 5
Düsseldorf
4 Düsseldorf Kaiserstrasse 24

Hollande : Rotterdam
Banque Nationale de Grèce
Westblaak 25

Chypre :
Banque Nationale de Grèce
Nicosie : 36 Macariou Ave.
64, rue Lidras
Metaxa Square
Succursales locales : Limassol, Famagusta Paphos, Larnaca, Morphou.

Amérique : Etats-Unis
Atlantic Bank of New-York
Siège central : 960 avenue of the Americas
New-York, 10001
Succursale Downtown : 123 William Street
New-York 10038

Succursale Astoria : 29-06/12 Ditmars Boulevard
New-York

Banque Nationale de Grèce
Succursale de Chicago
168 North Michigan Avenue
Chicago, Illinois 60601
U.S.A.

Canada :
Hellenic Canadian Trust
852 Jean Talon Street, West
Montreal 303, P.Q.
Park Avenue and Laurier Street
Montreal, P.Q. H2V 4G3
N.B.G. Enterprises Ltd
Montreal : 1405 Peel Street
Toronto : 671 Danforth Ave.

AFRIQUE DU SUD

The South African Bank of Athens Ltd
Johannesburg : Siège central : 103 Fox Street
Succursale Downtown : Banket and Kotze Streets
Hillbrow
Cape Town : 146 Saint George Street
Durban : 20 Field Street
Pretoria : 169 Esselen Street

AUSTRALIE

Banque Nationale de Grèce
84, Pitt Street
Sydney 2000

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE S A



Depuis 1841, la plus importante banque du pays

Siège Central ATHENES : 86, rue Aeolou - Tél. : 3210411, 3210501 et 3210601 - Câbles : ETHNOTRAPEZA - Télex : (021) 4931-38 (8 lignes) - (021) 5385-86 (2 lignes).



La vie quotidienne en France

LA POUSSÉE DES CORPS

La rumeur déborde et commence à se coaguler : il y aurait, une fois encore, un nouveau cinéma *en France. La pauvreté de l'étiquette attriste (son* côté *précipité, hâtif, révèle manifestement une surprise), elle trahit une critique prise au dépourvu. Pourtant, à surveiller de plus près le dehors mollasse du cinéma français, on aurait pu noter, depuis deux ans, que l'efflorescence de quelques films excentrés (*Themroc *de C. Faraldo,* Lou Pais *de G. Guérin,* l'Homme qui dort *de G. Perec) annonçait cette effraction d'aujourd'hui, qui commence à éventrer la croûte de bêtise sous laquelle s'asphyxiait notre cinéma.*

Ces indices avaient été négligés ou mal analysés. On attendait trop fébrilement l'émergence d'un authentique *cinéma politique ; les regards restaient fixés sur les écrans d'Italie ; chaque film de Rosi ou de Petri a été vanté comme une matrice à imiter. Même la comédie légère italienne, qui ne néglige jamais la revendication sociale, est avancée comme modèle. Nous analysons dans cette page deux films qui empruntent la voie italienne :* Il pleut toujours où c'est mouillé, *où J.-D. Simon, essayant de reconstituer les tensions que créent dans une petite ville des élections législatives, engonce cependant sa fiction dans un schématisme trop réducteur ;* Dupont Lajoie, *où Yves Boisset tente, pour la première fois, de conférer une dimension politique au film comique français, mais ne parvient pas à trouver un ton approprié. Ces films, qui répondent au vieux souhait des spectateurs français de voir leur cinéma entrer dans la bataille politique, marquent les limites d'un tel objectif. Les films militants prennent d'ailleurs le relais avec un atout d'importance, car, en ce qui les concerne, aucune fiction ne saurait délayer leur signifié politique. C'est sans doute cette qualité qui leur permet aujourd'hui d'accéder aux salles et de quitter les circuits parallèles. (Le film militant* Les prisons aussi, *qui expose l'iniquité de la situation pénitentiaire en France, est projeté dans un cinéma d'art et d'essai) (1).*

La vision de la province que nous donnent Pascal Thomas ou Robert Pouret est un autre aspect conventionnel du cinéma français ; le retour en force cependant du thème de la campagne (assimilée à la province) et le succès que ces films rencontrent auprès du public nous ont poussés à en analyser le contenu. Mais le renouveau se trouve ailleurs.

Trois films sortis en un mois enchaînent avec ceux dont nous parlions au début et prouvent qu'un discours différent se tient aujourd'hui dans le cinéma français. Le Voyage d'Amélie *de Duval,* la Coupe à 10 francs *de Condroyer et* les Doigts dans la tête *de Doillon (surtout ce dernier) parlent le politique dans le corps même des protagonistes (la mort pour une mèche de cheveux ; le renvoi pour une heure de sommeil). Situés pour ainsi dire en deçà du réalisme, ces films réfléchissent aux gestes négligés de la vie quotidienne ; ils se mettent à l'écoute des pulsions durant ces moments aveugles où les anges passent ; ils nous imposent une lecture politique non pas de la* réalité, *ni du* monde, *mais du sujet.*

Cinéma du malaise, de la nausée, il ignore le héros positif et la fiction exemplaire ; par contre, il laisse s'épanouir la poussée des corps et travaille ainsi plus que tout autre à ruiner la plus élémentaire et la plus pernicieuse de nos aliénations.

IGNACIO RAMONET.

(1) Cinéma Le Marais, 20, rue du Temple, Paris (4e).

Cantonal plus que provincial

UNE thématique oubliée ou inédite semble prendre dans un jeune cinéma français une place nouvelle : celle de la rusticité villageoise. Dans la période récente, plusieurs films nous ont conté de ces chroniques de village où le cadre privilégié de l'intrigue est le café, la belote, le marché, où les personnages clés sont le garde champêtre, le maire, le poivrot, les artisans ruraux (le menuisier de village semble bénéficier d'une faveur particulière chez Pascal Thomas, *Pleure pas la bouche pleine*, et Robert Pouret, *la Soupe froide)*.

Il faut sans doute rattacher ce courant naissant à une tendance déjà classique du cinéma français : le populisme, qui passe par Pagnol, Carné, ou même René Clair *(Porte des Lilas)*. Mais un déplacement décisif s'opère : l'ancien populisme était citadin, faubourien ou banlieusard (*Hôtel du Nord, Porte des Lilas)* ; le néo-populisme rural transporte au village ce petit monde de beloteurs, de patrons de bistrot et de bons prolétaires qui peuplait le cinéma français d'avant-guerre. Le film de Robert Pouret illustre presque caricaturalement cette déportation au village : les figures paysannes y sont campées par de vieux seconds rôles habitués depuis des décennies à jouer les Parisiens gouailleurs : Raymond Bussières, Hubert Deschamps, etc., etc.

Certes, on connaissait déjà un comique paysan de l'après-guerre *(Clochemerle, Piédalu,* etc.), mais le paysan y était présenté sous son aspect traditionnel, benêt et matois à la fois, cul-terreux et arriéré. Voici qu'il devient détenteur du secret de la vraie vie et des « vraies valeurs », bon sauvage de nos contrées.

L'émergence de ce genre cinématographique renvoie sans doute à une tendance plus globale de la société française, qui remet au premier rang de ses mythologies la rusticité, conçue désormais comme porteuse d'humanité chaleureuse, de pureté, de nature. Dans le néo-populisme rustique, le microcosme villageois n'est jamais montré en soi : la situation initiale, le plus souvent, c'est le retour au village du citadin et la perturbation qu'il y introduit. Chez Pouret, deux Parisiennes s'installent dans une ferme. Chez Pascal Thomas, ce sont les vacances qui ramènent aux champs les citadins. C'est donc de la confrontation entre deux modes de vie qu'il s'agit, que ce retour soit vécu sur le mode de l'alternance (week-end, vacances) ou sur celui de l'alternative (retour à la terre).

Dans ce courant, Pascal Thomas (au moins dans ses deux premiers films) occupe une place à part. Son cinéma se veut provincial, campagnard et même « cantonal » (la société de production a été intitulée significativement : Les Films du chef-lieu). Le regard posé sur le village est *nostalgique*, c'est-à-dire extérieur mais familier. Mais, surtout, la caméra, moins que sur une ruralité mythique et bienheureuse, se fixe sur un thème clé du cinéma français (de Vigo à Truffaut et Malle) : l'adolescence.

Les Zozos et *Pleure pas la bouche pleine* célèbrent les retrouvailles avec cet ailleurs familier : le passé proche. Le véhicule de cette plongée, la « time machine » utilisée, ce sont les vacances au village, échappée dans le temps et l'espace, enclave de passé introduite dans le présent, de l'ancienne vie dans la nouvelle, de la société rurale dans la civilisation urbaine. En outre, c'est pendant les vacances — temps où s'instaure provisoirement une vacance des règles sociales — que peuvent céder passagèrement les contraintes de la vie quotidienne à la ville, que peut s'imposer le règne de la transgression, même bénigne.

Dès lors, les vacances sont aussi le temps et le lieu privilégiés de l'initiation adolescente : au premier chef, les événements décisifs qui précèdent, entourent et suivent l'épreuve initiatique fondamentale du dépucelage. Les zozos reviennent de leurs vacances suédoises avec une virginité intacte et des récits triomphants. *Pleure pas la bouche pleine* est peuplé de dragueurs de village et d'adolescentes déjà nourries de fantasmes photo-romanesques.

La génération de ceux qui avaient seize ans en 1962 s'attendrit : la surprise-partie des zozos, avec danseurs maladroits, délaissés (es) « faisant banquette », fausse nonchalance de la cigarette ou mains croisées sur les genoux et, sur l'électrophone, « *Only you* » par les Platters ; les rites et pratiques de cette micro-société de jeunes mâles, clanique et quasi archaïque : le collège ; le goûter campagnard : confidences des filles entre elles *(« Michel, tu vois, c'est un sentimental »)*.

Soudain, une autre scène : la toilette mortuaire d'une vieille tante, nue sur le lit, par les hommes de la maison ; gestes tranquilles, propos prosaïques, fatalisme sans affliction mais non sans tendresse ; plongée dans un monde où est accepté le cours des choses, du temps, de la vie (c'est-à-dire de la mort), par opposition à l'univers urbain, aseptisé, niant quasi névrotiquement la vieillesse, la maladie, la mort.

Ce « cinéma de chef-lieu », dans ses moments les plus heureux, fonctionne comme la madeleine proustienne : la madeleine de Thomas, dans *Pleure pas la bouche pleine*, c'est du chocolat râpé sur une tartine de beurre.

CLAUDE FISCHLER.

MIETTES DE RÉALITÉ

DEPUIS quelques années, le regard des cinéastes, et par conséquent le regard des spectateurs, a changé : pour des raisons à la fois techniques (l'allègement du matériel de prise de vues et de prise de son, la familiarisation avec les pratiques du cinéma direct qui ont influencé presque tout le cinéma, l'abandon, sans doute irréversible, du travail en studio au profit des lieux vrais) et sociologiques (l'influence incontestable de la télévision qui rend insupportable une trop grande reconstruction du *réel* : le visage brut, sans apprêt, l'expression volontiers hésitante, les tâtonnements du film en train de se faire, « passent » l'écran).

Il est une réalité composée, faite de fragments vrais qui, additionnés et assortis d'un « point de vue documenté », perdent leur authenticité d'ensemble. Un cinéma politique français a longtemps fonctionné à partir de ce réel reconstruit — celui des films classiques d'André Cayatte, ou des *Assassins de l'ordre* de Carné.

C'est à ce cinéma d'un autre âge que se rattachent deux films d'aujourd'hui, *Il pleut toujours où c'est mouillé* et *Dupont-Lajoie*.

Dans le premier cas, la finalité est claire : Jean-Daniel Simon expose, à partir d'une anecdote située dans le milieu rural du Sud-Ouest aquitain, le point de vue du parti communiste français. Sur fond de campagne électorale, un agriculteur fait le difficile chemin de la prise de conscience de son aliénation, et choisit l'engagement aux côtés d'un groupe de militants. Tous les ingrédients que Simon a introduits dans son film sont plausibles (encore que l'on puisse, sans mauvaise foi, trouver que ses gendarmes sont un peu trop conventionnellement débonnaires, ou que le gauchisme initial de sa jeune institutrice sent l'imagerie ou le patronage) : c'est leur somme qui ne l'est plus. Les personnages sont chargés de trop de connotations lourdes de sens (le père du héros est resté pauvre parce qu'il a vécu en militant, ce qui explique la méfiance de son fils à l'égard de la politique), trop de coïncidences les rapprochent ou les informent (le héros passait par là par hasard quand le responsable du C.D.R. dispensait l'argent à ses nervis). Bref, c'est un cinéma où la thèse prend le pas sur la réalité : le cinéaste, assuré de son propos, enrichit le réel (comme on enrichit de l'uranium) pour lui donner plus de poids. Jean-Daniel Simon : « *J'ai donc, au contact de la réalité, modifié certaines données de la réalité locale pour respecter une certaine moyenne de la réalité rurale française* (1). »

Il se trompe : le « réalisme » d'avant-guerre, le « néo-réalisme » d'après, fonctionnaient certes l'un et l'autre à partir d'une reconstruction de la réalité, que les spectateurs alors admettaient — mais il faut admettre (au moins pour le film qui annonce la couleur, qui se revendique politique) qu'un critère nouveau détermine nos jugements, celui de *crédibilité :* le spectateur sent qu'un mur est un mur et non une construction de studio, il sent que c'est le vent qui bat un visage, et non le courant d'air d'un ventilateur, il sent qu'il rencontre un être de chair et non un pantin.

C'est cette crédibilité-là qui fait défaut à *Dupont-Lajoie*. Yves Boisset, à travers le récit très linéaire d'une ratonnade autour d'un camping dans l'août de la côte varoise, veut mettre les Français face à eux-mêmes, face à leur racisme. Pour ce faire, et sans aucun doute par souci sincère d'efficacité, il s'est appuyé sur les codes du spectacle populaire : l'emploi d'acteurs familiers, dans des rôles qui sont ceux de la comédie « à la française », un dialogue où chaque réplique peut être vraie (c'est-à-dire entendue au zinc d'un bistrot, au hasard de l'autoroute, ou le soir au camping), mais où l'accumulation de ces répliques est fausse comme le théâtre de Boulevard.

Quand le film bascule dans la tragédie (tempérée encore par la caricature, par la connivence créée avec le spectateur autour du personnage de l'animateur de télévision), nous ne pouvons pas le prendre au sérieux : la convention détermine un manichéisme aussi factice. La ratonnade, même si je sais qu'elle a eu lieu l'été dernier à Sainte-Maxime, ne m'est pas crédible sur l'écran, parce que Jean Carmet, ou Pierre Tornade, ou Jean Bouise, ne me sont pas crédibles : ils portent les signes du Français petit-bourgeois, c'est tout.

C'est d'autant plus navrant que le film de Boisset s'ouvrait sur un plan qui disait plus que les cent minutes qui suivent : le long travelling qui accompagne un Algérien solitaire dans le marché de la rue d'Aligre, cadré en légère plongée, est juste, il a un sens.

Si on admet que le seul dévoilement de la réalité est déjà un geste politique (c'est en cela que *les Doigts dans la tête*, ou *la Coupe à dix francs*, sont des films politiques), on en arrive à un paradoxe : c'est parfois dans des films sans point de vue préalable, ou dans des films qui fonctionnent comme des spectacles traditionnels, que le politique soudain resurgit, presque par surcroît. Dans *Vincent, François, Paul et les autres,* de Claude Sautet (par exemple), l'impression de réalité (des lieux et des êtres, bourgeois quinquagénaires minés par l'âge, par l'angoisse, par la ruine) est telle au hasard d'une séquence que c'est tout un rapport vital (un mode de vivre, de communiquer, un mode de production ici aujourd'hui) qui est découvert comme malfaisant. Le malaise exprimé par Sautet et par les êtres vivants qu'il anime sur l'écran n'est certes pas directement mobilisateur, mais il m'apprend plus sur le monde dans lequel je vis que les spectacles trop évidemment convenus proposés par Simon ou par Boisset.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

(1) *L'Humanité* du 29 janvier 1975.

La dérobade au réel

ENTRE les Doigts dans la tête *de Jacques Doillon et* Mes petites amoureuses *de Jean Eustache, le rapprochement n'est pas dû au seul hasard des sorties simultanées. Tous deux s'inscrivent dans une même marge étroite du cinéma français, ni cinéma militant, ni cinéma commercial à grande distribution.*

Dans Mes petites amoureuses, *c'est par le statut du personnage dans la fiction que le film va déraper dans l'idéalisme. Dans le scénario tel qu'on pourrait le raconter, tout échappe à Daniel de l'organisation de sa vie, de ses déplacements, de son « métier » ; tout est surdéterminé par des circonstances comptabilisées par le récit : milieu social, situation familiale, marché du travail, cherté des études ; le désir de Daniel (de vivre chez sa grand-mère, d'aller au lycée ou de sortir le soir) n'est jamais pris en compte. Mais paradoxalement, dans le film tel qu'il fonctionne pour le spectateur, Daniel est un personnage souverainement libre, le seul même qui ne soit pas englué dans une réalité étriquée. Daniel traverse le film superbement détaché de l'univers provincial dont il est le spectateur toujours distant. Au moment même où il imite les autres, il a sur eux la supériorité de celui qui cite ou qui expérimente, une certaine marge de dégagement dans ses gestes. Il parle très peu aux autres personnages du film, préservant ainsi une image de lui-même énigmatique et fascinante, mais le monologue intérieur, en voix off, interpelle le spectateur sur le mode de la connivence, pour l'assurer que ce mutisme est le signe d'une intériorité dense, d'un dégoût aristocratique de la banalité du langage, d'un regard aigu sur les conventions sociales.*

Par le relais de Daniel, le film entretient avec le réel un rapport hautain, aristocratique, idéaliste, qui peut être redoublé et conforté par le plaisir élitaire du spectateur cinéphile.

Cette contradiction majeure entre le scénario et le film tient aux jeux de l'observation et de la séduction qui constituent l'essentiel du temps de projection : c'est le regard de Daniel, son désir, qui organisent le montage, le déroulement narratif. Son imaginaire du monde devient celui du film. Quel que soit le poids des circonstances, il conserve cette distance hautaine, aristocratique, qui le constitue en sujet d'une fiction où les autres personnages sont réduits au rôle d'instruments ou d'objets de son désir.

Avec les Doigts dans la tête, *ce qui est mis en scène, c'est le rapport de jeunes ouvriers de dix-huit-vingt ans au langage, au politique, au sexuel, et ce rapport est donné comme évitement, fuite. C'est la description d'une stratégie complexe de dérobade. En cela, le film a pu apparaître comme démobilisateur, en regard d'un cinéma militant porteur du désir d'affrontement.*

Ce film ne parle pas pour ne rien dire mais, plus exactement, pour ne pas dire. Le langage est presque toujours ludique, un peu régressif : sa fonction est essentiellement sécurisante. Si les discussions n'en finissent pas, tournent en rond ou en dérision, c'est qu'avec un discours plus responsable c'en serait fini de l'illusion, déjà précaire, de suspendre pour un bref sursis les déterminations qui pèsent sur le présent et l'avenir. Liv, la Suédoise, débarque d'une autre classe sociale, d'une autre culture, avec le goût appris des situations énoncées, des problèmes formulés : à chaque fois qu'elle veut faire le point, les autres s'amusent de ses difficultés à parler le français pour refuser le principe même de son discours rhétorique. Leur parole à eux n'est pourtant pas celle d'une fuite dans l'imaginaire. Le réel est toujours prêt à affleurer : il n'est pas forclos, mais suspendu.

Leur rapport au politique est du même ordre : leur stratégie transitoire contre la société d'exploitation, c'est l'évitement, le détour dans la solidarité affective du petit groupe de pairs. Rien à voir avec la solidarité combative des militants, bien qu'elle relève d'une solidarité de classe d'où Liv, en définitive, est exclue et sera rejetée après avoir figuré le mirage (un peu exotique dans le film) d'une autre culture de classe. Ce n'est pas non plus la marginalisation volontariste, la manifestation affectée d'une idéologie du « ras-le-bol ».

Le recours au syndicat est un fait de hasard : c'est surtout l'occasion d'entretenir l'illusion d'attendre quelque chose. L'affrontement avec le patron est délégué au syndicaliste, mais sans conviction, sans adhésion véritable : Christophe et Léon n'en reviennent pas de la somme dont le patron doit s'acquitter, qui leur paraît relever de l'utopie. Leur repliement dans la chambre n'a rien d'un acte de résistance (sinon ludique), c'est la figure même de leur dépossession. Ils sont dépossédés de la ville, tout autant que les provinciaux transplantés dont ils ne se sentent pas coupés.

Ils sont un peu déplacés par rapport aux grands secteurs de l'idéologie contemporaine : ni petits-bourgeois (bien qu'à l'horizon se profile le retour à l'ordre, le mariage, le pavillon de banlieue), ni prolétaires (ils travaillent épisodiquement chez des petits patrons), ne relevant pas non plus d'une marginalité codée (ni amateurs de pop ou de drogue, ni loulous de banlieue). Le spectateur a beaucoup de mal à ne pas référer le film à une idéologie déjà repérable, énoncée ; d'où peut-être un malentendu assez général, une récupération par le marginalisme, l'idéologie du « ras-le-bol ».

On peut trouver une approche beaucoup plus dialectique de cet espace idéologique nouveau, flou, inconfortable, dans les films collectifs réalisés autour de Christian Zarifian à la Maison de la culture du Havre (On voit bien qu'c'est pas toi ; Moi j'dis qu'c'est bien...) *et qui mériteraient une diffusion plus large.*

Le rapport des personnages à la sexualité relève de la même stratégie du louvoiement, de la dérobade. Le récit avance selon les fluctuations, au jour le jour, des relations entre Christophe, Liv et Rosette : c'est un jeu sans lois, une inscription légère du sexuel, où l'expérience n'est pas capitalisée.

Liv, d'ailleurs, ne laissera pas de marque : elle est le mirage d'une différence trop radicale. Le véritable enjeu, ce n'est pas elle, c'est la récupération des autres par l'idéologie petite-bourgeoise qui les assiège discrètement, patiemment, tout au long du film, pour pointer son vrai visage dans la dernière séquence où ils vont chercher Rosette pour l'épouser, « si tout va bien avec ses parents »...

ALAIN BERGALA.

MUTATION DE L'INDUSTRIE MONDIALE

Vivacité et réalisme vont marquer les débats de la seconde conférence de l'ONUDI, à Lima, du 12 au 26 mars. Vivacité, car d'énormes intérêts sont en jeu, qui concernent à la fois une certaine conception de la croissance dans les pays industrialisés, les modèles de développement du tiers-monde, un certain type de relations entre pays riches et pays pauvres, mais aussi entre les pays en voie de développement eux-mêmes. Réalisme, car les producteurs de matières premières ont pris la mesure du moyen de pression dont ils disposent, mais ont aussi découvert les fortes résistances auxquelles ils peuvent se heurter, pendant que les pays industrialisés devenaient conscients de leur vulnérabilité.

Pour leur part, les pays en voie de développement, réunis au sein du « groupe des 77 », ont élaboré leurs propositions à Alger du 15 au 18 février. Ils n'ignorent pas que le débat est essentiellement politique, dans la mesure où il met en cause leur souveraineté effective sur les ressources naturelles dont ils disposent, sur les investissements qu'ils contrôlent, sur la main-d'œuvre qu'ils fournissent, sur les plans d'industrialisation dont ils sont seuls juges. C'est bien pourquoi, tout en réaffirmant leur volonté d'éliminer toutes les formes de colonialisme et de racisme, ils avancent des revendications très concrètes touchant leur développement interne et un nouveau mode de relations internationales.

Le temps est passé où ils « sollicitaient » une aide, qui leur était plus ou moins parcimonieusement « octroyée ». Traitant sur un pied d'égale souveraineté avec les pays prospères, ils refusent donc de se placer dans leur dépendance et accordent « la plus grande importance au principe d'autosuffisance dans les efforts de développement qu'ils déploient pour tirer le meilleur parti possible de leurs ressources humaines et naturelles ».

***Ils misent sur leur** « effort national propre » **pour aboutir à des stratégies de développement qui, tenant compte des conditions particulières à chaque pays, resserrent les liens entre l'agriculture et l'industrie et puissent satisfaire en priorité non pas les intérêts des firmes occidentales mais les besoins des populations locales. En même temps, ils demandent aux pays développés un** « partage des marchés » **qui fasse sa place à la production des pays sous-développés. Mais ils vont plus loin en préconisant que les pays industrialisés retardent l'accroissement de leur propre capacité industrielle pour le traitement des matières premières en provenance du tiers-monde, celles-ci devant de préférence être transformées sur place. Ils se préoccupent aussi d'empêcher les** « sociétés transnationales d'entreprendre des activités que les pays en voie de développement considèrent comme préjudiciables à leur bon développement ».

En même temps, le « groupe des 77 » veut renforcer la coopération entre pays en voie de développement, développer l'action des associations de producteurs de matières premières, accentuer sa pression pour accéder à la technologie avancée, étendre sa participation aux discussions sur le système monétaire international et à la direction des organismes internationaux de financement.

Chacune des mesures préconisées par le « groupe des 77 » tend à favoriser non seulement une redistribution industrielle mais aussi, bien entendu, la redistribution des pouvoirs qui lui est intimement liée. Cette préoccupation doit se traduire naturellement jusque dans les structures du Conseil de l'ONUDI, où les pays en voie de développement détiennent actuellement vingt-cinq sièges sur quarante-cinq, alors qu'ils souhaitent en obtenir quarante sur soixante. Le rapport entre le nombre de pays en voie de développement et le nombre de pays développés au sein du Conseil passerait ainsi de cinq pour quatre à deux pour un.

L'absolue nécessité, les chances et les difficultés de nouvelles relations économiques plus harmonieuses dans le monde en crise apparaissent clairement à la lecture des articles que nous avons rassemblés.

Une nouvelle croissance qui refuse les inégalités sociales et le pillage des pays du tiers-monde

Par RENE BONETY *

BON nombre de responsables estiment devoir faire face à une crise de caractère *conjoncturel*, et non à un changement profond et irréversible des relations entre les pays riches et les pays pauvres, avec, à l'intérieur de ces derniers, l'apparition d'un « quart-monde » dont les problèmes — notamment celui de la faim — risquent d'occuper dans quelque temps le devant de la scène. *« Que les pays consommateurs de pétrole présentent un front uni et le cartel de l'OPEP cédera. »*

A l'autre bout, d'autres solutions sont préconisées qui, si elles relèvent d'une analyse correcte du rôle joué par les trusts pétroliers et les firmes multinationales, négligent parfois cette évidence : le tiers-monde s'est emparé des lois du marché et les a retournées contre ceux qui les utilisaient à son détriment depuis plus de vingt-cinq années. Par voie de conséquence, le type de croissance des pays industrialisés va s'en trouver profondément transformé, provoquant, *ipso facto*, conversions et reconversions, restructuration sinon disparition de telles ou telles industries. Le mode de vie de la société de consommation, avec son cortège de gaspillages lui-même moteur d'une croissance quantitative, va également se transformer, et les populations des pays nantis sont peu préparées à ces changements.

S'il existe des différences notables à l'intérieur des pays de l'OPEP, au plan *de la population comme à celui* des régimes politiques, il faut, pour une analyse correcte, abandonner toute idée d'une croissance économique fondée sur un très faible prix de l'énergie et des matières premières : un tel « pillage » n'est plus accepté par un tiers-monde parvenu à sa maturité politique et économique.

Telle est l'analyse partagée en gros par les syndicalistes du monde occidental : rien ne sera plus comme avant ! Mais alors il reste à en tirer toutes les conséquences au plan des politiques sociales et économiques et des stratégies syndicales à mettre en œuvre dans chaque pays, mais bien plus encore au plan européen. En sachant que reconnaître lucidement le changement ne signifie pas absoudre les erreurs commises par ceux qui gouvernent... ni avoir vocation de *« gérer la crise »* à l'intérieur du capitalisme sans changer la nature et la *répartition* du pouvoir économique et donc politique.

Nous avons été habitués, depuis vingt-cinq ans, à résoudre les problèmes structurels d'une économie en constant développement par la fuite en avant dans la croissance quantitative.

Créer des emplois ? Qu'à cela ne tienne : un bon taux de croissance et le centrage des efforts de l'Etat sur une politique systématique de concentrations et d'industrialisation permettront de résoudre le problème posé par l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. D'ailleurs *la crise de l'énergie et des matières premières* vient se greffer sur une crise structurelle du capitalisme mondial ; elle amplifie les besoins de restructuration que la crise financière rendait déjà inéluctable pour les bourgeoisies d'Europe et des Etats-Unis.

Si les pays du tiers-monde producteurs de pétrole et de matières premières entreprennent de construire sur leur propre sol des industries de transformation de ces matières premières acheminées, jusqu'à présent, vers les nations industrielles, il s'ensuivra nécessairement un bouleversement au niveau des industries transformatrices des pays capitalistes, avec toutes les répercussions qui en découlent sur le niveau de l'emploi, la mobilité professionnelle et le niveau des ressources. Les garanties actuelles en matière de chômage ont été conçues hors des périodes de crises structurelles graves : il faut donc les adapter aux situations nouvelles prévisibles dans certaines branches.

Si l'industrie automobile, par exemple, ne constitue plus la « locomotive de l'expansion » qu'elle a été durant vingt-cinq ans, il est indispensable d'en mesurer toutes les conséquences. Une économie reconvertie vers davantage de consommations collectives (transports, santé, logements sociaux...) est-elle à même de pallier les déficits d'emplois consécutifs à ces restucturations ? Voilà un bon thème pour le VII[e] Plan, si plan il y a... Nous n'avons pu, à la C.F.D.T., faire partager cette volonté d'une économie davantage axée sur les consommations collectives lors des débats du VI[e] Plan. Les circonstances actuelles devraient favoriser cette réorientation amorcée par exemple par la faveur nouvelle dont semblent bénéficier les transports publics.

L'attitude syndicale ne consiste pas seulement à panser les plaies du développement industriel et de ses mutations. Elle ne peut séparer la politique de prévention et de correction d'un jugement *fondamental sur les responsabilités d'un* système où le *« pouvoir de l'investisseur privé ne se partage pas »*, y compris dans ses conséquences sur le type de croissance, et sur le niveau qualitatif de satisfaction retiré par les individus et les groupes concourant à la réalisation de la croissance.

Cela signifie impérativement que, face à un libéralisme économique dépassé, il est indispensable d'intégrer dans un plan digne de ce nom les analyses de branches et la coordination des politiques sectorielles, et de le situer dans une stratégie de développement acceptant la *« nouvelle donne internationale »* avec toutes ses conséquences.

Un redéploiement industriel résultant *du seul conciliabule discret* entre le pouvoir politique et le pouvoir patronal ne rencontrerait, du côté syndical, qu'une attitude systématiquement oppositionnelle.

Les syndicats, face au *« pouvoir concerté des masses patronales et du pouvoir politique »*, n'ont d'autre issue que la riposte défensive et offensive des travailleurs sur le terrain de l'emploi et des revenus. Le « droit à l'emploi » dans une telle conjoncture devient revendication prioritaire et revêt un aspect révolutionnaire exprimant le refus d'un système économico-politique où l'avenir des hommes ne dépend que de la décision des puissants, en dehors de toute confrontation avec les travailleurs directement concernés.

Les organisations syndicales doivent surtout compter sur le développement des luttes ouvrières chaque fois que le patronat tente d'imposer ses propres solutions : luttes contre les licenciements, luttes pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat, luttes sur les conditions *de travail. Le succès de ces actions* exige que les travailleurs stoppent les manœuvres patronales destinées à créer la division des travailleurs et que l'offensive ouvrière ne se limite pas au terrain des entreprises mais se poursuive partout où le capital s'efforce de consolider son emprise sur la société.

Pour un développement planifié

LES propositions qui suivent supposent que la maîtrise de l'investissement ne *soit plus du seul domaine de l'investisseur*, qu'il soit public ou privé.

Elles supposent une conception volontariste de la planification, qui fait grand défaut à la France actuelle.

Elles supposent une conception nouvelle de l'entreprise et de l'information économique.

Elles supposent enfin l'acceptation définitive du changement des rapports entre pays riches et pays pauvres, ainsi qu'une volonté politique de l'Europe d'être, dans ce nouveau concert, l'élément moteur d'une stratégie de développement basée sur des liens de complémentarité et d'échanges.

Jusqu'à présent, l'Europe est passée de la fascination devant le géant américain — y compris lorsque celui-ci exportait son inflation — à la paralysie devant le *pétrole arabe. Les implications de la crise* sur le type de croissance des Neuf ont été peu dégagées, si ce n'est dans les tentatives multiples et les échecs répétés d'une politique énergétique toujours à naître.

Or les changements structurels à organiser ne concernent pas seulement tel ou tel pays membre ; même si la dépendance énergétique est différente d'un pays à l'autre, les échanges intra-communautaires sont à un tel niveau que toute modification structurelle importante de la croissance d'un pays rejaillit fatalement sur les autres. Certes, la paralysie s'explique par l'absence de volonté politique, et par l'espoir égoïste des gouvernements nationaux de *« s'en sortir seuls pour ce qui les concerne »*. C'est bien là l'illustration flagrante d'une Europe qui n'est qu'un simple *marché* envahi par les doctrines économiques néo-libérales.

Pourtant, l'ampleur des désordres internationaux antérieurs à la crise de l'énergie (système monétaire défaillant, problème de la faim, inflation généralisée) aurait dû stimuler la définition politique des nouvelles finalités à assigner à la croissance. A croire que le caractère prophétique de la fameuse « croissance zéro » a tout à coup dispensé les responsables européens d'une *réflexion* collective et de propositions concrètes à faire aux Etats et aux nations membres de la Communauté en vue de dépasser les crises actuelles par l'inventaire et la mise en œuvre de finalités qualitatives du développement, seules susceptibles de recueillir l'accord des populations pour une croissance nouvelle et réelle !

Aujourd'hui, le Comité économique et social du Marché commun est doté d'une saisine en blanc du commissaire Hapferkampf sur la *« restructuration industrielle »*. Ce peut être l'occasion d'inventorier les problèmes de l'ère post-industrielle de l'Europe.

Les embarras de l'Europe ne doivent pas être l'alibi des valses-hésitations du gouvernement français depuis plusieurs mois, par exemple pour la politique énergétique, ou la politique des transports. Les commissions du Plan sont le lieu privilégié des analyses sectorielles. Elles sont, notamment, l'un des rares endroits où les syndicalistes ont la possibilité de réagir à la stratégie industrielle élaborée par les syndicats patronaux et l'administration. S'il était effectivement question de redéfinir la stratégie industrielle de la France au travers du VII[e] Plan, il conviendrait d'élargir les thèmes horizontaux actuellement retenus pour passer à une analyse approfondie des chances et des risques des différentes branches, sans omettre une agriculture qui pourrait bien, face au problème alimentaire mondial, constituer, dans les prochaines années, un atout essentiel de notre pays.

De leur côté, les travaux de prospective à long terme sont indispensables pour éclairer autant que faire se peut le cheminement d'économies en quête de leur devenir. Tel est le sens de la création, sous les auspices du commissariat au Plan, d'un comité sur les finalités du développement dont le rapport *« Pour une croissance réelle »* vient d'être rendu public. De tels travaux contribuent à rendre à la planification tout son sens : où le « social » n'est plus un résidu de la croissance économique, mais une finalité qualitative fondamentale.

(*) Syndicaliste C.F.D.T., membre du Comité économique et social des Communautés européennes.

Vers une nouvelle géographie mondiale de l'acier

LA notion d'industrie lourde est facilement associée à celle d'immobilité. Trop souvent, l'image de ces industries se forme par référence au seul passé, sans percevoir le chemin qui *le sépare de la réalité du présent.* Le *regard*, privé ainsi d'un point de repère essentiel, tend dès lors à voir des transformations radicales là où, en fait, s'ouvre seulement une nouvelle étape d'une évolution déjà en cours.

Pour apprécier plus justement les éléments nouveaux qui infléchissent aujourd'hui le développement de l'industrie sidérurgique dans le monde, il faut donc se rappeler que cette industrie n'est restée figée ni dans ses techniques ni dans sa géographie.

Au cours de son histoire maintenant longue, elle a d'abord été l'apanage des régions ou des pays disposant de minerai de fer et de charbon de bois d'abord, puis de houille. Dans un passé plus *récent*, l'arrivée des gros minéraliers, qui ont donné une nouvelle dimension aux transports maritimes, a permis le développement rapide d'usines sidérurgiques dans des pays qui ne disposaient ni de l'une ni de l'autre de ces matières premières. Enfin, la volonté de nombre de pays neufs, soucieux avant d'autres de fonder leur développement industriel sur une industrie de base nationale, a conduit à la multiplication des centres de production d'acier. En 1940, dix-neuf pays *dans le monde produisaient* plus de 500 000 tonnes ; en 1974, leur nombre avait plus que doublé.

La processus de mondialisation n'apparaît donc pas comme une explosion soudaine déclenchée par les événements pétroliers, mais bien plutôt comme un mouvement amorcé depuis plus d'une vingtaine d'années, qui connaît depuis peu une accélération notable et des formes techniques plus différenciées.

Les prévisions des experts de l'Institut international de l'acier nous annoncent, en effet, que d'ici à 1985 l'augmentation de la capacité mondiale de production sera assurée pour plus de 40 % par les sidérurgies des pays neufs ou en voie de développement. Sans doute les capacités des pays traditionnellement producteurs sont-elles destinées à croître encore sensiblement, mais leur part relative ira en se réduisant. Une nouvelle *étape de l'évolution de la géographie de l'acier* est devant nous : elle mérite qu'on en recherche les causes, les moyens et les conséquences prévisibles pour les sidérurgies établies et pour les échanges mondiaux.

La cause principale est, à l'évidence, une politique volontariste des pays neufs, qui s'inspire de plusieurs préoccupations. Pour les uns, il s'agit de valoriser les ressources jusqu'à présent demeurées inexploitées ou exportées en l'état. C'est la recherche d'une plus grande valeur ajoutée à incorporer dans les produits vendus. D'autres souhaitent voir une industrie implantée sur place satisfaire, pour partie au moins, les besoins nouveaux liés à leur essor économique. Mais, partout, la décision procède d'une certaine conception du rôle de l'activité sidérurgique : celle-ci n'est-elle pas reconnue comme le fondement d'une politique de développement industriel par quoi passe le développement tout court, voire considérée comme un symbole de l'indépendance ?

A cette volonté des pays neufs sont venus s'ajouter d'autres facteurs qui, dans les pays *industrialisés*, militent en faveur du développement sidérurgique en dehors de leurs frontières : d'abord la hausse du coût des transports maritimes, qui amène à réfléchir sur la rationalité de certains courants actuels d'échanges ; l'analyse plus poussée fait apparaître que le transport sur de longues distances de matières premières pondéreuses, puis, en sens contraire, de produits laminés n'est pas, dans tous les cas, la solution optimale la plus évidente ; d'autre part, la raréfaction au Japon, aux Etats-Unis et dans certains pays européens, des sites aptes à recevoir une usine sidérurgique moderne, ou acceptables par des opinions publiques mobilisées pour la préservation de l'environnement naturel, amène à envisager des implantations à l'extérieur des pays d'origine dont elles deviendraient ainsi des ateliers déconcentrés. Enfin, le volume considérable des investissements nécessaires pour construire les capacités au rythme commandé par la croissance des besoins d'acier dans le monde peut rendre souhaitable la contribution des ressources nouvelles dont disposent maintenant nombre de pays producteurs de pétrole et de matières premières.

Évolution technologique et souci de rigueur

DU point de vue des moyens, l'évolution de la technologie, en élargissant les possibilités de choix, permet une meilleure adaptation des procédés et des dimensions à chaque situation locale. En effet, la grande usine sidérugique intégrée capable de produire 10 millions de tonnes d'acier par an, telle que nous la connaissons en France, à Dunkerque et à Fos, correspond rarement aux besoins ou aux possibilités d'un pays neuf dont la densité de population est souvent insuffisante et la trame industrielle trop légère pour recevoir des unités aussi considérables. Les usines classiques d'une dimension plus réduite et les laminoirs traitant des demi-produits ont, au cours des dernières années, représenté des types d'installation fréquemment retenus en raison de leur coût moins élevé et de leurs conditions de fonctionnement moins exigeantes. Mais c'est sans nul doute l'arrivée au stade véritablement industriel des procédés dits de « réduction directe » du minerai qui constitue aujourd'hui le principal facteur d'une accélération décisive du développement sidérurgique dans les pays neufs. Cette filière, à laquelle un certain nombre d'unités existantes apportent la confirmation opérationnelle, permet d'éviter le stade du haut fourneau et de traiter dans un four électrique les produits obtenus par préréduction du minerai, généralement au moyen d'hydrocarbures. Le coût unitaire moins élevé de telles usines, leurs dimensions limitées et leurs capacités relativement modestes leur assurent un champ d'application très différencié. De plus, la nature des produits auxquels ces usines sont particulièrement aptes correspond généralement aux besoins liés au premier stade du développemment industriel d'un pays.

Enfin, dans la mesure où les capacités de préréduction du minerai dépasseront, pour des périodes parfois longues, les possibilités de transformation sur place au stade de l'aciérie, la marge disponible devrait trouver facilement un débouché auprès des entreprises sidérurgiques européennes ou japonaises, en se substituant pour partie à la ferraille. Il n'est donc pas surprenant que les programmes sidérurgiques de très nombreux pays donnent une place importante à ces procédés : *rôle complémentaire* dans les pays déjà industrialisés, rôle principal chez ceux qui abordent la première étape de la production du métal.

L'implantation d'une usine sidérurgique est une décision importante et *pratiquement irréversible.* Elle exige des études complexes quant à l'emplacement, la technologie, la dimension et souvent, plus encore, quant à son financement. *Il serait* donc surprenant que les gouvernements des pays neufs n'assument pas une responsabilité particulière tant au stade des choix qu'à celui des moyens financiers. Cette intervention ne saurait, par elle-même, être source de préoccupation. L'intégration des projets sidérurgiques dans un plan d'ensemble industriel et économique est conforme à la nature même de cette industrie. Si la croissance d'une industrie lourde ne peut pas être planifiée rigoureusement dans une économie régie par les lois du marché et dans laquelle les biens de consommation tiennent une large place, la planification correspond souvent aux nécessités du « décollage » industriel d'un pays neuf. L'élaboration d'un plan exige des études approfondies qui, seules, permettent la fixation d'objectifs réalistes et la définition des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ; une telle démarche apporte donc les meilleures garanties d'éviter des erreurs coûteuses et la création de capacités qui, inadaptées aux besoins de l'économie nationale, pourraient chercher leur justification dans une concurrence sauvage à l'exportation. Les informations qui ont pu être données sur un certain nombre de plans de

La migration des travailleurs est nuisible aux intérêts essentiels des pays d'origine

Par IVO BAUCIC *

LES déplacements de populations ont toujours accompagné l'évolution de l'humanité. S'installant dans de nouveaux espaces, l'homme remplace par de nouveaux systèmes de valeurs les systèmes politiques, démographiques et socio-économiques traditionnels ou dominants. Les formes et les directions des mouvements migratoires ont changé, mais les raisons de fond sont restées les mêmes : créer, par un nouvel établissement, de meilleures conditions de vie et de travail.

Le trait fondamental des migrations internationales après la deuxième guerre mondiale est le mouvement des travailleurs de la zone méditerranéenne vers les pays de l'Europe du Centre et de l'Ouest. Dans les pays méditerranéens, l'évolution sociale depuis la guerre a renforcé le sentiment que l'abandon des activités agricoles et l'exode rural comportent des avantages. Mais la croissance insuffisante de l'industrie et des villes, conjuguée avec un fort excédent des naissances, n'a pas permis d'absorber les nouveaux arrivants. D'un autre côté, l'expansion industrielle dans les pays développés de l'Europe du Centre et de l'Ouest, la baisse de la natalité dans ces pays, enfin la réduction du temps de travail effectif — allongement de la scolarité, diminution des horaires, abaissement de l'âge de la retraite, — ont contribué à créer des emplois, même pour les travailleurs étrangers.

Une migration massive se produisit dans ces conditions, des pays méditerranéens vers les pays d'immigration du centre et de l'ouest de l'Europe. Ce phénomène fut surtout notable à partir de 1960. Aujourd'hui, il concerne de 8 à 10 millions de travailleurs.

Ce nombre fut en augmentation constante jusqu'aux mesures de restriction prises par les autorités des pays d'immigration à la fin de 1973 et au début de 1974. Les perturbations économiques et monétaires sensibles dans les pays industriels européens ont arrêté cette croissance. Le nombre total de travailleurs étrangers diminue peu à peu, mais la *pression* que les travailleurs sous-employés de l'espace méditerranéen exercent sur le marché du travail des pays industriels européens s'est encore renforcée.

Si l'on veut prévoir l'évolution possible et souhaitable de la migration internationale dans les quinze années à venir, il est nécessaire de mesurer, même schématiquement, son importance, pour les migrants, pour les pays d'origine comme pour les pays d'emploi. Ceci en ayant à l'esprit la nécessaire industrialisation des pays d'émigration insuffisamment développés.

Les migrants des pays méditerranéens sont, pour la plupart, des travailleurs jeunes, robustes et entreprenants, soigneusement sélectionnés ; ils sont prêts à quitter temporairement leur pays pour trouver à l'étranger du travail ou des salaires plus élevés. Leur intention est de quitter après un certain temps leur emploi pour retourner dans leur pays ; mais il y a un grand écart entre ce désir et les possibilités réelles de le satisfaire. En outre, le séjour dans le pays d'accueil leur fait accepter, dans une certaine mesure, les valeurs de ce système ; la réintégration dans le système du pays d'origine devient difficile. Par exemple : les migrants qui ont quitté leur pays faute d'y trouver un travail non seulement mettent comme condition à leur retour une garantie d'emploi, mais ils poussent à des taux de salaires qui dépassent de loin la moyenne du groupe professionnel correspondant.

Beaucoup de migrants diffèrent leur retour dans le pays d'origine. Ou bien ils font suivre leur famille dans le pays d'accueil, ou ils y fondent un foyer. Bien que, par l'intégration progressive, leur statut social et juridique s'améliore à la longue, les migrants continuent à vivre dans une incertitude permanente et dans le provisoire. Sur le marché du travail, ils sont livrés aux intérêts unilatéraux des employeurs. Leur retour résulte le plus souvent d'une deuxième sélection, celle-là négative, de la part des employeurs, qui ont toute latitude pour se séparer des travailleurs étrangers dont, pour une raison ou une autre, ils ne sont pas satisfaits. Ainsi, les migrants constituent une fraction marginale de la classe ouvrière des pays industrialisés d'Europe, et ils doivent payer cher leur statut économique amélioré, compte tenu des espoirs de retour et de réintégration réussie dans le pays d'origine.

Une coupure au cœur de l'Europe

A PART certains effets positifs à court terme, les conséquences globales et à long terme de la migration pour les pays qui exportent leur force de travail sont nettement négatives. La migration ne concerne pas seulement les travailleurs non qualifiés, sans travail ou ostensiblement sous-employés, comme c'est le cas dans les petites exploitations agricoles. Elle comprend une proportion élevée d'ouvriers qualifiés qui ont quitté une place dans l'économie de leur propre pays, ou émigré une fois terminée leur formation, attirés le plus souvent par les salaires plus élevés des pays industrialisés d'Europe.

Dans la majorité des cas, les migrants investissent de manière irrationnelle l'épargne constituée à l'étranger, la plupart du temps dans ce qui améliore le statut personnel ou familial, et très peu dans les activités économiques. Les transferts effectués par les travailleurs vers leur pays représentent un poste important de la balance devises, mais ils retournent pour la plus grande part dans le pays d'immigration, pour l'achat de marchandises très souvent produites par les travailleurs étrangers ! (1).

La valeur ajoutée par les travailleurs migrants reste ainsi dans le pays d'emploi. Avec les profits, les employeurs peuvent créer de nouveaux emplois pour de nouveaux immigrants, et par là dégager des profits encore plus élevés. De cette manière, les migrants créent constamment de nouveaux emplois pour d'autres migrants.

A court terme, la migration internationale en Europe aurait ainsi des avantages pour tous les partenaires : pour les migrants comme pour les employeurs, pour les pays d'émigration comme pour ceux d'immigration. Mais les conséquences à long terme d'une telle migration sont négatives sans exception, et ceci principalement pour la population et pour le développement économique et social des pays d'origine. De tels transferts de travail ont pour effet d'aggraver les écarts de développement. Ils entraînent une coupure préoccupante de l'Europe, entre le Sud et le Nord-Ouest ; entre une Europe méditerranéenne sous-développée qui exporte sa force de travail, et une Europe industrialisée qui importe de la force de travail.

Le développement industriel accéléré des pays européens depuis la dernière guerre mondiale s'est accompagné de l'importation continue de matières premières et d'énergie à bon marché, *mais aussi de force de travail peu coûteuse*. Cette concentration démesurée d'industries, de capitaux, de transports et de population — population qui comprend des groupes aux caractéristiques sociales et ethnoculturelles très différentes — a fait prendre conscience aux pays d'immigration eux-mêmes qu'un tel processus ne correspond pas à leur intérêt à long terme, surtout dans la perspective ambitieuse de l'intégration européenne.

Aujourd'hui trois questions fondamentales sont posées :

— La migration de travailleurs est-elle inévitable ?

— Dans l'affirmative, quelles doivent en être les caractéristiques dans l'avenir ?

— Comment assurer que les pays exportant leur force de travail obtiennent, par la migration, un développement économique accéléré ?

Il n'est pas difficile de répondre à la première question : tant qu'il y aura de telles distorsions dans le développement économique et social de l'Europe, les raisons d'être de la migration subsisteront. La mobilité géographique des hommes est un trait marquant de la société moderne.

Il est sûr que la migration n'aura un rôle positif que lorsqu'elle réduira les raisons mêmes qui poussent à de tels mouvements massifs de travailleurs : autrement dit, quand elle contribuera à réduire les inégalités de développement entre pays d'émigration et pays d'immigration.

Le nombre actuel de migrants doit être sensiblement abaissé. Cette réduction progressive devrait être obtenue grâce à l'amélioration des conditions de retour. Les migrants devraient se recruter principalement dans la population jeune et excédentaire des zones rurales. Ils devraient recevoir avant leur départ une formation les préparant au travail dans l'industrie des pays d'accueil. La formation et l'expérience professionnelles acquises dans le pays d'emploi devraient être reliées aux besoins des pays d'origine, où les migrants sont appelés à passer la plus grande partie de leur vie active.

Les gains du travail des migrants, qui actuellement bénéficient presque exclusivement au pays d'immigration, devront dans l'avenir être partagés plus équitablement. Les deux catégories de pays doivent faire davantage pour la réintégration économique de ceux qui reviennent. Les pays d'origine devraient faire plus d'efforts que jusqu'à présent pour une réinsertion plus satisfaisante des migrants qui reviennent dans les programmes de développement locaux, régionaux et sectoriels.

A côté des connaissances et de l'expérience retirées du séjour dans les entreprises modernes des pays européens, il s'agit enfin de stimuler l'utilisation productive de l'épargne réalisée à l'étranger.

Il est impossible aujourd'hui de séparer la migration internationale des autres problèmes de l'humanité et des autres formes d'échange et de coopération internationale. Il n'est plus suffisant de considérer le travail migrant comme une composante de la politique internationale de l'emploi et de la division internationale du travail. Il doit aussi devenir un élément fondamental d'une planification coordonnée du développement démographique, économique et régional dans les pays d'immigration aussi bien que dans les pays d'émigration. Une politique internationale de la migration peut aujourd'hui sembler une utopie ; elle sera demain une nécessité inévitable.

* Directeur du Centre d'étude des migrations, université de Zagreb.

(1) On peut estimer que les quatre cinquièmes du produit net des migrants restent dans le pays d'emploi, et seulement un cinquième parvient au pays d'origine sous forme de transferts. En 1973 par exemple, les transferts des travailleurs maghrébins établis en France vers leur pays ont atteint 3,2 milliards de francs ; mais l'épargne investie en France par ces mêmes travailleurs (logement, commerce...) serait voisine de 7 milliards de francs à la fin de 1974.

Libéralisme, planification ou mutualisation pour financer les nouvelles localisations

Par JEAN SAINT-GEOURS *

L'AUGMENTATION du coût de l'énergie et de certaines matières premières est en train de bouleverser la géographie des capacités et des besoins de financement dans le monde. Un avenir tranchant avec l'évolution des vingt-cinq dernières années se dessine déjà, différent selon les types d'économie. Les principaux pays producteurs de pétrole se lancent à corps perdu dans l'industrialisation, ce qui leur permet d'utiliser tout (Algérie) ou partie (Arabie Saoudite) des excédents de fonds dont ils disposent désormais. Tout ensemble, ils dégageront une importante capacité de prêt. De leur côté, les pays consommateurs pauvres, telle l'Inde, voient s'accroître leurs difficultés à assurer la croissance. La plupart des pays industriels, enfin, sont contraints de réviser les termes de leur équilibre économique et les données de leur développement ; sauf à réduire fortement leur consommation, ils encourent d'importants déficits de balance des paiements et ont le plus grand mal à financer leurs investissements. Or il leur faut consacrer d'importantes sommes aux installations destinées à leur assurer une moins grande dépendance énergétique et aux équipements exportables vers les pays en voie d'industrialisation rapide.

Les orientations à suivre pour tendre vers un rééquilibrage général — et qui, d'ailleurs, ont donné lieu à de premières mises en œuvre en 1974 — ont fait l'objet de nombreuses études depuis plus d'un an. Il s'agit, en premier lieu, d'investir le maximum de fonds dans l'industrialisation des pays qui les détiennent. C'est, par exemple, l'objectif du plan iranien. Il est, d'autre part, nécessaire de diriger les capacités financières excédentaires vers les pays qui en ont besoin, pauvres ou riches, soit sous forme de prêts — à taux d'assistance ou à taux « marchands », — soit sous forme de prises d'intérêt. On peut enfin interposer des institutions internationales pour « péréquer » les situations — au surplus prévisiblement variables — des emprunteurs et les risques pris par les prêteurs.

Un nouvel équilibre global est-il possible dans ces conditions ? Sur la base d'hypothèses plausibles, il n'apparaît pas hors d'atteinte. Si les revenus des pays exportateurs de pétrole ne s'accroissent que modérément chaque année et si le développement de leurs économies et de leurs importations est, annuellement, de l'ordre de 20 % (en incluant aussi dans le calcul les revenus de leurs investissements à l'étranger et un certain quantum d'aide de leur part, leur capacité de financement extérieur s'établirait entre 250 à 300 milliards de dollars (constants 1974) pour la période 1975-1980 et déclinerait ensuite (1). Cette somme représenterait 1,2 % du P.N.B. des pays de l'O.C.D.E., pour la même période, si leur croissance annuelle était de 4 %. Par comparaison, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis s'est élevé à 0,8 % de leur P.N.B. entre 1971 et 1974.

Mais ce calcul global, qui trace des perspectives admissibles et non catastrophiques, ne nous renseigne pas sur l'essentiel : le jeu des mécanismes d'affectation des financements. Or, sur ce point, les difficultés sont telles que les chances de réaliser un équilibre général, tenant compte de toutes les contraintes, paraissent faibles. L'explication de ces difficultés nous permettra, chemin faisant, de dégager les actions propres à les surmonter.

Les limites prévisibles de la solvabilité

LA plupart des pays de l'OPEP risquent, en premier lieu, de ne pouvoir se développer rapidement et harmonieusement à partir des bases actuelles. L'industrialisation exige un contexte économique complet : équipements collectifs, main-d'œuvre formée, marchés préparés, etc., sous peine de déconvenues graves — arrêt ou mauvais rendement des usines, dysfonctions, etc. Il n'est pas certain que les nouvelles installations seront compétitives, le faible coût de la main-d'œuvre ne jouant pas ou ne se perpétuant pas.

Il est donc douteux que, sur dix ans, par exemple, les importations de biens d'équipement des pays de l'OPEP soutiennent leur rythme. Ils peuvent, il est vrai, être complétés ou relayés par des biens de consommation.

Une condition fréquemment mise par les promoteurs arabes d'usines nouvelles, la participation d'intérêts occidentaux, se heurtera, d'autre part, à la méfiance des détenteurs de ceux-ci ou à leur impossibilité de s'engager.

Mais, surtout, l'exportation des capitaux excédentaires des pays de l'OPEP rencontrera de nombreux obstacles. La crainte d'un placement mauvais ou aventuré joue déjà, par ignorance ou prise de conscience de l'inconnu. Que sera-ce lorsque les bonnes occasions seront moins évidentes ?

* Directeur général du Crédit Lyonnais.

(1) Etudes convergentes de l'O.C.D.E., de la Chase Manhattan Bank, de la Morgan Guaranty Trust et du Crédit Lyonnais.

(Lire la suite page 34.)

et la coopération entre partenaires

Par JACQUES FERRY *

développement sidérurgique actuellement élaborés dans le monde ont, d'ailleurs, permis de constater le souci de rigueur qui a généralement présidé à leur préparation.

Les pays neufs ne seront toutefois pas égaux devant les problèmes posés par l'importance des ressources nécessaires au financement de leurs projets. Les producteurs de pétrole doivent pouvoir dégager sans difficulté les moyens nécessaires ; d'autres, en revanche, rechercheront non seulement des crédits auprès de leurs fournisseurs, mais devront avoir recours à des sources plus différenciées — publiques ou privées — de financement international. Dans les deux cas, des formules juridiques appropriées peuvent ouvrir des possibilités d'association avec des capitaux provenant des entreprises des pays industrialisés.

Pour une longue période encore, les équipements complexes que nécessite une unité de production d'acier, même relativement modeste, ne pourront être fournis que par les nations industrialisées chez qui la sidérurgie a atteint un niveau de développement avancé. Les pays neufs n'ont pas seulement besoin de fournitures de matériels, voire de crédits, mais également de pouvoir, dès le stade de l'étude, disposer de la contribution de spécialistes ayant une expérience concrète de cette activité.

Éviter les risques de perturbations majeures

ON vient ainsi d'aborder le troisième aspect de l'évolution en cours, c'est-à-dire celui des conséquences pour les pays industrialisés. Il s'agit finalement de savoir si cette évolution accélérée conduira à créer une situation de déséquilibre au détriment des sidérurgies établies ou bien à l'instauration d'un nouvel équilibre fondé sur des bases plus larges et, en dernier lieu, plus bénéfique pour tous. La réponse ne peut être aujourd'hui formulée avec certitude, mais un optimisme raisonné, fondé sur des données de fait, inciterait à considérer la seconde hypothèse comme plus probable que la première. En réalité, les besoins mondiaux d'acier sont destinés, au-delà des fluctuations conjoncturelles, à croître à un rythme moyen de l'ordre de 5 % par an, la croissance dans les pays en voie de développement étant d'ailleurs plus proche de 8 % ; la satisfaction de ces besoins exigera un accroissement considérable des capacités de production, celle-ci devant passer de son niveau actuel de 700 millions de tonnes à 1 milliard de tonnes vers 1980, et probablement à 2 milliards vers l'an 2000. Le financement des investissements massifs qu'exigera cette croissance se heurtera à des difficultés dont les responsables de l'industrie sidérurgique mondiale avaient souligné l'importance dès 1973.

En termes globaux, les risques de voir se créer durablement un déséquilibre dû à des excédents de capacité paraissent donc peu probables. De plus, l'industrialisation des pays neufs, à partir de la création d'unités sidérugiques, est elle-même un facteur d'accroissement de la consommation locale d'acier dont le taux est d'autant plus fort que les infrastructures font l'objet d'un effort prioritaire. Sans doute les termes globaux n'ont-ils qu'une valeur indicative, s'agissant d'une industrie dont les productions sont de plus en plus différenciées, une gamme très variée s'étendant entre les produits relativement « primaires » et ceux dont l'élaboration met en jeu des moyens d'une haute complexité, entre les ronds à béton ordinaires et les aciers destinés à l'industrie nucléaire, pour ne citer que ces deux exemples.

Il n'est certes pas impossible que l'arrivée au stade de la production de capacités importantes dans les pays neufs puisse contrarier le développement de la fabrication de ces mêmes produits dans les pays industriels ; mais, à la vérité, on assiste depuis une vingtaine d'années déjà à un changement profond dans les structures de la production sidérurgique de ces pays, où la part des produits de base diminue régulièrement au profit des catégories plus évoluées, ces transferts étant à la fois cause et effet d'un progrès technologique généralisé. On peut prévoir que cette évolution — et, en même temps, celle de l'industrie sidérurgique des pays industrialisés vers des formes encore plus avancées — ira s'accélérant.

Les modifications prévisibles de la géographie sidérurgique du monde ne devrait donc pas se traduire par un déplacement massif des centres de gravité, mais bien plutôt par une dispersion plus large en même temps que par une accentuation de la spécialisation des différents groupes de producteurs.

Certes, il ne saurait être question de figer à terme la situation relative des pays industriels et des pays neufs en tentant d'arrêter l'évolution de ces derniers au stade d'une activité sidérurgique élémentaire ; cette forme nouvelle de dépendance ne serait ni acceptable ni souhaitable. Il n'en demeure pas moins que les conditions permettant de faire fonctionner une sidérurgie avancée — maîtrise de la technologie, environnement industriel, potentiel de recherche, mais aussi tradition professionnelle — ne peuvent se créer que progressivement à partir d'un certain seuil du développement économique et industriel ; l'avance que garderont donc nécessairement pour une période assez longue les sidérurgies établies leur donne ainsi les moyens d'assurer leur avenir, d'abord dans le domaine de la production des aciers — qui intégrera de plus en plus largement les moyens nouveaux apportés par l'énergie nucléaire — puis dans celui de leur prolongement naturel, les industries de transformation, en particulier, productrices d'équipement, enfin dans celui de la capacité technologique.

Cet aperçu rapide de l'évolution prévisible de la géographie mondiale de l'acier au cours des décennies à venir illustre par lui-même les changements à attendre dans la structure des échanges intéressant l'industrie de l'acier. Il me semble que l'expérience des vingt dernières années devrait nous encourager à espérer que ces transformations importantes, ce redéploiement de l'industrie sidérurgique, s'effectueront sans perturbations majeures. Effectivement, les prémices du phénomène de mondialisation que nous avons connues dans un passé récent n'ont pas empêché, en dépit de quelques à-coups conjoncturels momentanés et de certaines difficultés d'adaptation, l'industrie sidérurgique des pays traditionnellement producteurs de continuer à progresser dans des conditions généralement satisfaisantes. Si la dynamique de notre industrie se fonde essentiellement sur la croissance des besoins, elle bénéfice également du réalisme qu'enseignent les responsabilités liées à la gestion d'une industrie lourde et des leçons qu'apporte l'expérience du marché de l'acier. Celle-ci a, en effet, permis à tous les producteurs mondiaux, fussent-ils les plus actifs, de se convaincre qu'une entreprise ne pourrait espérer prospérer seule dans un contexte de déséquilibre et que les dérèglements de la concurrence finissaient par se retourner contre leurs auteurs autant qu'ils nuisaient à l'ensemble.

Cependant, il dépend de certaines conditions que l'avenir soit conforme à nos espoirs : que les pays neufs sachent résister aux tentations de mettre leur industrie sidérurgique au service du nationalisme exacerbé et de faire un usage abusif de certaines rentes de situation dont ils bénéficient en ce qui concerne les matières premières et l'énergie ; que les pays industrialisés sachent éviter une attitude rétractée, un refus de coopérer et une résurgence du protectionnisme qui seraient autant d'erreurs lourdes de conséquences.

Les nouveaux contours de l'industrie sidérurgique ne seront tracés ni par des procédures de planification à l'échelle mondiale ni par une répartition des marchés que personne ne peut raisonnablement imaginer. Le nouvel équilibre qu'il est souhaitable d'atteindre s'établira en revanche par l'information mutuelle, la coopération la plus large, la liberté de circulation des matières premières, des produits, mais aussi des capitaux. A ce prix seront réunies les meilleures chances d'aboutir à une division du travail plus évoluée et, finalement, d'assurer une nouvelle phase de progrès à une industrie dont les capacités d'adaptation maintes fois confirmées au long de son histoire témoignent de la vitalité.

* Président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, président de l'International Iron and Steel Institute.

(Suite de la page 33.)

La désorganisation du système monétaire international, accompagnée d'inflation et d'amples fluctuations de devises, est un autre facteur important de trouble. On comprend que les pays producteurs réclament une indexation sur l'inflation, les prix des produits importés ou la dépréciation des principales monnaies. Mais cette échelle mobile entretiendrait l'inflatioin au niveau international. Sans une remise en ordre du système et le retour à des parités fixes, le nouvel équilibre économique et financier international est utopique. Cette condition est impérieusement nécessaire, de surcroît, pour que les institutions financières du monde occidental s'adaptent à la nouvelle situation. Mais elle n'est pas suffisante. L'absorption relativement facile des fonds pétroliers excédentaires en 1974 ne doit pas faire illusion. Certains circuits se sont remplis. Ils sont près d'être engorgés. C'est le cas de ceux qui véhiculent les dépôts à terme, surtout vers Londres et New-York. Les banques qui les reçoivent sont tenues de respecter des ratios prenant en compte la durée des emprunts et des prêts. Elles sont, d'autre part, limitées par la solvabilité de leurs débiteurs.

Voilà le point le plus important. Au cours des prochaines années, le financement des économies de la plupart des pays développés butera sur l'insolvabilité prévisible des sociétés et même des Etats.

Le phénomène sera d'autant plus accentué que, dans ces pays, le problème de l'équilibre des échanges extérieurs se doublera des difficultés d'une restructuration industrielle profonde. Certains secteurs — l'automobile, des branches de la chimie — devront réduire leur rythme de croissance ou régresser. D'autres, produisant des biens d'équipement par exemple, auront à consentir de gigantesques efforts d'investissement. De nombreux secteurs se trouveront placés dans une situation aléatoire, en fonction des choix d'industrialisation opérés par les pays producteurs de pétrole et des concurrences qu'ils pourront introduire sur les marchés.

Pour de nouvelles institutions internationales

Il est probable, en conséquence, que dans les pays développés les plus faibles l'Etat aura à intervenir pour répartir au mieux les financements à l'intérieur, au besoin à des conditions préférentielles, et garantir les prêteurs extérieurs. Pour la France, par exemple, cette orientation différenciée des financements industriels devrait constituer l'axe majeur des VIIe et VIIIe Plans.

Sans doute des prises de participation des pays excédentaires peuvent-elles concourir à la solution de ce problème. Pourtant, cette contribution sera certainement limitée par les mesures de défense prises par les pays développés. Les premiers, les Etats réputés les plus « libéraux », ont déjà réagi : les Etats-Unis (déclaration de participation au-dessus d'un certain pourcentage) et l'Allemagne fédérale (affaire Daimler-Benz). Supposons que les principaux pays de l'O.C.D.E. acceptent que 5 % des actions de leurs sociétés — ce qui paraît un maximum — soient détenues par les pays de l'OPEP : ceux-ci ne pourraient y investir qu'environ 50 milliards de dollars sur la base de la capitalisation boursière de septembre 1973, et environ 38 milliards sur celle de septembre 1974.

Mais les Etats eux-mêmes peuvent se trouver incapables d'emprunter pour poursuivre leur développement. D'où la nécessité d'introduire des institutions internationales de financement, avec la participation de tous les pays excédentaires, qui mutualisent les risques, étendent la surface des emprunteurs, rassurent les prêteurs et, surtout, qui soient gérées en relation avec l'administration d'un système monétaire international stabilisé. Des réalisations de quelque envergure en ce domaine supposent de grands progrès dans la solidarité internationale.

Cette solidarité devrait jouer par priorité en faveur des pays en voie de développement non détenteurs de pétrole ou de matières premières valorisées : l'Inde, le Pakistan, l'Egypte... Ce sont, en effet, les principales victimes de la nouvelle conjoncture. Certes, à l'intérieur du monde arabe comme à l'extérieur, les pays excédentaires sont en mesure de satisfaire certains besoins de financement, directement ou par la voie d'organismes internationaux spécialisés, et cela peut aider du même coup à équilibrer les balances des pays exportateurs de biens d'équipement. Mais il faudrait que ces contributions fussent massives et consenties à bas taux d'intérêt pour combler les handicaps structurels et financer les besoins d'équipements collectifs et de rénovation agricole.

Ainsi, les plus grandes incertitudes marquent les relations entre les rapports de prix pétrole/produits fabriqués, la nouvelle géographie des capacités et des besoins de financement, et la répartition des futures implantations industrielles.

On doit s'interroger en effet sur ce que seront et pourront être les stratégies des firmes — notamment les multinationales — et des Etats dans leurs choix industriels. Outre l'incidence des options politiques, ces stratégies auront à tenir compte d'éléments difficilement prévisibles aujourd'hui, tels que l'évolution des rapports de prix : d'une part, entre produits concurrents pour satisfaire un même besoin ou des besoins proches ; d'autre part, entre des mêmes produits élaborés par des pays différents ; cela en fonction des mouvements probablement très contrastés des salaires, de l'ensemble des prix et des composantes de la demande finale selon les économies nationales.

Face aux adaptations rapides ou à long terme qu'il sera indispensable d'opérer, un dosage s'établira entre l'intervention planifiée et différenciée des Etats pour la négociation des contrats avec l'étranger, la localisation des industries et la détermination des conditions de financement, et la soumission aux mécanismes de marché. Gageons que, en raison de l'importance et du caractère général de l'enjeu, des difficultés rencontrées et des contraintes sociales, les économies de tous les pays seront de plus en plus « conduites », sinon dirigées.

JEAN SAINT-GEOURS.



(Photo Tandel - A.A.A.)

LES BIDONVILLES DE LA PERIPHERIE DE CARACAS.
Pour une « restructuration industrielle » qui tienne compte du développement social.

Accepter une solidarité globale dans le temps et dans l'espace

Par PAUL-MARC HENRY *

En se posant la question de ce que pourrait être un nouvel ordre économique mondial, on présuppose que la situation de fait que l'on décrit actuellement comme une « division internationale du travail » existe objectivement et est analysable comme telle. Cette conception n'est pourtant pas admise par tous. La situation des capacités industrielles en 1975 n'a pratiquement aucun rapport avec celle qui prévalait en 1945 à l'issue de la deuxième guerre mondiale et, bien entendu, trente ans auparavant, au moment de l'entrée des Etats-Unis dans la première guerre mondiale.

L'un des premiers, André Siegfried avait essayé de faire admettre aux Européens, et particulièrement aux Français et aux Anglais, que de nouvelles puissances industrielles, telles que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, peut-être même l'Inde, et certainement le Japon, allaient bouleverser une fois pour toutes les équilibres industriels et économiques qui semblaient résulter du premier système de la division internationale du travail, fondé sur une certaine base énergétique, celle du charbon, et sur une certaine modalité de transport, celle de la vapeur, sur terre et sur mer.

Avec le recul historique des cinquante dernières années, on peut affirmer que, sur le plan national comme sur le plan international, la répartition des capacités industrielles, branche par branche, n'a cessé d'évoluer en fonction de facteurs encore plus technologiques qu'économiques, liés essentiellement à la nature et au prix de l'énergie utilisée et aux modalités des systèmes logistiques supportant le commerce international dans l'espace et dans le temps. Ce phénomène dynamique est lui-même en constante évolution.

Si l'on considère dans le tableau d'ensemble les immenses capacités développées par le bloc socialiste soviétique, on peut constater que les économies planifiées ont déjà pratiquement bouleversé ce que les observateurs occidentaux ont trop tendance à considérer comme une division internationale du travail acquise une fois pour toutes et qui serait fondée sur le caractère dominant de la technologie occidentale et sur la maîtrise des instruments monétaires et logistiques par les économies de marché.

Il est raisonnable de penser que les facteurs qui ont joué au cours du dernier demi-siècle continueront de jouer au cours des vingt prochaines années. Aboutiront-ils à un phénomène de rupture amenant en fait à une diminution provisoire mais sensible du volume global des productions ?

La question la plus réaliste n'est pas celle de savoir si le bouleversement des structures et des circuits actuels est incontrôlé, mais plutôt de se demander si les phénomènes de réaction l'emporteront sur les phénomènes d'adaptation.

C'est d'ailleurs bien ainsi qu'était posée la question de l'ordre économique en 1914 et d'une certaine façon avant la deuxième guerre mondiale. Sans être la cause unique et directe du premier conflit planétaire, l'extraordinaire ascension économique de l'Allemagne et celle du Japon ont représenté un facteur déterminant de confrontation dans la mesure même où elles étaient considérées par les maîtres de l'heure comme un défi fondamental à leur suprématie mondiale et à l'ordre établi.

Entre les deux guerres mondiales, c'est son incapacité à s'intégrer dans l'ordre politique et économique établi par les traités de paix de 1919 que l'Allemagne a finalement traduit en termes politiques et qui a entraîné une véritable impasse économique et financière dont tous les aspects sont maintenant bien connus. Le Japon, au cours de la même période, a été amené à chercher à régler par la force et dans une « zone de coprospérité » le problème des marchés pour son industrie naissante, en concurrence directe avec les puissances établies.

Il s'agissait là de phénomènes de réaction d'ordre politique liés à l'échec des tentatives révisionnistes visant à un partage plus équitable d'un volume de production et de commerce considéré comme limité.

La confrontation n'est pas inévitable

Instruits par les précédents des deux guerres mondiales, on peut se demander si la revendication qui s'exerce maintenant à l'échelle planétaire pour une répartition plus équitable des bénéfices potentiels de la production industrielle et agricole de caractère industriel ne risque pas également de se traduire finalement en termes de confrontation politique. Ce danger existe. Il est ressenti comme tel par nombre de dirigeants actuels. Jusqu'à un certain point, et jusqu'à une époque toute récente, les dirigeants soviétiques avaient eux-mêmes hésité sur la réponse à donner à cette question. Envisageait-on une coexistence pacifique impliquant une certaine mesure de coopération industrielle, commerciale et technologique, ou au contraire fallait-il pousser plus avant une concurrence systématique dont l'objectif fondamental serait de saper les ressorts profonds des pays à économie de marché par une concurrence victorieuse sur leur propre terrain ?

Cette question a dominé sans aucun doute les relations économiques mondiales de l'après-guerre jusqu'aux années toutes récentes. Elle n'est certes pas réglée, et particulièrement pour ce qui concerne la Chine. Mais l'idée semble acceptée que, sous une forme ou sous une autre, l'industrialisation de l'hémisphère Nord sera parachevée à un échelon élevé de puissance militaire et technologique dans les quelques années à venir, avec une solidarité de fait entre régimes socialistes et capitalistes, basée sur la complémentarité des systèmes logistiques et énergétiques.

C'est précisément cette hypothèse d'une consolidation à une échelle quasi globale du grand appareil moderne à haute technologie sous des formes capitalistes et socialistes plus ou moins modifiées et adaptées en vue d'une certaine complémentarité qui apparaît aux pays de l'actuel tiers-monde comme le défi fondamental.

Ces derniers perçoivent parfaitement que leurs forces de négociation actuelles tiennent au simple fait géographique que certaines ressources minérales ou végétales, dont le monde super-industrialisé a encore besoin, se trouvent situées dans leur zone de maîtrise politique.

A contrario, ils sont parfaitement conscients du fait qu'un hémisphère Nord plus ou moins émancipé de sa dépendance présente dans le domaine énergétique et de certaines matières premières n'aurait pas de motif réel d'accéder à leurs demandes et les laisserait trouver eux-mêmes avec leurs propres ressources leurs propres niveaux d'équilibre.

Cette crainte peut paraître exagérée. Une telle analyse relève de la même conception erronée de l'évolution économique et de la division internationale du travail considérée comme statique et devant faire l'objet d'un partage dans des limites données à un moment donné.

Précisément, l'évolution positive des relations entre pays de l'Est et de l'Ouest au cours des dernières années, et compte tenu des incidents de parcours, a bien montré que le progrès des uns ne s'effectuait pas aux dépens des autres dans la mesure où le système de production met en œuvre des nouvelles ressources naturelles, des innovations techniques tendant à l'économie des moyens et à l'efficacité optimale des procédés et, enfin et surtout, se fonde sur une meilleure utilisation des capacités intellectuelles des pays en cause.

Ce n'est pas la consommation accrue de manière indéfinie qui soutient cette coexistence à un niveau élevé, *c'est plutôt l'égalisation progressive des capacités technologiques et intellectuelles*. Les unités de décision réagissent de manière plus positive et créatrice aux défis qui leur sont lancés par les contraintes de l'extérieur et ne s'en tiennent plus à une réaction pure et simple de défense et de contre-agression.

Il serait certainement négatif d'envisager dans la seule optique d'une confrontation permanente les rapports de tous ordres qui devront s'établir entre les zones de production nouvelles et les zones de production industrielles et agricoles qui existent actuellement. La confrontation n'est inévitable que si la production des uns ne peut s'établir ou s'accroître

* Président du Centre de développement de l'O.C.D.E.

L'industrie électrique développe ses marchés

La construction électrique continuera d'occuper dans l'avenir une position-clé dans une économie mondiale en expansion. Cette industrie restera un facteur d'impulsion déterminant de la croissance économique, en quantité comme en qualité. La variété des applications et les possibilités de transmission de l'énergie électrique ont créé les conditions pour un développement économique géographiquement étendu. Sans l'électricité, il n'y aurait pas de division moderne du travail. De nombreux processus industriels ne peuvent être rationalisés et mécanisés qu'à l'aide de motorisations électriques. Au niveau individuel, de multiples applications de la technique n'existeraient pas en l'absence d'énergie électrique. Sans l'électrotechnique, notre vie moderne ne peut se concevoir.

Les applications croissantes de l'électricité et le progrès technique intensif se sont conjugués pour susciter un besoin élevé de produits électrotechniques avec, pour résultat, une forte expansion de l'industrie électrique dans tous les grands pays. Le grand essor a lieu après la deuxième guerre mondiale : aujourd'hui, cette industrie emploie dix millions de personnes dans le monde — huit fois plus qu'avant la guerre — et a fait, en 1973, un chiffre d'affaires d'environ 640 milliards de marks, soit vingt-quatre fois la valeur d'avant la guerre.

Le taux de croissance de cette industrie dans les dix années à venir est estimé de 7 à 8 % l'an. Tout en restant les principaux utilisateurs de matériels électrotechniques, les marchés des pays industriels occidentaux ne pourront assurer la totalité de cette croissance. Les pays de l'Est se situeront un peu au-dessus de la croissance moyenne. Ce sont les autres parties du monde qui progresseront bien au-dessus de la moyenne, avec au premier rang les pays exportateurs de pétrole et de matières premières.

Les raisons qui expliquent la croissance de cette industrie ont également joué pour accroître sa place dans le commerce mondial. A la veille de la première guerre mondiale, les produits électrotechniques représentaient à peine 1 % du commerce mondial. Aujourd'hui, leur part est de 7 %. Dans l'intervalle, le commerce de ces produits a progressé sept fois plus vite que le commerce mondial dans son ensemble.

L'industrie électrique a contribué beaucoup plus nettement que la majorité des autres branches au progrès technique et économique. Elle devrait conserver ce rôle de pionnier. Mais, en raison des conditions différentes du progrès dans les différentes parties du monde, elle aura à assumer des tâches bien différentes selon les pays.

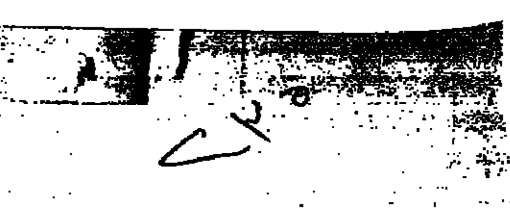
Le développement à venir est tout d'abord dominé par un fait essentiel : le taux de croissance attendu de la population mondiale jusqu'à l'an 2000. Les démographes estiment que la population actuelle, de 3,5 milliards d'hommes, aura à peu près doublé. Pour cette seule raison déjà, l'économie mondiale sera contrainte à la croissance aussi dans l'avenir. La plus grande partie de cette augmentation de population se fera dans les pays en voie de développement, tandis que la population de la plupart des pays industrialisés stagnera ou montera modérément. Cela signifie que, du fait de l'évolution démographique mondiale, la croissance économique à venir sera influencée en volume et en structure. Une conséquence en sera l'apparition de nouvelles localisations pour l'industrie.

Dans les pays en voie de développement, une industrialisation déterminée permettra d'élever les niveaux de vie restés le plus souvent très bas. Mais l'erreur serait de mettre en œuvre une industrialisation non reliée aux conditions structurelles de ces pays.

Croissance quantitative et qualitative

L'INDUSTRIE électrique est, en premier lieu, massivement engagée dans la réalisation des infrastructures dans les pays en voie de développement. Selon les indications de la Banque mondiale, plus du tiers des contributions de la banque et de sa filiale IDA va au secteur de l'énergie et des télécommunications dans ces pays. Dans la phase suivante d'industrialisation, la construction électrique pourrait devenir un secteur-clé, comme cela a été observé dans les pays industrialisés.

La situation est de tout autre nature dans les pays industrialisés, où il s'agirait, le plus souvent, de répondre à un problème de pénurie de main-d'œuvre ; problème qui n'est en rien affecté par le chômage conjoncturel qui apparaît aujourd'hui dans de nombreux pays. Seule une rationalisation accélérée permettra de poursuivre la croissance économique dans un marché qui grandit régulièrement. A cela, la construction électrique peut contribuer, pour sa part, par exemple par l'automatisation des processus de production par des systèmes de commande. D'autres possibilités de débouchés sont créés par la rationalisation du secteur des services, secteur en croissance rapide dans tous les pays industrialisés.





qu'aux dépens de la production des autres. Toutes les appréhensions qui s'expriment à des degrés divers parmi les pays bénéficiaires actuellement d'une situation de puissance relative se fondent sur l'idée de limite absolue des ressources mondiales. Réciproquement, l'angoisse des pays en voie de développement, qui s'estiment à juste titre lésés par l'actuelle répartition géographique des centres de production bénéficiant de l'appui technologique et énergétique optimal, est nourrie par la conviction que la surconsommation de certaines zones paralyse en fait leurs efforts pour développer leurs propres ressources humaines et naturelles.

Il faut distinguer soigneusement entre les tensions qui résultent de l'exploitation inégale des potentiels de production à l'échelle globale et celles qui sont liées à une inégalité évidente des consommations. A la limite, et sans modifier à une grande échelle la distribution actuelle des industries productrices de biens d'équipement et de consommation, on pourrait d'ores et déjà contribuer à satisfaire de manière beaucoup plus équitable les besoins des régions sous-industrialisées, sans attendre que ces dernières soient en mesure précisément de répondre à leurs propres besoins.

C'est certainement le cas dans le domaine de la production agricole où une combinaison de la limitation des consommations des pays grands producteurs et du maintien, sinon de l'accroissement, de leurs capacités de production, aboutirait à créer des surplus susceptibles d'une redistribution efficace vers les zones encore incapables de subvenir à leurs propres besoins, pendant le temps nécessaire pour établir les bases de leur propre autonomie.

Tout en travaillant dans tous les domaines en vue d'un doublement de la production agricole des zones déficitaires, il faut que les zones excédentaires s'organisent pour redistribuer leurs surplus vers les zones déficitaires pendant une période qui risque de s'étendre sur une génération.

Il est tout à fait probable qu'un doublement parallèle des capacités industrielles (se traduisant par exemple par un doublement de la production de l'acier qui proviendrait essentiellement des centres de production nouveaux dans des zones actuellement sous-industrialisées) exigerait, pendant une période équivalente, des transferts massifs de capacités de production et de produits finis et semi-finis à partir des zones actuellement industrialisées.

Il ne peut donc y avoir d'industrialisation à grande échelle dans les zones actuellement sous-industrialisées que si les pays industrialisés accroissent leur production et leur potentiel de production sans pour autant accroître leur consommation de manière proportionnelle.

Cela a été parfaitement démontré dans le système soviétique qui s'enorgueillit du fait que toutes les parties composantes du système voient s'accroître simultanément leur production brute dans le domaine industriel, alors que leur niveau de consommation ne s'accroît que plus lentement.

La rupture de fait entre l'empire soviétique et la Chine en 1960, au-delà des facteurs politiques immédiats, est due probablement à l'impossibilité qu'il y avait à réprimer pendant une période trop longue les exigences de consommation des pays occidentaux de la zone soviétique. Le financement et l'édification de l'appareil industriel chinois qui devait servir les besoins de centaines de millions d'hommes et rattraper un retard séculaire a pesé d'un poids trop lourd sur les parties européennes du système soviétique. Il semble donc qu'il faille une certaine mesure d'homogénéité et un certain degré d'acceptation d'objectifs communs de la part de tous les agents du système de production pour limiter délibérément les consommations immédiates.

Transfert de ressources et paix mondiale

LA question qui se pose à l'échelle mondiale est de savoir si les zones les plus avancées et qui ont déjà eu accès à des standards élevés de consommation dans tous les domaines accepteront de continuer à produire et même d'accroître leur production agricole et industrielle pour favoriser la croissance industrielle des pays sous-développés, sans que cet accroissement se traduise par une élévation proportionnelle de leur niveau de vie.

Le bénéfice à long terme, qui n'est rien moins que l'équilibre mondial et la paix, ne paraît pas clair à tous. En outre il n'est pas garanti qu'il soit nécessairement atteint par de tels transferts de ressources. Cependant ces transferts représentent la condition *sine qua non* de la paix et de la coexistence pacifique. En tout état de cause, les refuser comporterait également des choix difficiles sur le plan des productions et des consommations. Il est vrai que l'industrialisation accélérée des régions tropicales et équatoriales ne peut être accomplie qu'à un niveau élevé et en voie d'accroissement constant des échanges internationaux de matières premières, de produits manufacturés, de biens de consommation et de services de tous ordres. Il est également vrai qu'un refus de cette industrialisation serait à la fois cause et effet d'une contraction générale du système des échanges à l'échelle planétaire.

Il est possible que la cause profonde de la crise de 1974 soit précisément due au fait que l'expansion du commerce international, qui s'était effectuée à un taux sans précédent dans l'histoire de l'humanité, était basée essentiellement sur l'accroissement également sans précédent des consommations réelles des pays industrialisés. Elle a trouvé ses limites dans l'insolvabilité des pays en voie de développement incapables de financer leurs équipements et leurs infrastructures agricoles et industrielles.

Le cas de l'Inde est évidemment typique à cet égard puisque près de 600 millions d'habitants étaient incapables d'accroître en termes réels leur consommation au-dessus du niveau de la subsistance. *Cette insolvabilité des deux tiers de l'humanité ne peut être transformée radicalement que par un transfert massif de ressources financières prêtées à long terme.* Cela avait déjà été perçu dès 1966 par le rapport Pearson et au cours des années suivantes par le président de la Banque mondiale.

Il y a plus grave. La saturation évidente des marchés occidentaux pour certains biens de mobilité et de consommation, comme l'automobile, a été à la source d'une concurrence destructrice et d'une distorsion générale des systèmes de production qui n'ont pas pu dégager sur la base de leurs profits des ressources suffisantes pour se rééquiper et se moderniser, et encore moins s'adapter à la satisfaction des besoins des vastes zones sous-industrialisées.

Il faut donc souligner que la récession généralement observée dès 1974 dans les pays d'Occident aboutit en fait à réduire la demande effective des consommateurs occidentaux sans pour autant dégager les capacités de production qui seraient indispensables pour effectuer les transferts en ressources réelles vers les zones sous-industrialisées.

L'augmentation du pouvoir d'achat de certains pays, due à une hausse brutale mais peut-être temporaire des produits énergétiques et de certaines matières premières, ne suffit nullement à modifier cette situation. Une modification d'orientation et un accroissement des capacités de production réelles des pays actuellement suréquipés sont indispensables : pour fournir à des prix et dans des délais raisonnables les biens d'équipement et certains produits de consommation dont ont désespérément besoin des milliards d'êtres humains coincés entre la surpopulation et la sous-production.

Parler, dans ces conditions, d'un nouvel ordre économique mondial signifie que l'on accepte le principe fondamental de la solidarité dans le temps et dans l'espace de l'humanité à l'échelle globale. Cela signifie que l'on envisage sans réaction de crainte une répartition géographique totalement différente des centres de production et de puissance. Cela signifie en bref que l'on se prépare à une nouvelle mutation dans ce que l'on appelle improprement l'actuelle division internationale du travail et qui a déjà subi des mutations au moins aussi importantes, mais chacune jusqu'ici s'est accompagnée d'un conflit armé destructeur.

Rien ne permet de dire que les jeux sont faits. Rien ne permet de prédire avec certitude si l'humanité de 1990 sera industrialisée et développée de manière équitable selon le plan géographique. Rien ne permet non plus de prévoir qu'elle ne le sera pas. La réponse se trouve non dans les perspectives des technocrates mais dans la volonté des hommes responsables de 1975.

PAUL-MARC HENRY.

Nouvelle vision du transfert des techniques

(Suite de la première page)

Pour utiles que de telles amorces puissent être, elles ne correspondent pas à cette industrialisation dont veulent les pays du tiers-monde et qui doit assurer la mise en place d'un tissu industriel diversifié et cohérent, seul capable d'établir les assises d'un développement réel, généralisé et continu.

Or ce n'est que dans ce cadre, et avec une telle vision, qu'une nouvelle répartition internationale des activités industrielles (et l'enrichissement des échanges qu'elle induit) peut prendre tout son sens.

Quoi qu'il en soit, ces démarches, partielles ou plus systématiques, impliquent que les conditions soient réunies pour que puisse, effectivement, s'opérer un large transfert des techniques des pays industrialisés qui les détiennent vers les pays en voie de développement qui en ont un besoin impératif pour réaliser leurs ambitions d'industrialisation et, plus généralement, de progrès économique.

C'est un fait que, durant les décennies écoulées, les pays du tiers-monde n'ont pas réussi, dans l'ensemble, à diminuer l'écart technologique qui les sépare des pays riches et à acquérir les capacités scientifiques et techniques suffisantes leur permettant de valoriser le plus rapidement, dans les meilleures conditions et sans sujétions extérieures, leurs potentialités économiques et humaines. L'acquisition de la technologie et la maîtrise de ses processus et de son progrès restent marquées du même sceau des rapports inégaux qui caractérise les relations économiques internationales.

Les conditions dans lesquelles sont aujourd'hui acquises les techniques et les compétences industrielles constituent, en réalité, autant de freins à l'industrialisation réelle et rapide des pays en voie de développement.

Longtemps transférée gratuitement au cours de l'histoire, la technologie est devenue aujourd'hui une marchandise vendue à un prix excessif par un groupe de pays dominants qui exerce pratiquement, en la matière, un véritable monopole. En 1970, sur les sept cent mille brevets ayant fait l'objet d'un dépôt dans le monde, 60 % appartiennent à un groupe de sept pays.

Considérée comme une marchandise négociable sans autre limite que le rapport des forces du marché, les brevets et licences cédés aux pays du tiers-monde sont, en fait, source de profits le plus souvent inespérés parce que les recherches auxquelles ils ont donné lieu ont déjà été amorties sur les activités qu'ils ont suscitées dans les pays industrialisés. La vente de ces brevets et licences aux pays en voie de développement se trouve ainsi alimenter la constitution de super-bénéfices ou les fonds des recherches nouvelles qui vont consolider la domination technologique des pays riches et des trop puissantes firmes multinationales. Déjà, voilà cinq ans, le coût des importations de technologie par les pays en voie de développement était estimé à 1 milliard et demi de dollars. On avance, pour la fin de la décennie, des dépenses d'importation de ce chef qui pourraient atteindre ou dépasser les 20 milliards de dollars, du fait à la fois du volume des investissements attendus dans ces pays et de l'élévation continue du coût des prestations.

Le poids des charges subies par les pays du tiers-monde pour le transfert des techniques apparaît plus clairement si l'on fait un inventaire détaillé de tous les éléments qui se rattachent au processus de maîtrise de la technologie. En réalité, on constate que la gamme des services importés pour les besoins de l'industrialisation est extrêmement vaste et dépasse le seul domaine des licences et brevets pour couvrir les études préalables et l'engeneering, le contrôle des réalisations, les essais de production, la formation, l'assistance technique pendant un temps plus ou moins long de la période de démarrage des unités, la documentation technique, les recettes et le « savoir-faire », etc.

Toutes ces prestations de services, indispensables à la bonne utilisation des équipements industriels mis en place, atteignent, dans certains cas, presque le tiers du montant total de l'investissement et constituent un ensemble de surcoûts qui pèsent lourdement sur l'ampleur des ressources à mobiliser, sur la rentabilité des investissements et sur la masse des efforts à déployer pour concrétiser un projet industriel.

Mais l'acquisition des technologies ne constitue pas seulement une charge et un handicap pour les économies des pays du tiers-monde. Elle est pour eux, et malgré eux, l'occasion de distorsions et de gaspillages de toutes sortes, notamment dans le choix et l'adaptation des technologies à leur contexte, c'est-àdire à leurs besoins, à leurs capacités humaines ou à leurs ressources naturelles. De ce point de vue, le débat touchant au choix d'une technologie plus ou moins avancée, pour des pays confrontés aux préoccupations d'emploi et au nombre insuffisant d'hommes qualifiés, a été souvent abordé en termes tronqués. Révélateur d'arrière-pensées, il aboutissait trop facilement à la recommandation de technologies rudimentaires devant rendre impossible une vraie division internationale du travail. En fait, s'ils ne veulent pas organiser leur propre retard et perpétuer les mêmes clivages économiques, les pays du tiers-monde sont condamnés à suivre, pour une grande part, à la fois les choix technologiques de l'industrie mondiale et les gammes de produits qu'elle met en œuvre tout en étant conscients qu'ils participent, en ce domaine, comme en d'autres, à une stratégie imposée en fonction d'autres intérêts et d'autres préoccupations que les leurs.

Le retard technologique des pays en voie de développement impose bien d'autres sujétions, dont certaines tiennent à la réticence profonde des détenteurs de technologies à se prêter au transfert véritable de leurs compétences et acquis scientifiques ou techniques. La rétention de l'information pratiquée par les firmes privées et organismes publics, le refus de laisser les candidats à une formation accéder à certains domaines de la technique et de l'organisation industrielle, l'hésitation à livrer les éléments de méthode dans les contrats de réalisation industrielle sont autant d'obstacles qui se dressent sur la voie de l'industrialisation réelle des économies en voie de développement.

C'est sur tous ces problèmes et toutes ces contraintes qu'il faut se pencher pour leur trouver des solutions moins unilatérales, si l'on veut effectivement créer les conditions d'un meilleur partage des activités industrielles dans le monde.

Une réponse interne à chaque pays

JUSQU'A maintenant, chaque pays a cherché, dans son univers restreint, et avec ses options politiques et les moyens dont il disposait, des solutions pour réaliser, dans les meilleures conditions, le transfert des techniques nécessaire à son industrialisation. Les uns ont fondé de grands espoirs sur l'apport des investissements étrangers qui a vite montré ses limites. D'autres ont espéré que les accords de coopération entre Etats de niveau de développement différent pouvaient résoudre leurs problèmes. D'autres enfin tentent aujourd'hui d'imposer à leurs partenaires industriels des engagements contractuels qui les contraignent à des obligations de résultats qui supposent réalisé le transfert de l'essentiel des compétences techniques (1).

Il est évident que les solutions de fond, malheureusement de longue haleine, ne peuvent résulter que du développement lui-même, de l'intensité des efforts qui auront été menés dans chaque pays pour diffuser largement la formation scientifique et technique et affronter, à travers l'action volontaire d'industrialisation, les tâches techniques et concrètes qui conduisent à maîtriser la technologie de notre temps.

A long terme, la réponse au défi technologique ne peut être qu'interne à chaque pays et procédera des résultats qu'il aura concrétisé dans la construction d'une économie et d'une société modernes. Nous avons, effectivement, la responsabilité de nous organiser pour dépasser le stade d'acheteur éternel et trouver dans notre propre développement les ressources et moyens techniques principaux de sa progression. Nous avons effectivement à devenir des constructeurs d'usines, des créateurs de techniques, des gestionnaires d'installations de production, des formateurs d'hommes compétents, des organisateurs d'ensembles industriels. La constitution de cette base technique autonome est certainement, pour les pays du tiers-monde, l'enjeu stratégique d'un développement véritable et libéré de toute forme de domination.

A court et moyen terme, il reste que, par-delà l'action interne menée au niveau de chacun des pays du tiers-monde, la coopération internationale peut trouver, dans le transfert des techniques, un champ d'intervention où il lui est possible à la fois d'apporter une contribution permettant de hâter le moment où l'insuffisance des compétences et connaissances techniques cessera de handicaper les pays en voie de développement et, en même temps, de donner plus de chance à une meilleure répartition des activités industrielles dans le monde.

Il importe dans cet esprit que le droit pour les pays du tiers-monde d'obtenir le transfert des techniques à des conditions favorables soit reconnu et organisé. La technologie doit cesser d'être une marchandise vendue au prix fort. Les pays sous-développés ont déjà largement payé pour aider à créer les conditions favorables au développement technologique qui s'est opéré dans les pays industrialisés, et sur bien des points le sacrifice demandé à ces derniers n'équivaudrait qu'à renoncer à quelques superprofits.

Des formules doivent être recherchées pour desserrer toutes les entraves que connaît la communication des informations et compétences techniques, pour amener les « constructeurs d'usines » à laisser, après eux, quelque chose d'autre que des masses de béton et d'acier avec un mode d'emploi rudimentaire, pour enfin aider effectivement à faire face aux besoins massifs de formation technique que suppose l'industrialisation.

Qu'il s'agisse d'aménager des conditions moins mercantiles à la fourniture des brevets et licences, de rassembler les informations scientifiques et techniques pour les rendre accessibles à tous, d'organiser plus efficacement la formation des hommes, ou de concevoir des types de contrats de réalisation industrielle répondant à la nature des problèmes du tiers-monde, dans tous ces domaines des initiatives sont possibles.

Il faut ici souligner que les mécanismes et les règles nouvelles qui pourraient être mis en place pour améliorer les conditions de transfert des techniques ne constituent pas des avantages à sens unique que consentiraient les pays nantis. La contrepartie existe, ne serait-ce que par l'ampleur que pourraient prendre alors les ventes d'équipements.

Une technologie moins chère, l'accès plus facile au fonds de connaissances accumulées et un concours véritable à la constitution d'une base technique nationale, tels paraissent être les trois aspects essentiels sur lesquels l'effort d'imagination et l'esprit de coopération doivent s'exercer si l'on veut réellement faire avancer, dans l'ordre international, les solutions au problème fondamental que pose le partage du monde en pays riches et pays pauvres.

S'il n'est pas réorienté, rationalisé et facilité, le processus de transfert des technologies tel qu'il est pratiqué de nos jours ne contribuera qu'à perpétuer, fût-ce sous d'autres formes, cet éternel clivage et, à travers lui, le maintien des relations d'inégalité dont il ne faut pas s'étonner, alors, qu'un jour à l'autre, elles déclenchent des affrontements plus aigus.

K. ABDALLAH-KHODJA.

(1) C'est, entre autres, la signification qu'il faut attacher aux contrats de réalisation « produit en main » pratiqués par l'Algérie.

et ses investissements à l'étranger

Par PETER VON SIEMENS *

Mais l'industrie électrique ne doit pas être seulement considérée comme un moteur de croissance quantitative. Certes, celle-ci est nécessaire pour que les grandes tâches de l'Etat et de la société puissent s'accomplir. Mais — et cela traduit un changement de conception — la croissance pour la croissance ne peut plus être la devise d'une politique industrielle consciente du futur. Avec raison, M. Henry Ford II, petit-fils du fondateur et actuel président de Ford, soulignait que les années 50 avaient été consacrées à reconstruire les économies ruinées par la guerre et à rattraper les retards accumulés. Les années 60 ont amené un bien-être jamais atteint pour de larges couches de population, accompagné cependant de menaces préoccupantes sur l'environnement. Les années 70 et 80 appellent une consolidation de l'acquis, mais, en même temps, exigent la réalisation des grandes infrastructures qui peuvent procurer à notre existence un environnement plus sain et plus vivable, et une meilleure qualité de vie. Pour cela, ce n'est pas tant des impôts plus élevés ou une bureaucratie plus étendue qu'il faut, que de nouvelles innovations industrielles, c'est-à-dire de nouveaux procédés et des nouveaux produits pour les besoins individuels et collectifs.

L'industrie électrique a pris en charge spécialement les tâches correspondant à sa vocation. Citons seulement de nouveaux projets de transports respectant l'environnement, les innombrables travaux dans le domaine de l'automatisation, des techniques de mesure et d'analyse pour l'approvisionnement en eau potable, le contrôle de qualité des eaux, les installations de commande de recyclage des eaux usées et des déchets industriels et leur régénération, ainsi que le contrôle et la suppression de la pollution de l'air.

Les fabrications modernes de l'industrie électrique exigent des marchés étendus. Pour la fabrication de pièces unitaires hautement techniques absorbant beaucoup de capital — centrales électriques complètes, ordinateurs géants, systèmes de télécommunications — le constructeur peut ne pas se limiter au seul marché intérieur, mais peut intervenir à l'échelle mondiale. Les dépenses élevées de recherches-développement (R-D) obligent l'entreprise à se tourner vers un grand nombre de pays. Ainsi, pour développer de nouveaux systèmes de télécommunications, il faut investir plusieurs centaines de millions de marks, des budgets de R-D du même ordre s'imposent dans l'informatique ou l'énergie nucléaire. Ces coûts ne sont couverts que pour un volume de production qui, en règle générale, dépasse nettement le besoin d'un seul marché. De leur côté, les techniques avancées de production, bien évidemment, exigent de grands marchés. Dans de nombreuses productions de masse, la production optimale excède la capacité d'absorption du seul marché national.

Pour toutes ces raisons, l'orientation internationale et l'implantation extérieure s'imposera pour de larges secteurs de l'industrie électrique. L'expérience a montré que l'activité internationale ne peut reposer sur la seule exportation. La maîtrise des marchés exige d'autres formes d'action et, en premier lieu, l'installation d'unités de production à l'étranger ; ces dix dernières années, l'industrie électrique a été amenée à des investissements accrus à l'étranger. Dans le futur, les marchés étrangers donneront une importance grandissante aux politiques d'investissements.

Les investissements des entreprises internationales présentent un avantage pour les pays d'accueil, et particulièrement dans le cas des pays en voie de développement, dans lesquels ce n'est pas seulement le capital qui manque, mais aussi le savoir technique et l'expérience industrielle. A la différence de l'aide financière bilatérale ou multilatérale, les investissements directs des entreprises internationales ne se réduisent pas à l'importation d'équipements, mais comportent en outre le transfert de technologie, la formation et l'emploi de personnels nationaux, y compris l'encadrement technique, enfin l'insertion de la production et de la vente dans un réseau d'entreprises opérant à l'échelle mondiale. Par là se trouve favorisée l'industrialisation reconnue comme impérative de ces pays, mais aussi leur intégration dans la moderne division internationale du travail. Dans beaucoup de pays d'Amérique latine ou d'Asie, il n'existerait encore aucune industrie électrique significative si les firmes étrangères n'en avaient créé les premiers fondements, assurant ainsi les conditions pour une industrialisation autonome.

Du fait de l'interpénétration sans précédent des pays et des continents, le développement futur de l'industrie électrique dépend plus que jamais du fonctionnement efficace de l'économie mondiale. Cela suppose avant toute chose que soient surmontées les sévères difficultés qui se manifestent dans la confrontation accrue entre pays exportateurs et pays importateurs de matières premières, ainsi que dans la désintégration des marchés. Très particulièrement, l'éclatement du Marché commun européen aurait des conséquences très dommageables pour l'industrie électrique, ainsi que pour bien d'autres branches industrielles. Les gouvernements devraient, pour cette raison, ne rien ménager pour sauvegarder de libres relations économiques dans le monde.

* Président du Conseil de surveillance de Siemens A.G.

« ROMAN VÉCU DE LA GUERRE FROIDE »

« LES STALINIENS », de Dominique Desanti

Par BERNARD FERON

UN « roman vécu de la guerre froide ». Ainsi Mme Dominique Desanti présente-t-elle les Staliniens, le livre de souvenirs et de réflexions qu'elle vient de publier (1). L'auteur entra au parti communiste pendant la Résistance, quand le parti communiste apparaissait aux nouveaux militants comme « une communauté fraternelle, certes, en principe, toute ouverte sur l'extérieur mais, en fait, quasi-monastique ». Journaliste à l'hebdomadaire Action, très tôt disparu, puis à l'Humanité, elle vécut en étouffant les questions les plus gênantes : un intellectuel qui avait choisi de se mettre au service de la classe ouvrière ne devait-il pas briser ses préjugés ? Mme Desanti se chargea même de besognes qui aujourd'hui l'accablent : elle commit un petit livre sur Tito et les siens (les victimes des grandes purges dans les démocraties populaires) qui fut d'ailleurs publié au moment où elle commençait à éprouver quelques doutes sur la culpabilité des accusés. Longtemps elle persévéra et se réveilla quand Khrouchtchev prononça son fameux rapport sur les crimes de Staline et surtout quand les chars russes entrèrent à Budapest. Son destin n'a rien d'extraordinaire : elle est de ces militants qui ont serré les coudes pendant la guerre froide et à qui la détente a apporté, avec la lucidité, une amertume à la mesure de leur enthousiasme passé.

Dans ce récit d'une « expérience politique », Mme Desanti évoque naturellement ses états d'âme. Toute autobiographie est subjective. Règle-t-elle au passage quelques comptes avec des personnages qui, jadis, lui en imposèrent ou la traitèrent avec désinvolture ? Plusieurs portraits gardent sans doute des traces de ressentiment. Du moins la mémorialiste s'efforce-t-elle de tenir la passion à l'écart du jugement, de brosser un tableau aussi nuancé que possible d'une période et d'un monde qu'elle pourrait être tentée de rejeter d'un bloc. Elle essaie de comprendre aujourd'hui pourquoi des esprits froids ont admis l'irrationnel, justifié des théories scientifiques qui n'ont rien à voir avec la science mais que l'autorité suprême déclarait irréfutables.

VU de l'extérieur, en pleine guerre froide, le bloc communiste paraissait monolithique et l'homme communiste, tout d'une pièce. La diversité, pour la plupart des observateurs, est venue lorsque Khrouchtchev a commencé à dire que tout n'allait pas pour le mieux. Le chef de l'U.R.S.S., en 1956, n'a pas créé les contradictions ; il les a d'abord dévoilées. Le livre de Mme Desanti montre comment, du temps de Staline, les divergences n'étaient guère moindre qu'aujourd'hui. Des affaires éclataient : la rébellion de Tito ; l'épuration de nationalistes ou de sionistes à l'Est, l'exclusion de Marty et de Tillon en France. Ces tempêtes étaient d'autant plus spectaculaires qu'on ne sentait pas le vent qui soufflait le reste des jours.

Mme Desanti détruit une autre idée reçue, à savoir que tous les dirigeants, sinon les militants, étaient parfaitement au courant de tout, qu'ils étaient dans le secret de Staline et que, au moins jusqu'au moment où certains d'entre eux s'étaient décidés à rompre, ils appliquaient consciemment la stratégie définie au Kremlin. L'ancienne journaliste de l'Humanité indique que, même à l'échelon le plus élevé, les positions étaient beaucoup plus variées. Rares étaient les chefs qui connaissaient plus généralement, ou étaient en mesure d'apprécier, les desseins de Staline.

PLUS révélateur encore est le parallèle des deux T — Thorez et Togliatti — que fait l'auteur. En apparence, les chefs des deux partis communistes les plus puissants d'Europe occidentale ont connu le même destin. Ils ont vécu à Moscou quand leur parti était clandestin. Ils ont été au pouvoir à la même époque et en ont été chassés à peu près en même temps et ils sont morts l'un et l'autre pendant l'été de 1964. Mais là s'arrête la ressemblance. Le « fils du peuple », Thorez, s'opposait à l'intellectuel Togliatti. Le Français dirigeait le parti le plus solidement organisé, l'Italien, le plus nombreux. Le premier plaisait à Staline, le second l'intriguait. Jamais personne ne songea à écarter le secrétaire général du parti communiste français. Le chef du parti communiste italien était contesté par les siens.

A ce propos, Mme Desanti a rassemblé les témoignages parfois discordants qui ont été publiés sur l'épisode curieux de Togliatti et du Kominform. Arrivé à Moscou en décembre 1959 pour se soigner, le secrétaire général du parti italien rencontra Staline. Le dictateur soviétique expliqua ce qu'il attendait de lui. Le Kominform (bureau d'information des partis communistes d'Europe orientale, de France et d'Italie) devait avoir à sa tête un homme de poids et d'expérience. Togliatti, qui avait longtemps travaillé au Komintern (la IIIe Internationale), avait les qualifications requises pour occuper le poste.

L'intéressé fit la sourde oreille. Togliatti, affirme sa compagne, Nilde Jotti, dit qu'il se refusait à reconstituer l'Internationale parce que, pour le mouvement ouvrier, « les voies devaient nécessairement être différentes ». Bref, selon ce témoignage, dès 1950, le leader italien croyait à la nécessité du polycentrisme qu'il allait défendre publiquement six ans plus tard, à la faveur de la déstalinisation. De plus, le climat de l'époque devait inciter à la prudence un dirigeant aussi avisé que lui. Le Kominform avait alors pour tâche première, sinon unique, de dépister et de dénoncer les titistes ou prétendus tels. Togliatti n'avait certes aucune sympathie particulière pour Tito. Les deux hommes s'étaient violemment heurtés, directement ou indirectement, au sujet de Trieste ou encore à propos de la politique des communistes italiens. Lors de la première session du Kominform, les délégués yougoslaves avaient accusé les communistes occidentaux d'avoir failli à leur devoir en ne saisissant pas la chance de révolution qu'offrait la libération. Les dirigeants communistes français reçurent la réprimande sans trop broncher mais ils n'oublièrent pas l'outrage. Ainsi s'explique, probablement, l'ardeur avec laquelle ils se lancèrent dans la bataille antititiste lorsque, de donneur de leçons approuvé par Staline, Tito fut relégué au banc des excommuniés. Togliatti réagit avec plus de retenue. En tout cas il avait le souci de ne pas figurer parmi les chasseurs de sorcières.

Surtout il devina d'emblée la portée de la manœuvre. Sous prétexte de lui confier d'exceptionnelles responsabilités internationales, on voulait l'éloigner de l'Italie. « On », c'était Staline, bien sûr, qui sans doute s'irritait de laisser le premier parti communiste de l'autre camp aux mains d'un homme insuffisamment contrôlé. C'étaient aussi la plupart des dirigeants italiens de l'époque qui furent consultés et firent pression sur leur chef pour qu'il accepte la proposition de Staline. Le « vieux » eut le sentiment que ses camarades ne seraient pas mécontents de se débarrasser de lui.

CETTE affaire éclaire la suite des événements et l'attitude des partis français et italien lors de la grande crise de 1956. Dès le printemps de cette année, les militants du parti communiste italien étaient mis au courant de la dénonciation du « culte de la personnalité ». Togliatti savait qu'il était vain de garder le secret sur les crimes de Staline. Thorez, lui, était indigné par l'attitude de Khrouchtchev, qui avait jeté de la boue « sur nous tous ». D'autre part, le secrétaire général du parti communiste français n'attendait rien de bon du polycentrisme : « S'entendre dans la diversité comme le demande Togliatti, c'est un art que l'Eglise connaît. Elle a deux mille ans alors que nous sommes à peine majeurs. » Les événements de Pologne, et plus encore de Hongrie, allaient accroître les divergences. L'Unita publia le premier discours prononcé par M. Gomulka après son retour au pouvoir. L'Humanité ne le fit pas, parce que « plusieurs passages de ce discours se trouvent en contradiction avec les thèses de notre XIVe congrès ». Les dirigeants français condamnèrent « le mouvement contre révolutionnaire » à Budapest. Les Italiens déplorèrent le drame et regrettèrent l'intervention soviétique qu'ils jugeaient pourtant « inévitable ».

Ces troubles appartiennent déjà à l'histoire ancienne. Ceux qui en souffrirent le plus — pour la plupart des intellectuels — ont quitté le parti. Ils l'ont fait avec d'autant plus de déchirement qu'en s'engageant dans le mouvement ils avaient fait le vide autour d'eux. En revanche, affirme Mme Desanti, la majorité des adhérents des années 70 « gardent au parti communiste français l'attitude « normale » des adhérents des autres partis (radical, socialiste, P.S.U.) envers l'appareil ». C'est une histoire ancienne, certes, mais qui a laissé des traces toujours visibles. Celui qui l'ignore risque de mal comprendre les attitudes et réactions diverses des partis communistes aux événements qui, aujourd'hui, les concernent.

(1) Dominique Desanti, les Staliniens, une expérience politique, 1944-1951. Ed. Fayard, Paris 1975, 385 pages, 49 F.

LE TÉMOIGNAGE DE JEAN PASQUALINI

L'univers pénitentiaire chinois et la pensée de Mao

Par JEAN DAUBIER

PRISONNIER DE MAO, que nous avons brièvement commenté dans sa version anglaise, vient de paraître aux Editions Gallimard (1). C'est l'occasion de revenir sur un sujet controversé : les prisons et les camps de travail en Chine populaire.

Né d'un père corse et d'une mère chinoise, l'auteur, Jean Pasqualini, fut arrêté en 1957 à Pékin, où il avait toujours vécu. Il fut relâché en 1964 après l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine. De centres d'interrogatoire en cellules et en fermes d'Etat, il décrit ses épreuves et nous introduit dans l'univers pénitentiaire chinois.

Nul n'attendra qu'un ex-prisonnier en fasse une peinture idyllique, et certains passages nuiront à l'image de marque du régime maoïste. Bien des lecteurs occidentaux trouveront choquante la rigueur avec laquelle sont punis l'adultère et l'homosexualité. L'utilisation des prisonniers comme cobayes pour tester des « aliments de remplacement » suscitera un sentiment semblable (2).

La parution de ce livre, notons-le toutefois, s'inscrit dans un contexte équivoque. Après trois années d'exotisme politique où il fut de bon ton d'encenser la Chine, le dénigrement est de nouveau à la mode. D'autre part, le succès des œuvres de Soljenitsyne a rendu le public réceptif au thème de l'univers concentrationnaire. Certains tentent donc — comment s'en étonner ? — d'exploiter commercialement cette sensibilité. Découvrir un Soljenitsyne chinois, quelle aubaine ce serait !

M. Pasqualini est probablement exempt de ces arrière-pensées. Il a simplement voulu témoigner. C'est pourquoi, au-delà ou en dépit des calculs et des manœuvres qui en accompagnent la publication, son livre n'est pas accablant. L'auteur est sans amertume, le style est serein. Parfois, délicatement, la suggestion affleure que l'épreuve a fait de lui un homme nouveau et peut-être bien, somme toute, au sens où l'entend le maoïsme. M. Pasqualini admet, d'autre part, la validité des accusations portées contre lui par ceux qui l'arrêtèrent. Aussi l'ouvrage atteint un seuil de crédibilité supérieur à celui des récits de réfugiés que des scribes américains composent à Hongkong.

LES communistes chinois prennent très au sérieux la rééducation des détenus. En prison comme ailleurs, le travail idéologique, la refonte de la pensée sont des objectifs premiers. La torture n'existe pas, ni même les insultes. Contrairement à ce qui se passe dans le monde concentrationnaire soviétique, les gardiens ne sont pas corrompus. Sur tous ces points, la Chine soutient avantageusement la comparaison avec bien des pays. Selon l'auteur, c'est la faim que le prisonnier ressent le plus durement. Il faut cependant souligner qu'une grande partie de la détention de M. Pasqualini se place entre 1959 et 1962, années de restrictions générales dans le pays.

Contrairement à ce qu'on lit sur la couverture, les autorités chinoises ne nient pas l'existence de lieux ou de camps de détention (il s'agit souvent de fermes gérées par le ministère de la sécurité) où s'effectue la « réforme par le travail manuel » (Lao Kai). Celle-ci couvre une longue période. Elle frappe des contre-révolutionnaires et des criminels de droit commun à l'issue d'un jugement — mais, selon M. Pasqualini, le procès n'est qu'une formalité.

Il existe aussi une « rééducation par le travail manuel » (Lao Jiao) qui touche des oisifs ou des gens tenus pour indisciplinés. Ceux-ci sont astreints au travail pendant de brèves périodes, mais sans jugement. Leur cas est moins grave et ils ne perdent pas leurs droits civiques. Toute personne ayant vécu en Chine est au courant de ces pratiques. Des lois les réglementent. Elles ont été publiées très officiellement dans le Quotidien du peuple, le 26 août et le 7 septembre 1954, ainsi que le 4 août 1957.

Dans quelles conditions s'exerce ce travail obligatoire ? Le récit de Jean Pasqualini fournit des éléments de réponse dans les limites de tout témoignage individuel. Combien de personnes y sont soumises ? On l'ignore. Pékin ne publie aucune statistique. En 1957, l'ONU diffusa le chiffre de vingt-cinq millions, mais sur la foi d'un document de Taipeh. Certains Américains s'appuient sur une déclaration de Mao qui estime à 5 % le nombre des Chinois opposés au socialisme. Comme il y a sept cents millions de Chinois, ils avancent le chiffre de trente-cinq millions de détenus. Le régime aurait alors réussi à emprisonner tous ses adversaires.

Rappelons que tous les textes officiels chinois posent en principe intangible que seule une « infime poignée » de gens doit être réprimée. Constatons néanmoins que, sur ce sujet comme sur d'autres, en ne donnant aucune information, les autorités de Pékin laissent le champ libre aux accusations de leurs pires ennemis.

LA sinologie française fait encore pâle figure à côté de son homologue américaine et même de sa voisine britannique. Notre retard en ce domaine tient peut-être à la domination longtemps exercée par diverses sommités que la révolution de 1949 laissa orphelines. La guerre froide et le conflit sino-soviétique enracinèrent des attitudes hostiles, et les études chinoises mirent des années à se dégager d'un incroyable écheveau de préjugés et d'idées fausses.

Alain Bouc refuserait probablement le titre de sinologue. Il n'en a pas moins joué un rôle personnel important dans cette évolution. Ses articles du Monde ont rendu la Chine familière aux Français. Il a su également montrer l'originalité de ses structures sociales et de sa politique. Il publie aujourd'hui un livre consacré à Mao Tse-toung qui apporte une nouvelle contribution à la connaissance du socialisme chinois (3).

L'auteur retrace d'abord la vie du président. Avec son personnage, il remonte minutieusement l'histoire de la révolution et nous offre un bon... précis. Car, sérieuse et appliquée, cette première partie ne saurait suffire à distinguer ce livre de la foule de ses semblables.

Alain Bouc donne sa vraie mesure dans la seconde partie, où il analyse la philosophie de Mao Tse-toung. On remarque le style limpide des pages consacrées à ces concepts fondamentaux du maoïsme que sont la contradiction, le peuple, la démocratie, la dictature. Elles tranchent agréablement avec le jargon gauchiste et plus encore avec les textes pâteux de Pékin-Information.

« Un cadre doit rester un homme du peuple, sortir de son bureau. Cette idée, Mao Tse-toung l'a défendue toute sa vie. » L'auteur insiste justement sur ce trait fondamental de la pensée du fondateur de la Chine nouvelle. Ce rappel n'est pas inutile si l'on songe à l'ardeur maniaque que mettent certains à le présenter comme le chef omnipotent d'un régime bureaucratique. Il attire aussi l'attention sur l'importance que revêt la morale communiste à ses yeux. Ce trait nous paraît également fort caractéristique. Accompagné de citations inédites, de textes et d'encadrés bien choisis, ce livre est capable de rivaliser avec les nombreux ouvrages en anglais que Mao Tse-toung a déjà inspirés.

Sur un point qui n'est pas mineur, il déçoit pourtant. Dans l'introduction, Alain Bouc annonce qu'il ne s'interrogera pas « sur tout ce qu'a dit ou fait Mao Tse-toung, mais sur ce qu'il a dit et fait qui peut intéresser les Occidentaux ». On espère alors une large analyse de ce qu'il y a de particulier et d'universel dans la révolution chinoise. L'auteur ne va pas si loin. Le sous-chapitre intitulé L'Occident et la guerre populaire esquisse bien une possible analogie entre les maquis français et la guerre du peuple en Chine, mais, outre que les différences devraient être soulignées, il ne dit pas comment et pourquoi la référence aux théories maoïstes de la guerre pourrait enrichir les enseignements historiques de la Résistance.

Pour un envahisseur, en effet, la perspective de se heurter au soulèvement massif de la population n'est-elle pas la dissuasion suprême ? Et l'Europe est-elle à l'abri des invasions ? Ce débat méritait au moins d'être amorcé.

(1) Prisonnier de Mao, par Jean Pasqualini, avec la collaboration de Rudolp Chelminski, collection Témoins, Gallimard, 339 pages, 45 F.

(2) Même si cela eut lieu en 1960 sous la pression d'une grave disette qui avait poussé les scientifiques chinois à créer des ersatz, comme le précise le livre.

(3) Mao Tse-toung ou la Révolution approfondie, par Alain Bouc, Editions du Seuil, collection Combats, 266 pages, 35 F.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Kenneth Rush ont donné une réception le 11 février dans les salons de leur résidence.

● A l'occasion de la clôture de l'exposition « l'U.R.S.S. et la France, les grands moments d'une tradition », M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur de l'Union soviétique, a offert une réception le 17 février.

● M. Louis Joxe, président des Amis de la République française, a donné une réception le 19 février en l'honneur du corps diplomatique.

● L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande et Mme Paul Gabites ont offert une réception le 21 février en l'honneur de M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Koweït et Mme Faisal S. Al-Mutawa ont offert une réception le 25 février.

● A l'occasion de la sixième session du Comité gouvernemental yougoslavo-français de coopération économique, industrielle et technique, M. Nijaz Dizdarevic, ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a donné une réception le 25 février.

NECROLOGIE

● Nous avons appris le décès de M. Roger Lescot, ancien ambassadeur de France, survenu le 3 février à Paris.

Dans les revues...

■ LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE consacre son cinquième numéro aux relations internationales. Organe politique et culturel du parti socialiste, elle manifeste ainsi, avec un intérêt assez nouveau pour la politique étrangère, que celui-ci n'entend pas se laisser absorber par la seule politique intérieure. La doctrine, du moins les grandes orientations, sont exposées dans une intervention de M. F. Mitterrand. Mais il ne s'agit, dans ce numéro, de rien de moins que d'une véritable théorie, la « problématique » des relations internationales étant posée en introduction aux études particulières qui forment un vaste panorama actuel, développé du Portugal à la Palestine. Ce dernier problème est le plus largement traité avec deux articles d'Alain Touraine et surtout, reproduit et commenté par lui, un important entretien qu'il a eu à Beyrouth avec deux responsables palestiniens (n° 5, mensuel, 8 ou 10 F - 12, cité Malesherbes, Paris).

■ La REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES MEDITERRANEENNES, nouvelle publication de la Société africaine d'édition de Dakar, traitera chaque mois, sous forme d'articles de fond ou de dossiers, des grands problèmes politiques, économiques ou sociaux des pays du bassin méditerranéen. A noter dans ce premier numéro un important dossier sur l'Algérie présenté par Bruno Etienne (n° 1, janvier 1975, mensuel, 20 F - 32, rue de l'Echiquier, Paris).

■ Sous le titre « Energie : qui décide en Belgique », LA REVUE NOUVELLE, éditée en Belgique, consacre son numéro de février 1975 à de solides études qui traitent du pétrole, du gaz, du charbon, de l'électricité et de l'énergie nucléaire semble de la société belge (tome LXI, n° 2, février. Mensuel, 25 F - 305, avenue Van-Volxem, Bruxelles).

■ AFRIQUE DIPLOMATIQUE affirme, dans son premier numéro, sa vocation de mensuel d'information international plus spécialement consacré aux relations de aux organisations interafricaines. M. Kurt Waldheim y commente le rôle des Nations unies face aux grands problèmes de l'époque (nos 1 et 2, février-mars 1975, mensuel vendu uniquement par abonnement, B.P. 313, Le Lignon, Suisse, publié en français et en anglais).

■ « Revue socialiste de culture négro-africaine », ETHIOPIQUES vient de faire paraître sa première livraison où M. Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, chantre de la négritude, expose la vocation de cette nouvelle revue africaine qui s'adresse en premier lieu à tous les Africains, noirs et blancs, et aux membres de la diaspora noire. Les problèmes du monde noir y seront traités à la fois sous l'angle politique, économique et culturel. Au sommaire du premier numéro, un article de Samir Amin sur « l'Autogestion yougoslave et le développement africain » (n° 1, janvier 1975, 28 F - Grande Imprimerie de Dakar, B.P. 260, Dakar).

A L'ORIGINE DE NOMBREUX DÉCHIREMENTS

L'Asie, les illusions de Roosevelt et la synthèse de Yalta

Par THAI QUANG TRUNG

YALTA a toujours constitué un débat occidental, centré sur l'Europe. Et pourtant, Yalta fut bien une synthèse globale intégrant l'Asie orientale dans les accords secrets et les ententes tacites auxquels parvinrent les Trois Grands en février 1945. Il faut réintroduire la perspective asiatique pour saisir toute la signification historique de Yalta. Pour comprendre aussi la crise permanente, depuis trente ans, dans les relations entre les Etats-Unis et l'Asie de l'Est.

Yalta, où se nouèrent les dilemmes de la politique des Etats-Unis, fut, en effet, un double échec pour le président Roosevelt, qui projetait de remplacer la *« sphère de coprospérité asiatique »*, instaurée par l'impérialisme japonais, par une nouvelle structure de paix, dans laquelle la question coloniale devait trouver une solution progressive pendant que la Chine accéderait à des responsabilités majeures.

Bien que le protocole de Yalta sur la tutelle ait exclu toute référence précise à aucun territoire dont les puissances européennes avaient au cours de la guerre perdu le contrôle, la question indochinoise fut bien à l'ordre du jour, le 8 février 1945, des conversations bilatérales entre Roosevelt et Staline (1). Elle fut aussi l'objet d'une explosion de la part de Churchill, qui rejeta énergiquement la proposition faite par Roosevelt d'instaurer un Conseil de tutelle internationale sur la colonie française. Staline, qui considérait déjà l'Indochine comme une région très importante, approuva sans réserve le projet américain. Devant l'intransigeance britannique, le protocole de Yalta sur la tutelle ne se référait plus qu'aux territoires alors sous mandat, à ceux qui devaient être pris à l'ennemi à la suite de la guerre, et enfin *« aux territoires placés volontairement sous le système de la tutelle par les Etats responsables de leur administration »*. Ainsi, si l'Indochine devait être placée sous un régime de tutelle internationale, c'était à la France de le proposer. Ce qui était hautement improbable.

La limite de l'anticolonialisme américain

CETTE décision de Yalta devait avoir des implications politiques d'une portée considérable sur l'avenir de l'Asie du Sud-Est. Car ce fut précisément autour du statut futur de l'Indochine que se noua alors la question coloniale. Et si le colonialisme allait survivre, ce fut par le biais de l'Indochine. Le problème n'aurait plus mérité de débat ni de réflexion si les Etats-Unis n'avaient pas pratiqué durant la guerre une certaine politique anticolonialiste, si Roosevelt lui-même n'avait pas attaché une importance particulière à l'indépendance de l'Indochine, et si enfin les Etats-Unis, de par leur prééminence incontestée, n'avaient pas été en position d'influencer de manière décisive le cours des choses dans cette partie du monde.

Après Yalta, répondant le 23 février 1945 à une question de la presse sur le statut de l'Indochine, Roosevelt résuma ainsi l'état de la question : *« Pendant deux années entières, je me suis terriblement tracassé à propos de l'Indochine. J'en ai parlé à Chiang au Caire, à Staline à Téhéran. Ils sont tous deux d'accord avec moi. La France se trouve en Indochine depuis quelque cent ans. Il y a un sentiment que les Indochinois devraient accéder à l'indépendance, mais qu'ils ne sont pas prêts pour cela. J'ai suggéré à Chiang de placer l'Indochine sous une tutelle — composée d'un Français, d'un ou deux Indochinois, d'un Chinois et d'un Russe, car les Russes se trouvent aussi sur la côte* (pacifique), *peut-être un Philippin et un Américain — pour préparer les Indochinois à l'indépendance. Cela nous a pris quinze ans pour le faire aux Philippines. Staline aimait l'idée, la Chine aussi. Mais les Britanniques ne veulent pas en entendre parler. Cela pourrait faire éclater leur empire, car si les Indochinois devaient s'occuper de leurs affaires et, éventuellement, obtenir leur indépendance, les Birmans demanderaient la même chose à l'Angleterre. Les Français ont manifesté leur intention de reprendre l'Indochine, mais ils n'ont trouvé aucune embarcation pour y acheminer leurs troupes. Cela doit rendre les Britanniques fous furieux... Mieux vaut ne pas bouger en ce moment. »* (2)

Si les intentions de Roosevelt n'avaient rien de très précis, le projet de tutelle sur l'Indochine s'inscrivait, suivant l'optique américaine, dans le cadre du système général de la tutelle internationale conçu pour résoudre de manière progressive la question coloniale, aussi bien que du problème des territoires contestés, comme la Corée. Appliquée à l'Indochine, la tutelle devait être une formule test, sinon exemplaire, de ce nouveau système. Préparé par le sous-secrétaire d'Etat Sumner Welles, co-auteur de la charte atlantique, dès le printemps 1942, le projet de la tutelle internationale avait fait l'objet de conversations interalliées successives, mais aussi de l'opposition continue des Britanniques. Car, en Asie du Sud-Est, le projet américain sur l'Indochine risquait de faire éclater tout l'édifice colonial des puissances européennes. C'était la raison pour laquelle, selon Patrick Hurley, défenseur zélé de la politique asiatique de Roosevelt, *« les Britanniques, les Français et les Hollandais se coalisaient pour prévenir l'établissement d'une tutelle internationale sur l'Indochine »* (3).

En luttant pour les positions françaises en Indochine, les Britanniques ne défendaient pas seulement leur empire chancelant, dont la brèche avait été ouverte par le panasiatisme japonais. Ils étaient conscients de défendre encore et surtout l'équilibre européen en voie de rupture par l'effondrement des puissances traditionnelles et par la pesanteur grandissante de l'Union soviétique sur le Vieux Continent. Churchill, dont Roosevelt disait souvent qu'il avait *« l'allure même du* statu quo », savait, par ses leçons d'histoire, que la France représentait toujours le dernier barrage en Europe devant la montée des périls. Il fallait absolument restaurer la France, considérablement affaiblie par la guerre, dans son statut permanent de grande puissance et donc défendre la restauration de son empire. L'Indochine était devenue le domino clé de l'Europe traditionnelle et coloniale.

Cependant, à la place d'une vaine rivalité américano-britannique, Churchill recherchait en fait un partage des responsabilités et des zones d'influence avec les Etats-Unis. Projetant un long règne de stabilité en Asie orientale, avec l'extension du contrôle américain sur le Pacifique, il souhaitait engager les Etats-Unis dans une sorte de condominium impérial sur cette région avec la Grande-Bretagne, en acceptant, selon Antony Eden, *« les mêmes responsabilités que celles des Européens et l'abandon de tous les projets de tutelle internationale sur les colonies européennes* (4). Une entente tacite était-elle scellée, autour de Yalta, entre Britanniques et Américains sur la délimitation des zones d'influence sur cette partie du monde ? Une sorte de *« deal »* qui donnerait aux Etats-Unis l'influence majeure sur le Japon, la Chine et le Pacifique occidental, en échange de l'influence prépondérante de la Grande-Bretagne sur l'Asie du Sud ? (5).

Toujours est-il que la décision prise à Yalta de laisser à la France la responsabilité discrétionnaire de décider de l'indépendance de l'Indochine montrait les limites de l'anticolonialisme des Etats-Unis et ouvrait la voie à l'abandon de la politique de Roosevelt. D'ailleurs, les conceptions de Roosevelt sur la question coloniale, qui procédaient d'un anticolonialisme à la fois infantile et paternaliste, conforme aux traditions de l'Amérique, n'étaient pas exemptes de faiblesses. A aucun moment les aspirations des Vietnamiens à l'indépendance ne jouèrent un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique indochinoise des Etats-Unis. Aux yeux de beaucoup de responsables américains, les assurances données par la France de *« promouvoir en Indochine un régime conforme aux vœux des populations »* justifiaient l'assouplissement de la position américaine.

Après la mort de Roosevelt les contradictions de la politique anticoloniale des Etats-Unis ne résistaient pas aux nouvelles données mondiales. Le choix de l'Amérique se portait sans difficulté sur l'Europe traditionnelle de Churchill, aux dépens des peuples colonisés. Truman reconnut, en mai 1945, la souveraineté française sur l'Indochine. Comme devait l'expliquer le secrétaire d'Etat Cordell Hull, *« les Etats-Unis ne pouvaient à la fois s'aliéner les puissances européennes en Asie et rechercher leur coopération en Europe »* (6).

A la fin de la guerre, le problème asiatique de loin le plus important était celui du statut de la Chine. A cause des illusions américaines et des contradictions chinoises, il fut réglé à Yalta aux dépens à la fois de la Chine et de l'équilibre asiatique.

Bien que l'entrée en guerre de l'Union soviétique contre le Japon fût à l'origine des négociations secrètes entre Roosevelt et Staline sur l'Extrême-Orient, c'est, en définitive, le sort de la Chine qui fut réglé à Yalta. Pressé par les chef militaires qui voulaient obtenir le concours soviétique dans la guerre du Pacifique, Roosevelt était prêt à satisfaire les demandes soviétiques de primes territoriales et d'autres concessions en Asie du Nord-Est. L'accord secret se fit donc sans peine le 8 février 1945 et prévoyait la reconnaissance du *statu quo* en Mongolie-Extérieure, la restauration des droits de la Russie en Mandchourie, violés par l'attaque du Japon en 1904, la restitution à l'Union soviétique du sud de Sakhaline, de l'archipel des Kouriles, le rétablissement du bail de Port-Arthur, l'internationalisation du port de Dairen sous réserve de la sauvegarde des intérêts prédominants de l'Union soviétique et, enfin, l'exploitation en commun avec la Chine des chemins de fer de l'Est chinois et de la Mandchourie. Staline insista aussi sur la nécessité pour Roosevelt d'obtenir en temps voulu l'accord de Tchiang Kaï-chek et d'encourager la conclusion d'un traité soviéto-chinois avalisant ce qui fut décidé en secret à Yalta. En contrepartie, l'Union soviétique était prête à soutenir l'effort des Etats-Unis en vue de réunifier la Chine, par le retrait de l'appui soviétique au gouvernement communiste de Yenan, et à conclure un traité d'assistance mutuelle avec le gouvernement nationaliste chinois (7).

Rarement accord fut aussi déséquilibré. Le prix de l'entrée de l'Union soviétique dans la guerre du Pacifique devait être l'écroulement à terme de la politique chinoise des Etats-Unis.

Les Etats-Unis poursuivaient un double objectif en Asie de l'Est. Dans l'immédiat, Roosevelt souhaitait voir la Chine remplir sur le front extrême-oriental le même rôle de fournisseur de troupes que l'Union soviétique en Europe. Par ailleurs, le président américain projetait, à la place d'une puissance japonaise militariste et exclusive, la perspective rassurante d'une Chine restaurée et unifiée, garante de la stabilité en Asie de l'Est et réceptive à la politique américaine de la « porte ouverte ». Aussi fallait-il conférer à la Chine le statut de grande puissance et la reconnaître comme membre de la coalition combattante des Nations unies. Roosevelt avait donc pris une série d'initiatives — comme sa rencontre avec Tchiang Kaï-chek à Téhéran, en novembre 1943, et la conférence de Chungking entre le vice-président H. Wallace et le généralissime en juin 1944 — destinées à renforcer la position internationale de la Chine et à affermir la coopération sino-américaine.

Or il fallait aussi compter sur l'aptitude de Tchiang Kaï-chek à jouer le rôle incontesté de grande puissance. La tâche était immense, et c'était attendre beaucoup du généralissime que de le voir mobiliser la détermination du peuple chinois à combattre l'agresseur japonais. Tchiang Kaï-chek était prisonnier de ses propres dilemmes. Il disait lui-même que *« les Japonais étaient une maladie de la peau, alors que les communistes sont une maladie du cœur »*. En effet, en 1945, les communistes chinois constituaient déjà véritablement un Etat dans l'Etat. Le leader nationaliste n'avait alors qu'une seule obsession : se maintenir au pouvoir et survivre à la paix. Les Américains n'étaient pas sans savoir que renforcer la Chine en aidant exclusivement le Kouomintang était une proposition sans espoir. Il fallait donc soutenir une nouvelle coalition en Chine. D'ailleurs, à Téhéran, Roosevelt s'était employé à persuader le généralissime de la nécessité de faire entrer les communistes dans son gouvernement, et Tchiang Kaï-chek accepta *« à condition d'avoir des Etats-Unis la garantie que l'Union soviétique respecterait la frontière de la Mandchourie et lâcherait le gouvernement communiste de Yenan »* (8). Cependant, malgré son acceptation des médiations américaines, le généralissime faisait avorter tous les projets de gouvernement de coalition avec les communistes chinois.

Par ailleurs, les Américains étaient convaincus qu' *« il était inutile d'amener Tchiang Kaï-chek à la coalition, si on ne pouvait pas compter sur les communistes, et on ne pouvait compter sur les communistes que si l'on pouvait compter sur la Russie »* (9). Roosevelt n'était pas seulement à la recherche d'une entente entre communistes et nationalistes chinois, il souhaitait aussi une entente dans l'équilibre entre la Chine et l'Union soviétique, ce qui assurerait la stabilité de l'Asie orientale. Les Etats-Unis n'entendaient pas s'engager directement sur le continent asiatique et se retrouver face à face avec l'Union soviétique. Or cette vision sereine de l'équilibre asiatique était troublée par le fait, insaisissable pour les Américains, que Staline pratiquait une politique chinoise ambivalente, sinon intentionnellement ambiguë. Selon H. Hopkins, Staline s'était engagé *« à faire tout ce qui était en son pouvoir pour réaliser l'unité de la Chine sous l'autorité de Tchiang Kaï-chek, car aucun chef communiste n'était assez fort pour la réaliser lui-même »* (10). En réalité, Staline, qui se méfiait des communistes chinois, se comportait à l'égard de la Chine comme si cette dernière ne devait pas avant longtemps sortir de la division et émerger en tant que puissance viable. Il entendait pousser aussi loin que possible la puissance soviétique en Asie orientale, estimant que la Chine allait tomber inévitablement dans la sphère d'influence américaine. Et, à la perspective américaine d'une Chine unifiée, jouant le rôle stabilisateur d'une structure d'équilibre en Asie orientale, Staline préférait la réalité d'une entente américano-soviétique sur la Chine divisée.

Staline n'avait pas attendu Yalta pour engager les Etats-Unis dans cette voie. En effet, le 14 décembre 1944, Molotov avait obtenu de Harriman un accord secret dont la portée devait être considérable quant au partage des influences en Asie du Nord-Est. Cet accord fut réaffirmé à Yalta par Staline et Roosevelt. On aurait pu attendre plus d'engagement de la part des Etats-Unis dans la défense des intérêts chinois. Mais il est vrai que Staline, qui disposait à Yalta des faiblesses de Tchiang Kaï-chek et du désir d'apaisement de Roosevelt, détenait en définitive la clef de la proposition asiatique de ce dernier. Dans ce marchandage pour le moins inégal, Staline échangeait la paille contre le grain, car il ne cédait que ce qu'il était décidé à laisser de toute façon. L'équilibre asiatique par la restauration de la Chine n'était donc qu'un ordre conceptuel, plus conforme aux illusions de Roosevelt qu'au réalisme de Staline.

Le globalisme de Roosevelt et les réalités asiatiques

LES dilemmes de la politique asiatique des Etats-Unis se nouèrent à Yalta. Alors que les accords secrets de Yalta consacraient incontestablement la prééminence américaine, l'énorme puissance des Etats-Unis ne se traduisait pas par une influence proportionnelle dans le modelage de la paix.

Les accords de Yalta relatifs à l'Asie orientale s'intégraient dans une synthèse globale reflétant moins un partage du monde qu'une reconnaissance des réalités politiques et militaires qui s'étaient progressivement affirmées avec les opportunités de la guerre. Mais, plus qu'un système à trois, la synthèse de Yalta consacrait l'entente américano-soviétique. En Asie-Pacifique, elle devait garantir à la puissance américaine, outre les bases du Pacifique, une influence prépondérante sur l'ensemble de la périphérie orientale du continent asiatique et sur la Chine, et le contrôle quasi exclusif du Japon. L'océan Pacifique devenait une orbite américaine, consacrant la suprématie de la puissance maritime des Etats-Unis. Le secrétaire à la guerre Henri Stimson déclara le 16 juillet 1945 que *« les accords de Yalta, dans la mesure où ils étaient interprétés de manière consistante avec la politique traditionnelle des Etats-Unis à l'égard de la Chine, ne devaient causer aucune préoccupation du point de vue de la sécurité, assurant que les Etats-Unis conserveraient toujours fermement le contrôle sur les îles du Pacifique »*. Et, par politique traditionnelle des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine, Stimson se référait *« naturellement à la politique de la " porte ouverte " »* (11). Ainsi la sécurité par la suprématie garantissait aux Etats-Unis le bien-être par la poursuite des objectifs traditionnels de l'économie américaine, devenue dominante à la fin de la guerre. Telle est la première dimension de la synthèse de Yalta concernant l'Asie orientale, celle de l'hégémonisme.

D'autre part, la synthèse de Yalta ne comportait pas la seule dimension de la politique de puissance. Elle correspondait à une tendance profonde de la politique américaine, celle du moralisme démocratique. Les servitudes de la démocratie américaine, qui, selon G. Kennan, était la plus égocentrique en temps de guerre, imposaient à Roosevelt d'énormes limitations. Non seulement le président américain avait à « vendre » à son peuple le programme d'engagements extérieurs des Etats-Unis, en exaltant le nouvel internationalisme des Nations unies et en présentant l'Union soviétique avec une auréole d'espoir, mais encore il se sentait obligé de pratiquer souvent une politique d'apaisement vis-à-vis de Staline et de Churchill en vue de rechercher l'harmonie et de consolider l'entente.

L'universalisme de Roosevelt n'avait pas seulement une fonction mobilisatrice auprès du peuple américain. Il avait provoqué de faux espoirs parmi les leaders asiatiques, qui regardaient les Etats-Unis, dans la même perspective rooseveltienne, comme un recours à la défense de leur cause.

Le gouvernement de Yenan, dont les relations avec Staline avaient été mises à rude épreuve, après la signature du pacte de neutralité soviéto-japonais, manifestait depuis août 1942 ses dispositions à traiter avec les Etats-Unis. Les dirigeants communistes chinois croyaient à la possibilité d'un débarquement allié en Chine au milieu de 1945 et étaient convaincus que la guerre se terminerait avec la suprématie américaine. Ne comptant pas sur l'aide soviétique, Mao Tse-toung estimait que *« les Etats-Unis étaient la seule puissance capable de participer pleinement au développement de la Chine après la guerre. Et tant que les Etats-Unis entreprenaient une politique constructive et démocratique en Chine, l'intervention américaine n'était pas une mauvaise chose »* (12). Aussi avait-il toujours maintenu ouvertes les perspectives de coopération entre Américains et communistes chinois et avait-il accepté toutes les médiations américaines en vue de l'unification de la Chine.

Ho Chi Minh se trouvait dans les mêmes dispositions d'esprit vis-à-vis des Etats-Unis. Le leader de la résistance vietnamienne, qui avait dès janvier 1919 fait appel au progressisme affirmé dans la déclaration en quatorze points de W. Wilson, voyait en 1945 dans l'Amérique le premier recours à la défense du droit à l'autodétermination de l'Indochine. Il n'ignorait pas que la politique indochinoise de Roosevelt avait contribué à l'effondrement de l'autorité française en Indochine après le coup de force japonais du 9 mars 1945. Le Vietminh se trouvait à l'époque dans une situation d'isolement diplomatique total et n'avait même pas l'appui de l'Union soviétique. Ho Chi Minh cherchait donc le soutien des Etats-Unis. Durant toute l'année 1945, toutes les démarches personnelles de Ho Chi Minh auprès des Américains visaient cet objectif diplomatique.

Malgré les ouvertures répétées de la part des leaders asiatiques, les Etats-Unis poursuivaient leur politique globaliste. Roosevelt continuait à croire à sa politique d'apaisement à l'égard de Staline et à ménager Churchill. Les Asiatiques durent se résigner à se rendre à l'évidence. L'amertume était grande. Patrick Hurley rapporta le 28 mai 1945 qu'il existait *« une opinion grandissante à travers l'Asie que l'Amérique favorisait plus l'impérialisme que la démocratie »* (13).

A la fin de 1943, John Davies, un diplomate américain en Chine, avait informé Harry Hopkins des dangers de la politique de soutien exclusif à Tchiang Kaï-chek, en l'avertissant que *« les Etats-Unis devaient éviter de se retrouver à la fin de la guerre en train de soutenir une coalition du Kouomintang et de fantoches dégénérés contre une coalition populaire qui aurait les sympathies soviétiques »* (14). Si les responsables américains avaient pris au sérieux cet avertissement, Roosevelt n'aurait sans doute pas été prisonnier de la politique d'obstruction du généralissime. Peut-être la politique chinoise des Etats-Unis aurait-elle été sauvée, et un équilibre meilleur aurait-il été instauré en Asie orientale. Par ailleurs, si un conseil de tutelle sur l'Indochine devait être la seule solution pour faire échec au retour du colonialisme français en Indochine, Ho Chi Minh, guidé par son réalisme, aurait sans doute saisi cette occasion de *« second best »* pour faire avancer au moindre coût le mouvement d'indépendance de l'Indochine. Peut-être le drame cruel aurait-il été épargné au peuple vietnamien.

Mais l'histoire, hélas, n'est pas faite de « si ». Ce qui est certain, c'est que le globalisme de Roosevelt n'allait pas manquer de provoquer bien des désillusions de la part des responsables américains, à commencer par Roosevelt lui-même à la fin de ses jours. Il devait conduire à de graves malentendus à propos de la nature de la synthèse de Yalta et de l'entente américano-soviétique. Ce fut là une des données essentielles de la « guerre froide », en Europe et en Asie. Surtout en Asie, où l'échec de la politique de Roosevelt ouvrait la voie à des conflits inévitables.

---

(1) Foreign Relations of the United States (FRUS), *The Conferences at Malta and Yalta, 1945*, Wash. GOP. 1955, p. 770.

(2) COLE, A. éd. *Conflict in Indochina and International Repercussions : a Documentary History 1945-1955*. Ithaca. 1956, p. 48.

(3) *Military Situation in the Far East*, Hearings before the Committees on Armed Services and Foreign Relations. US. Senate 82nd Congress, 1st Session, Wash. GOP. 1951, pt. 4, p. 2890.

(4) Eden to Churchill, January 8, 1945, PREM 4, 31/4, cité par IRIYE Akira, *The Cold War in Asia*, New Jersey, Prentice Hall, 1974, p. 88.

(5) COOPER, Chester L., *The Lost Crusade*, Londres, Mc Gibbon and Kee, 1970, p. 39.

(6) HULL Cordell, *The Memoirs of Cordell Hull*, New-York, Macmillan, 1948, vol. II, p. 1599.

(7) FRUS. *The Conferences at Malta and Yalta*, op. cit. pp. 769 et suiv.

(8) ROOSEVELT Elliot, *As He Saw*, New-York, Duell, Sloane and Pearce, 1945, p. 199.

(9) FRUS, *Diplomatic Papers*, 1945, GOP, Wash. 1960, vol. VII, p. 323.

(10) SHERWOOD Robert E., *Le Mémorial de Roosevelt*, Paris, Plon, 1950, t. II, p. 449.

(11) FRUS, *Diplomatic Papers*, 1945, op. cit. p. 843.

(12) FRUS, *United States Relations with China*, Wash. GOP. 1949, p. 2378.

(13) *Military Situation in the Far East*, op. cit. p. 920.

(14) Davies to Hopkins, Dec. 31, 1943, *Roosevelt Papers*, cité par IRIYE Akira, op. cit. p. 83.

les livres du mois

Les « Mémoires d'outre-Rhin » de François Seydoux

Par YVES FLORENNE

D'UN ambassadeur à l'autre et d'un siècle à l'autre, ces Mémoires d'outre-Rhin s'ouvrent par une phrase très « d'outre-tombe » : « Dès ma naissance, l'Allemagne s'est installée dans ma vie. » La suite, le « je » lui-même, sont très différents et d'une naturelle modestie : il n'y a point, comme chez Chateaubriand, l'ombre d'un « Napoléon et moi » ni la constante conscience d'avoir fait l'histoire. Il reste que M. François Seydoux s'est trouvé le témoin — souvent agissant — d'un demi-siècle d'histoire allemande ; et témoin aussi, en ce qui concerne la dernière des quatre Allemagnes qu'il a connues, et par conséquent l'Europe, de la pensée du général de Gaulle.

La phrase initiale fait allusion à la naissance de l'auteur à Berlin. Toutes les pages suivantes sont un hommage d'admiration et de tendresse filiales à Jacques Seydoux ; mais, par là même, une évocation vivante, vécue, des rapports franco-allemands et des interférences européennes, puis américaines, à la veille et au lendemain de la première guerre mondiale. Lui-même, d'ailleurs, entre très tôt en scène — il a tout juste vingt ans — pour jouer avec talent ce qu'on appelle au théâtre, très proprement, les utilités : mais c'est à Berlin même. Il est vite appelé à des rôles plus importants, entre dans la Carrière, et ses Mémoires sont bientôt emplis des personnages de l'histoire qu'il a vus à l'œuvre, près desquels il s'est tenu, dont il a recueilli les confidences, avec qui il a travaillé : Philippe Berthelot, Alexis Léger, André François-Poncet, Laval, Tardieu, Briand surtout. C'est de notre ambassade à Berlin qu'il assiste aux trois premières années du Reich hitlérien. Il est au Quai, en mai 1940, *pour voir brûler les archives sur les pelouses.* Ces pages rendent plus sensible ce que nous avons tendance à perdre de vue : jamais l'histoire n'a été plus accélérée que dans la brève durée qui ne sépare pas mais télescope le milieu des années 20 et la fin des années 30.

LE seul Berlinois, sans doute, qui ait jamais représenté la France à Berlin raconte plaisamment que, à l'accoucheur faisant la moue sur ce « petit Français gringalet », sa mère furieuse répliqua : « Nous vous l'enverrons comme ambassadeur ! » Prophétie doublement réalisée. Quarante ans après, François Seydoux venait donc représenter la France dans ce qui n'était plus une capitale, et retrouvait les décombres de sa maison natale dans une ville anéantie. Non pas ambassadeur, bien entendu : il n'y avait plus de gouvernement allemand, ni d'État, ni quoi que ce fût. Ceci est, rapportée par un de ses acteurs, l'histoire dangereuse et burlesque du quadripartisme berlinois : efforts soviétiques pour « reprendre » toute la ville, conférence de Moscou, pont aérien, fondation de la République fédérale...

C'est avec plus de recul, et d'un observatoire privilégié, que François Seydoux, nommé directeur d'Europe, suit, et nous montre tels qu'il les a vus, les développements de la guerre froide dont l'Allemagne est le centre de l'enjeu ; mais aussi les efforts heureux ou aventurés pour la construction de l'Europe : CECA et C.E.D., enthousiaste de l'une, très critique à l'égard de l'autre.

Une telle attitude eût sans doute été, pour un diplomate, un obstacle majeur sur la route, non plus de Berlin mais de Bonn. Elle n'en est évidemment pas un aux yeux du général de Gaulle, qui, dès son arrivée au pouvoir, accomplit pleinement, pour François Seydoux, la prophétie maternelle : le voilà pour sept ans ambassadeur à Bonn.

C'est la partie la plus importante du livre : pour l'auteur lui-même, cela va de soi ; et parce qu'elle est la plus proche ; mais aussi à l'égard de l'histoire. Il a assisté, et travaillé, à la plus grande entreprise de réconciliation et même de réunion de la France et de l'Allemagne qu'un homme était le seul à pouvoir tenter, au sein d'une Europe confédérée. Deux hommes, à la vérité.

FRANÇOIS SEYDOUX apporte un témoignage convaincant sur la fascination exercée par le Français sur l'Allemand, celui-ci « plus gaulliste que de Gaulle ». Mais c'est qu'il y avait communauté profonde de vues, d'idées, de conviction. Ainsi s'explique la conversion de Rambouillet : Adenauer, l'un des trois principaux promoteurs de l'intégration et de la supranationalité, adopte avec élan « une certaine idée de l'Europe » que de Gaulle s'est faite et qu'il lui révèle. La violence de la réaction dans son propre pays allait l'obliger à un repli tactique. A une prochaine réunion européenne, il se fera excuser, « souffrant d'un refroidissement » : on ne sait si cet humour diplomatique est du chancelier ou de l'auteur. Le réchauffement ne tardera pas à se manifester. L'opposition déterminée vient d'ailleurs. Les partisans les plus radicaux de l'intégration ne sont-ils pas, tout naturellement, les petits pays qui trouvent à s'y grandir ? Adenauer partageait leurs vues quand son Allemagne était défaite ; maintenant qu'elle redevenait puissante et plus libre, il reprenait de la distance. Aussi, cette Europe que les autres refusent, on la fera à deux. C'est l'annonce du traité de 1963, et l'époque de ces gestes symboliques incroyables : le défilé commun des troupes françaises et allemandes sur la Marne, l'oraison commune dans la cathédrale de Reims.

De son balcon sur le Rhin, l'ambassadeur, vibrant lui-même, constate que « la France de Charles de Gaulle fait vibrer l'Allemagne de Konrad Adenauer ». Pour lui, à l'égard de l'Allemagne mais aussi de l'Europe, de Gaulle « a été un précurseur, mais un précurseur que l'on conteste par ignorance ou par antipathie ».

La suite de l'histoire, François Seydoux l'esquisse en quelques lignes, et la dernière est pour noter : « Ce ne sera plus tout à fait comme avant. » C'est presque une litote — diplomatique.

Grasset, Paris, 1975, 300 pages, 42 F.

ÉTATS-UNIS

DETROIT MARCHE NOIR. — Nelcya Delanoë

★ Casterman, Paris, 1974, 235 pages, 30 F.

Le livre de Nelcya Delanoë est particulièrement d'actualité au moment où l'industrie automobile américaine souffre durement de la crise de l'énergie. Plus de deux cent mille ouvriers de ce secteur ont été licenciés au cours des derniers mois, parmi eux une majorité de Noirs, qui ont remplacé les Blancs aux chaînes de montage à partir des années 50. Les trois géants de l'automobile (General Motors, Chrysler, Ford) ont leurs principales usines à Detroit, où l'on entre (en voiture privée, car les transports en commun sont chose presque inconnue) en passant sous un immense pneu offert par Good Year, « si haut, si grand qu'il touche presque le ciel ».

Au-delà du décor des usines vieillies, l'auteur a retrouvé, pour leur donner la parole, une douzaine de Noirs, tous « engagés » dans un mouvement politique ou syndical, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Ils « font le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête au magnétophone d'autres du même genre, telle le classique d'Oscar Lewis La Vida. Les individus sont cernés avec moins de précision, en particulier en ce qui concerne leur milieu familial. Mais leurs « prises de parole », au lieu d'être une confession, dressent le bilan de leurs actions sociales, éclairant avec force des éléments-clés d'une sociologie politique.

Le premier, et le mieux connu, est l'insécurité psychologique de l'enfance dans le ghetto, les complexes créés par les retards culturels et scolaires. Cette situation provoque un besoin aigu d'aide affective, de solidarité, grâce auxquels l'individu espère stabiliser et structurer *le chaos qui l'entoure.* D'où *les gangs* d'adolescents et les très nombreux « mouvements » (le mot « parti », qui fait peur à l'establishment, est peu utilisé). Le livre souligne l'influence d'un « islamisme noir » qui intègre aisément les besoins d'action politique et sociale de ses fidèles. Le récit des différents personnages révèle un autre aspect, plus mal connu en France, de la « politique noire » : l'existence d'une tradition syndicale et ouvrière qui remonte aux années 30 et va du populisme au socialisme et au marxisme.

Les protagonistes de Detroit marché noir attestent de la permanence chez les Noirs américains d'une réflexion politique qui tire la leçon de chaque expérience — celles de Martin Luther King, de Malcolm X, du « western » des Black Panthers première manière — et cherche à définir de nouveaux moyens d'action. Il semble que l'intégration soit largement rejetée au profit d'une volonté de développement séparée à l'intérieur d'un ghetto où entreraient enfin les bienfaits de la société américaine, qualité de l'enseignement et logements rénovés notamment. On peut craindre qu'on n'aille par là vers une impasse et que ce choix ne fasse en définitive le jeu du « pouvoir blanc ».

A.M.C.

TIERS-MONDE

THE MILITARY IN THE THIRD WORLD. — Gavin Kennedy

★ Duckworth, Londres, 1974, 368 pages, 6,50 livres.

Voici, remises au goût du jour, quelques-unes des thèses qui ont servi dans les années 50-60 aux épigones du Pentagone, moins pour expliquer que pour justifier le rôle des militaires dans le tiers-monde. L'offensive, cette fois, provient d'un Britannique, chargé de cours d'économie à l'université de Strathclyde. Tout est articulé à partir d'une réflexion sur les élites (notion sociologique floue à souhait, qu'il oppose curieusement à celle de « révolution permanente ») et d'un constat : « La crise de légitimité domine dans le tiers-monde, où la mobilité des élites est relativement plus grande que dans la même phase du développement européen. La tendance à établir des régimes militaires est elle-même une expression de la fragilité des systèmes politiques dans ces pays. » C'est, paraît-il, la leçon ultime de toute une partie de l'ouvrage, qui prétend par ailleurs démontrer le caractère « fallacieux » de « l'idée selon laquelle les dépenses militaires se font nécessairement aux dépens des dépenses pour l'éducation, la santé, etc. ». L'auteur se donne également beaucoup de peine pour démontrer que l'impact économique des militaires est « loin d'être partout désastreux » ou que l'industrie d'armement « peut jouer un rôle dans le développement industriel d'un pays » ou encore que « le désarmement ne saurait être envisagé pour le seul tiers-monde ». Cela dit, l'ouvrage comporte une liste intéressante des interventions militaires dans le tiers-monde depuis 1945, et une bibliographie nourrie.

M. Bg.

POLÉMOLOGIE

LA PAIX. — Gaston Bouthoul.

★ P.U.F., « Que sais-je ? », Paris, 1974, 128 pages, 5,50 F.

On sait le combat pour la paix que mène Gaston Bouthoul à la tête de l'Institut français de polémologie (1). Combat qui est d'abord une recherche et un savoir. Seule l'étude scientifique et pour ainsi dire clinique des conflits et des phénomènes de violence peut conduire à instaurer sur des bases rationnelles, par la prévention plutôt que par la cure, cet état de santé précaire qui s'appelle la paix.

C'est cette sorte de connaissance et de pratique « médicales », c'est cette science *en formation* qu'on appelle *polémologie* (d'autres disent irénologie). Dans ce précis qui est, au vrai, un petit essai dont la clarté égale la densité, les principes, méthodes et acquis de cette science sont exposés avec la maîtrise du sujet qui est le propre de l'auteur.

Y. F.

(1) 40, rue Lauriston. Publie une revue : « Etudes polémologiques ».

EUROPE

PORTUGAL : LES NOUVEAUX CENTURIONS. — Pierre Audibert et Daniel Brignon

★ Belfond, Paris, 1974, 224 pages, 35 F.

Ouvrage d'histoire immédiate au titre malheureux, le livre d'Audibert et Brignon possède quelques qualités importantes aux yeux du lecteur pressé : il se lit vite, avec plaisir, et on le retient facilement.

Son style est celui du reportage de qualité où la précision n'écarte pas les adjectifs et où les descriptions en disent parfois autant que l'énumération froide des actions politiques et des données économiques. Extrêmement visuel, au point que l'on se demande parfois si les auteurs n'avaient pas un film en projet, l'ouvrage s'articule en trois parties qui recoupent jour pour jour la durée au pouvoir du général Spinola.

Le premier volet est consacré à la seule journée du 25 avril que nous revivons dans tous ses détails. On suit chaque commando dans sa mission, on se familiarise avec ses membres, on participe à leur angoisse ; on colle au coup d'Etat. La deuxième partie est un flash-back sur l'histoire du Mouvement des forces armées dont on nous explique la constitution, dès 1961, dans les forêts de la Guinée-Bissau et les maquis du Mozambique. La dernière partie décrit le Portugal en fête et en lutte jusqu'au 30 septembre, jour de la démission du général Spinola. On nous fournit ici un tableau très complet des forces politiques en présence et des groupes de pression économiques.

Le livre d'Audibert et de Brignon n'est pas, proprement, une analyse de la complexe situation portugaise ; ce n'était d'ailleurs pas son ambition ; toutefois par son ton direct, souple, efficace, il *constitue un reportage intelligent, fouillé,* qui offre, dans les limites de ce genre journalistique, une description vivante et documentée de la passionnante rencontre d'un peuple et de sa liberté.

I. B.

LA TURQUIE DANS L'IMPASSE. — Kâmuran Bekir Harputlu

★ Editions Anthropos, Paris, 1974, 345 pages, 45 F.

La traduction de cet ouvrage vient combler une lacune dans l'édition française qui semblait ne plus s'intéresser à *la Turquie que pour aligner des guides* touristiques (au demeurant pas toujours très rigoureux). Malheureusement, cette « analyse marxiste de l'empire ottoman à nos jours » s'arrête par la force des choses en 1972, année où elle fut rédigée. Outre que les événements plus récents (retour à une certaine libéralisation) auraient justifié une mise à jour, ils tendent à infirmer certaines conclusions de l'auteur, que paraissait appeler le contexte de l'époque (régime militaire fort sous couverture civile). En effet, il est sans doute hâtif d'écrire que « les classes dominantes collaboratrices et les monopoles mondiaux sont obligés de refuser au peuple de Turquie les droits et les libertés démocratiques qui menacent leurs intérêts » — ce qui est faire bon marché des possibilités d'utilisation du réformisme. Que penser de l'affirmation : « Aujourd'hui, les alliés les plus sûrs des Etats-Unis sont la Grèce, la Turquie et Israël » ? Il est aussi discutable de refuser de prendre en considération « l'influence de facteurs tels que la religion »... Ces réserves faites, les thèses défendues par *l'auteur (la « guerre de libération » ne* fut pas anti-impérialiste ; pas de tradition vraiment révolutionnaire dans l'armée ; pas de bourgeoisie nationale ; la Turquie n'est plus un « pays semi-féodal ») sont autant de réponses aux débats qui séparent et parfois déchirent *les divers courants de la gauche et de* l'extrême gauche en Turquie.

M. Bg.

L'ESPAGNE DE FRANCO. — Guy Hermet

★ Armand Colin, coll. « Prisme », Paris, 1974, 302 pages, 17 F.

Le contenu du livre déborde le titre, puisque toute la première partie est une histoire abrégée mais complète de la IIe République espagnole, non sans un retour sur la première. La suite, c'est la guerre civile et les presque quarante années de franquisme — c'est le 1er octobre 1936 que le général prend le titre de « chef de l'Etat » — partagées entre leurs trois périodes : insurrection armée, dictature fascisante, société « moderne » économiquement, sans cesser d'être conservatrice et autoritaire.

A cette histoire fait pendant une analyse proprement politique de cette apparente « *fatalité autoritaire* » où le monde semblait glisser et dont l'Espagne est *exemplaire. Faut-il parler* au *passé ? Des* signes — Grèce, Portugal, « symptômes » politiques de la maladie de Franco — peuvent bien ébranler le pessimisme qui avait cours jusqu'ici. L'auteur peut donc se demander si son livre n'est pas près d'être rétrospectif, et l'espérer.

Y. F.

L'EUROPE DES ETHNIES. — Guy Héraud

★ Presses d'Europe, Paris, 1974, 324 pages, 24 F.

Ce livre qu'on a pu appeler la Bible de l'ethnisme, paru il y a douze ans, est mieux que réimprimé, ce qui s'imposait : il a été revu et accru dans les perspectives et avec les éléments qui se sont dégagés depuis que la *première version* avait été écrite. Cette « Bible » est aussi, avec la même foi et dans sa propre logique, un évangile du fédéralisme.

Y. F.

ASIE

WITHOUT PARALLEL. THE AMERICAN-KOREAN RELATIONSHIP SINCE 1945. — Frank Baldwin

★ Pantheon Books, New-York, 197 pages, 3,95 dollars.

La carence d'études en langue française consacrées à la *Corée — comme* à la plupart des pays n'appartenant pas à l'ancien empire colonial — ne fait que souligner l'excellence de l'Asia Library, dirigée par Jim Peck, qui publie, de façon à peu près unique, une collection solide et variée sur les problèmes de l'Asie contemporaine. *Without Parallel,* qui réunit une demi-douzaine d'études sur la Corée et ses rapports avec les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale, entre dans la catégorie des ouvrages critiques qui réfutent, de façon sérieuse, l'imagerie héritée de la guerre froide. Les essais consacrés aux réalités politiques et économiques de la Corée du Sud sont particulièrement incisifs et jettent un nouvel éclairage sur une expérience souvent présentée comme une réussite.

G. C.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

PROCHE-ORIENT

● SUEZ 1956, par *Robert R. Bowie* (Oxford University Press, Londres, 1974, 148 pages, 1 livre).

● LA COSCIENZA DELL'ALTRO, préface de *Liliana Magrini* (Cultura Editrice, Florence, 1974, 412 pages) : Actes du colloque international réuni à Florence du 14 au 16 décembre 1972, sous l'égide de l'IPALMO (Istituto per le relazioni tra l'Italia e i Paesi dell'Africa, America latina e Medio Oriente) et consacré à l'étude des cultures européennes et arabes dans ce qui les lie et ce qui les oppose.

TIERS-MONDE

● PEU DE TEMPS POUR LE TIERS-MONDE, par *Erhard Eppler* (Duculot, Gembloux, 1973, diffusé en France chez Diff-Edit., 96, boulevard du Montparnasse, 168 pages, 55 F).

DROIT

● LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA LIBERTE SYNDICALE, par *Démètre C. Yannopoulos* (Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1973, 273 pages, 45 F).

● DROIT ET PRATIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL (Masson et Cie, éditeurs, 120 boulevard St-Germain, Paris, 1975, 192 pages, prix de l'abonnement pour quatre numéros par an : 200 F) : Premier numéro d'une revue dont les articles sont rédigés en français ou en anglais avec résumé dans l'autre langue.

LITTERATURE

● LA LITTERATURE QUEBECOISE, par *Laurent Mailhot* (Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1974, 126 pages, 5 F).

هكذا من الأصل

Politique et littérature

Poésie et chanson d'urgence en Espagne

Par EUTIMIO MARTIN

De l'air.
Est-ce qu'en Espagne il n'y en
[a pas de l'air ?
De l'air, de l'air !
(J. Lopez Pacheco : *Cri.*)

EN 1939, le poète Leon Felipe, fuyant la victoire de l'armée rebelle sur la République espagnole, arrive au Mexique et, tourné vers sa patrie, s'écrie à l'intention du général Franco :

Le domaine est à toi
et la maison,
et le cheval,
et le pistolet.
Mais la voix ancienne de la
[terre est à moi.
Tu as tout pris
et tu me laisses nu, errant de
[par le monde...
mais moi, je te laisse muet...
[muet !
Et comment vas-tu récolter le
[blé,
alimenter le feu,
si moi, j'emporte la chanson ?

D'autres poètes, contraints eux aussi à l'exil, joignirent d'un peu partout dans le monde leurs voix à celle de Leon Felipe : de l'Angleterre (Luis Cernuda), des Etats-Unis (Jorge Guillen), de France (Rafael Alberti)...

Mais l'Espagne ne restera pas longtemps muette. En 1950, autant le pouvoir du régime franquiste est définitivement consolidé, autant sa culture s'est soldée par un échec complet : en tant qu'émanation d'une idéologie plaquée par décret sur le vivant espagnol, il ne pouvait pas en être autrement (1). La double entrave du conformisme politique et religieux que la censure impose à la littérature espagnole depuis 1939 se desserre dans le domaine le plus inoffensif : la poésie. A vrai dire, c'est à cause de ce caractère « inoffensif » que l'activité poétique a été la seule manifestation littéraire que les censeurs n'ont pas tout à fait bâillonnée depuis la guerre civile, car ils savent bien que le public de la poésie est très limité : il est difficile qu'un livre de vers dépasse en Espagne un tirage de cinq cents exemplaires. Si nous considérons la prolifération des revues poétiques (rare est la ville de moyenne importance qui n'en ait pas au moins une) et le nombre logiquement élevé de poètes qui leur correspondent, il faut en conclure que le marché poétique se réalise dans un circuit fermé, où les producteurs sont en même temps les consommateurs.

Inoffensive, l'activité poétique l'est sans aucun doute, mais au moins les jeunes poètes espagnols, contrairement aux romanciers et dramaturges, ne se sentent pas tout à fait orphelins (2). C'est précisément l'un des membres de la fameuse génération de 1927 (celle de Garcia Lorca, Jorge Guillen, Rafael Alberti, etc.) Damaso Alonso, qui, en 1944, sème le désarroi dans le chœur officiel des poètes patriotiques et séraphiques avec ce véritable coup de gong :

« *Madrid est une ville de plus d'un million de cadavres.* » (3).

Mieux encore, cette même année, la résistance intérieure au dirigisme officiel et au conformisme littéraire est en train de se canaliser dans un véritable mouvement artistique aux accents surréalistes : le Postismo. Pourtant, la rébellion du poète Carlos Edmundo de Ory (fondateur de ce mouvement avec le peintre Eduardo Chicharro Hijo) aussi bien que celle de Damaso Alonso, quoique authentique, dépassa rarement le domaine individuel. Or le besoin d'expression collective était alors d'une angoissante urgence. C'est parce qu'ils laissèrent tous deux cet impérieux besoin insatisfait qu'ils n'eurent qu'un rôle — certes, non négligeable — de charnière entre les poètes « *célestes* » et ceux qui, surtout à partir de 1950, « *lancent des cris, en demandant paix, en demandant patrie, en demandant de l'air respirable* » (4).

« Transformer le monde »

VICENTE ALEIXANDRE, lui aussi membre de la génération de 1927, sut capter mieux qu'aucun autre des « anciens » restés en Espagne l'élan souterrain de solidarité humaine qui traversait la jeune poésie espagnole et l'exprima de façon retentissante du haut de son fauteuil d'académicien : « *Le secret de la poésie (...) ne consiste pas tant à offrir de la beauté qu'à unir, à faire communiquer intimement l'âme des hommes* (5) ». La nouvelle éthique trouva en lui son plus ardent défenseur :

« *Dire aujourd'hui, comme cela arrive « prosaïsme », « prosaïque », si nous comprenons bien, c'est quelque chose qui n'a plus tout à fait la même signification et qui n'implique pas nécessairement un démérite. C'est simplement une qualification temporelle, réactionnelle. Elle s'affirme en face d' « exquis », appellation qu'on n'obtient que par un renoncecement affecté, et qui paraît aujourd'hui* l'idéal *même de l'indésirable* (6) ».

Emanant de l'unique poète résolument partisan de la République qui soit resté en Espagne (sans doute pour des raisons de santé), cette condamnation, lancée contre toute poésie formaliste et coupée de l'histoire, fut appréciée au plus haut point par les jeunes poètes pour qui la jonction avec la génération de 1927 se trouvait ainsi facilitée. En revendiquant le « prosaïsme », Aleixandre se solidarisait avec tout poète qui partageait l'attitude de Gabriel Celaya, chef de file incontesté du nouveau style. Ce dernier, en 1947, avait écrit dans son livre *En parlant tranquillement* :

« *Je ne voudrais pas faire des vers ; je voudrais seulement raconter ce qui m'arrive.* »

Mais en renonçant dans ce même livre à écrire « *un poème parfait* », car il serait « *indécent de le faire en ce moment* », ne renonce-t-il pas de ce fait à sa condition de poète ? Ne se condamne-t-il pas au suicide poétique en proclamant : « *La poésie n'est pas une fin en soi. La poésie est un instrument parmi d'autres pour transformer le monde* (7) » ? C'est là tout le problème de la validité esthétique de la poésie dite « sociale ».

En ce qui concerne le cas de l'Espagne, on eut recours au prosaïsme pour régénérer non seulement le contenu de la poésie mais aussi sa forme. En effet, les formes patriotiques ou mystiques en vigueur au Siècle d'Or, ressuscitées par l'art poétique de l'Ordre Nouveau, n'étaient plus dans les années 40 que formules de fabrication poétique dépourvues de toute réelle expressivité. L'adoption par les jeunes poètes espagnols du « prosaïsme » avait une fonction poétique primordiale, dans la mesure où ils surprenaient le lecteur, et — on le sait — le facteur surprise renforce l'intensité expressive du message poétique (c'est l'effet de surprise qui est à la base des tropes les plus efficaces : métaphores, métonymie, etc.). Gabriel Celaya, en tout cas, en était pleinement conscient : « [Si] *j'ai commencé à écrire prosaïquement (...), c'était parce que parler vulgairement, sans cothurne, et même en ayant délibérément recours à des idiotismes et à des phrases toutes faites me paraissait nouveau. D'une façon paradoxale, je trouvais ainsi dans le langage « commun » cette indispensable surprise provoquée par ce qui semble entendu pour la première fois et que je ne trouvais plus dans aucune métaphore ni dans aucun autre jargon poétique pour aussi osé qu'il fût.* » (8).



(Photo Sygma.)

« DANS LA RUE ! IL EST VRAIMENT TEMPS DE SE DECOUVRIR ET DE SE PROMENER. »
Un message social destiné au plus vaste public.

« Cimetière pour les vivants »

LES poètes, en plus, se sentaient concernés par la nécessité de dénoncer une situation sociale radicalement inhumaine et injuste parce qu'ils étaient objectivement les seuls à pouvoir le faire. C'est ainsi qu'un message sociologique urgent, qui ne pouvait s'exprimer nulle part ailleurs, fut d'abord véhiculé par la poésie. Cette responsabilité fut assumée non seulement par Gabriel Celaya mais aussi par Victoriano Crémer, Blas de Otero, Eugenio de Nora et José Hierro, entre autres. Ce dernier, par exemple, dans son poème au titre significatif de *Reportage*, relatant la transformation d'un cimetière en prison, n'entendait-il pas remplacer le journaliste empêché par la censure de décrire la profonde réalité espagnole :

Cette prison fut d'abord
cimetière. J'étais enfant
et parfois je passais
dans ce lieu : sombres
cyprès, marbres cassés.
Mais déjà le temps pourri
contaminait la terre.
L'herbe n'était plus le cri
de la vie. Un matin
à coup de pioches et de pelles
on remua la fraîcheur
de la terre, et tout — niches,
rosiers, cyprès, murailles —
perdit l'ancienne pulsation.
On éleva un nouveau cimetière
pour les vivants (9).

C'est ce même José Hierro qui, pour compenser l'absence d'un correspondant de presse espagnol à l'étranger, s'est « *... borné à refléter ici un faire-part d'un journal de New-York. Objectivement, sans envolée poétique. Objectivement* » :

Manuel del Rio, né
en Espagne, est mort le samedi
11 mai, des suites
d'un accident. Son cadavre
est exposé à d'Agostino
Funeral Home. Haskell. New-
[Jersey.
Une messe sera chantée
à 9 h 30, en l'église Saint-
[Francis (10).

Cependant, une évidence ne tarde pas à se faire jour : ces poètes, quoique « sociaux », n'en continuent pas moins à s'adresser à une minorité. Les véritables destinataires de la nouvelle poésie sont dans leur majorité économiquement et culturellement incapables de la recevoir. Ne serait-ce pas tout simplement que le chemin emprunté est erroné ? La culture populaire n'est-elle pas surtout orale ?

Utiliser la voie orale semble bien le seul moyen de sortir de l'impasse. En 1960, en pleine effervescence d'un « réalisme sociologique » qui a maintenant aussi gagné le roman, Gabriel Celaya qualifie son œuvre *Voies d'eau* (11) de « *cantate à huit voix, presque du théâtre en vers* » qu'il aimerait « *une fois entendre réciter sur une place publique* », car « *écrite, elle ne signifie pas grand-chose* ». L'année suivante, se référant à une autre de ses œuvres, *la Bonne Vie*, il dit : « *C'est une espèce de poème radiophonique destiné à être récité à quatre voix.* » Celaya, par là, ne sacrifie nullement à une régression culturelle quelconque. Au contraire, il ne fait qu'épouser son temps puisque « *la radio, le cinéma, la télévision, les disques, le magnétophone, etc., sont appelés à accomplir une révolution en poésie. Comme avant l'imprimerie, la poésie redeviendra orale et, grâce à cela, elle va conquérir les grands publics. C'est là que se trouve l'avenir véritable de la poésie pour l'immense majorité* ».

« Je dis non, disons non »

UN jeune chanteur castillan, Paco Ibañez, n'a pas attendu de lire ces déclarations de Celaya à la revue *Insula*, en été 1963, pour porter la poésie de celui-ci dans les milieux des travailleurs espagnols en France. Et, avec elle, celle de Miguel Hernandez, de Rafael Alberti, de Blas de Otero et même des classiques tels que Quevedo et Gongora. Et faisant écho à Paco Ibañez qui transmet à ses compatriotes le message de Gabriel Celaya les invitant à sortir enfin :

Dans la rue ! Il est vraiment
[temps
de se découvrir et de se
[promener.

Un autre chanteur, plus jeune encore, Raimon, Catalan lui, encourage son public à se montrer

Au vent,
la face au vent,
le cœur au vent,
les mains au vent,
les yeux aux vent,
au vent du monde.

C'est
un monde qui ici étouffe
mais ne meurt pas
qui le « pousse au cri » :
Toi qui travailles
de l'aube à la nuit.
Toi, qui ressens et vis
toute la peur.
Tu me pousses au cri,
pas l'oiseau, pas la fleur.

Et ce que Raimon crie et fait crier aux autres c'est, d'abord, non !

Maintenant que nous sommes
[réunis
je dirai ce que toi et moi savons
et que souvent nous oublions :
Nous avons vu la peur
être la loi pour tous
(...)
Non,
je dis non,
disons non.
Nous ne sommes pas de ce
[monde.

Toutefois, Raimon ne pratique pas que le « *cant cridat* » (chant crié). Son répertoire va de Ausiàs March à Salvador Espriu. Pour lui aussi, « *la chanson est une manière de renouer avec la tradition de la poésie orale* », d'autant plus nécessaire, dit-il, que « *notre culture à nous, Catalans, nous a été longtemps cachée. Confisquée. Je participe à l'effort de beaucoup pour la redécouvrir* (12) ». Raimon ouvre la brèche par où va se précipiter la « *nova canço* » (nouvelle chanson) : Teresa Rebull, Pi de la Serra, Maria del Mar Bonet, Ovidi Montllor, Lluis Llach, Pere Tapies... De ces quinze mille jeunes Catalans qui les ont écoutés avidement pendant six heures d'affilée au troisième festival de la chanson catalane, la plupart ne sont-ils pas venus à Canel-del-Mar en septembre dernier à la recherche de leurs « *pièces d'identité* » ?

N'est-ce pas pour satisfaire ce même besoin d'expression collective que José Antonio Labordeta prête sa voix au peuple d'Aragon et Amancia Prada à celui de Galice ? Que l'on ne se laisse pas tromper par le caractère nationaliste, voire régionaliste, auquel la propagande officielle s'efforce de limiter cette chanson pour en diminuer ou en neutraliser la portée. Sans grand succès, d'ailleurs : à Madrid, Joan Manuel Serrat, dans l'été 1972, remplit deux fois par jour, pendant trois jours, les quinze mille places d'un théâtre en plein air. Joan Manuel Serrat est un représentant, et non des moindres, de la nouvelle chanson catalane. Cela ne l'empêche pas d'avoir enregistré deux grands 33 tours consacrés à Antonio Machado et Miguel Hernandez respectivement.

Mais cette poésie-chanson ne se fait-elle pas au détriment de la poésie elle-même ? A cet égard, on est surpris de trouver chez Gabriel Celaya une réponse on ne peut plus pessimiste : « *La poésie chantée qui n'est que l'utilisation de la voix humaine comme un instrument de musique de plus, n'est plus poésie. En disant cela, je ne prétends pas ôter de sa valeur à ce moyen d'expression artistique, mais simplement dire que son langage, avec une perte de la valeur sémantique du mot et avec une évidente déformation de ses caractéristiques phoniques et de celles de la prosodie et du complexe rythmico-syntaxique, est radicalement différent de la poésie et ruine cette dernière quand il prétend l'élever* (13) ». Rafael Alberti, au contraire, s'adresse au chanteur Manuel Gerena en ces termes :

Parce que ni toi ni moi n'avons
[l'esprit
à faire des feux d'artifice
car c'est à peine si nous
[pouvons respirer.
Ecrire pour chanter ;
quand on chante ce qui est
[écrit
c'est déjà du domaine de la
[mer.

Sans aucun doute, atteindre ainsi la diffusion de la poésie exige le sacrifice de la célébrité individuelle du poète devenu parolier, rôle obscur auquel il doit se résigner à moins qu'il ne se décide, comme José Antonio Labordeta, à chanter lui-même ses propres poèmes. S'il s'obstine à suivre un chemin exclusivement littéraire, le poète se condamne inéluctablement à un public restreint. C'est pourquoi un poète aussi doué que Manuel Vazquez Montalban a décidé de se mettre au service de la chanson.

---

(1) Le fait que le fascisme espagnol n'ait jamais pu compter à un moment ou à un autre de son existence parmi ses adhérents ou ses sympathisants des poètes de la taille d'un D'Annunzio ou d'un Godtfried Benn n'est pas sans rapport avec ceci : à la différence de ce qui s'est passé en Italie ou en Allemagne, la Phalange en Espagne n'a jamais pu faire triompher nulle part aucun député. Le fascisme espagnol n'a jamais été représenté en tant que tel au Parlement pendant toute la période républicaine et même la droite n'était pas parvenue à un accord avec lui quand la guerre civile éclata.

(2) Il est vrai que les romanciers avaient Pio Baroja et les dramaturges Jacintho Benavente. Mais Baroja n'a pratiquement rien écrit après la guerre civile et pendant longtemps ne fut pas en odeur de sainteté. Il dut payer par d'humiliantes concessions le droit de publier ses œuvres dites complètes. Quant à la rénovation scénique que pouvait apporter le théâtre de Benavente, une œuvre quelconque d'Alfonso Paso peut en donner la mesure.

(3) C'est sur ce vers que s'ouvre son recueil *Enfants de la colère.*

(4) J. Agustin Goytisolo : *les Célestes* (du livre *Psaumes au vent).*

(5) Dans son discours d'entrée à l'Académie (1950).

(6) Revue *Insula*, nov. 1950. Depuis 1946, date de son lancement, ce mensuel littéraire s'est efforcé d'accueillir dans ses pages le plus grand nombre possible d'écrivains « maudits ». Cette même année, la revue littéraire fasciste *Vertice* cessait de paraître.

(7) Dans la préface d'une sélection de ses poèmes (1951).

(8) G. Celaya, *Inquisicion de la poesia*, Madrid, Taurus, 1972, p. 105.

(9) Fragment. Du livre *Classe 42* (1952), traduction de P. Darmangeat.

(10) Fragment du poème *Requiem* extrait du recueil *Tout ce que je sais de moi* (1957), traduction de P. Darmangeat.

(11) Ecrite en 1956-1957, fait partie du recueil intitulé *Poésie urgente* (Buenos-Aires, Losada, 1960).

(12) *La Quinzaine littéraire*, 15-31 mars 1974.

(13) G. Celaya, *Inquisicion*, p. 171.

LIVRES

- F. Lopez et R. Marrast : La poésie ibérique de combat (anthologie). Paris, P.J. Oswald, 1974.
- Gabriel Celaya : L'Espagne en marche (anthologie). Paris, Seghers, 1961.
- Blas de Otero : Parler clair (éd. bilingue), Paris, Seghers, 1959 ; Je demande la paix et la parole (éd. bilingue). Paris, Maspero, 1963.
- Salvador Espriu : La peau de taureau (éd. bilingue). Paris, Maspero, 1969 ; Seigneur de l'ombre (anthologie bilingue). Paris, P.J. Oswald, 1974.

DISQUES

- Paco Ibañez : Polydor 658 059 ; MN - 10 003.
- José Antonio Labordeta : Le chant du monde, EDX 73 302.
- Amancio Prada : Disques Alvarès, C 482.
- Raimon : CBS, 62 763 (Prix Francis-Carco, 1967).
- Elisa Serna : Le Chant du monde, GU LDX 75 511.

ÉTHIOPIE

L'Érythrée et la fragilité du régime

Par YVES LOISEAU

RIEN n'a véritablement changé en Ethiopie. Il y a quelques semaines, l'hebdomadaire *américain Newsweek rapportait que le* Négus, renversé par un certain nombre d'officiers rebelles, en septembre 1974, était toujours certain de tenir en main les destinées de son pays. Il serait aisé de mettre au compte de la fatigue ce raisonnement d'un monarque déchu de 82 ans, et pourtant... le socialisme révolutionnaire des nouveaux maîtres d'Addis-Abeba est bien près de ressembler, les nationalisations et la réforme agraire mises à part, à la politique féodale du descendant de la reine de Saba.

Les combats redoublent en Erythrée, avec une cruauté et une férocité du côté éthiopien qui rappellent étrangement les bombardements au napalm intervenus en octobre 1970, après l'instauration du couvre-feu qui reste en vigueur jusqu'à ce jour. Cinquante mille personnes avaient alors quitté le pays pour échapper au génocide. L'exode a repris aujourd'hui alors que le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) affirme que cinquante personnes meurent tous les jours de faim dans les camps de réfugiés du Soudan et que la politique de la terre brûlée appliquée par les militaires éthiopiens est responsable de l'extension de la famine dans cette partie de la corne de l'Afrique.

Pendant ce temps, les étudiants progressistes d'Addis-Abeba ont été envoyés dans la campagne éthiopienne, non pas pour lutter contre la famine du Tigré ou du Wollo, mais tout simplement pour être écartés du lieu des décisions politiques. Une forme de répression qui n'était pas en vigueur sous le règne d'Haïlé Sélassié, et qui ressemble à s'y méprendre à ce que l'on appelle la déportation dans d'autres pays. Quant à la liberté d'information qui devait suivre de quelques semaines la prise du pouvoir par la junte militaire, mieux vaut ne pas l'évoquer, puisque les représentants de la presse internationale sont toujours interdits de séjour en Erythrée et étroitement surveillés à Addis-Abeba.

L'AVENIR du régime militaire éthiopien se joue en effet en Erythrée, et les officiers du *Deurg* (nom éthiopien du directoire militaire), qui possèdent en main des cartes biseautées, savent déjà qu'ils ont échoué. Tout s'est joué dans la nuit du 23 au 24 novembre 1974. A cette époque, le conseil militaire terminait la troisième phase de son évolution politique interne. Initialement composé d'une trentaine de membres, plus tard cent dix, à la suite de rapports de forces entre les progressistes, les libéraux et les partisans du régime, le *Deurg* avait accepté Aman Andom pour le représenter au dehors du cénacle. Fort de ses succès militaires contre la Somalie et de ses infortunes politiques sous la couronne impériale, Aman Andom, né en Erythrée, avait la possibilité d'ouvrir une voie nouvelle dans la recherche de solutions visant à régler le problème de la « 14e province ».

Le 22 août 1974, le premier ministre, Michael Imru, déclare devant le Parlement éthiopien que tout le pays est concerné tout à la fois par la détérioration de la situation et par le sang qui coule depuis de nombreuses années. Le 25 août, Emmanuel Ande Michael est nommé gouverneur de l'Erythrée. Il est le premier Erythréen à être désigné à ce poste depuis l'annexion de 1962. Le lendemain, le général Aman Andom, président du Conseil militaire, se rend à Asmara, capitale de l'Erythrée. Il rencontre un certain nombre de notables de la région et déclare, le 31 août, qu'il s'est rendu compte du sentiment qui prévaut à Asmara pour la fédération. Le général Andom *en profite également pour dénoncer les massacres* perpétrés contre la population civile.

Enfin le 7 septembre 1974, Zawde Ghabre Selassié, ministre des affaires étrangères éthiopien, indique à Khartoum que son pays accepte un médiation soudanaise qui permettrait d'arriver à une solution juste et pacifique du problème. Il ajoute qu'il recherchera personnellement une issue acceptable pour les deux parties, compte tenu du sang qui continue à couler. A cette époque, le Front de libération de l'Erythrée accepte de négocier sous réserve que :

a) L'Ethiopie reconnaisse le Front comme le représentant du peuple érythréen ;

b) Les négociations soient basées sur le droit des Erythréens à revendiquer leur indépendance ;

c) Les négociations se déroulent en pays neutre, sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et de la Ligue arabe.

A PARTIR de ce moment là, rien ; si ce n'est la fameuse nuit du 23 au 24 novembre, au cours de laquelle soixante personnalités politiques et militaires sont sauvagement passées par les armes, sans jugement. Parmi elles, Aman Andom et d'autres membres du comité militaire accusés de porter atteinte à l'intégrité du pays. C'est le coup d'arrêt aux négociations et, moins d'un mois plus tard, le gouvernement militaire éthiopien lance une offensive de grande envergure contre les maquis. Le 8 décembre, la Seconde division (plus de dix mille hommes) est renforcée par six mille hommes de la Garde impériale (brigades 12, 15 et 16). Les attaques aériennes sont multipliées, principalement contre les villages pouvant servir d'appuis logistiques aux guérilleros. Ceux-ci contre-attaquent en prenant pour cibles des installations militaires éthiopiennes à Asmara et Massawa principalement. L'offensive éthopienne se solde par un échec *militaire.*

Cette première phase est marquée, du côté éthiopien, par un certain nombre de contacts avec les capitales arabes qui soutiennent les Erythréens dans leur lutte pour l'indépendance. La mission éthiopienne ira successivement en Libye, en Egypte, au Liban, en Syrie, en Irak, au Koweït et en Arabie Saoudite. Là aussi, c'est un échec. Les Ethiopiens n'ont pas convaincu les gouvernements arabes du bien-fondé de leur politique, comme en témoignent plusieurs messages adressés au major Mengistu Haïlé Mariam.

A l'intérieur de l'Erythrée, le conseil militaire tentera, là aussi, de marquer des points. Une nouvelle délégation éthiopienne se rend à Asmara pour rencontrer sur place les notables de la « 14e province ». Aucun résultat apparent.

AU mois de janvier, survient un événement important : la fusion des deux tendances rivales du F.L.E., personnalisées l'une par Tadla Bayro et Idriss Mohammed Adam, l'autre par Osman Saleh Sabeh et Wolde Ab Ould Mariam. Tadla Bayro et Idriss Mohammed Adam, les tenants du Front de libération de l'Erythrée, tendance conseil révolutionnaire (ou commandement général), sont de vieux routiers de la politique.

Tadla Bayro fut le premier ministre érythréen à l'époque de la fédération décidée par l'ONU. Après la création de la « 14e province » il sera nommé par le Négus ambassadeur d'Ethiopie à Stockholm, avant d'être rappelé à Addis-Abeba, où il reçoit au Sénat un poste tout honorifique. Bayro, qui réside pour l'instant en Suède avec le statut de réfugié politique, ne semble pas avoir joué un rôle poltique très significatif ces derniers temps. Beaucoup plus important est le rôle joué au sein du Front de libération de l'Erythrée — commandement révolutionnaire (ou commandement général) par son propre fils, qui réside depuis plusieurs années au Soudan et semble entretenir d'excellents rapports avec les membres du gouvernement du général Gaafar El Nemeiry.

Idriss Mohammed Adam, le second leader de cette tendance du F.L.E., fut appelé lui *aussi à des postes de responsabilité* du temps de la fédération, puisqu'il était alors président de l'Assemblée nationale érythréenne. Il réside actuellement au Caire. Le F.L.E.-C.R. possède des bureaux à Khartoum, à Beyrouth, à Damas et à Bagdad. Les personnalités qui composent le F.L.E.-C.R. sont toutes musulmanes, et il ne semble pas que les options politiques qu'elles défendent soient très progressistes.

Osman Saleh Sabeh et Wolde Ab Ould Mariam sont, quant à eux, les personnalités les plus connues du Front de libération de l'Erythrée-Front populaire de libération (F.L.E.-F.P.L.). Le premier était professeur de *géographie à l'université d'Addis-Abeba,* avant d'endosser l'uniforme du révolutionnaire. Pour rejoindre les forces de libération populaire, après avoir quitté le C.R., Osman Saleh Sabeh s'est livré à une autocritique qui l'a conduit au conseil suprême du F.L.E.-F.P.L. où il a retrouvé Wolde Ab Ould Mariam, un des fondateurs de la première heure du Front de libération de l'Erythrée, responsable connu de longue date de la vie syndicale érythréenne (avant d'être parmi les six personnalités qui dirigent les forces populaires de libération, Wolde Ab Ould Mariam était président de la confédération générale des syndicats ouvriers érythréens). Fait important, Wolde Ab Ould *Mariam est chrétien, comme bon nombre des* combattants du F.L.E.-F.P.L.

Les divergences entre les deux tendances du Front étant essentiellement fondées sur des questions de personnes (1), il était relativement facile aux Erythréens d'accroître leur pression sur le gouvernement d'Addis-Abeba en unifiant leur combat. C'est maintenant chose faite, bien que les dirigeants de la rébellion aient pu craindre un moment que les contacts pris à Asmara auprès des notables par le gouvernement militaire éthiopien ne conduisent à la création d'une troisième force, accroissant encore les divisions existant au sein de la résistance depuis plusieurs années.

LA cheville ouvrière de cet accord et des opérations politiques et militaires entreprises par la suite par le Front réunifié est un comité de onze dirigeants qui assument toutes les responsabilités. Début février, l'armée éthiopienne déclenche une nouvelle offensive contre les maquis érythréens. Rapidement, tous les témoignages concordent, le Front est en mesure de contrôler les campagnes (ce qu'il faisait depuis de nombreuses années), mais aussi les trois principales villes du pays : Asmara, Massawa et Assab, le port pétrolier sur la mer Rouge. Les maquisards ne cessent *de harceler la deuxième division dont les* effectifs dépassent maintenant largement les vingt-cinq mille hommes, selon des témoignages dignes de foi (l'armée éthiopienne est composée de quarante mille hommes répartis en quatre divisions).

Le gouvernement militaire est obligé d'engager les réservistes pour combler le véritable gouffre creusé par cette nouvelle attaque contre l'Erythrée. Pour la première fois dans l'histoire de la toute jeune junte militaire éthiopienne, le terme de « bandits » réapparaît dans les communiqués militaires à propos de l'Erythrée. Près d'un an jour pour jour après le début de la « révolution tranquille à l'éthiopienne », on en revient à la situation qui prévalait dans la presse d'Addis-Abeba du temps d'Haïlé Sélassié. On est bien loin des proclamations du comité militaire diffusées d'abord à Asmara (2), puis à Addis-Abeba, qui assimilaient les « frères érythréens » aux révolutionnaires luttant en Ethiopie *« contre un régime féodal et de misère ».*

Avec cette nouvelle offensive contre la « 14e province », les deux tiers du budget éthiopien ont été affectés au dépenses de guerre. La famine s'étend dans le pays, débordant largement maintenant le cadre des deux provinces du Tigré et du Wollo, comme l'attestent de *nouveaux témoignages parvenus* d'Ethiopie et, notamment, ceux d'assistants techniques rapatriés par leurs pays depuis le début de la nouvelle offensive. L'enjeu du conflit est maintenant clair. Les dirigeants éthiopiens, relayés par le gouvernement israélien (*le Monde* du 25 février 1975) et la diplomatie américaine, affirment : *« Il n'est pas question que la mer Rouge devienne une mer arabe. »*

LE jeu des Etats-Unis est particulièrement subtil. D'un côté, ils semblent hésiter à aider les nouveaux maîtres d'Addis-Abeba en leur fournissant des armes ; de l'autre, ils accordent un crédit massif de plusieurs millions de dollars à la junte militaire pour lui permettre de lutter contre la famine... et par là même de rééquilibrer son budget.

Par ailleurs, la base de Kagnew-Camp (la plus puissante base américaine d'Afrique), qui devait être évacuée en juillet dernier, ne l'a toujours pas été totalement, et des bateaux américains de la VIIe flotte mouillent en permanence dans le port de Massawa quand ils ne surveillent pas directement le détroit de Bab-El-Mandeb, porte sud de la mer Rouge. Les diplomates de Washington veulent rouvrir le canal de Suez, ce qui serait pour eux une victoire tangible, et ils sont décidés à utiliser un gant de velours pour traiter avec les Etats du « *champ de bataille* » (Egypte et Syrie). Les guérilleros du sud de la mer Rouge auront droit, quant à eux, à la poigne de fer. Les Iraniens renforcent leur pression sur la guérilla du Dhofar, le soutien des Etats-*Unis au régime éthiopien est lié au bain de* sang érythréen (signalons, par ailleurs, que quinze des avions F5 qui bombardent actuellement les villages érythréens ont été livrés par l'Iran à l'Ethiopie).

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1974, c'est donc véritablement un nouveau coup d'Etat qui s'est produit en Ethiopie, replaçant au pouvoir à Addis-Abeba des hommes pour qui la force et la violence sont les seules méthodes de gouvernement. Le socialisme à l'éthiopienne n'est pas loin de rappeler la junte des colonels grecs ou celle des militaires chiliens.

POUR la première fois depuis l'annexion pure et simple de l'Erythrée en 1962, après la violation délibérée de la résolution 390 de l'ONU *adoptée en 1950* sous la pression des Etats-Unis, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est intervenu dans *l'affaire érythréenne en adressant* un message au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le général Siad Barre, président somalien. Dans ce texte, M. Kurt Waldheim indique qu'il est vivement préoccupé des informations qui lui parviennent d'Ethiopie, un sujet d'inquiétude internationale, précise-t-il.

Malgré ce message et malgré les options *de la Somalie dans ce conflit (le régime du* général Siad Barre soutient la rébellion érythréenne), il est peu probable que l'Organisation de l'unité africaine se saisisse du problème érythréen : l'intangibilité des frontières des Etats membres est un des principes fondamentaux de l'Organisation et, selon les règles de l'O.U.A., la question de l'Erythrée devrait être posée par le gouvernement éthiopien lui-même, comme ce fut le cas pour le Biafra et pour le Katanga, deux problèmes évoqués par les Etats concernés, le Nigéria et le Zaïre (ex-Congo belge).

L'amalgame entre le Biafra, le Katanga et l'Erythrée revient d'ailleurs fréquemment depuis *quelques semaines dans la presse africaine.* Pourtant le fondement historique de ces diverses sécessions n'a rien à voir avec le fond du problème érythréen. Le Biafra, le Katanga, le Sud-Soudan n'ont jamais eu de gouvernements autonomes reconnus par les instances internationales. Jamais non plus l'Organisation des Nations unies n'a présidé à l'instauration de ces « Etats ». Au contraire, la question érythréenne n'est pas une affaire intérieure à l'Ethiopie et, comme dans le conflit du Proche-Orient né de la création d'Israël par l'ONU, les puissances mandataires de cette Organisation internationale doivent prendre leurs responsabilités dans ce conflit qui, demain, risque de mettre en péril la paix du monde.

Tous les experts internationaux sont d'accord pour reconnaître à cette partie du globe le triste privilège d'être le détonateur potentiel d'un nouveau conflit généralisé. Les grandes puissances y sont abondamment représentées et les champs pétrolifères du golfe Arabo-Persique ne sont pas si éloignés des montagnes arides de l'Erythrée : le chemin de l'Europe passe par le détroit de Bab-El-Mandeb et par le canal de Suez.

POUR les Erythréens, la situation actuelle est jugée très favorable : ils sont sûrs de leur supériorité militaire et ils ont déclaré dès le déclenchement de la lutte armée il y a quatorze ans, leur soutien aux masses éthiopiennes. Leur analyse est en train de se confirmer. Affaibli par des défections, le gouvernement militaire d'Addis-Abeba se voit accusé d'incompétence. Le pouvoir est potentiellement à prendre en Ethiopie. Si les masses éthiopiennes se soulevaient demain contre la junte, elles auraient à leurs côtés les guérilleros du Front de libération de l'Erythrée. Le troisième coup d'Etat éthiopien se prépare déjà à Asmara, même, et peut-être surtout, si les Etats-Unis décident, comme au Chili, d'intervenir directement à titre préventif.

(1) Cf. *le Monde diplomatique* de janvier 1974.

(2) Cf. *le Monde diplomatique* de juin 1974.

Dans ce numéro :